

281
BER

SOURCES CHRÉTIENNES

Fondateurs : H. de Lubac, s. j., et † J. Daniélou, s. j.

Directeur : C. Mondésert, s. j.

N° 274

Série des Textes Monastiques d'Occident, n° XLIX

LETTRES DES PREMIERS CHARTREUX

II

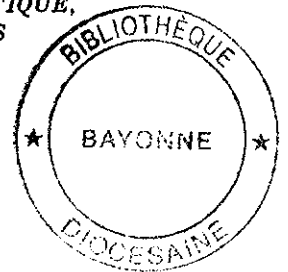
LES MOINES DE PORTES
BERNARD - JEAN - ÉTIENNE

INTRODUCTION, TEXTE CRITIQUE,
TRADUCTION ET NOTES

PAR

UN CHARTREUX

Henri LAUREN



LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS
1980

*La publication de cet ouvrage a été préparée
avec le concours de l'Institut des Sources Chrétiennes
(E. R. A. 645, C. N. R. S.)*

NIHIL OBSTAT
IMPRIMI POTEST
Grande Chartreuse, le 1^{er} juillet 1979
FR. ANDRÉ
Prieur de Chartreuse

IMPRIMATUR :
le 1^{er} avril 1980
JEAN ALBERTI, p. s. s.
Cens. dep.

© Les Éditions du Cerf, 1980
ISBN 2-204-01626-B

INTRODUCTION

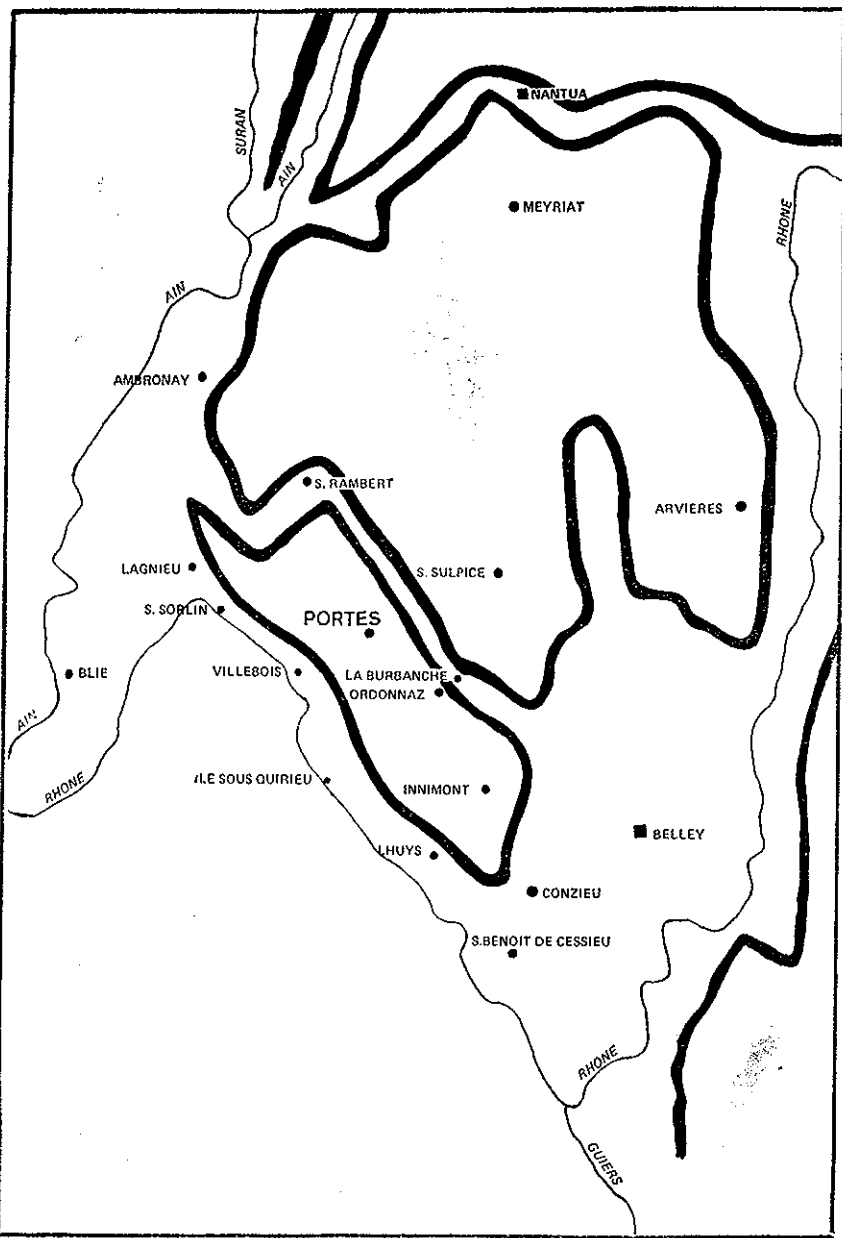
I. LA CHARTREUSE DE PORTES

En 1115, Bernard et Ponce, moines de l'abbaye de moines noirs d'Ambronay, en Bugey, se retirèrent à une vingtaine de kilomètres au sud-est de leur monastère, au désert de Portes, avec la permission de leur abbé Didier, dans le dessein d'embrasser l'observance des Chartreux, qui, menée depuis trente ans à la Grande Chartreuse, commençait à être connue et à exercer une attirance.

L'abbaye d'Ambronay, dont étaient issus ces deux moines, avait plusieurs siècles d'existence. Fondée ou restaurée dans les premières années du ix^e siècle par saint Barnard, archevêque de Vienne († 842), sur la route de Lyon à Genève, elle était devenue très prospère au xi^e siècle, avec un certain nombre de dépendances : prieurés dans des lieux de passage de vallées en basse altitude et doyennés. Elle était au premier rang des abbayes du Bugey et possédait un vaste domaine. Autour de l'abbaye s'était développé le bourg d'Ambronay.

L'implantation monastique était assez dense dans le Bugey, mais jusqu'au xii^e siècle, les fondations s'étaient toujours établies dans les vallées. Une seule exception avant 1100 : Saint-Sulpice, qui fut à ses débuts, dans le courant du xi^e siècle, un prieuré clunisien, se trouvait dans la montagne qui dominait au nord la cluse des Hôpitaux, à environ 900 mètres d'altitude, près du plateau d'Hauteville, vis-à-vis de Portes de l'autre côté de la cluse.

Conformément au propos de solitude des Chartreux, les fondateurs de Portes s'établirent hors des voies de passage, dans la partie nord du massif du Molard de Don ; ce massif est la dernière crête du Jura vers le sud ; il est dirigé du nord-ouest au sud-est et domine la vallée du Rhône sur une longueur d'une trentaine de kilomètres, de Lagnieu jusqu'au



mont de Cordon, là où le fleuve remonte vers le nord-ouest. Tout le domaine de Portes fut au-dessus de 600 mètres et la Chartreuse elle-même à 950 mètres, dans une petite combe entourée de crêtes un peu plus élevées qui culminent légèrement au-dessus de 1 000 mètres. Le massif est assez étroit, 8 à 10 kilomètres de largeur seulement, et son versant opposé au Rhône est séparé du reste du Jura par la cluse des Hôpitaux, où passe aujourd'hui la voie ferrée d'Ambérieu à Culoz.

Autour du massif du Molard de Don, il y avait dans les vallées toute une ceinture d'établissements monastiques ou canoniaux : dans la vallée du Rhône, Lagnieu et Saint-Sorlin étaient des prieurés dépendant d'Ambronay, au pied du chemin d'accès vers Portes ; Villebois relevait des moniales de Saint-Pierre de Lyon ; puis on trouvait L'Isle-sous-Quirieu, Lhuis, Saint-Benoît-de-Cessieu ; dans la cluse des Hôpitaux, l'abbaye de Saint-Rambert, le prieuré de La Burbanche ; à l'extrémité sud, Conzieu. Dans le massif même du Molard de Don, le prieuré clunisien d'Innimont fut fondé vers 1100, à 900 mètres d'altitude à 11 ou 12 kilomètres au sud de Portes. Enfin, également au début du XII^e siècle, les chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Ruf établirent un prieuré à Ordonnaz, à 840 mètres, à mi-chemin entre Portes et Innimont ; ils furent les plus proches voisins de Portes¹.

De toutes les fondations monastiques et canoniales du Bugey, la chartreuse de Portes est la seule qui subsiste encore à l'heure actuelle. Portes se trouve aujourd'hui dans le diocèse de Belley, mais appartenait au Moyen Age au diocèse de Lyon.

Les débuts de la Chartreuse de Portes nous sont connus par deux documents : la donation par l'abbé Didier d'Ambronay et sa communauté de tout ce que leur abbaye possédait sur la montagne de Portes², et une relation détaillée du

1. Dom J. Dubois : « Moines et Monastères du Bugey », dans *Le Bugey*, 49^e fascicule, année 1962, p. 1-63. Et : « L'implantation monastique dans le Bugey au Moyen Age », dans *Le Journal des Savants*, 1971, p. 15-31.

2. *Annales Ordinis Cartusiensis*, Montreuil 1887, I, 201. Cette donation fut confirmée plus tard par l'abbé Ismion d'Ambronay, successeur de Didier : *Ibidem*, I, 202. — S. GUICHENON : *Histoire de Bresse et de Bugey*, 4^e partie, Preuves, p. 222-223.

fondateur Bernard sur les premiers pas de sa fondation¹. Ces deux actes nous font connaître que Gauceran, archevêque de Lyon, et Hugues, évêque de Grenoble, patronnèrent tous deux la fondation de Portes et s'employèrent à la favoriser. Sur la demande des deux moines fondateurs, Bernard et Ponce, l'abbé d'Ambronay les releva de leur profession et de toute sujétion d'obéissance à son égard « afin que leur dessein ne risque pas d'être un jour renversé par les abbés d'Ambronay ». La présence de saint Hugues de Grenoble est intéressante, car il avait été le fondateur de la Chartreuse avec saint Bruno et en demeurait le conseiller et l'ami ; il témoignait ainsi du lien qui unissait la Grande Chartreuse et Portes et de l'intérêt dont il entoura les premières fondations cartusiennes, même hors de son diocèse. On le vit fréquemment à Portes, par exemple dès 1115², puis à la consécration de l'église du monastère des convers, en 1128³. De leur côté les archevêques de Lyon visitèrent très souvent Portes et remplirent à son égard le même rôle que les évêques de Grenoble à l'égard de la Grande Chartreuse.

A part quelques différends inévitables de Portes avec ses plus proches voisins, concernant la possession de pâturages de la montagne, les relations paraissent avoir été fort bonnes entre Portes et les divers monastères du Bugey, très voisins les uns des autres. Les lettres qui font l'objet du présent volume en sont un témoignage. Les abbés d'Ambronay confirmèrent à plusieurs reprises leur donation initiale et furent aussi plus tard les bienfaiteurs de la Chartreuse de Meyriat, fondée un peu plus au nord, près de Nantua.

1. *Annales Ord. Cart.* I, 199. — L'annaliste cartusien n'a donné qu'une partie du texte de ce document, et Guichenon n'en a donné qu'un texte défectueux. Jean PICARD, auteur de l'édition critique de la *Vie de saint Antelme*, va donner bientôt une édition exacte de ce document.

2. *Annales Ord. Cart.* I, 215. — En cette année 1115, saint Hugues consacra l'église de Souclin, près de Portes.

3. *Ibidem*, I, 313.

II. LES LETTRES DES MOINES DE PORTES

Depuis la seconde moitié du XIII^e siècle, on connaît un groupe de neuf lettres, ayant pour auteurs des moines de cette Chartreuse : deux lettres de Bernard, le fondateur et premier prieur, une lettre nommant comme coauteurs ce Bernard et deux de ses moines, Jean et Étienne, cinq lettres de Jean et une lettre d'Étienne.

Ces lettres sont parvenues jusqu'à nous dans trois manuscrits, qui seront désignés ci-après. Elles ont été imprimées pour la première fois par le jésuite Pierre-François Chifflet en 1657, à Dijon, dans son *Manuale Solitariorum*¹.

Dans la Préface de cet ouvrage, Chifflet déclarait tenir d'un chartreux érudit, Dom Hugues Buat, le renseignement suivant : ce moine avait lu dans un manuscrit de Portes, au sujet de Bernard le premier prieur : « Il écrivit quelques lettres d'exhortation à la vertu et à la vie religieuse, dont les principales sont : à Falcon, doyen de Lyon, et au même Falcon devenu évêque, à Aymon de *Rohoria*, au reclus Raynaud, aux Moniales de Lyon, à Berlion, évêque de Belley, aux Moniales de Blyes, au Pape Eugène, à saint Bernard abbé de Clairvaux, et à Ismion abbé d'Ambronay. Cette dernière est la plus belle de toutes ; Bernard y fait connaître les causes de son départ du monastère et de son passage à l'ermitage de Portes ; elle commence par ces mots : '*In montem salvum te fac, ne et tu simul pereas*'². »

Or, des dix lettres indiquées ici, trois seulement font partie du groupe des neuf qui se trouvent dans les manuscrits parvenus jusqu'à nous (à Aymon de *Rohoria*, au reclus Raynaud, aux moniales de Lyon). Chifflet n'a pas vu les sept autres, et pas davantage, semble-t-il, en 1646, l'informateur de Chifflet, qui connaissait seulement l'existence antérieure et le signalement de ces lettres. Dès le milieu du XIII^e siècle, le *corpus* des Lettres des moines de Portes était tel que nous le

1. *Manuale Solitariorum ex veterum Patrum Cartusianorum cellis depromptum*, Philibert Chavance, Dijon 1657, in-8°.

2. CHIFFLET, *o. c.*, p. 19. — *PL* 153, 794. — *Gen.* 19, 17.

fait connaître le plus ancien de nos manuscrits et on n'avait pas jugé à propos d'y incorporer les sept autres lettres de Bernard, dont des copies existaient certainement encore à cette époque. Nul ne nous a révélé les raisons de ces choix et de ces exclusions. Nous en sommes réduits à des conjectures, toujours hasardeuses. Ces lettres contenaient-elles des détails trop personnels, concernant des événements trop proches pour pouvoir être livrés au public ? Nous ne savons. Par la suite, le groupe des neuf lettres demeura invariable, quoique les manuscrits ne les donnent pas toutes dans le même ordre ; mais nul n'en compléta le recueil.

Ces faits n'ont pas manqué d'intriguer les érudits, d'autant plus que la lettre indiquée comme étant la plus belle, et dont le signalement donne une idée du contenu, devait être un document de tout premier intérêt pour la connaissance du mouvement érémitique dans la première moitié du XII^e siècle et pour l'histoire des débuts de la Chartreuse de Portes. De nos jours, plusieurs chercheurs, intrigués par la disparition de ces lettres et très désireux de les retrouver, ont fait des investigations fort poussées dans diverses directions, en toute indépendance les uns des autres, sans jamais parvenir à aucun résultat : ces lettres n'ont pas encore été retrouvées. Nous savons seulement qu'au XII^e siècle on n'a pas jugé à propos de les insérer dans le *corpus* qui nous est parvenu. La connaissance de l'existence et du sujet de la plus belle lettre de Bernard n'a servi jusqu'à présent qu'à faire regretter davantage sa perte.

III. LES MANUSCRITS

1^o B = Manuscrit 335 de la Bürgerbibliothek de Berne :

Ce manuscrit est du XII^e siècle. Un expert des Archives Fédérales de Berne nous a précisé : « certainement pas antérieur au milieu du XII^e siècle ; on dirait volontiers que ces pages ont été écrites vers 1160-1170 ».

C'est un recueil factice de 197 folios. Il a appartenu à la Chartreuse de Portes. On lit en effet dans la marge inférieure du recto du premier folio : « Iste liber est domus Portarum ;

qui abraserit anathema sit. » Il faisait partie, au XVII^e siècle, de la « Bibliotheca Bongarsiana » du bibliophile Jacques Bongars (1546-1612). De là, il a passé à Berne.

Les 62 premiers folios contiennent le « *Liber de Miraculis* » de Pierre le Vénéral, dans sa version cartusienne¹. Vient ensuite le traité d'Alain de Lille contre les Vaudois (fol. 63-109). Du folio 110 au folio 149 verso se trouvent les Lettres des moines de Portes, introduites par le titre que voici : « *Epistulae domni Iohannis de Montemedio, Bernardi Portarum prioris, Stephani de Chalmeto.* » Du folio 150 au folio 183 : « *Liber formae honestae vitae.* » Du folio 184 au folio 197 verso : « *Tractatus laudationum laudabilis conversionis et conversationis Heremicolarum (Paracletus Heremi...).* »

2^o P = Manuscrit Lyon Université 42 (à la Section de La Doua) :

Ce manuscrit est du XII^e siècle, sans doute un peu postérieur au précédent. Il provient peut-être aussi de la Chartreuse de Portes, mais aucun ex-libris ne l'atteste. Il a appartenu pendant un certain temps à la bibliothèque des Jésuites de Tournon, dont il porte encore une cote au recto du premier folio. Il nous a servi déjà pour l'édition de la Lettre de saint Bruno à Raoul le Verd².

Du folio 1^r au folio 43^r se trouvent les Lettres des moines de Portes, dans un ordre différent de celui que présente le manuscrit de Berne. Vient ensuite l'« *Expositio Missae* » de Hildebert de Lavardin, évêque du Mans. Du folio 113^v au folio 116^v se trouve la lettre de saint Bruno à son ami Raoul le Verd. Le manuscrit contient en outre divers traités dont plusieurs concernent la dévotion envers la Sainte Vierge. Il y a en tout 132 folios.

Entre le Ms. de Berne et celui-ci, nous notons dans le texte de nos lettres de Portes 144 leçons variantes. Mais presque toutes sont d'insignifiantes fautes habituelles de copistes qui n'ont aucune importance, comme par exemple des inversions

1. Voir sur ce point : Jean PICARD : *Saint Antelme de Chignin, Vie par son chapelain*, Belley 1978, p. 56-57 (15^o).

2. Éditée dans *Sources Chrétiennes*, n^o 88, p. 66-81.

de mots. Pour les quelques variantes dignes d'intérêt, quelques-unes paraissent en faveur du manuscrit B, quelques-unes en faveur du manuscrit P. Leur examen ne permet pas de dire lequel de ces deux manuscrits est le plus fidèle aux textes originaux de nos lettres. Jamais d'ailleurs le sens des phrases n'est en cause. On peut dire que les deux manuscrits B et P, tous deux fort proches des originaux, sont de fort bons témoins du texte.

3° T = Troyes 1331. Du XIII^e siècle.

Les lettres de Portes occupent les folios 65^v à 92.

La lecture de ce manuscrit est malaisée : il a été altéré par l'humidité ; l'encre du scribe n'était pas de bonne qualité.

Les lettres se trouvent ici dans le même ordre que dans le manuscrit de Lyon, et ces deux manuscrits ont tous deux 85 variantes communes par rapport à celui de Berne ; celui de Troyes en ajoute encore plus de 400 autres qui ne se trouvent pas dans celui de Lyon ; il a également ajouté des sous-titres qui n'étaient ni dans B, ni dans P. Après les lettres de Portes, le manuscrit de Troyes contient plusieurs des documents que l'on trouve dans celui de Lyon.

Ces 400 variantes propres à T ne sont pas des fautes habituelles de copistes ; en effet, elles ont été presque toutes délibérément voulues... Le copiste de ce manuscrit tenait à corriger le style des auteurs, sous couleur de l'améliorer quant à la pureté du latin. Il a le plus souvent raison, de son point de vue, mais pas toujours.

Il résulte de cet examen que le manuscrit de Troyes est certainement une copie de celui de Lyon, mais est un témoin du texte plus altéré que ce dernier.

Des trois manuscrits, le meilleur est celui de Berne. Dans deux ou trois cas seulement, d'importance mineure, les leçons de Lyon paraissent préférables à celles de Berne.

IV. L'ÉDITION DU PÈRE PIERRE-FRANÇOIS CHIFFLET

Comme il a été dit plus haut, les Lettres des moines de Portes ont été publiées pour la première fois par le Père

Pierre-François Chifflet en 1657. On pourrait s'attendre à ce que cet éditeur jésuite ait utilisé notre manuscrit P, dont on sait qu'il a appartenu (mais quand au juste ?) aux Jésuites de Tournon. Pourtant ce n'est pas le cas. Chifflet lui-même indique qu'il a utilisé un manuscrit de l'abbaye de Saint-Claude. Et dans diverses notes de lui conservées à Berlin, on trouve en effet le manuscrit en question cité parmi d'autres appartenant à cette abbaye¹.

Le manuscrit de Saint-Claude utilisé par Chifflet s'identifie en toute certitude avec celui maintenant conservé à Troyes, notre manuscrit T. On sait en effet que T provient de Saint-Claude et qu'il a été acquis, parmi d'autres de même provenance, par le conseiller Jean Bouhier, de Dijon. Il a porté dans la fameuse bibliothèque de Bouhier la cote D 53, puis la cote E 24. De Dijon il a passé avec l'ensemble de la Bibliothèque Bouhier à l'abbaye de Clairvaux, et de là à la Bibliothèque Municipale de Troyes².

Cette identification du manuscrit de Chifflet et du manuscrit T ne signifie pas que l'édition Chifflet se présente exactement comme T. L'édition regroupe autrement les neuf lettres, et le texte de deux d'entre elles a été disposé différemment, nous le dirons. De plus une collation minutieuse montre qu'en plus de presque toutes les variantes (480) qu'offre T par rapport à B, l'édition Chifflet en présente d'autres encore, qui supposent de la part de l'éditeur ou de son copiste une certaine liberté prise vis-à-vis du modèle.

En fin de compte, l'édition Chifflet, basée sur T, repose sur le moins bon des trois manuscrits aujourd'hui connus. On doit en déduire que le P. Chifflet, qui connaissait bien la

1. Berlin, Staatsbibliothek, ms. *Phillipp*. 1866 (*Phillipp*. rec. 17 du Catalogue de Rosse), f. 42. De plus, aux pages 43-44 du ms. *Phillipp*. 1867 (rec. 18), Chifflet énumère les neuf lettres de Portes dans la table d'une collection d'*Antiqua Miscellanea* qu'il se proposait d'éditer (vers 1646). Elles s'y présentent dans le même ordre que dans le manuscrit T (et le manuscrit P).

2. Sur cette provenance du manuscrit Troyes 1331, cf. A. RONsin, *La bibliothèque Bouhier... Appendice*, par A. VERNET, et R. ÉTAIX, « Sur la situation actuelle des manuscrits Bouhier et leur provenance » (*Mémoires de l'Académie... de Dijon*, CXVIII), Dijon 1971, p. 227, 234, 240.

bibliothèque et les archives de la Chartreuse de Portes — dont il a tiré notamment le texte du *De Quadripertito exercitio cellae*, publié avec les Lettres — n'a rencontré à Portes aucun manuscrit de ces Lettres. Nous savons effectivement que B ne s'y trouvait plus alors ; il faut en dire autant de P, à supposer qu'il ait jamais appartenu à cette Chartreuse.

V. APRÈS CHIFFLET

Le texte latin des neuf lettres, donné par Chifflet en 1657, est passé dans la *Maxima Bibliotheca Patrum* de Lyon en 1677¹, et de là dans la *Patrologie*². L'annaliste cartusien Tromby l'a inséré aussi dans sa *Storia critico-cronologica... del Patriarca S. Brunone*³. Aucune de ces éditions n'a fait recours aux manuscrits.

La Lettre de Jean à son frère Étienne a été donnée, en traduction française faite sur le texte de Chifflet, par G. Le Roy, abbé de Hautefontaine, dans sa « Solitude chrétienne⁴ ». De même les Lettres de Bernard⁵.

Les neuf Lettres ont été traduites en français par le chartreux Dom Ambroise Bulliat, vers la fin du siècle dernier, dans « La Chartreuse de Portes, Étude historique, continuée par l'abbé Léon Joly », œuvre restée manuscrite.

La lettre de Bernard aux moniales de Lyon a été traduite aussi par le chanoine Joly, dans *Bulletin Gorini* (Belley, avril 1912).

VI. NOTRE ÉDITION

Nous suivrons le texte du manuscrit de Berne qui paraît être le meilleur. Dans de rares cas où des fautes d'inattention du copiste sont évidentes, nous donnerons la préférence à celui de Lyon.

1. Tome 24.
2. *PL* 153, 899-930.
3. Naples 1775, tome 3, App. 2.
4. Paris 1660, tome 2.
5. *Ibidem*, Paris 1667, tomes 2 et 3.

Dès le XII^e siècle, l'ordre des lettres a été considéré comme libre par les copistes, et aucune raison n'apparaît pour privilégier l'ordre adopté par B, ni celui qu'a préféré P. Cela étant, il nous paraît plus clair de ranger les lettres par noms d'auteurs, en commençant par celles de Bernard le prieur ; en premier lieu nous placerons la lettre la plus intéressante de tout le groupe, celle au reclus Raynaud, qui, à elle seule, vaudrait l'effort de la présente édition. Après les lettres de Bernard et la lettre commune aux trois auteurs, viendront les lettres de Jean de *Montemedio*, puis celle d'Étienne de Chalmet.

Nous aurons ainsi :

1. Bernard, au reclus Raynaud.
2. Bernard, aux Moniales de Lyon.
3. Bernard, Jean et Étienne : Du mépris du monde, aux deux Aymon.
4. Jean, à son frère Étienne : Du mépris du monde.
5. Jean, à Latold : De la manière de prier.
6. Jean, à Hugues : Sur l'action de grâces.
7. Jean, à Bérard : De la garde du cœur.
8. Jean, à son neveu Bernard : De la persévérance.
9. Étienne, aux novices de Saint-Sulpice : De la persévérance.

Selon cette numérotation, voici l'ordre dans lequel se présentent les lettres dans les manuscrits et dans Chifflet :

Berne	=	4	—	3	—	5	—	6	—	7	—	2	—	1	—	9	—	8
Lyon	=	4	—	5	—	6	—	7	—	9	—	3	—	2	—	1	—	8
Troyes	=	4	—	5	—	6	—	7	—	9	—	3	—	2	—	1	—	8
Chifflet	=	3	—	2	—	1	—	4	—	5	—	6	—	7	—	8	—	9

VII. LES AUTEURS

1^o Bernard, fondateur et premier Prieur de Portes

Deux religieux de Portes, qui tous deux furent prieurs et tous deux amis de saint Bernard, ont porté en même temps le nom de Bernard dans la première moitié du XII^e siècle. De

là d'innombrables confusions commises par les historiens entre ces deux personnages. Certains ont confondu les deux Bernard en un seul (*v. g.* les premiers chroniqueurs cartusiens : Dorland, Sutor, Petreius, ou encore le bénédictin Dom Ceillier dans son *Histoire générale des auteurs sacrés*, vers 1750). D'autres, à l'inverse, en ont imaginé trois (*v. g.* Guichenon et Chifflet au milieu du xvii^e siècle).

Deux points sont à clarifier une fois pour toutes dans cette question des Bernard de Portes : le nom exact du premier prieur, la distinction entre les deux.

a) L'annaliste le plus connu de l'Ordre cartusien, Dom Charles Le Couteulx, à la fin du xvii^e siècle, appelle le premier prieur Bernard de Varey, sans d'ailleurs être très affirmatif sur ce point : « a pago de Varey prope oppidum d'Ambronay oriundus creditur ¹ ». Après lui, les Bénédictins de l'*Histoire Littéraire de la France*, vers 1730, nomment notre Bernard : de Varam ou de Varan ; Dom Ceillier, vers 1750, ne connaît qu'un Bernard et ne lui affecte pas de nom patronymique. Au siècle dernier, Mgr Dépery, dans son *Histoire hagiologique de Belley* appelle ce Bernard : de Varin. Cette diversité d'appellations ne rassure guère sur la valeur des informations historiques de ces auteurs. Les Dictionnaires modernes adoptent de Varey, à la suite, semble-t-il, de Le Couteulx.

Un point cependant est critiquement certain : dans tous les actes où paraît la signature du premier Prieur de Portes, comme dans la suscription de ses lettres, il se nomme lui-même Bernard, « Portarum Prior », mais sans jamais indiquer de nom patronymique, même lorsque les autres signataires des mêmes actes y font figurer le leur.

Il a bien existé à Portes un Bernard de Varey, mais ce fut beaucoup plus tard et il était un frère convers ; il a signé plusieurs actes dans les dernières années du xii^e siècle et les premières années du xiii^e. Le premier prieur était mort depuis plus de quarante ans : pas de confusion possible.

1. *Ann. Ord. Cart.* II, 182. — Varey est un hameau de la commune de Saint-Jean-le-Vieux, canton de Poncin, Ain.

Quand et par qui fut cependant commise cette confusion, depuis lors servilement répétée par les historiens, entre Bernard le premier prieur et le convers Bernard de Varey ? Si nous interrogeons les plus anciens chroniqueurs et historiens de l'Ordre cartusien : Dorland en 1500, Sutor en 1522, Petreius en 1609, qui tous trois confondent en un seul les deux premiers Bernard, ils ne lui donnent pas de nom patronymique. A notre connaissance, le premier historien qui ait donné un nom patronymique au fondateur de Portes et qui l'a appelé Bernard de Varey est Dom Nicolas Molin, dans son *Historia cartusiana*, vers 1620 ¹ ; il l'a fait en des termes qui ont été visiblement la source où a puisé plus tard Dom Le Couteulx, sans vérification ; du moins Le Couteulx a-t-il eu la sagesse de mettre, avec le mot « *creditur* », une sourdine à l'affirmation sans nuances de Dom Nicolas Molin. Ce Dom Molin, profès de Chartreuse, eut plusieurs charges dans l'Ordre ; il fut notamment pendant quelque temps prieur de la Chartreuse de Sylve-Bénite et Visiteur de la Province de Bourgogne ; à ce dernier titre il dut se rendre plusieurs fois à Portes, pour les visites régulières ; sans doute lors d'une de ses visites à Portes crut-il trop hâtivement avoir découvert le nom du premier prieur.

Il est regrettable que les auteurs modernes aient suivi Le Couteulx sans remarquer sa prudence et sans se rendre compte qu'ils durcissaient son opinion.

b) La distinction entre les deux Bernard :

C'est là un problème résolu depuis longtemps en termes clairs par Le Couteulx. Mais comme plusieurs auteurs ont continué à errer sur ce point, il convient d'en donner à nouveau la solution.

Une donation faite à la chartreuse de Portes en 1135 nomme bien les deux Bernard : Bernard prieur, et Bernard de Portis simple moine ².

Dans la lettre 153 de saint Bernard, adressée à un simple moine de Portes, Bernard de Portis, le saint prie son corres-

1. Édition de Montreuil (1903), I, 90.

2. Document édité par Jean PICARD, *o. c.*, p. 72-75.

pondant de saluer le prieur¹ ; or celui-ci était alors encore le fondateur, Bernard ; il y a donc bien deux Bernard (en 1136).

Vers cette même année 1136, saint Bernard écrit au pape Innocent II pour lui conseiller de renoncer à son projet de nommer Bernard *de Portis* évêque en Lombardie, tout en disant que l'intéressé mérite l'épiscopat et devrait être nommé à un autre évêché, plus adapté à sa jeunesse et à sa faible santé. Il ne peut s'agir du prieur Bernard, qui ne pouvait plus être qualifié de « jeune » à cette date².

Dans la lettre 250, saint Bernard s'adresse cette fois au prieur Bernard, employant à son égard des termes nuancés d'un respect plus distant que ceux dont il use lorsqu'il écrit à son ami l'autre Bernard³.

Bernard *de Portis* a été pendant quelque temps évêque de Belley ; il le rappelle lui-même dans une lettre à Humbert, prieur de la Chartreuse de Meyriat, en 1147 ; or le fondateur de Portes n'a pas été évêque.

Enfin dans un nécrologe de Meyriat, on trouve les deux Bernard, bien distingués l'un de l'autre : au 16 décembre, « Bernard, moine et évêque de Belley » ; au 12 février, « Bernard, premier prieur de Portes ».

Guichenon et Chifflet, induits en erreur par un document fautif, ont parlé d'un troisième Bernard qui aurait été prieur de Portes vers 1160 et serait ensuite devenu évêque de Die ; mais il n'y a pas eu à Portes de prieur nommé Bernard à cette date et aucun document ne parle de ce Bernard. Il y a eu confusion avec saint Étienne de Die, chartreux, prieur de Portes en 1196, évêque de Die en 1208, mort la même année, célèbre par ses miracles⁴.

1. S. BERNARD, *Ep.* 153, à laquelle fait suite l'*Ep.* 154 : *PL* 182, 312-313 ; *Opera*, éd. Leclercq-Rochais, VII, p. 362 (note sur cette identification). D'après l'édition critique, ces deux lettres sont de 1136 et non 1135.

2. *PL* 182, 312 et 314. S. BERNARD, *Ep.* 135. *Opera* VII, 362 (note que l'identification de ce jeune Bernard a été mise en doute). Date indiquée : vers 1136.

3. S. BERNARD, *Ep.* 250 : *PL* 182, 449 ; *Opera*, VIII, p. 145-147.

4. *Ann. Ord. Cart.* II, 134.

Voici une brève biographie de chacun des deux Bernard : Bernard, premier Prieur de la Chartreuse de Portes et auteur de plusieurs des lettres que nous publions ici, après avoir fondé Portes en l'année 1115, demeura longtemps prieur de cette maison. Il fut de ceux qui demandèrent plusieurs fois avec insistance au prieur de Chartreuse, Guigues, de se décider à mettre par écrit les *Coutumes* de sa maison¹. Dès que ces *Coutumes* eurent été rédigées, Bernard avec tous ses religieux réunis en leur chapitre déclarèrent solennellement qu'ils recevaient « la vie et les institutions des ermites de Chartreuse, pour les suivre, eux et leurs successeurs », en 1128 ; et cet acte fut fait en présence de l'archevêque de Lyon, de l'évêque saint Hugues de Grenoble et de l'évêque de Belley². Quelques années plus tard, Bernard fut de ceux qui insistèrent auprès des prieurs successifs de Chartreuse et de leur communauté, pour que se réunisse en Chartreuse un Chapitre général commun. Ce premier Chapitre général eut lieu sous le priorat de Chartreuse de saint Antelme, probablement en 1140 : les diverses maisons qui suivaient les observances cartusiennes, mais étaient demeurées jusqu'alors juridiquement indépendantes les unes des autres, s'y confédérèrent en un Ordre unique. A une date incertaine, postérieure à 1140, Bernard se démit de sa charge de prieur, qui passa au second Bernard (*de Portis*) ; mais ce dernier ne fut pas longtemps prieur ; il l'était certainement en 1147, comme l'atteste une lettre signée de lui en qualité de prieur à cette date. Selon un nécrologe de Meyriat, il serait mort le 16 décembre 1152. Le fondateur reprit la charge du priorat et était certainement encore prieur en 1155, puisqu'il assista cette année-là au Chapitre général tenu en Chartreuse. Le fondateur de Portes peut donc être considéré comme l'un des principaux artisans de la naissance de l'Ordre des Chartreux, en tant qu'Ordre régulièrement constitué et organisé. En 1156 ou 1157, Bernard, qui était assez âgé, demanda à la Grande Chartreuse de lui céder Antelme, ancien prieur de la Grande Chartreuse redevenu simple moine en Chartreuse depuis

1. *Consuetudines Cartusiae*, Prologus.

2. *Ann. Ord. Cart.* I, 315. — GUICHENON, *o. c.*, p. 223.

quelques années, pour le remplacer. Antelme de Chignin avait d'ailleurs été novice à Portes en 1135, puis profès de Chartreuse, Prieur de Chartreuse de 1139 à 1151. Bernard, redevenu désormais simple moine dans sa maison, dut mourir entre 1156 et 1159, sans qu'il soit possible de préciser davantage ¹.

Un moine de Portes, qui fut plus tard chapelain de saint Antelme, devenu évêque de Belley et qui écrivit la vie de ce dernier, a fait dans cette vie un bel éloge de Bernard, le fondateur de Portes : « Il y avait au désert de Portes le premier prieur Dom Bernard, dont beaucoup de grandes œuvres saintes tant au spirituel qu'au temporel attestent combien fut grand son mérite auprès de Dieu et de quel souvenir il est digne : je veux dire l'acquisition très ample et suffisante du lieu et des terres, la construction de la maison et son gouvernement énergique, avec un revenu en biens abondants, le soin attentif des frères et la discipline régulière, de bonnes habitudes et une religion pure dans toute la maison, une main libérale dans le Christ et ouverte pour donner ². »

Le second Bernard se nomme lui-même « *de Portis* », ou « *de Porta* », dans les signatures de divers actes ; il appartenait sans doute à une famille de ce nom dans la région, car on retrouve ce nom patronymique porté par des séculiers dans les signatures d'actes concernant la Chartreuse de Portes. Il était déjà moine à Portes en 1125. Il reçut de saint Bernard, en 1136, le début du Commentaire du saint sur le Cantique des Cantiques, ainsi que deux lettres où l'abbé de Clairvaux lui demandait son avis sur l'opportunité de continuer ce travail ³. On ne possède pas les lettres de Bernard *de Portis* à saint Bernard. Élu évêque de Belley vers 1136, Bernard *de Portis* resta peu d'années dans cette charge, sans doute jusque vers 1141. Il se retira à Portes et fut quelque temps prieur de cette maison à la place du premier prieur Bernard ;

1. Nous suivons ici la chronologie établie par Jean PICARD, dans son édition critique de la *Vie de saint Antelme*, Introduction, p. 67* et Appendice I, p. 45. — Cette chronologie est la meilleure, dans l'état actuel des connaissances.

2. « *Vita Antelmi* », cap. 10 (éd. Picard, p. 12).

3. *Ep.* 153 et 154 de S. BERNARD : voir *supra*, p. 20, n. 1.

il l'était certainement en 1147. Contrairement à ce que pense Chifflet à la suite d'une confusion, il ne fut pas évêque de Maurienne après l'avoir été de Belley ; le Bernard qui fut alors évêque de Maurienne était un cistercien, non un chartreux ¹. Bernard *de Portis* serait mort le 16 décembre 1152, comme il a été dit plus haut.

2° Jean de Montemedio

Il se nomme lui-même « *de Montemedio* », mais son lieu d'origine n'a pas été identifié. Il était certainement déjà moine à Portes avant 1135, car une de ses lettres a pour objet d'attirer à la vie religieuse son frère Étienne : or celui-ci a signé un acte à Portes comme novice en 1135. Les lettres de Jean montrent qu'il fut considéré durant sa vie comme un maître spirituel que l'on aimait consulter. Lorsque saint Antelme fut prieur de Portes, il avait ce religieux en telle vénération qu'il ne manquait jamais de se lever à son arrivée en signe de respect, même en présence d'évêques et d'abbés ². En outre, chose assez remarquable, les manuscrits donnent en premier lieu une lettre de lui, avant même celles de son prieur Bernard. Le Couteulx croit que Jean *de Montemedio* exerça quelque temps la charge de procureur à Portes ³. Il serait mort vers 1161 ⁴.

3° Étienne de Chalmet

Novice en 1135 à Portes, où l'avait attiré une lettre de son frère Jean *de Montemedio*. Le Couteulx pense que l'Étienne dont on trouve la signature comme prieur de Portes en 1171 était précisément cet Étienne de Chalmet : il aurait succédé comme prieur à saint Antelme en 1158 ou 1159 ; le fait est vraisemblable, mais n'est pas certainement assuré ⁵. Il aurait alors joui d'une certaine notoriété, puisqu'une lettre d'Adam

1. Voir sur ce point : *Ann. Ord. Cart.* II, 133.

2. *Vita Antelmi*, cap. 13, 11, éd. citée.

3. *Ann. Ord. Cart.* II, 354.

4. *Ibidem*, II, 225.

5. *Ibidem*, II, 351.

de Perseigne fut adressée au prieur Étienne de Portes ¹. Il serait mort en 1177.

VIII. LES DESTINATAIRES. BRÈVE ANALYSE DES LETTRES

1° La Lettre de Bernard au reclus Raynaud de Saint-Rambert

a) *Le reclus de Saint-Rambert :*

L'abbaye de Saint-Rambert commandait l'entrée nord de la cluse des Hôpitaux, au pied de la montagne de Portes. L'origine de ce monastère est très obscure : il peut remonter, semble-t-il, à la fin du VII^e siècle. La légende voudrait que cette abbaye ait été fondée par un certain Domitien ; mais Dom Jacques Dubois estime que la « Vie » de ce saint n'a été composée qu'au XIII^e siècle et n'a aucune valeur historique ; elle atteste seulement, à cette date déjà tardive, l'existence à Saint-Rambert d'un culte concernant ce saint Domitien ². Il est difficile aussi de dire quand s'implanta le nom de Saint-Rambert pour cette abbaye. On dit qu'un leude de Charlemagne aurait été assassiné ou enterré à cet endroit.

Si nous entrons dans le domaine historique, l'abbaye de Saint-Rambert fut restaurée par l'archevêque de Lyon Leidrade (798-814). En 810, il y avait 56 moines à Saint-Rambert dans le monastère récemment remis à neuf. Au début du XII^e siècle, l'abbaye était prospère et possédait quelques dépendances en Bugey, en Bresse et en Savoie.

La lettre du fondateur de Portes est adressée à un reclus du nom de Raynaud, qu'on appelait aussi « le reclus de Saint-Rambert » ; le texte nous apprend que ce reclus était nourri par l'abbaye et en recevait aussi une assistance spirituelle.

Le reclus Raynaud n'est pas connu seulement par cette lettre. Les archives de la Chartreuse de Meyriat, non loin de

1. MARTÈNE et DURAND, *Thesaurus novus anecdotorum*, I, 672-677 : PL 211, 603-608.

2. Dom J. DUBOIS, « Saint Domitien, fondateur de Saint-Rambert en Bugey, La légende et l'histoire », dans *Le Bugey*, 48^e fascicule, année 1961, p. 3-21.

Nantua, conservaient un acte, datant d'environ 1134, aux termes duquel le reclus Raynaud était pris comme arbitre pour régler une querelle relative à des limites de pâturage avec des voisins de cette Chartreuse. Les témoins de cet acte étaient Bernard, prieur de Portes, Hugues, procureur de Meyriat, et Donatien, moine de Saint-Rambert. Le reclus y est qualifié de « fidèle ami » des Chartreux de Meyriat.

Ces divers recoupements peuvent aider à proposer une date approximative pour la lettre de Bernard à Raynaud. Pour que le reclus se soit adressé au prieur de Portes afin d'obtenir de celui-ci une règle de vie, il faut que Bernard ait été déjà en possession d'une certaine réputation de maître en érémitisme ; il ne peut donc s'agir des premières années de Portes. Réciproquement, pour que le reclus Raynaud ait été choisi comme arbitre dans un différend qui se déroulait à une vingtaine de kilomètres de sa cellule de reclus, il faut qu'à cette date, 1134, il ait été déjà bien connu et estimé : ce ne pouvait être aux premiers temps de sa réclusion. Cela étant, on placerait volontiers la lettre de Bernard entre 1120 et 1130. Peut-être pourrait-on préciser davantage, tout en restant dans le champ de pures hypothèses : en effet, quelques phrases de Bernard paraissent être inspirées des *Consuetudines Cartusiae*, qui furent adoptées par Portes en 1128. La lettre serait alors à dater des années 1128-1130.

b) *Les conseils spirituels de Bernard :*

Le reclus qui s'adresse à Bernard est tout proche du monastère de Saint-Rambert, dont il est peut-être issu. Mgr Pavy, dans son intéressant petit volume sur « Les Recluseries ¹ », signalait en 1875 que des restes de la recluserie de Saint-Rambert subsistaient encore à cette date. Faute d'entretien, ces bâtiments se sont écroulés il y a peu d'années.

Le reclus, en dépendance de l'abbaye, a donc déjà une règle et un soutien spirituel. Mais il sent le besoin de quelques directives, d'une certaine adaptation, sur les questions qui se posent du fait de sa réclusion. A cet égard, les moines de l'abbaye, cénobites de profession, ne peuvent l'éclairer tout

1. Lyon 1875, p. 144.

à fait, faute d'expérience de l'érémisme. La lettre de Bernard doit être lue en tenant compte de ce fait ; elle n'est pas un traité complet de la vie en réclusion ; elle vient seulement, en toute simplicité, donner quelques conseils pratiques, d'un solitaire expérimenté, sur certaines exigences imposées par la réclusion aux observances ordinaires du moine.

Le premier point traité par Bernard est capital : le reclus doit être bien convaincu qu'il aura souvent à prendre lui-même des décisions, du fait de son genre de vie ; pour cela, il devra être capable d'avoir un jugement sage et équilibré, modéré. D'où la forte insistance de Bernard sur la discrétion. Assurément, cette vertu est nécessaire à toute forme de vie religieuse : dès le temps des Pères du Désert, Cassien faisait de la discrétion « la source, la gardienne, la mesure de toutes les vertus »¹ ; un peu plus tard, la règle de saint Benoît, traitant de l'abbé, disait que la discrétion est « la mère des vertus »². Mais Bernard insiste à bon droit pour le cas du reclus : celui-ci, qui pour bien des choses ne dépend que de lui-même, doit être un maître en discrétion. Le texte témoigne de la profonde expérience de Bernard dans le domaine de la vie solitaire.

Après cette considération d'ordre général, Bernard entre dans le détail de son sujet en parlant d'abord du silence. C'est en effet le point crucial et vulnérable dans l'existence des reclus. La littérature monastique du Moyen Age nous a laissé à ce sujet des documents fort révélateurs. Pierre le Vénéral, dans sa grande *Lettre au reclus Gilbert*, qui est presque un traité, met en garde avec soin son correspondant contre l'orgueil qu'il pourrait concevoir de son genre de vie, contre les vaines pensées dans lesquelles le solitaire s'attribue avec complaisance un rôle important dans un monde imaginaire, contre les bavardages à la fenêtre de la cellule. « Alors l'ermite ne recherche plus de remède en Dieu, mais dans le monde, plus en lui-même, mais hors de lui, et il va tomber dans un dommage plus grave... L'étroite fenêtre de la réclusion s'entrouvre, et des essaims humains accourent comme à

1. *Conférence 2*, 4 : SC 42, p. 116.

2. *Règle de saint Benoît*, chap. 64.

un divin oracle...¹ ». De son côté, Aelred de Rievaulx, dans le *De vita eremitica ad sororem liber*², poursuit longuement un impitoyable réquisitoire contre les bavardages à la fenêtre de la réclusion : « A peine pouvez-vous trouver seule une recluse de nos jours, sans que soit assise devant sa fenêtre une vieille femme bavarde et porteuse de billevesées, qui l'occupe avec ses racontars, la nourrit de nouvelles et de détractations... Rendue à son repos, la malheureuse recluse transforme en images dans son cœur tout ce qu'elle a accepté d'écouter... A la tombée de la nuit, d'autres bonnes femmes arrivent, ne cessent d'ajouter des nouvelles fraîches aux anciennes, et laissent la captive plus librement exposée aux ruses des démons... »

Auparavant, à la fin du ix^e siècle, la *Regula solitariorum* de Grimlaïc, écrite pour un groupe de reclus très voisins les uns des autres, avait tenté de pallier le danger des bavardages par la fenêtre en préconisant des entretiens spirituels de fenêtre à fenêtre, de reclus à reclus...³. Mais cette règle a-t-elle jamais été appliquée ? On n'a trouvé aucune trace de sa mise en pratique, et son texte, malgré bien des vues intéressantes, laisse le lecteur qui connaît la vie solitaire un peu sceptique sur la possibilité de vivre l'institution décrite...

Notre Bernard est très net pour son reclus : condamnation absolue des paroles sans utilité ; pas d'ouvertures aux racontars ; rien de ce qui pourrait ensuite susciter des images de gloire dans l'office ou l'oraison. Bernard montre ici une profonde connaissance des dangers de l'imagination dans la vie solitaire. Les conseils qu'il donne sur ce point sont très précieux, non seulement pour un reclus, mais pour toute forme d'érémisme.

1. PIERRE LE VÉNÉRABLE, *Epistolae*, Lib. I, Ep. 20, PL 189, 92. Édition CONSTABLE, Ep. 20, texte p. 27-41 ; notes p. 107-109. Voir aussi Dom J. LECLERCQ, dans *Studia Anselmiana*, 1956, n° 40, p. 112-120.

2. Égaré dans la Patrologie parmi les Œuvres de S. Augustin, PL 32, 1451-1474. Édition C. H. TALBOT, *De institutione inclusarum*, dans CC, Cont. méd. I (1971), p. 635-682.

3. PL 103, 575, cap. 16, 17, 24.

Bernard recommande ensuite la variété et l'équilibre entre les divers exercices spirituels et corporels. Rien ne serait plus dangereux pour la persévérance dans la réclusion qu'une vie trop monotone ; d'où le conseil précis : varier les occupations. Mais si cette variété n'était guidée que par la fantaisie du moment, ce serait très vite le dégoût ; il faut donc que tout soit prévu « *secundum ordinem*¹ ». Bernard juge ce point si important qu'il propose même à Raynaud un emploi du temps assez détaillé, tout en préconisant une certaine souplesse d'adaptation dans la pratique, afin que l'esprit ne vienne pas à être trop tendu. Il faut également veiller à ne jamais avoir de préoccupation du fait d'une attache à un travail matériel. Rien ne doit être un obstacle à la ferveur dans les choses spirituelles. Bernard aime aussi assortir chacun de ses conseils de citations scripturaires choisies à propos.

De son travail manuel, le reclus va tirer un certain salaire. Bernard développe avec force la nécessité de ne pas thésauriser, d'éviter toute cupidité. Tout le surplus devra passer en aumônes. Faire autrement, en effet, serait passer sous l'empire de Mammon, et c'en serait fait de la pureté de la vie spirituelle. Dans l'histoire des institutions religieuses, bien des exemples ont montré que si la loi nécessaire du travail n'est pas accompagnée des règles les plus sévères et les plus attentives pour éviter d'accumuler le profit, la qualité de la vie religieuse court les plus grands dangers.

L'énumération des vêtements n'appelle pas de remarques. Elle est toute semblable à celle que l'on trouve dans les *Coutumes de Chartreuse* à la même date. C'était le vestiaire ordinaire des ermites de l'époque.

Au sujet des jeûnes, les conseils de Bernard sont très intéressants. Il tient à ce que Raynaud garde une juste modération, et il motive cet avis par les effets de la réclusion. Car la vie du reclus est beaucoup plus austère, du point de vue claustration, que celle d'un ermite ordinaire : ce dernier dispose de plus d'espace. C'est pourquoi, dit Bernard, l'abstinence du reclus devra être moindre. Bernard a une parfaite expérience de l'équilibre humain face à la solitude. Il y a là

1. *I Cor.* 14, 40.

une grande leçon, peut-être un peu inattendue pour qui n'est pas initié. Dans les *Coutumes de Chartreuse*, le moine, qui n'est que semi-ermite, se voit fixer davantage de jeûnes et abstinences que Bernard n'en assigne à son reclus ; ainsi celui-ci pourra-t-il faire vie qui dure entre les murs de son étroite cellule, sans craindre l'écroulement de sa santé psychique et physique. Les dernières phrases de Bernard sur la modération dans le vivre sont un trésor de sagesse.

Pour l'Office divin, le reclus se conformera à l'usage ordinaire des clercs et suivra l'horaire monastique ordinaire ponctué par la cloche du monastère voisin. Il n'y a aucune raison, du fait de la réclusion, pour adopter d'autres usages sur ce point. L'office, ainsi réparti le long du jour, en communion avec celui des moines tout proches, sera certainement pour lui un appui spirituel de valeur.

Bernard veut que son reclus revienne sans cesse à la prière. Celle-ci devra être large, ouverte, à l'écoute de l'Esprit-Saint, mais aussi très exigeante dans l'effort de la garde du cœur.

Au sujet de la psalmodie, voici une précieuse recommandation : s'efforcer d'accorder l'intelligence avec ce que disent les psaumes. Cet effort attirera la grâce de l'Esprit-Saint. Alors l'Écriture deviendra toute nôtre et il nous semblera répandre devant Dieu nos propres paroles dans l'oraison la plus fervente. Bernard démarque ici une phrase célèbre de Cassien¹. Est-il pour, le reclus un idéal plus séduisant que celui de se fonder ainsi dans l'Écriture elle-même ? Alors son âme s'accorde, dans sa petite cellule, au plan divin tout entier.

A propos de la méditation, Bernard insiste avant tout sur le côté ascétique de l'exercice de la méditation : examen de conscience sur la fidélité aux exigences divines, garde soigneuse du cœur, plutôt que des élans de louange et d'adoration. Cela nous étonne un peu, mais il semble que ce trait se retrouve, plus ou moins marqué, dans tout l'ensemble de ces lettres des moines de Portes, comme aussi chez beaucoup d'auteurs de l'époque. Ici Bernard apparaît moins contemporain que par exemple Guigues, le prieur de Chartreuse, comme en témoignent les écrits de ce dernier.

1. *Conférence* 10, 11 : *SC* 54, p. 92.

Néanmoins, au paragraphe suivant, dans la manière dont est recommandée la lecture de l'Écriture, il y a une ouverture de l'âme aux perspectives contemplatives, aux mystères divins, une disponibilité à une plus grande élévation, la construction d'un édifice dans la charité, par la lecture inlassable des Livres Saints.

Certains lecteurs s'étonneront peut-être de voir Bernard consacrer tout un paragraphe à la patience. Mais justement le prieur de Portes se place ici dans la grande ligne de la tradition monastique où la mention de la patience joue un rôle exceptionnel. Saint Pacôme avertit un moine : « Une pensée t'assiège-t-elle ? Défends-toi dans la patience et la confiance que Dieu fera le calme en toi ¹. » La mention de la patience revient sans cesse dans les *Apophtegmes* des Pères, et Cassien, fidèle écho de la spiritualité des Pères du Désert, a fréquemment traité de l'humilité et de la patience, les nommant pourrait-on dire, sur pied d'égalité, sans les séparer l'une de l'autre. Humilité et patience sont le principal sujet de la *Conférence 18* de Cassien ; elles sont nommées ensemble aussi dans les *Institutions cénobitiques* ². La patience a un rôle primordial : « La perfection du cœur s'acquiert par la patience ³. » « Il n'y a pas de perfection, si l'on ne sait pas tout supporter avec une égale grandeur d'âme ⁴. »

L'humilité et la patience sont mentionnées par Sulpice Sévère comme les principales vertus chez les solitaires groupés par saint Martin dans les cellules de Marmoutier ⁵. Saint Jean Climaque, passant en revue les vertus du solitaire, fait une place remarquable à la patience dans le beau Degré 27 de son *Échelle* ⁶.

Dans la règle de saint Benoît, l'humilité et la patience, considérées séparément, tiennent une place fondamentale ; tout le monde connaît le chapitre de cette règle sur l'humilité,

lité, avec l'énumération des douze degrés de cette vertu ¹ ; dans ce chapitre, la patience est nommée comme faisant partie du quatrième degré d'humilité. La patience, sous forme de patience dans les opprobres, est la base de la formation du novice ². Considérée dans sa forme la plus haute, où l'âme se prête à l'action divine et participe aux souffrances du Christ dans sa Passion, la patience a une belle place dans la conclusion du prologue.

La tradition érémitique, sans entrer dans une classification de la patience à l'intérieur de l'humilité, a plutôt tendance à nommer côte à côte patience et humilité, comme au même niveau, ainsi que nous l'avons dit plus haut. C'est en Chartreuse la position de saint Bruno dans sa Lettre à ses fils de Chartreuse : « Une grande humilité et une patience insigne ³ » ; comme aussi la position de Guigues dans ses *Coutumes* : « Une parfaite humilité et une patience très grande ⁴. »

A Portes, notre Bernard est bien dans cette ligne en consacrant un paragraphe à la patience et un autre à l'humilité dans sa lettre au reclus. Non seulement Raynaud devra pratiquer la patience, mais même rendre grâces pour les épreuves qui exerceront sa patience : « Bénir du fond du cœur et avec calme, prier pour les persécuteurs, et ainsi être fils du Père qui est aux cieux. » Il convient de noter le beau motif proposé : pratiquer la patience, pour que le cœur ne perde point sa liberté.

Bernard consacre ensuite un paragraphe à la résistance aux suggestions de l'ennemi. Il range sous cette rubrique tous les ennuis que peut éprouver le reclus avec les écarts de son imagination dans la solitude, et il en énumère quelques aspects. Cette présentation concrète sous la forme d'un combat avec l'ennemi du genre humain est bien dans la ligne de la spiritualité des Pères du Désert. En une phrase très profonde, Bernard donne le beau remède efficace qui résume toute cette lutte : avoir un amour vrai, une foi fervente

1. Cité dans *Théologie de la vie monastique*, Aubier 1961, p. 52.

2. *V. g.* Lib. IV, cap. 36 : *SC* 109, p. 176, l. 20.

3. *Ibidem*, Lib. IX, cap. 7 : *SC* 109, p. 374, l. 6-7.

4. *Conférence* 19, cap. 9 et cap. 11 : *SC* 64, p. 47 et 48.

5. *Vita Beati Martini*, cap. 10, *PL* 20, 166 : *SC* 133, p. 274.

6. *Scala Paradisi, Gradus* 27 : *PG* 88, 1114. P. Placide DESEILLE, *Spiritualité Orientale*, 24, p. 286.

1. Chap. 7.

2. Chap. 58.

3. *SC* 88, p. 85.

4. Cap. 80, 8.

dans la croix du Christ, et pratiquer l'oraison qui chasse tout genre de tentations.

Le développement sur l'humilité vient ensuite ; il est d'une haute tenue, plein de sagesse et d'expérience, et même accompagné d'un brin d'humour qui en rend la lecture plus aérée. La première phrase déclare que la fin de la réclusion, c'est la liberté du cœur pour qu'il puisse vaquer à Dieu seul ; cette perspective est très belle, car c'est le vrai sens profond de la vie cloîtrée : une libération pour Dieu. Et l'on a vu déjà plus haut Bernard parler de cette liberté, comme un objectif fondamental de la réclusion.

Vient ensuite un bon exposé sur l'utilité d'être humilié par nos faiblesses, sur la vigilance à garder contre toutes les ruses de l'orgueil. Ce combat durera jusqu'au jour où le Seigneur nous remplira de joie avec sa face et nous donnera de nous rassasier dans la contemplation de son visage.

Tout s'achèvera dans la charité qui est un don de l'Esprit-Saint à l'âme humble. Quand l'amour divin vient à s'enflammer dans le cœur, tout devient facile, et la charité est source de joie. Il faut demander sans cesse cet amour à celui qui le donne. Heureuse l'âme remplie de charité : rien ne peut la séparer de l'amour du Père manifesté dans le Christ Jésus.

Pour finir, Bernard ajoute quelques mots au sujet de la confession, mais il remet sur ce point son reclus au prêtre qui viendra du monastère remplir ce ministère auprès de Raynaud.

Une dernière exhortation au courage et à la confiance dans le Seigneur termine la lettre, avec l'évocation du jour où nous jouirons sans fin tous ensemble de la vision divine.

Telle est cette lettre, si riche, du fondateur de Portes au reclus de Saint-Rambert. Aujourd'hui où fleurit à nouveau l'érémisme, elle peut être pour beaucoup de fervents de la vie solitaire une source de méditation, car elle contient de nombreux conseils fort sages qui sont toujours actuels et témoigne d'une fine connaissance de la psychologie de l'homme confronté à l'érémisme.

2° La Lettre de Bernard aux Moniales de Lyon

a) *Les Moniales de Lyon :*

Il s'agit de l'abbaye des moniales de Saint-Pierre-des-Terreaux, à Lyon, seul monastère de moniales existant dans cette ville au XII^e siècle commençant. Cette abbaye était fort ancienne : elle existait déjà sous le roi Gontran au VI^e siècle ¹.

L'abbaye possédait depuis une époque très ancienne un prieuré à Villebois, sur le bord du Rhône, au pied de la montagne de Portes. En 1116, l'archevêque de Lyon, Gauceran, se rendit à l'abbaye de Saint-Pierre, et étant entré dans le chapitre des moniales, demanda à celles-ci d'abandonner les droits qu'elles pouvaient avoir dans la montagne de Portes ; l'abbesse Agnès accéda à cette demande ².

Il y eut donc des relations entre ces moniales de Lyon et les Chartreux de Portes, et c'est ce qui explique la lettre que leur adressa Bernard.

Près de sept siècles plus tard, d'une façon bien inattendue, les voies mystérieuses de la Providence devaient encore rapprocher les moniales de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon et les Chartreux. La Révolution ayant chassé toutes les moniales de leur abbaye, l'une des plus jeunes religieuses, la sœur Thérèse de Bavoze, après avoir confessé sa foi devant le tribunal révolutionnaire et échappé par miracle à la guillotine, traversa des années difficiles dans une situation fort précaire. Un ancien maître des novices de la Grande Chartreuse, Dom Eustache Magdinier, chassé lui aussi de son cloître par la Révolution et retiré dans sa famille aux environs de Roanne, vint en aide spirituellement et matériellement à la moniale déracinée. Il la fit entrer dans une petite communauté qui tenait école de campagne, puis il acheta Pradines pour la communauté de la sœur de Bavoze ; mais il mourut dès 1805. Après lui, un autre chartreux, qui mourut peu de temps après,

1. *Gallia Christiana*, tome IV, p. 284. J. PICOT, *L'Abbaye de Saint-Pierre de Lyon*, « Bibl. de la Fac. des Lettres de Lyon », 24, Paris 1970.

2. *Ann. Ord. Cart.* I, 217. — M. C. GUIGUE, *Cartulaire Lyonnais*, I, n° 18.

fut aussi le directeur de sœur Thérèse. Un troisième enfin, Dom Candide Jacquemot fut l'instrument choisi par la Providence pour aider la sœur à rétablir la vie bénédictine en fondant l'abbaye de Pradines dont Madame de Bavoz fut la première abbesse. Curieux rapprochement à faire avec les relations spirituelles de Bernard de Portes et des moniales de Saint-Pierre de Lyon près de sept siècles auparavant. ¹

b) *Le contenu spirituel de la lettre de Bernard aux Moniales de Lyon :*

Le Prieur de Portes écrit à ces moniales pour les féliciter d'avoir embrassé une réforme sérieuse et pour les encourager dans leur effort. Cette réforme n'est pas connue d'autre part ; elle appartient évidemment à l'ensemble du renouveau monastique qui se manifesta partout dans la première moitié du XII^e siècle.

La lettre est toute pénétrée de joie. Bernard évoque la joie de l'Église à la nouvelle de cette réforme, la joie du Christ lui-même qui a préparé une couronne pour ses épouses victorieuses du monde. C'est l'auteur de toutes grâces qui a fait cela en elles. Très à propos l'auteur mentionne la joie de Marie elle-même. Les moniales doivent donc être tout action de grâces et louange pour l'événement de cette réforme.

Mais comment devront-elles se comporter maintenant ? Ici se place un excellent conseil spirituel : celui d'accomplir au jour le jour avec beaucoup de joie le bien que les moniales ont entrepris. Surtout aucune tristesse : qu'elles s'aident les unes les autres dans cette voie. Alors l'amour de Dieu se répandra sur elles toutes, et une fois les cœurs dilatés, tout marchera bien.

Vient ensuite une réflexion sur la pureté du cœur de la vierge consacrée. Toute la vie doit y coopérer : lecture, médi-

1. Toute l'histoire des origines de Pradines a été relatée dans un ouvrage très bien documenté : D. BUENNER o. s. b., *Madame de Bavoz, Abbesse de Pradines, de l'Ordre de Saint Benoît*, 1768-1838, Lyon, Vitte, 1961. Malheureusement l'auteur a donné des renseignements tout à fait erronés sur la partie cartusienne du *curriculum vitae* de Dom Eustache Magdinier.

tation, travail, silence, union des cœurs et des voix dans le chant de l'office.

Après avoir parlé de la garde du cœur, Bernard revient au thème, attirant pour les moniales, de leur vocation d'épouses du Christ ; leur beauté spirituelle séduira le Seigneur. Enfin quelques mots sur la joie de l'éternelle félicité. Le principal enseignement de cette lettre est celui de la joie qui doit tout pénétrer dans la vie consacrée à Dieu.

3^o La Lettre de Bernard, Jean et Étienne, « De l'éloignement du monde », aux deux Aymon

Cette lettre est postérieure à 1136, puisque Étienne de Chalmet est déjà profès ; or il le fut cette année-là.

a) *Les deux Aymon :*

Aymon de Varennes et Aymon de Rohoria sont connus comme bienfaiteurs de la Chartreuse d'Arvières, fondée en 1132 sur le flanc du Grand Colombier, en Bugey, à 25 kilomètres à l'est de Portes. Aymon de Varennes contribua à la construction de l'église d'Arvières ; Aymon de Rohoria édifia le dortoir des frères ¹. D'autre part Aymon de Varennes figure dans le nécrologe de l'église de Lyon comme chanoine métropolitain ². On ne sait rien de plus à leur sujet.

b) *Le contenu de la lettre :*

Au XII^e siècle, l'appel à la fuite du monde s'est développé dans la littérature monastique comme un appel à se faire moine. Les lettres ou traités *De contemptu mundi* sont innombrables dans la première moitié de ce siècle. Le sens actuel du mot français « mépris » est trop fort et inexact pour exprimer l'attitude qui se manifeste dans ces traités. Plutôt que de mépris, ils exposent une idée de « séparation », d'« éloignement », nécessaire pour réaliser la vocation monastique. Pour situer cette littérature dans l'atmosphère du temps, il faut se rappeler l'incroyable floraison monastique de cette période :

1. *Ann. Ord. Cart.* I, 370. — Peut-être pourrait-on traduire « Rohoria » par « Rovorée », car il y a eu des seigneurs de ce nom, mais ce n'est pas suffisamment attesté pour en faire état.

2. Édition M. C. GUIVEUX, Lyon 1867, p. 53-54, au 16 juin.

c'est par milliers que les âmes se précipitent au cloître ; partout se fondent monastères ou ermitages. On est persuadé que la séparation du monde sous la forme de la vie monastique doit amener à un plus haut degré de charité les âmes appelées à la perfection ¹. Cette persuasion est si forte parmi tous ces moines qu'ils considèrent presque comme un devoir pour eux d'attirer le plus d'âmes possible à la vie monastique ; ils se font pressants ; à nos yeux aujourd'hui ils sont indiscrets, tant ils sont véhéments dans leurs exhortations. Leurs arguments nous paraissent souvent trop simplistes, mais il ne devait pas en être ainsi dans l'atmosphère du temps et dans les milieux de foi robuste où s'éveillèrent de fait tant de belles vocations monastiques.

Il est à remarquer que cette véhémence, qui nous semble presque forcer les consciences pour les amener au cloître, nous la trouvons aussi forte, dans les mêmes années, chez les prédicateurs des croisades ; ils n'ont de cesse qu'ils n'aient littéralement contraint leurs interlocuteurs à se croiser. Un saint Bernard lui-même nous est un exemple de l'incroyable ardeur à peupler les monastères : ses voyages étaient l'occasion de coups de filet fructueux pour ramener à Clairvaux d'innombrables recrues. Et, en même temps, il nous est aussi un exemple d'une insistance presque indiscrète à nos yeux, dans ses efforts d'enrôlement pour la croisade, comme par exemple le jour où, dans la cathédrale de Spire, il réussit à décider enfin l'empereur Conrad III à prendre la croix.

Dans cette abondante littérature sur la fuite du monde, tout n'est pas d'égale valeur. A côté d'un saint Bruno écrivant sur ce sujet à son ami Raoul le Verd avec la grâce du fondateur de Chartreuse, à côté d'un Guigues dont le génie étincelle dans sa lettre sur la vie solitaire à un ami inconnu, la lettre de Bernard sur l'éloignement du monde paraît banale, touchante cependant par l'ardeur de sa conviction. Pour l'apprécier avec justesse, il nous faudrait pouvoir mieux situer les relations mutuelles entre les auteurs et les destinataires. Une telle lettre suppose que ceux à qui elle s'adresse

1. Nous avons résumé ici quelques données du *Dictionnaire de Spiritualité*, tome 5, 1600, art. « Fuite du monde » (Z. ALSZEGHY).

sont des amis bien connus des moines de Portes ; des conversations ont déjà dû avoir lieu entre eux sur ce sujet de la vie monastique.

Les arguments sont tout à fait classiques : rappel de l'Évangile de l'invitation au festin des noces ; ne pas chercher d'excuses. Mépriser les attraits du monde pour les joies du service divin ; et ici il y a une belle insistance sur la joie de ce service. Pas de négligence, car cela pourrait attirer la colère divine ; cette réflexion est suivie de la citation d'un certain nombre de textes scripturaires chargés de menaces, mais appliqués au cas envisagé comme s'il ne s'agissait pas d'un choix libre, ce qui gêne le lecteur d'aujourd'hui. Enfin appel à courir vers le Dieu de miséricorde, à se sauver du monde comme d'un péril imminent et des plus graves.

4^o La Lettre de Jean de Montemedio à son frère Étienne

a) Le destinataire, Étienne, a déjà été présenté plus haut parmi les auteurs de nos lettres. En effet, convaincu de l'appel divin par la grâce et peut-être aussi par l'instrument des pressantes exhortations de son frère Jean, il entra à Portes où on le trouve dans la signature d'un acte, comme novice, en 1135, et son nom figure, comme auteur ou coauteur, en tête de deux des lettres de notre recueil. La présente lettre est donc antérieure à 1135, date de son entrée à Portes.

b) Cette lettre appellerait les mêmes réflexions que la précédente. Jean se laisse entraîner par son affection fraternelle et par la véhémence de son désir d'attirer son frère auprès de lui. Il ne met ici aucune mesure à la prolixité qui va caractériser ses lettres.

Il évoque d'abord le jugement de Dieu au terme de notre vie ; on met souvent trop de négligence à se convertir. Rien pourtant n'est plus important pour chacun que de travailler à son propre salut. Ici se place une belle page sur le désir d'être avec le Christ et de voir la face de Dieu.

Un petit mot personnel introduit à ce moment l'exhortation à renoncer à tout pour suivre le Christ. Malheureusement l'auteur présente comme un commandement d'entrer en religion ce qui, dans l'Évangile, est bien un appel à la perfection

pour tout chrétien, mais ne peut être qu'un conseil laissant un libre choix, pour ce qui regarde l'engagement dans la vie monastique.

Jean annonce ensuite à son frère qu'il va développer son argumentation en cinq points :

- 1) Suivre le Christ n'est pas difficile.
- 2) C'est le Tout-Puissant qui est l'auteur de cet appel.
- 3) Pourquoi ? Pour notre plus grand bien, la vie éternelle. Pour l'amour du Christ et l'amour du prochain.
- 4) Il faut le faire par amour ou, à défaut, par la crainte, afin de parvenir ainsi à l'amour.
- 5) Enfin nous devons considérer ce que le Fils de Dieu a fait pour nous.

Suit une méditation sur le Christ, sur le mystère de la Rédemption, sur l'adoption divine. Il y a là quelques belles pages sur la destinée de l'homme auprès de Dieu. La fin de la lettre évoque les joies qui remplissent la vie consacrée.

Une sorte de ferveur ardente, une conviction touchante parcourt d'un bout à l'autre cette longue lettre et en anime toute l'argumentation. C'est peut-être ce trait de la physiologie de l'auteur qui lui valut sa réputation et son audience de conseiller spirituel recherché et écouté.

5° La Lettre de Jean à Latold sur la manière de prier

a) *Latold* doit sans doute être identifié avec un moine de la Chartreuse de Meyriat¹. Nous ne savons presque rien de lui. La lettre nous révèle que Jean et Latold ont eu l'occasion de se rencontrer personnellement ; sans doute aussi ont-ils déjà correspondu ensemble.

b) *Le contenu de la lettre :*

Celui qui vient de lire le titre de la lettre : « De la manière de prier », s'attend à avoir sous les yeux un traité de la prière. S'il conserve la première idée qu'il s'est faite ainsi trop hâtivement, il va au-devant d'une forte déception et risque de se former un jugement péjoratif sur l'ensemble.

1. *Ann. Ord. Cart.* II, 25.

Mais le texte ne se présente pas ainsi. En effet, dès l'abord, Jean de Montemedio annonce les limites de son sujet, faisant état d'une correspondance ou d'échanges de vues antérieurs entre Latold et lui. Or le sujet annoncé est très restreint : il ne s'agit que des prières que chacun peut faire pour soi-même. Il ne faut donc pas chercher autre chose, qui n'était pas dans l'intention de l'auteur ; en particulier, il ne faut pas y chercher un traité de la prière, comme semblait le présager le titre. Dès lors, dans les limites fixées par son auteur, la lettre, loin d'être étroite, reprend au contraire de l'ampleur, et finalement elle est un écrit de valeur.

L'exposé débute par une bonne réflexion. La meilleure manière de formuler nos demandes, c'est de les exprimer à partir des prières dont se sert l'Église ou à partir des textes de la Sainte Écriture.

La prière de demande, dit l'auteur, se ramène à trois chefs : le pardon des péchés, la connaissance et l'accomplissement de la volonté divine, le salut éternel dans le Christ.

Cette préoccupation marquée de salut personnel n'est pas égoïsme, comme d'aucuns pourraient le croire et comme le ressentent à première lecture les âmes de notre époque. En fait, pour l'auteur, comme va le montrer la suite de la lettre, il s'agit d'une condition nécessaire à une plus large ouverture aux autres dans le Seigneur. On ne sauve pas les autres si l'on ne travaille pas d'abord soi-même à son propre salut, et c'est là une leçon qui pourrait bien être fort utile à notre époque.

Vient ensuite une bonne réflexion : c'est le Saint-Esprit qui nous guide et demande lui-même en nous et par nous.

Au sujet de la connaissance de la volonté divine, l'auteur exprime sa demande en une belle formule : « Demander l'intelligence de la vérité. »

De même en disant que notre seul but est de « posséder Dieu », l'auteur élargit la notion de salut bien au-delà de tout intérêt égoïste, et la place à son niveau le plus élevé, le plus profond, le plus universel.

Jean offre ensuite à son correspondant un choix de textes scripturaires pour aider à formuler chacune des demandes envisagées ; quelques-uns de ces textes sont fort bien choisis.

Puis l'auteur propose quelques formules de prières, issues de son propre fonds ; parmi elles, certaines valent vraiment la peine d'être retenues, par exemple :

« Donnez-moi l'intelligence pour voir, l'amour pour vous servir, vous et vos serviteurs. »

« Donnez à mon cœur des yeux de lumière pour vous connaître », formule reprise de l'*Épître aux Éphésiens* (1, 18).

Plus loin viennent quelques pages qui contiennent des prières pour autrui, demandant au Seigneur d'établir notre prochain dans la force de son amour. Il y a là une ouverture beaucoup plus large que ne le laissait pressentir le début de la lettre.

Prière aussi pour ceux qui s'adonnent à la recherche de la perfection, pour les pasteurs de l'Église, pour toute une suite d'intentions. Une page entière se présente comme un beau modèle de prière universelle. Aujourd'hui où l'on a retrouvé cette dimension dans la liturgie de la parole au cours de la célébration eucharistique, des perspectives comme celles de notre auteur valent la peine d'être notées.

D'un bout à l'autre de sa lettre, Jean est resté dans les limites qu'il s'était fixées. A la fin, il ajoute un mot pour suggérer qu'il y a bien d'autres formes de prière que celle de demande, par exemple, dit-il, l'action de grâces. Ce sera justement l'objet de la lettre suivante. Lui-même propose donc de sortir des limites restreintes de la présente lettre.

6° La Lettre de Jean à Hugues sur l'action de grâces

a) *Le destinataire, Hugues*, était, comme Latold, un moine de la Chartreuse de Meyriat. Il fut prieur de cette maison, semble-t-il, pendant un certain nombre d'années au milieu du XII^e siècle. Il serait mort le 2 juillet 1162¹.

b) *Le contenu de la lettre* :

Les lettres de Jean de Montemedio étaient lues avec intérêt. On se les communiquait ; elles suscitaient des réflexions, de nouvelles consultations auprès de leur auteur. Celui-ci avait donc une certaine réputation comme conseiller spirituel.

1. *Ibidem*, II, 228.

Or ce moine de Meyriat, Hugues, a fait parvenir à Jean une nouvelle demande : parler de l'action de grâces. Ce sera donc l'objet de la présente lettre.

Mais Jean déclare d'abord qu'il va répéter toute sa lettre précédente, *De modo orandi*, en y insérant, à la demande de son nouveau correspondant, trois petites prières supplémentaires. Le début de la présente lettre est consacré à expliquer l'insertion de la précédente dans celle-ci, et la petite addition susdite.

Devant ces données, les copistes ont réagi de diverses manières :

Le manuscrit de Berne, en donnant la lettre de Jean *De modo orandi* y a inséré à leur place les trois petites prières que Jean y avait ajoutées seulement plus tard. Ensuite, transcrivant la présente lettre de Jean sur l'action de grâces, il n'y a rien inséré de la précédente. L'incorporation primitive de toute la première lettre dans la seconde ne se trouve donc signalée dans ce manuscrit que par le préambule de la seconde lettre, où Jean explique la chose à son correspondant.

Le manuscrit de Lyon a pris exactement le même parti que celui de Berne et a donné la même présentation des textes.

Le manuscrit de Troyes, comme ses deux prédécesseurs, a inséré dans la première lettre les trois prières que Jean y avait ajoutées seulement plus tard. Puis recopiant la seconde lettre et arrivant à l'endroit où Jean avait inséré la première lettre complétée, il a écrit : *Repetitio praedictarum*. Puis il a passé outre, sans rien répéter, continuant sans interruption le texte de la seconde lettre.

Chifflet a procédé autrement que nos manuscrits : il a donné la première lettre de Jean sans les trois prières, puis en copiant la seconde lettre, arrivé à l'endroit où Jean avait inséré la première lettre complétée, et où le manuscrit de Troyes avait écrit *Repetitio praedictarum*, il a mis une petite rubrique expliquant l'affaire et a fait suivre cette rubrique du texte des trois prières. Il a repris ensuite le fil de la seconde lettre.

Quant à nous, nous suivons le manuscrit de Berne, ajoutant seulement, dans les traductions françaises, les quelques mots d'explication nécessaires aux endroits voulus.

L'action de grâces :

Jean énonce d'abord avec force le devoir de l'action de grâces, soulignant son affirmation par une parole du Seigneur dans l'Évangile.

Puis il note combien cette attitude, sous des formes diverses — louange, bénédiction, chant, joie, etc. — est fréquente dans l'Écriture.

Il énumère ensuite divers motifs d'actions de grâces : Pour les dons et les bienfaits reçus de Dieu. Rien ne peut mieux exciter l'amour dans nos cœurs.

Parmi les bienfaits de Dieu, les dons surnaturels méritent tout spécialement des actions de grâces.

Jean célèbre ensuite la joie spirituelle de celui qui loue et rend grâces. Et ne serait-il pas bon de commencer toute prière par l'action de grâces ? Ainsi serait-on tout pénétré de joie.

Action de grâces aussi pour tous les mystères du Christ. Un jour viendra où nous serons avec lui, et ce ne sera plus alors que le temps de la louange.

Finalement, nous devons déborder d'actions de grâces en lui, « rendre grâces à Dieu le Père par lui ». L'action de grâces doit être une disposition habituelle de l'âme.

7° La Lettre de Jean à Bérard : « De la garde du cœur »

a) *Bérard* : On ne sait rien sur lui. D'après la lettre, il semble être moine, mais ne doit pas appartenir à l'Ordre cartusien.

b) *Le contenu de la lettre* :

Notre auteur commence par un développement assez étoffé sur l'antique division tripartite de la nature humaine en corps, âme et esprit.

Comme on le sait, cette division se trouve déjà dans l'Apôtre saint Paul ¹, dont l'énoncé sera perpétuellement cité pendant des siècles. Le Père de Lubac a bien montré que c'était presque un lieu commun ²; tous répètent à l'envi cette

1. *I Thess.* 5, 23. — Cf. aussi : *Hébr.* 4, 12.

2. *Exégèse médiévale*, tome I, p. 194-195.

fameuse division : Origène, saint Jérôme, Cassien, Eucher de Lérins, saint Ambroise, saint Augustin, et, après eux, toute la tradition chrétienne. Isidore de Séville l'a transmise au Moyen Age. Cette sorte d'anatomie de l'homme était biblique, mais grecque aussi. Marc Aurèle l'a reprise dans ses *Pensées* : « Nous avons un corps, une âme animale et un esprit intelligent. Les sens appartiennent au corps, les mouvements et les appétits à l'âme, et les opérations à l'esprit ¹. » A. Méhat, dans son Introduction à l'édition des *Homélies sur les Nombres* d'Origène ², a fort bien souligné l'instabilité de cette terminologie où, selon les auteurs, l'âme, placée entre le corps et l'esprit, est tantôt rabaissée vers la matière, tantôt haussée jusqu'à l'esprit. La vraie distinction essentielle, qui a fini par prévaloir, est celle de la chair et de l'esprit.

Notre auteur a repris à son compte l'antique division tripartite. L'intérêt de son exposé est sa grande clarté : les notions sont mises en lumière avec beaucoup de netteté et avec les explications voulues. Nous avons là quelques pages intéressantes.

Jean part ensuite de ces considérations pour dire que la partie supérieure de l'homme — l'esprit — doit être entièrement soumise à Dieu, pour que l'âme et la chair obéissent aussi à la raison et à Dieu.

C'est la grâce de Dieu qui fait l'homme spirituel, lui donne de gouverner ses désirs et de résister aux suggestions mauvaises de l'homme animal.

Aussi devons-nous toujours tenir prêt le glaive de l'esprit et l'armure dont nous a munis l'Apôtre.

C'est seulement vers la fin de sa lettre que l'auteur en vient au sujet annoncé par le titre : la garde du cœur. Il cite évidemment le verset des Proverbes tant de fois répété par les auteurs spirituels, quand ils rencontrent ce thème ³. Le mot « cœur » a ici, bien entendu, son sens biblique de centre intellectuel de tout l'homme.

Comme on le sait, la doctrine de la « garde du cœur » a été

1. Lib. III, *Pensée* n° 15, traduction Dacier, 1691.

2. *SC* 29, p. 26.

3. *Prov.* 4, 23.

traditionnelle en Orient et en Occident. On peut se reporter à ce sujet à l'article « Garde du cœur » du *Dictionnaire de Spiritualité*¹, dont nous reprendrons ici très sommairement les éléments essentiels :

La garde du cœur est envisagée, soit comme un combat spirituel contre les vaines pensées, soit parfois, d'une manière plus contemplative, comme l'éloignement de l'esprit de toute cause de distraction, pour établir l'âme dans la paix nécessaire à la prière et à la contemplation.

Chez les Orientaux, la doctrine de la garde du cœur est intimement liée à celle de la *nèpsis*, cette sobriété qui garde l'esprit pur de toute imagination ; les deux notions sont presque synonymes, ou, pour mieux dire, la garde du cœur est un aspect de la *nèpsis*. L'expression « garde du cœur » se trouve surtout chez les auteurs qui pratiquent la vie solitaire.

En Occident, l'expression « garde du cœur » est surtout le fait d'auteurs qui ont subi l'influence de la spiritualité orientale.

En définitive, la garde du cœur est donc la surveillance des pensées, des imaginations, des mouvements déréglés. Son but prochain est d'éviter le péché ; son but final est l'acquisition de la « pureté du cœur », si chère aux Pères du Désert.

Dans le paragraphe que notre Jean de Montemedio consacre à la garde du cœur, il l'envisage plutôt sous son aspect de combat spirituel, une lutte qui requiert une extrême vigilance. Toutefois, en disant que l'essentiel est d'occuper le cœur de saintes pensées, par les divers exercices spirituels, il manifeste une ouverture à l'aspect le plus positif de la garde du cœur. Ces conseils sont valables pour tous les temps, en ayant soin de donner toujours au mot cœur la plénitude de son beau sens biblique.

8° La Lettre de Jean à son neveu Bernard sur la persévérance

a) *Le destinataire, Bernard*, est neveu de Jean et il est aussi son fils spirituel. Il est moine dans une autre Chartreuse que celle de son oncle, d'après ce que nous disent quelques passages de la lettre. Selon l'annaliste de l'Ordre, Dom Le Cou-

1. Tome 6, 100 s., art. « Garde du cœur » (P. ADNÈS).

teux, il s'agirait d'un Bernard qui était chartreux à Meyriat au milieu du XI^e siècle. Cette identification est assez vraisemblable. S'il en est bien ainsi, la pressante exhortation de Jean à son neveu fut couronnée de succès. En effet, ce Bernard demeura fidèle à sa vocation ; il fut procureur à Meyriat, puis il fut le premier prieur de la nouvelle Chartreuse de Bonlieu, fondée près de Saint-Claude en 1171. Pendant des années, on trouve son nom dans des actes importants concernant diverses Chartreuses du Jura. Il fut donc un personnage de l'Ordre cartusien. Il mourut sans doute en 1190¹.

b) *Le contenu de la lettre :*

Cette lettre traite d'une question qui est infiniment délicate : la persévérance d'une vocation hésitante. S'occuper d'une âme qui traverse cette épreuve demande beaucoup de charité, de doigté ; il ne faut pas faire d'erreur psychologique ; il faut soutenir et aider cette âme de très près, sans pourtant porter atteinte à sa liberté et à sa responsabilité personnelle.

Mais, dans cette lettre, nous sommes au XII^e siècle. Le commencement de la lettre est abrupt et nous introduit d'emblée dans une atmosphère inadmissible aujourd'hui. Pour l'auteur de la lettre, c'est très simple et il n'y a aucun problème : toute cette tentation contre la persévérance dans la vocation vient du démon ; pour celui qui abandonne sa vocation, c'est la perdition. Les premiers arguments de l'auteur ne sont pas proposés, mais assénés comme des coups de foudre sur un écolier qui aurait été pris en faute...

On aurait tort pourtant, hérissé par la fâcheuse impression du début de cette lettre, d'en abandonner la lecture. Car il y a de bons arguments dans la suite de la lettre ; ils méritent d'être examinés et médités en nos temps d'instabilité. En les éclairant sous un autre jour, dans une atmosphère plus calme et plus ouverte, ils ne manquent pas d'une valeur permanente.

Pour quelqu'un qui est engagé définitivement par la profession, la tentation d'abandonner requiert en contrepartie un effort spécial et nécessitera parfois même une vraie lutte.

1. *Ann. Ord. Cart.* II, 20.

Notre auteur fait à bon droit quelques réflexions sur la grandeur et la beauté de la vocation religieuse. La vocation est un beau jardin, fortifié par la protection divine. On y récolte de beaux fruits : ceux de l'Esprit. La vocation est donc un grand don de Dieu ; pour l'âme fidèle elle est une initiation à la béatitude future.

Il y a deux genres de tentations contre la persévérance dans la vocation :

- la crainte des obstacles,
- l'attrait de la vie du monde.

Dans le cas concret de Bernard, à qui s'adresse la lettre, il s'agit d'une épreuve de santé : de là des inquiétudes pour l'avenir. Mais, dit Jean, cette épreuve peut être une grâce du Père. Et ici, l'auteur se montre constructif, en exposant les avantages à tirer de l'épreuve.

Puis il montre combien il est grave de manquer aux vœux prononcés devant Dieu. Il fait l'éloge de la patience de Job ou de l'Apôtre Paul dans les tribulations. Il souligne le danger de grossir par l'imagination une petite infirmité. En tout cas, garder grande espérance et confiance ; l'épreuve de la maladie est entre les mains de Dieu.

Vient ensuite un beau paragraphe d'affectueuse confiance avec des conseils marqués au coin d'un esprit de modération. Puis la recommandation de poursuivre une demande instante dans la prière, pour être enraciné dans l'amour. Alors tout ira bien.

Et la lettre se termine dans une perspective d'amour, de confiance, d'action de grâces, de promesse de fidélité à Dieu.

Finalement, c'est bien dans la charité du Christ que le directeur spirituel a parlé au jeune homme éprouvé.

9^o La Lettre d'Étienne de Chalmet aux novices de Saint-Sulpice

Au début de la lettre, l'auteur se dit jeune encore et incapable d'enseigner : formule de politesse conventionnelle qui ne permet pas de dater exactement la lettre ; elle peut appartenir aux dix premières années de vie religieuse de l'auteur, qui fit profession en 1136.

a) *Les destinataires :*

Comme il a été dit brièvement plus haut, la maison de Saint-Sulpice avait été à ses débuts, dans le courant du XI^e siècle, un prieuré clunisien, dans la montagne qui domine au nord la cluse des Hôpitaux, vallée qui le sépare de Portes. Dans les années 1120-1130, le prieur de Saint-Sulpice, Humbert, s'intéressa aux Coutumes des Chartreux et fut l'un de ceux qui demandèrent au Prieur de Chartreuse, Guigues, de rédiger ces coutumes par écrit ; aussi son nom figure-t-il parmi ceux des prieurs à qui Guigues adressa ces Coutumes en 1127. Mais finalement la communauté de Saint-Sulpice n'opta pas pour la vie cartusienne ; peut-être plus nombreuse que ne le comportait le petit groupe érémitique d'une Chartreuse et marquée par ses origines cénobitiques, elle se donna à l'Ordre de Cîteaux, vers 1030-1040, dans la filiation de Pontigny.

Humbert et les siens demeurèrent les amis des Chartreux de Portes ; à maintes reprises, on relève la signature d'Humbert dans des actes concernant la maison de Portes ¹.

Les hésitations de Saint-Sulpice quant au choix d'une observance furent un fait courant à l'époque. On compte par dizaines et par dizaines, autour de l'an 1100 et pendant toute la première moitié du XIII^e siècle, les petits groupes qui, après quelques années d'existence, placés par leur succès devant le choix d'une observance, hésitèrent entre diverses formes de vie monastique ou de vie canoniale et passèrent par des périodes de tâtonnements avant de se fixer.

Dès lors il n'est pas étonnant que les novices de Saint-Sulpice, même après la stabilisation de leur maison dans la vie cistercienne, aient encore connu parfois des hésitations au sujet de leur avenir.

b) *Le contenu de la lettre :*

Étienne de Chalmet veut mettre en garde ses jeunes correspondants contre la tentation de changer d'Ordre. On est venu lui demander de vouloir bien rendre ce service.

Il commence par écrire plusieurs pages de généralités sur la persévérance dans la vocation que l'on a embrassée :

1. *Ibidem*, I, 269.

Nous avons été choisis pour le service divin, par la grâce de Dieu lui-même.

Nous devons d'abord remercier le Seigneur pour la grâce de cet appel ; puis ne pas regarder en arrière, ne pas revenir vers les chemins du monde.

Dieu est fidèle. Il nous faut marcher avec persévérance dans la voie que nous avons embrassée, si nous voulons que sa grâce continue à nous soutenir.

Après ces généralités, vient enfin un paragraphe sur la tentation de changer d'Ordre. L'auteur cite quelques sentences scripturaires en faveur de la persévérance dans la vocation où l'on se trouve.

Le dernier paragraphe est consacré à faire l'éloge de l'humble fidélité quotidienne à toutes les exigences de la forme de vie religieuse que l'on a vouée.

IX. VUE D'ENSEMBLE

L'effort de se remettre dans l'atmosphère où vivaient les auteurs et les destinataires de ces lettres est fructueux. Il s'en dégage en fin de compte une belle solidité spirituelle, et une ouverture à des perspectives plus larges qu'il ne semble à une première lecture superficielle.

Sans doute y a-t-il des longueurs, des points de vue qui ne nous touchent plus ou qui nous semblent des lieux communs. C'est la rançon de l'insertion de ces lettres dans l'ambiance de leur époque.

Mais l'ensemble est un témoignage du sérieux et de la générosité avec lesquels tant de moines de ce temps se donnèrent à la suite du Christ dans leur vocation.

La lettre au reclus mérite une place à part. Elle est un document de valeur à inscrire dans la littérature consacrée à l'érémitisme.

* * *

Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Jean Picard qui a bien voulu revoir le manuscrit de cet ouvrage à la lumière de ses propres travaux ; il nous a indiqué des corrections à faire et proposé des suggestions qui ont beaucoup amélioré tout ce travail.

TEXTE ET TRADUCTION

EPISTOLA BERNARDI PORTARUM
AD RAINALDUM INCLUSUM

1 *Incipit epistola de regulari reclusorum conversatione.*
Incipit epistola Bernardi prioris Portarum ad fratrem
Rainaldum reclusum Sancti Raneberti.

1. Bernardus prior Portarum vocatus, Rainaldo caris-
5 simo fratri incluso :

« In proposito sancto viriliter agere. »

Rem quidem honestam, sed cui iustam forte possemus
excusationem obtendere, postulas ; ut qualiter tibi coram
Domino vivendum sit, scripto digeramus. Sed, ne magis
10 videamur caritati defuisse quam rationabiliter excusasse,
non quidem prout expedit, sed sicut caritas suggerit,
tuæ petitioni satisfacere aggredimur. Commoneri autem
te volumus, nos nequaquam fixam tibi et certam vivendi
regulam statuere ; sed quæ compendiosa videntur, ex his
15 quæ ecclesiastica religio observare consuevit tibi breviter
insinuare. Si quæ vero dixerimus, quæ vel dura nimis
videantur, vel levia, tuum erit vel dura levioribus tem-
perare, vel leviora robustioribus mutare, prout Dominus
voluntatem tibi dederit pariter et facultatem ; servata

1 Incipit epistola de regulari reclusorum conversatione : Epistola
ista docet qualiter coram Domino sit vivendum T || 4 prior Porta-
rum : prior vocatus Portarum P Portarum prior T || 4-5 carissimo
om. T || 6 sancto proposito T || 16 quæ¹ : qua B

LETTRE DE BERNARD DE PORTES
AU RECLUS RAYNAUD

Lettre sur la vie religieuse des reclus.

Lettre de Bernard, prieur de Portes, au Frère Raynaud,
reclus de Saint-Rambert.

1. Bernard, appelé prieur de Portes, au très cher Frère
Raynaud, reclus :

« Être courageux ¹ dans la sainte vocation. »

Tu me demandes une chose, bonne évidemment, mais
à laquelle je pourrais opposer une excuse valable : de
t'exposer par écrit comment il te faut vivre en présence
du Seigneur. Cependant, pour ne pas paraître plutôt
manquer à la charité que fournir une excuse raisonnable,
je vais essayer de satisfaire à ta demande, non certes
comme il convient, mais du moins comme la charité me
le suggère. Je veux d'abord t'avertir que je n'entends
pas te tracer une règle de vie fixe et bien arrêtée, mais
seulement indiquer en peu de mots ce qui paraît te con-
venir dans les observances habituelles de la vie religieuse.
S'il m'arrive de dire des choses qui semblent trop dures
ou trop douces, il t'appartiendra de modérer les premières
par la douceur, ou de modifier les secondes par de plus
fortes, selon que le Seigneur t'en donnera la volonté et
la possibilité. Cependant en tout cela conserve la discrétion

1. I Macc. 2, 64

20 tamen ubique — quod multum monemus — discretione, quae et ad profectum, et ad perseverantiam religionis plurimum valere dignoscitur. Incipientes enim, quos novitios vocant, plerumque maiora viribus aggressi — eo quod fervorem eorum soleat indiscretio comitari — aut, 25 quod graviter dolendum est, perseverantiam perdunt, aut gravem corporis, quandoque vero et mentis invaliditatem incurrentes, ad leviora et nimis remissa quae omnino reliquissae debuerant, redire compelluntur.

2. De silentio :

30 His igitur praemissis, de silentio prius dicamus. Hoc omnino tibi observandum videtur, ut a Completorio usque ad Primam aestivo tempore, hiemali vero tempore usque ad Tertiam, silentium teneas. Cum enim semper, quantum res ipsa permittit, silentium captare et sectari debeas, 35 maxime noctu non est violandum, nisi vehemens necessitas compellat, ut paucis verbis et cum modestia prolatis, res necessaria significetur. Otiosa vero verba et nullius utilitatis pondus habentia, non solum non debes aliquando loqui, sed nec ab aliquo audire. Nullus tibi fabulas, vel 40 scurrilitates, nullus rumores exteriorum negotiorum audeat referre. Illud tantum libenter audi, unde Deo gratias agas, si beneficia divina sunt, vel unde coram Deo precem fundas, si tristitia vel adversa sunt. Omnis qui ad te venit, vel a te bona audiat, vel tibi bona dicat. 45 Si vero religiosi vel eruditi viri te visitant, paratior semper esto bona ab eis audire quam dicere. Haec si observare studueris, non impedient devotionem cordis tui phantasmata vanitatum, in psalmodia et in oratione. Quanta vero necessitas haec observandi tibi incumbat, 50 his testimoniis Scripturarum sanctarum adverte. Dominus in Evangelio dicit : « Omne verbum otiosum quod

35-36 compellat necessitas P || 41 audi libenter T || 43 fundas : effundas T

tion — j'y insiste beaucoup — car il est reconnu qu'elle joue un grand rôle dans le progrès et la persévérance du religieux. Les débutants, en effet — on les appelle novices — se lancent ordinairement dans des entreprises qui dépassent leurs moyens, car leur ferveur s'accompagne habituellement d'un manque de discrétion ; ils perdent la persévérance, et c'est tout à fait regrettable, ou bien ils tombent dans une grave maladie du corps, voire même de l'esprit, et sont contraints de revenir aux observances plus douces et trop faciles, qu'ils avaient dû entièrement laisser de côté.

2. Le silence :

Cela dit, parlons d'abord du silence. Il semble que tu doives garder absolument le silence de Complies jusqu'à Prime en été, jusqu'à Tierce en hiver. En effet, puisque tu dois sans cesse aspirer au silence et le rechercher, autant que le permettent les circonstances, c'est surtout la nuit qu'il faut éviter de le rompre, à moins qu'une nécessité pressante n'oblige ; en ce cas, tu exprimes en peu de mots et avec retenue ce qu'il faut dire. Quant aux paroles oiseuses et sans utilité, non seulement tu ne dois jamais en prononcer, mais il ne te faut même pas les écouter d'un autre. Que nul ne se permette de te rapporter des racontars, des bouffonneries, des nouvelles concernant les affaires extérieures. Prête une oreille complaisante seulement à ce qui te donne occasion d'actions de grâces, s'il s'agit de bienfaits de Dieu, ou à ce qui te fait prier, s'il est question d'événements tristes ou funestes. Quiconque vient à toi doit entendre de bonnes paroles ou t'en donner. Mais si des religieux ou des hommes de science te visitent, sois toujours prêt à écouter leurs bons entretiens plutôt qu'à leur en adresser. Si tu t'appliques à observer ces recommandations, des images de gloriole ne viendront pas faire obstacle à la dévotion de ton cœur dans la psalmodie et l'oraison. Combien grande est l'obligation qui t'incombe d'observer fidèlement ces conseils ; tu t'en rendras compte par ces témoignages des Saintes Écritures. Notre Seigneur dit dans l'Évangile : « De toute parole inutile que les

locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die iudicii. » Item scriptum est : « In multiloquio non effugies peccatum », et : « Vir linguosus non dirigetur in terra », et : « Mors et vita in manibus linguae. » Fac igitur quod dicis in psalmo : « Dixi, custodiam vias meas, ut non delinquam in lingua mea ; posui ori meo custodiam » ; ubi et sequitur : « Obmutui et silui a bonis. » Si ergo iuxta propheticam auctoritatem, debes propter gravitatem silentii, aliquando silere et a bonis, quam longe debent a te esse quae bona non sunt ?

3. De exercitiis spiritualibus vel corporalibus :

Nunc de occupatione spiritualium vel corporalium operum prosequamur. Quoniam constans est otiositatem inimicam esse animae, et Apostolus dicit : « Qui non operatur, nec manducet », oportet ut aliquo spirituali vel corporali opere occupatum te omni tempore quo vigila-
 veris temptator inveniatur. Congruum etiam nobis videtur, ut iuxta Apostolum eundem, « secundum ordinem », haec eadem opera tua distinguas. Matutinum igitur tempus, usque ad Tertiam in hieme, in aestate vero usque ad Primam spiritualibus exercitiis impende. Spiritualia autem opera appellamus, orationem, sacram lectionem, sanctam meditationem et psalmodiam. Per reliquum vero tempus diei, usque ad Vesperas, aliquo utili opere manuum occupatus esto ; ita tamen ut brevibus orationibus illud interrumpas. Post Vesperas autem spiritualibus operibus vacare, sed et tunc, quantum poteris, silentio operam dare memento. Post Completorium quieti membra dare non differas. Diebus festis maxime debes spiritualibus studiis operam dare, prout tibi Dominus in eis fervorem et gratiam praestare dignabitur. Noveris

59 propheticam auctoritatem : prophetam T || 60 et : etiam T || 62 De exercitiis spiritualibus vel corporalibus : Contra otiositatem T || 69 eundem Apostolum T || 72 impende : intende T || 73 autem : vero T || 75 vero : autem T || 76 tamen om. T || 79 post Completorium *add.* vero T

hommes auront proférée, ils rendront compte au jour du jugement ¹ ». De même il est écrit : « En parlant trop, tu n'échapperas pas à la faute ². » Et : « Le bavard n'avancera pas droit sur terre ³. » Et : « Mort et vie sont au pouvoir de la langue ⁴. » Accomplis donc ce que tu dis dans le psaume : « J'ai dit : je surveillerai ma démarche pour éviter de pécher avec ma langue ; je mettrai un frein à ma bouche ⁵. » Au même endroit, on lit ensuite : « J'ai gardé un profond silence, même sur ce qui était bon ⁶. » Si donc, selon le prophète, il te faut, à cause de l'importance du silence, taire parfois même de bonnes choses, combien dois-tu tenir éloignées de toi celles qui ne le sont pas !

3. Les exercices spirituels et corporels :

Continuons maintenant par les occupations spirituelles et corporelles. Il est bien établi que l'oisiveté est l'ennemie de l'âme ⁷, et l'Apôtre dit : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus ⁸. » Il faut donc que le tentateur te trouve toujours occupé à quelque travail spirituel ou corporel, tout le temps de la veille. De plus, il me paraît convenable de varier « avec ordre ⁹ » ces occupations, selon le mot du même Apôtre. Tu consacreras donc à des exercices spirituels le temps du matin jusqu'à Tierce en hiver, jusqu'à Prime en été. J'entends par œuvres spirituelles la prière, la sainte lecture, la méditation et la psalmodie. Pendant le reste de la journée jusqu'à Vêpres, sois occupé à quelque utile travail des mains, de manière cependant à l'entrecouper par de brèves oraisons ¹⁰. Après Vêpres, pense à vaquer aux exercices spirituels et, alors aussi, à t'appliquer au silence autant que possible. Après Complies, ne tarde pas à prendre ton repos. C'est surtout les jours de fête que tu dois t'adonner aux choses spirituelles, dans la mesure où Dieu daignera t'en accorder la ferveur et la grâce. Sache

1. Matth. 12, 36 2. Prov. 10, 19 3. Ps. 139, 12 4. Prov. 18, 21 5. Ps. 38, 2 6. Ps. 38, 3 7. Sir. 33, 29 8. II Thess. 3, 10 9. I Cor. 14, 40 10. Consuetudines Cartusiae 29, 3

tamen melius esse ad aliquod opus manuum vicissim recurrere, quam dormitando lectioni insistere, et ex prolixitate
 85 lectionis taedium incurrere : ut percurso aliquo opere, grata vicissitudine rursus ad orationem vel ferventior lectionem consurgas. Tale autem opus tunc facito, quod quiete et sine sonitu possit fieri, ne turba indiscreta scandalum sumat. Cave autem ne unquam eam sollicitudinem
 90 circa opus aliquod corporale habeas, quae te tardum vel tepidum faciat ad orationem, vel ad caetera quae spiritualiter sunt facienda. Non enim corporalia exercitia spiritualibus praefenda, sed multo excellentius spiritualia sunt corporalibus antependa. Quae corporaliter facies,
 95 suo tempore strenue et impigre fiant. Absit autem ut fervorem tuum, vel devotionem quam circa spiritualia debes habere, sui cura vel sollicitudine impediatur. « Nihil solliciti sitis, ait Apostolus, sed in omni oratione et obsecratione cum gratiarum actione, petitiones vestrae innotescant apud
 100 Deum. » Eiusdem quoque Apostoli auctoritate : « Corporalis exercitatio ad modicum prodest; pietas ad omnia utilis est. »

4. De pretio operum :

De pretio operum tuorum quae tibi necessaria erunt ad continuationem operis tui comparabis; quae vero super-
 105 erunt, in his quae tibi necessaria erunt ad vestitum expendes. Nec ab alio expensam in vestibus accipere cures, si tibi eas de opere tuo sufficienter poteris comparare. Nam victum scimus te de monasterio habere. His vero quae supra dicta sunt exceptis, caveto omnino et abominabile ducito, aliquid tibi quasi proprium recondere vel
 110 retinere. Sed quicquid tibi post expensam quae necessaria est ad vestes, et ad praeparationem operis tui super-

86-87 lectionem ferventior PT || 91 ad orationem P : ab oratione B || 95-96 tuum fervorem T || 101 post pietas add. autem P || est utilis PT || 102 post De pretio operum add. Quid facere debeant religiosi T || 112 operis PT : corporis B

cependant qu'il vaut mieux recourir, de temps en temps, à des travaux manuels que de sommeiller sur une lecture trop soutenue et d'aboutir à la répugnance pour avoir trop lu : ayant passé un moment à quelque travail, après cet agréable changement, tu reprendras avec plus de ferveur la prière ou la lecture. Mais alors adonne-toi à un travail qui puisse se faire paisiblement et sans bruit, pour éviter de scandaliser les autres. Veille également à ne jamais avoir pour un travail matériel une préoccupation qui te rendrait tiède ou paresseux à la prière et à tes obligations spirituelles. Il ne faut pas en effet préférer les exercices corporels aux spirituels, mais les spirituels sont à placer incomparablement plus haut que ceux du corps. Les travaux corporels que tu auras à faire devront être exécutés au moment voulu avec énergie et activité. Mais à Dieu ne plaise que le souci ou la préoccupation à leur égard soient un obstacle à la ferveur ou à la dévotion que tu dois avoir pour les choses spirituelles. « N'entretenez aucun souci, dit l'Apôtre, mais en tout, exposez à Dieu vos besoins par la prière et la supplication, accompagnées d'actions de grâces ¹. » Et nous savons, de l'autorité du même Apôtre, que : « Les exercices corporels servent à peu de chose, la piété au contraire est utile à tout ². »

4. Le salaire du travail :

Avec le fruit de tes travaux, tu achèteras ce dont tu auras besoin pour continuer à travailler ; et tu dépenseras le reste pour les acquisitions indispensables en matière de vêtements. Tu auras soin de ne pas recevoir d'un autre de l'argent pour te vêtir, si tu peux te procurer ce qui est suffisant par ton propre travail. Car, pour la nourriture, je sais que tu la reçois du monastère. Mais, en dehors de ce qui vient d'être dit, garde-toi absolument, et tiens pour abominable de retenir ou emmagasiner quelque chose comme un bien propre. Tout ce qui te restera après les dépenses nécessaires au vêtement et au travail, provenant, soit des dons que te feront à l'occasion

1. Phil. 4, 6 2. I Tim. 4, 8

erit, vel de his quae tibi forte ab aliquibus servis Dei
 dabuntur, vel de pretio operum tuorum, continuo — prout
 115 tibi videbitur — necessitatibus indigentium impende ; ut
 iuxta Apostolum, « operando manibus tuis quod bonum
 est, habeas unde tribuas necessitatem patienti ». Quod si
 aliquando tibi vult aliquis dare quod necessarium non
 habeas, memento scriptum esse : « Beatius est magis dare
 120 quam accipere. » Absit enim ut aliqua vel levi cupiditate
 mentem tuam macules, et gratiam illius qui te vocavit a
 te repellas, vel retinendo, vel concupiscendo quod neces-
 sarium non habes ; qui non solum mundo et universis
 concupiscentiis eius abrenuntiasti, sed etiam temetipsum
 125 abnegasti, ut crucem tuam post Iesum portando, ad eius
 promissa pervenias.

5. De vestitu :

De vestitu vero ita nobis videtur, quod a lineis vesti-
 bus omnino abstinere possis et debeas, et laneis atque
 130 pelliciis indumentis contentus esse. Quod si tibi ita pla-
 cuerit, habe pro camisiis duabus tunicas duas. Caligarum
 duo paria vel tria, propter hiemalia frigora. Pedulia quae
 sufficiant. Pelliciam unam aut duas, si necessarias iudi-
 cabis, et pelles, et cappam. Ad lectum habeto stramen,
 135 filtrum, coopertorium de grossis ovium pellibus rustico
 panno coopertum, vel cotum, pulvinum ad caput. Habe
 quoque acus duas, filum et forfices, et huiusmodi supellec-
 tilem quam tibi videbis esse necessariam, ne cogaris talia
 petendo ab aliis silentium rumpere, vel indigentiam
 140 patiendi sollicitudinem habere. Videtur etiam nobis
 quod canonicalem habitum, quando praesens erit epis-
 copus, accipere debeas, ut non solum locus, sed et habitus
 commonefaciat te ad sobrie et pie vivendum coram illo
 qui absconditorum est cognitor.

119 magis est T || 125 abnegasti *om.* B || 127 De vestitu : Quibus
 vestibus utendum sit T || 131 duas tunicas T || 136 pulvinum : et
 pulvinum *add.* T || 137 duas acus T

les serviteurs de Dieu, soit du fruit de ton labeur, sera
 aussitôt employé pour les besoins des pauvres, de la
 manière que tu jugeras à propos, afin que, selon l'Apôtre :
 « Prenant la peine de travailler de tes mains, tu puisses
 faire le bien en secourant les nécessiteux ¹. » Et si parfois
 quelqu'un veut te donner une chose qui n'est pas néces-
 saire, souviens-toi qu'il est écrit : « Il y a plus de bonheur
 à donner qu'à recevoir ². » Car à Dieu ne plaise que tu ne
 souilles ton esprit par une cupidité, même légère, et que
 tu n'éloignes de toi la grâce de celui qui t'a appelé, en
 convoitant ou en retenant ce qui ne t'est pas nécessaire ;
 tu n'as pas seulement, en effet, renoncé au monde et à
 toutes ses convoitises, mais aussi à toi-même, afin de
 parvenir aux promesses de Jésus en portant ta croix à
 sa suite.

5. Le vêtement :

Pour le vêtement ³, il me semble que tu peux et tu
 dois renoncer entièrement aux habits de toile et te con-
 tenter de ceux de laine ou de peau. Si cela te convient,
 tu peux avoir deux tuniques pour chemises ; deux ou
 trois paires de bas, à cause des froids de l'hiver ; des
 chaussons, autant qu'il sera suffisant ; une pelisse, ou
 deux, si tu le juges nécessaire, ainsi que des peaux et
 une chape. Pour le lit, tu auras de la paille, une toile
 forte, une couverture faite de simples peaux de brebis et
 recouverte d'une étoffe rustique, ou bien une couverture
 de laine tissée ; pour la tête un oreiller. Tu dois avoir
 aussi deux aiguilles, du fil et des ciseaux, ainsi que les
 autres objets de ce genre qui te paraîtront nécessaires,
 afin de ne pas être obligé de rompre le silence pour
 les demander à d'autres, ou d'être préoccupé s'ils te
 manquent. Il me semble en outre que tu devras prendre
 l'habit régulier un jour où l'évêque sera là, en sorte que
 non seulement le lieu, mais l'habit te rappelle qu'il te
 faut vivre dans la réserve et la piété ⁴, devant Celui qui
 connaît le secret des cœurs ⁵.

1. Éphés. 4, 28 2. Act. 20, 35 3. Cons. Cartusiae 28, 1
 4. Tite 2, 12 5. Dan. 13, 42

145 6. De ieiuniis :

De abstinentia vel ieiuniis ita accipe. Dicit quidem Apostolus : « Castigo corpus meum, et in servitudinem redigo. » Et iterum : « Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis. » Sed
 150 quoniam huiusmodi habitatio quam, inspirante Deo, elegisti, solet sanitati capitis propter aerem inclusum obesce, quod et crebra ieiunia facere noscuntur, non arbitramur tibi expedire quod magnum abstinentiae rigorem assumas. Igitur satis esse credimus, ut sexta feria semel reficias,
 155 per totum annum : abstinendo quidem a vino, sed pulmentum sumendo ; nisi festi dies vel octavae sacrarum solemnitatum Natalis Domini, Paschae et Pentecostes occurrerint, vel sanguinem minueris, vel forte aegrotus fueris. Quod si quarta feria eadem abstinentia tibi
 160 transigenda videatur, nihil ulterius addendum censemus. Ieiunia enim in pane et aqua, ea quam supra diximus causa, non arbitramur tibi esse commoda, nisi forte videatur tibi sic esse transigendas vigilias harum solemnitatum, Natalis Domini, Paschae, Ascensionis, Pentecostes et Sancti Ioannis Baptistae, Apostolorum Petri
 165 et Pauli, Assumptionis Beatae Mariae et Omnium Sanctorum. Reliquum vero tempus totius anni, more monachorum tibi transigendum putamus, ut scilicet ab Idibus septembris usque ad Pascha semel comedas, a Pascha
 170 vero usque ad easdem Idus bis reficias. Vinum quidem ad mensuram monachorum, sed nunquam purum bibendo, et caetera quae tibi ministrabuntur, cum gratiarum actione percipiendo, excepto quod a carnibus et sagimine, nisi quando aegrotaveris, tibi abstinendum putamus.
 175 Illud autem evangelicum oportet te in refectioe semper attendere, quod Dominus ait : « Attendite ne graventur

145 De ieiuniis : Quomodo sit ieiunandum T || 163 esse sic P || 164-165 Pentecostes, Ascensionis T || 165-166 Petri et Pauli Apostolorum T || 170 quidem : quoque T || 172 tibi : ab iis PT || 173 sagimine : sanguine T

6. Les jeûnes :

Voici des directives au sujet de l'abstinence et des jeûnes. L'Apôtre dit : « Je meurtris mon corps et je le traîne captif ¹. » Et aussi : « Ceux qui appartiennent au Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses convoitises ². » Mais dans le genre de demeure que tu as choisi sous l'inspiration de Dieu, habituellement l'air confiné fatigue la tête, et il est connu que des jeûnes fréquents produisent le même effet ; je ne pense donc pas que tu aies avantage à entreprendre des abstinences très rigoureuses. Il suffira donc, semble-t-il, que tu ne prennes qu'un seul repas le vendredi, pendant toute l'année, en t'abstenant certes de vin, mais en prenant un plat, à moins que le vendredi ne tombe un jour de fête ou pendant les octaves des saintes solennités de Noël, Pâques et Pentecôte, ou que tu n'aies été saigné, ou que peut-être tu ne sois malade. Si tu désires passer le mercredi dans la même abstinence, j'estime qu'il ne faudrait rien ajouter de plus. Car, pour la raison que j'ai déjà dite, je ne pense pas que les jeûnes au pain et à l'eau te conviennent, à moins que tu ne juges devoir passer ainsi les vigiles des solennités suivantes : Noël, Pâques, Ascension, Pentecôte, Saint Jean-Baptiste, les Apôtres Pierre et Paul, l'Assomption de la Sainte Vierge et la Toussaint. Quant au reste de l'année, je crois que tu dois le passer à la manière des moines ; c'est-à-dire que des Ides de septembre jusqu'à Pâques, tu prennes une réfection par jour, et de Pâques aux mêmes Ides, deux repas. Pour le vin aussi, tu le boiras en même quantité que les moines, mais jamais pur ; tu recevras avec action de grâces toutes les autres choses qu'ils te serviront, excepté la viande et la graisse dont j'estime que tu dois t'abstenir, hors le cas de maladie. En prenant ta nourriture, il te faut toujours songer à cette parole du Seigneur dans l'Évangile : « Tenez-vous sur vos gardes, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent dans les excès de table

1. I Cor. 9, 27 2. Gal. 5, 24

corda vestra in crapula et ebrietate. » Et quod dicit Apostolus : « Carnis curam ne feceritis in desideriiis. » Mediocrem enim cibum et potum, et medicrem somnum, et animae et corpori saluberrimum esse, et ad munditiam cordis et carnis plurimum prodesse notissimum est. Hanc tu mediocritatem sectari memento, ita ut eamdem, quantum Domino iuvante poteris, mensuram refectionis semper servando, neque in vilioribus cibis aliquid naturali necessitati subtrahas, neque in lautioribus et accuratioribus, plus solito, vel plusquam naturae satis est, concupiscentiae carnis indulgeas. Haec temperantia victus, et Deo erit acceptior, et ad munditiam carnis pariter et cordis utilior, et corpori salubrior, quam si robustiora ieiunia sectando, postmodum indiscreta saturitate ieiunium compensares.

7. De officio divino :

In divino officio usum clericorum sequaris ; unde non habes necesse ut scribamus tibi. Ut autem observes hanc distinctionem temporis in eodem divino officio persolvendo, quantam poteris adhibe diligentiam : ut scilicet, vel ad gallorum cantum, vel ad signum monachorum, vel ad aestimationem tuam tali tempore surgas. Ut a Kalendis octobris usque ad Pascha ante auroram ; a Pascha vero usque ad praedictas Kalendas, paulo post auroram nocturnum officium finias. Primam cantabis in hieme, lucescente aurora ; Tertiam oriente sole ; Sextam vero et Nonam, Vesperas et Completorium ad signum monachorum. Si praescriptum tempus surgendi ad nocturnum officium poteris observare, ad lectum matutinis horis nunquam redeas. Tunc enim, sicut supra diximus, spiritualibus studiis, non somno, debes operam dare. Raro enim qui studiosi sunt in spiritualibus, tali tempore, nisi forte

177 dicit : ait T || 183 iuvante : adiuvante PT || 192 De officio divino : De divino officio exequendo T || 196 diligentiam adhibe PT || 206 enim : autem T

et l'ivrognerie¹. » Et cette autre parole de l'Apôtre : « Ne vous souciez pas de la chair, pour en satisfaire les convoitises². » Car tout le monde sait qu'une nourriture, une boisson, et un sommeil modérés sont très salutaires au corps et à l'âme et contribuent beaucoup à la pureté du cœur comme à celle de la chair. Veille à pratiquer cette modération en gardant toujours la même quantité de nourriture, autant que la grâce de Dieu t'y aidera ; ainsi tu ne priveras la nature d'aucune nécessité avec les aliments communs, et tu n'accorderas pas au désir de la chair plus que d'habitude ou plus que n'a besoin la nature, en nourritures plus délicates ou recherchées. Cette tempérance dans le vivre sera plus agréable à Dieu, plus utile à la pureté de la chair et à celle du cœur, plus saine pour le corps, que si tu devais, après avoir suivi des jeûnes plus sévères, compenser ensuite le jeûne par une abondance sans mesure.

7. L'Office divin :

Pour l'Office divin, tu suivras l'usage des clercs ; il n'est donc pas nécessaire que je t'écrive à ce sujet. Tu emploieras toute la diligence possible à observer dans la récitation de l'Office l'horaire suivant : tu te lèveras, soit au chant du coq, soit à la cloche des moines, soit selon ta propre estimation, de manière à avoir terminé l'office de nuit avant l'aurore depuis les Calendes d'octobre jusqu'à Pâques, et peu après l'aurore de Pâques jusqu'à ces Calendes. Tu réciteras Prime en hiver quand l'aurore commencera à poindre, Tierce au soleil levant, mais Sexte, None, Vêpres et Complies à la cloche des moines. Si tu peux observer le temps prescrit pour le lever de l'office de nuit, tu ne dois jamais retourner au lit pendant les heures de la matinée, car à ce moment, comme je l'ai déjà dit, il te faut vaquer aux exercices spirituels, non au sommeil. Les hommes appliqués à la vie spirituelle ont rarement coutume en effet de dormir

1. Lc 21, 34 2. Rom. 13, 14

minutionis causa, dormire solent. Quod si aliquando pro-
 210 ductior hora superesset usque ad lucem, et dormiendum
 tibi putares, orationem solitam, si somno nimis gravatus
 non esses, deberes facere prius ; et postea, si ita oporteret,
 paulisper somnum gustare. Si autem libros necessarios ad
 215 nocturnum officium non haberes (quos tibi tamen defu-
 turos non arbitramur), deberes vel ante, vel circa auro-
 ram, ad orationem et ad aliquid aliud spiritualiter agen-
 dum exurgere. In aestate, quod pene obliti fueramus,
 debes meridiem, sicut et monachi, dormire.

8. De oratione :

220 Orationi instantissime instare et intentissime intendere
 memineris. Ab hac nulla unquam sollicitudo, nulla aegri-
 tudinis molestia te revocet. Ora autem non pro tua tan-
 tum, sed et pro omnium fidelium vivorum, nasciturorum
 et defunctorum salute, et pro eis quorum solatio susten-
 225 taris, simul et pro nobis. Tunc fretus Spiritus Sancti auxi-
 lio, qui docet orare sanctos « gemitibus inenarrabilibus »,
 iuxta Dominicam exhortationem, intra in cubiculum cor-
 dis tui, et clauso ostio pectoris contra vanitates et immun-
 ditias cogitationum, quibus hostis irrupere nititur, ora
 230 Patrem tuum in abscondito. Omni hora, quantum Domino
 praestante poteris, sed tunc praecipue, omni custodia
 serva cor tuum.

9. De studio psallendi :

235 Cum steteris ad psallendum coram Domino, omne stu-
 dium, omnem vigilantiam adhibe, ut mens cum lingua
 conveniat ; ut facias quod ait Apostolus : « Cantantes et
 psallentes in cordibus vestris Domino » ; et quod de se
 dicebat : « Psallam spiritu, psallam et mente », quod ait

212 prius facere PT || 214 tamen tibi T || 216 aliud aliquid T ||
 217 In aestate : quoque *add.* T || 218 meridiem : post meridiem PT ||
 219 De oratione : communi *add.* T || 228-229 immunditias cogita-
 tionum : immundas cogitationes T || 233 De studio psallendi : Ut
 mens conveniat linguae in oratione T || 234 *post* Cum *add.* autem T ||
 coram Domino ad psallendum T || 238 *post* mente *add.* et PT

à ces heures-là, sauf peut-être les jours où ils ont été
 saignés. Si parfois il restait un espace de temps plus long
 jusqu'à l'arrivée du jour et que tu penses devoir dormir,
 tu devrais faire d'abord l'oraison accoutumée, à moins
 d'être trop appesanti par le sommeil, et ensuite, s'il le
 fallait, goûter un peu de repos. Si tu n'avais pas les livres
 nécessaires à l'office de nuit (mais ils ne te manqueront
 pas, je pense), tu devrais, soit avant l'aurore, soit vers
 ce moment, te lever pour prier et faire quelque autre
 exercice spirituel. En été aussi, ce que j'avais presque
 oublié, tu dois dormir après midi, comme les moines.

8. La prière :

Souviens-toi qu'il faut t'appliquer sans relâche à la
 prière, veille à y consacrer le plus grand soin. Aucun
 souci ne doit jamais t'en écarter, ni le poids d'aucune
 maladie. Ne prie pas seulement pour ton salut, mais pour
 celui de tous les fidèles vivants, défunts ou appelés à
 vivre, spécialement pour ceux dont tu reçois du secours,
 et en même temps pour nous. Alors, confiant dans le
 secours de l'Esprit-Saint qui, selon la parole du Seigneur,
 enseigne aux saints à prier « en des gémissements inef-
 fables ¹ », entre dans le sanctuaire de ton cœur, ferme
 la porte aux vanités et aux pensées impures, dont l'ennemi
 tente de t'envahir, et prie ton Père en secret ². En tout
 temps, selon tes possibilités et la grâce du Seigneur, mais
 surtout en ces moments-là, garde ton cœur avec un soin
 extrême ³.

9. L'application à la psalmodie :

Lorsque tu te tiens devant le Seigneur pour psalmodier,
 mets toute ton application, toute ta vigilance, à accorder
 ton intelligence avec tes paroles, afin de faire ce que dit
 l'Apôtre : « Chantant et célébrant le Seigneur de tout
 votre cœur ⁴ » ; et ce qu'il disait de lui-même : « Je dirai
 un hymne avec l'esprit, mais je le dirai aussi avec l'intel-
 ligence ⁵. » Et ce que dit le psalmiste : « Chantez avec

1. Rom. 8, 26 2. Matth. 6, 6 3. Prov. 4, 23 4. Éphés.
 5, 19 5. I Cor. 14, 15

psalmista : « Psallite sapienter », et : « In conspectu Angelorum psallam tibi. » Haec faciendo, infundente Spiritu Sancto rorem suavitatis suae, plerumque non prophetiam vel verba ab alio dictata promere, sed propria verba devotissimae orationis coram Deo fundere tibi videberis.

10. De studio sanctae meditationis :

245 Post psalmodiam autem vel orationem, matutino maxime tempore meditare in lege Dei, prout ipse tibi gratiam dederit ; et quid tibi Dominus praecipiat, et qualiter illud tu adimpleas, in secreto cordis tui scrutare ; et ad regulam divinorum mandatorum, et ad exempla sanctorum Patrum, fortitudinem cordis tui et morum tuorum dirige. Idem si quando in lecto dormire non poteris, facere stude. Sine intermissione fac quod monet Scriptura, quod et paulo ante commemoravimus : « Omni, inquit, custodia serva cor tuum, quoniam ex ipso vita procedit. »

255 Res enim instabilis est animus humanus, et nisi semper, quantum Dominus adiuvari dignatur, sanctis meditationibus occupatus magno studio teneatur, postquam defluerit per vanitates et immunditias, quas tentator suggerere et ingerere non cessat, non facile in oratione vel

260 psalmodia devotus invenitur.

11. De studio legendi :

Ad lectionem autem devotus, et cum spiritali desiderio accede, ut vel aliquid ibi audias quod in exemplum tuae conversationis trahas ; vel prout tibi Dominus dispensare dignabitur, dulcedine divinorum eloquiorum et mysteriorum reficiaris. Hoc studio, hac intentione lege vicissim omnes quas poteris habere divinas Scripturas, non autem ut scientia infleris, sed ut caritate aedificeris. Quas vero scripturas intellectu non penetrabis, humiliter tanquam

239 psalmista *om.* PT || 244 De studio sanctae meditationis : Quid sit faciendum religiosis tempore matutino T || 245 autem *om.* T || 246 maxime : maximo P || 246-247 gratiam tibi T || 247 praecipiat Dominus T || 248 tu adimpleas : impleas T || 252 fac *om.* T || 254 post quoniam *add.* inquit P || 255 humanus animus T || 261 De

sagesse ^{1.} » Et : « Je te chante en présence des Anges ^{2.} » En agissant ainsi l'Esprit-Saint versera en toi la rosée de sa douceur, et il te semblera souvent, non point seulement prononcer une prophétie ou des mots dits par un autre, mais répandre devant Dieu tes propres paroles dans l'oraison la plus fervente.

10. Le soin à apporter à la sainte méditation :

Après la psalmodie ou la prière, tu dois méditer la loi de Dieu, surtout le matin, selon qu'il t'en accordera lui-même la grâce ; examine dans le secret de ton cœur ce que Dieu te commande et comment tu l'accomplis ; dirige l'élan de ton cœur et de tes actes pour leur faire suivre les préceptes de Dieu et l'exemple des saints Pères. Applique-toi à faire la même chose, s'il t'arrive au lit de ne pouvoir dormir. Sans relâche, suis le conseil de l'Écriture que je viens de rappeler : « Garde ton cœur avec un soin extrême, car c'est de lui que jaillissent les sources de la vie ^{3.} » L'esprit humain est en effet chose instable, et si on ne le maintient avec grand soin toujours occupé de saintes méditations dans la mesure où Dieu daigne y aider, il s'écoule dans les pensées vaines et impures que le tentateur ne cesse de suggérer et de faire pénétrer, et ensuite il ne se trouve plus facilement recueilli dans l'oraison ou la psalmodie.

11. L'application à la lecture :

Aborde aussi la lecture avec un esprit recueilli et plein du désir d'y trouver un enseignement dont tu tireras un exemple à imiter ou un réconfort dans la douceur des paroles et des mystères divins, selon que Dieu daignera te l'accorder. Tu mettras un soin attentif à lire successivement toutes les divines Écritures dont tu pourras disposer, non certes pour te gonfler de science ^{4.}, mais pour t'édifier dans la charité. Respecte comme des mystères divins les passages de l'Écriture dont tu ne peux pénétrer le sens et,

studio legendi : De lectione ut sit devota T || 262 autem : quoque T || 264 Dominus tibi T

1. Ps. 46, 8 2. Ps. 137, 1 3. Prov. 4, 23 4. I Cor. 8, 1

270 divina secreta venerare, et pie differ intelligentiam, donec
intres in sanctuarium Dei et intelligas in novissima. Pro
his autem quae intellexeris, auctori muneris humiliter
gratias age. Libris vero qui tibi accommodabuntur omnem
diligentiam adhibe, ne vel fumo vel pulvere, vel alia qua-
275 libet sorde maculentur.

12. De patientia :

Si quando corporis molestiam aut aegritudinem sus-
tineris, aut ab aliquo forte, vel verbo vel facto laesus
fueris, meminisse debes passionum et iniuriarum Christi.
280 Angustias quas Domino disponente tolerabis, non solum
patienter sustine, verum etiam gratias age illi qui flagellat
omnem filium quem recipit, si tibi dignatur flagella pater-
nae pietatis impendere. In his vero quae a proximis patie-
ris, non reddas malum pro malo, vel maledictum pro
285 maledicto, sed e contrario non verbo tenus tantum, sed
corde intimo et placido benedicas, et pro calumniantibus
et persequentibus ores, ut sis filius Patris tui, qui in caelis
est. Huiusmodi ab homine iniurias licet nullas aut raras
te passurum arbitremur, si quid tamen, prout sunt
290 humana, contigerit, volumus pectum tuum adversus
huiusmodi immune fore. Sed neque tibi ipsi irascaris,
quod quibusdam indiscretis solet evenire dum aliquam
difficultatem in aliquo opere faciendi patiuntur.

13. De variis inimici suggestionibus et qualiter eis resis-
295 tendum sit :

Solent etiam qui soli commorantur ad semetipsos tur-
bari, et quamdam nebulam tristitiae agente diabolo con-
trahere. Novit enim hostis inveteratus, diversis generibus
nocendi, orationes servorum Dei et sancta eorum studia

273 vero om. T || 276 De patientia : De molestia corporis T ||
290 volumus : nolumus BP || 291 irascaris ipsi P || 294-295 De
variis — sit : Quod diabolus multipliciter impediatur orationes ser-
vorum Dei T

pour en avoir l'intelligence, attends humblement le jour
où tu entreras dans le sanctuaire de Dieu et où tu en
comprendras les merveilles¹. Mais, pour ce que tu auras
pu comprendre, rends grâces humblement à l'auteur de
ce don. Veille avec le plus grand soin sur les livres que l'on
te prête : qu'ils ne reçoivent aucune tache de fumée, de
poussière, ou de toute autre saleté².

12. La patience :

S'il t'arrive d'être indisposé ou malade ou d'être blessé
par les faits ou les dires de quelqu'un, souviens-toi des
souffrances et des injures reçues par le Christ. Ne reçois
pas seulement avec patience les difficultés qu'il te faut
supporter par la volonté de Dieu, mais rends grâces aussi
à celui qui châtie tout fils qu'il agrée³, s'il daigne t'ac-
corder les coups de sa bonté paternelle. Dans tout ce que
tu auras à souffrir de ton prochain, ne rends pas le mal
pour le mal, ni la malédiction pour la malédiction, mais
au contraire tu dois bénir, non seulement en paroles,
mais du fond du cœur et avec calme, et prier pour ceux
qui te calomnient et te persécutent : ainsi seras-tu fils
de ton Père qui est aux cieux⁴. Je pense que tu auras
rarement ou peut-être jamais à souffrir de telles injures
de la part des hommes ; si pourtant quelque chose t'ar-
rivait — c'est bien humain —, je veux que ton cœur n'y
perde point sa liberté. Bien plus, tu ne dois même pas te
mettre en colère contre toi-même, comme il arrive d'or-
dinaire à ceux qui manquent de mesure, quand ils ren-
contrent quelque difficulté dans leur tâche.

13. Diverses suggestions de l'ennemi, et comment
y résister :

En outre, il arrive souvent à ceux qui demeurent dans
la solitude d'être troublés intérieurement et d'avoir
quelques nuages de tristesse à l'instigation du démon.
Car notre ennemi invétéré connaît bien des moyens de
nuire aux serviteurs de Dieu, pour les empêcher de prier
et de se livrer aux saintes occupations. Il s'efforce de

1. Ps. 72, 17 2. Cons. Cartusiae 28, 3 3. Hébr. 12, 6 4.
Matth. 5, 44-45

300 impedire. Ille modo tristitiam vel iram irrationabilem, modo elationem superbiae, modo memoriam alicuius iniuriae, modo vanam eorum quae aliquando vel dicta, vel facta, vel facienda sunt recordationem, modo immundas cogitationes, modo teporem animi vel torporem
 305 somni nititur ingerere, ut a sancta intentione animum avertere possit vel impedire. Quod si in minoribus sentit sibi non resisti, maiora continuo tentationum vincula nectit. Mavult enim supplantare quam impedire. Quos autem supplantare non potest, impedire, quantum prae-
 310 valet, non cessat. « Sed fidelis est Deus, ait Apostolus, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet cum tentatione etiam proventum, ut possitis sustinere. » Tu vero adversus haec et omnia omnino tentationum genera, adversus quoque nocturnas illusiones, vir-
 315 tute orationis armare, et clypeum illum arripe, de quo Apostolus ait : « In omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere. » Sincerus enim amor et fervens fides crucis Christi universa machinamenta inimici irrita facit ; et effusa cum lacry-
 320 mis oratio omne genus tentationis superat et repellit.

14. De humilitate :

Haec sunt spiritualia instrumenta atque certamina militiae tuae coram Rege, cui militare coepisti. Scire namque debes ob hoc te clausum esse corpore, et ab exterioribus
 325 curis separatum, ut corde possis ad ista vacare. Coram hominibus magnus habebis, quia reclusus diceris ; coram Deo, nisi ista omni studio et vigilantia exequendo, magnus esse non potes. Illi enim sola exteriora advertunt ; de interioribus iudicabit Altissimus. Ubi vero te minus ad

306 possit avertere T || 309 autem : vero T || 316 ait Apostolus T || 321 De humilitate : De quodam recluso T || 322 atque : et T || 323 coepisti militare T || 324 exterioribus : ab exterioribus PT || 326-328 coram Deo — non potes : sed nisi ista omni studio coram Deo omnique vigilantia exequaris, magnus esse minime poteris T || 328 Illi enim : Nam homines T || 329 post interioribus add. autem T

faire pénétrer tantôt la tristesse ou une colère sans motif, tantôt l'orgueil, tantôt le souvenir d'une injure, tantôt le vain rappel de ce que l'on a dit ou fait ou de ce que l'on doit faire, tantôt des pensées impures, tantôt la tiédeur de l'âme ou la torpeur du sommeil, afin de détourner l'esprit de ses saints désirs ou de les contrecarrer. S'il s'aperçoit qu'on ne lui résiste pas dans de petites choses, il enserme dans les liens de tentations plus fortes. Car il préfère terrasser plutôt que de poser des obstacles. Mais il ne cesse de placer autant d'obstacles qu'il le peut devant ceux qu'il ne parvient pas à abattre. « Cependant Dieu est fidèle, dit l'Apôtre ; il ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces ; avec la tentation, il vous donnera le moyen d'en sortir et la force de la supporter ¹. » Arme-toi, contre ces choses et contre tous les genres de tentations, quels qu'ils soient, ainsi que contre les fantômes de la nuit, de la puissance de la prière, et saisis ce bouclier dont l'Apôtre dit : « Ayez toujours en main le bouclier de la foi, grâce auquel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du mauvais ². » Car un amour vrai et une foi fervente dans la croix du Christ rendent vaines toutes les machinations de l'ennemi, et l'oraison accompagnée de larmes surmonte et chasse tout genre de tentation.

14. De l'humilité :

Tels sont les armes et les combats spirituels de la lutte que tu soutiens sous les yeux du Roi dont tu viens d'embrasser le service. Sache que tu as enfermé ton corps et que tu l'as libéré des soucis extérieurs pour que ton cœur puisse librement vaquer à cela. Tu passeras pour grand aux yeux des hommes, parce qu'on te dira reclus, mais tu ne pourras être grand devant Dieu si tu n'accomplis tout cela avec le plus grand zèle et la plus grande vigilance. Les hommes en effet ne font attention qu'à l'extérieur ; mais le Très-Haut jugera sur les dispositions intérieures. Et si tu te trouves parfois incapable d'ac-

1. I Cor. 10, 13 2. Éphés. 6, 16

330 haec explenda sufficere videbis, indevotionem et imperfectionem tuam coram Deo humiliter confitendo, auxilium gratiae ipsius omni devotione expostula, qui dicit : « Sine me nihil potestis facere. » Necessè est enim ut saepe tepidum, saepe torpidum te invenias. Ob hoc namque
 335 illius gratia ad tempus se subtrahit, ut de illius confidas auxilio, non de tua virtute praesumas. Sic Pater clementissimus novit superbiam humilitate sanare. Nisi enim ille aliquando gratiam suam subtraheret, elata mens humana, et se sibi ad iustitiam sufficere credens, in superbiam gravius rueret. Sed sic ille deserit elatum, ut clementiori gratia redeat ad humiliatum; sic dormit in tempestate, ut excitatus precibus, imperet ventis et mari, et faciat tranquillitatem magnam. Plenissime te
 340 docebunt Scripturae omnium virtutum custodem humilitatem esse, et omnem virtutem sine hac viduam et infirmam esse, imo nec virtutem esse. Ieiunanti tibi, oranti, psallenti, non deerunt invisibiles inimici, applaudentes tibi et dicentes : Euge, euge, quis similis tibi ? Quis ita placet Deo ? O si scirent homines sanctitatem
 350 tuam ! Quibus tu, continuo in corde tuo prophetica voce responde : « Ferant confestim confusionem suam, qui dicunt mihi : Euge, Euge. » Et adde : « Ego enim mendicus sum et pauper. » Revera enim quantumcumque de virtute in virtutem ambulando proficias, egenus eris semper et
 355 pauper, nec plenam de invisibili hoste poteris obtinere victoriam, donec ad illum pervenias, cui dicis : « Adimplebis me laetitia cum vultu tuo », et : « Satiabor cum apparuerit gloria tua. » Si quisquam forte homo te coram te laudaverit, noli plus alienis verbis quam propriae

333-334 tepidum saepe P || 334 namque : igitur T || 335-336 auxilio confidas PT || 344-345 esse humilitatem T || 348 tibi similis T

1. Jn 15, 5 2. Matth. 8, 26 3. S. AUGUSTIN, Sermo 274 :

complir ce programme de vie, confesse humblement devant Dieu ton manque de dévotion et ton imperfection, demande ardemment et avec piété le secours de la grâce de celui qui dit : « Sans moi vous ne pouvez rien faire ¹. » Il est nécessaire en effet que tu te sentes souvent tiède, souvent engourdi : sa grâce se retire pour un temps afin que tu aies confiance dans son secours et que tu ne présumes pas de ta force. Le Père très bon sait ainsi guérir l'orgueil par l'humilité. Car, s'il ne soustrayait pas quelquefois sa grâce, l'esprit humain s'élèverait et, se croyant capable de réaliser tout seul sa propre justice, il se précipiterait d'autant plus lourdement dans l'orgueil. Mais le Père délaisse ainsi l'orgueilleux pour revenir avec une grâce plus clémente à celui qui a été humilié ; il dort ainsi dans la tempête pour pouvoir ensuite, provoqué par les prières, commander aux vents et à la mer et faire un grand calme ². Les Saintes Écritures t'enseigneront sans cesse que l'humilité est la gardienne de toutes les vertus, et que toute vertu sans elle est dénuée de tout appui : bien plus, elle n'est même plus une vertu. Quand tu t'adonneras au jeûne, à la prière, à la psalmodie, il ne manquera pas d'ennemis invisibles pour t'applaudir et s'écrier : « Bravo, bravo, qui est semblable à toi ³ ? Qui sait plaire à Dieu à ce point ? Oh ! si les hommes connaissaient ta sainteté ! » Mais toi, réponds aussitôt dans ton cœur à ces ennemis, en empruntant les paroles du prophète : « Qu'ils périssent de honte, ceux qui me disent : bravo, bravo ⁴ ! » Et ajoute : « Je suis pauvre et misérable ⁵. » Car c'est en toute vérité que tu seras toujours mendiant et pauvre, quels que soient avec le temps tes progrès dans la vertu, et tu ne pourras remporter une pleine victoire sur l'ennemi invisible, jusqu'au jour où tu atteindras celui à qui tu dis : « Tu me rempliras de joie avec ta face ⁶, et je me rassasierai quand paraîtra ta gloire ⁷. » S'il arrive qu'un homme te loue en ta présence, ne crois pas à ces paroles d'un étranger plus qu'au té-

PL 38, 1253 4. Ps. 39, 16 5. Ps. 39, 18 6. Ps. 15, 11 7. Ps. 16, 15

360 conscientiae credere, reminiscens Scripturae dicentis :
 « Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt. » Ut ergo de
 profectibus tuis apud te non extollaris, in mente habe
 illud quod ait Apostolus : « Quid enim habes quod non
 accepisti ? Si autem accepisti, quid gloriaris quasi non
 365 acceperis ? » Ut vero appetitum humani favoris fugias,
 audi Dominum dicentem : « Attendite ne iustitiam ves-
 tram faciatis coram hominibus ut videamini ab eis. Alio-
 quin mercedem non habebitis apud Patrem vestrum
 qui in caelis est. » Item de talibus dicit : « Amen dico
 370 vobis, receperunt mercedem suam. » Noli autem arbitrari
 malum esse ab hominibus laudari, si non adulationis causa
 fiat ; cum e contra scriptum sit : « Vae homini per quem
 nomen Domini blasphemat. » Sed malum est, laudem
 appetere, vel amare.

375 15. De caritate :

Postquam autem didiceris a Christo mitis esse et
 humilis corde, ille qui superbis resistit, humilibus autem
 dat gratiam, petenti, quaerenti, pulsanti tibi dabit per
 Spiritum Sanctum caritatem, quam maiorem nulli homini
 380 in hac vita dat gratiam. Haec postquam coeperit in corde
 tuo fervere, ita dilatabit illud, ut quidquid tibi in divinis
 mandatis difficile videtur aut durum, fiat facillimum.
 Ita, inquam, dilatabit cor tuum, et quaecumque tibi dura
 videntur aut aspera, iocunda faciet et levia, ut veraciter
 385 dicas : « Viam mandatorum tuorum cucurri cum dilatasti
 cor meum », et : « In via mandatorum tuorum delectatus
 sum, sicut in omnibus divitiis. » Hanc tu caritatem, nihil
 aliud quam dilectionem Dei et proximi intellige. Duo
 quippe sunt praecepta, sed una est caritas. Cum de duo-

362-363 habe illud quod ait Apostolus : habe quod Apostolus
 ait T || 363 enim om. T || 367 faciatis coram hominibus : coram
 hominibus faciatis T || 370 arbitrari autem P || 373-374 appetere
 vel amare laudem P || 377 humilibus autem : et humilibus T || 378
 post gratiam add. suam T || 382 difficile videtur aut durum : durum
 videtur vel difficile T || 383 dura tibi P || 384 aut : vel T || 388-389
 Duo quippe : Nam duo T

moignage de ta propre conscience, et souviens-toi de
 l'Écriture qui dit : « Ceux qui te déclarent bienheureux
 te trompent ¹. » Pour ne pas t'enorgueillir en toi-même
 de tes progrès, garde en mémoire ce que dit l'Apôtre :
 « Qu'as-tu en effet que tu n'aies reçu ? Et si tu l'as reçu,
 pourquoi te vanter comme si tu ne l'avais pas reçu ² ? »
 Pour fuir le désir de la faveur humaine, écoute le Seigneur
 disant : « Gardez-vous d'afficher votre justice devant les
 hommes pour vous faire remarquer d'eux. Ce serait perdre
 toute récompense auprès de votre Père qui est aux cieux ³. »
 Il déclare aussi de ceux qui agissent de la sorte : « En
 vérité, je vous le dis, ils ont déjà leur récompense ⁴. »
 Ne crois pas cependant que ce soit un mal d'être loué par
 les hommes, si la flatterie n'en est pas la cause, puisqu'il
 est écrit au contraire : « Malheur à l'homme par qui le
 nom du Seigneur est blasphémé ⁵. » Mais ce qui est un
 mal, c'est de convoiter la louange ou de l'aimer.

15. La charité :

Mais quand tu auras appris du Christ à être doux et
 humble de cœur ⁶, celui qui résiste aux orgueilleux et
 donne sa grâce aux humbles ⁷ te donnera par l'Esprit-
 Saint la charité, à toi qui demandes, qui cherches, qui
 frappes ⁸ ; à personne en cette vie Dieu ne donne une
 plus grande grâce que celle-là. Quand cette charité aura
 commencé à brûler dans ton cœur, elle le dilatera au
 point que tout ce qui te semble difficile ou dur dans les
 commandements divins te deviendra très facile. Ainsi,
 dis-je, elle dilatera ton cœur, elle rendra agréables ou
 légères toutes les choses qui te paraissent pénibles ou
 austères ; tu diras en vérité : « J'ai couru dans la voie
 de tes commandements, quand tu as dilaté mon cœur ⁹. »
 Et ceci : « Dans la voie de tes commandements j'ai trouvé
 ma joie, plus qu'en toute richesse ¹⁰. » Tu ne dois voir
 en cette charité rien d'autre que l'amour de Dieu et celui
 du prochain. Car il y a deux commandements, mais la

1. Is. 3, 12 2. I Cor. 4, 7 3. Matth. 6, 1 4. Matth. 6, 5
 5. Rom. 2, 24 et Is. 52, 5 6. Matth. 11, 29 7. I Pierre 5, 5
 8. Matth. 7, 8 9. Ps. 118, 32 10. Ps. 118, 14

390 bus mandatis Dominus loqueretur : « In his, inquit, duobus praeceptis, universa lex pendet et prophetae. » Cum de caritate quae una est, Apostolus loqueretur, ait : « Plenitudo legis est dilectio. » Duo ergo sunt praecepta quae iubentur, sed una est caritas per quam implentur. Praecepta quae iubentur sunt in lege ; sed caritas per quam implentur est in corde. Non autem potest esse in cordibus nostris ex nobis ipsis, vel per nosmetipsos ; sed : « Caritas Dei, ait Apostolus, diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum qui datus est nobis. » Hanc tu instantissime, incessanter et devotissime ab illo pete, a quo est omne datum optimum, et omne donum perfectum. Quomodo sine caritate nullum opus bonum possit esse perfectum, imo sine caritate nihil possit prodesse, illa apostolica lectio te poterit edocere, quae sic incipit : « Si linguis hominum loquar, et angelorum... (et caetera) ». Felix cuius animus ita plenus est caritate, ut compendio duorum praeceptorum impleat universa quae iubentur in lege, felix cuius animus ita plenus est caritate, ut veraciter possit dicere : « Certus sum quia neque mors, neque vita, neque creatura aliqua poterit nos separare a caritate Dei, quae est in Christo Iesu Domino nostro. »

16. De confessione facienda :

Aliquem spiritalem virum de monasterio, opportunis, prout tibi et illi videbitur, temporibus ad te venire postulabis, non quemlibet, sed religiosum et discretum virum, cui humiliter quasi patri confitearis offensas, quibus te coram Deo reprehensibilem esse animadvertes. Non solum enim negligentias actionum, vel temeritates locutionum, sed et peccata cogitationum debes discutere, et in cera notata, vel membrana memoriter confiteri ; et

396 Non autem : Sed non T || 406-408 compendio — caritate, ut om. T || 412 facienda om. T || 415-416 et discretum virum : virum est discretum T

charité est une. Quand le Seigneur parle de ces deux préceptes, il dit : « A eux se rattache toute la loi, ainsi que les prophètes ¹. » Mais quand l'Apôtre parle de la charité, qui est une, il déclare : « La plénitude de la loi, c'est l'amour ². » Double est donc le précepte, mais une est la charité qui les accomplit. Les deux préceptes sont dans la loi, mais la charité qui les accomplit est dans le cœur. Elle ne peut cependant se trouver dans nos cœurs venant de nous-mêmes ou par nous-mêmes, mais : « L'amour de Dieu, dit l'Apôtre, a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné ³. » Cet amour, demande-le sans cesse avec la plus grande insistance et avec la plus grande dévotion possible à celui de qui descend tout don excellent, tout don parfait ⁴. Un texte de l'Apôtre pourra t'enseigner comment sans l'amour nulle œuvre bonne ne peut être parfaite, bien plus, sans lui, rien ne peut être utile ; c'est le passage qui commence ainsi : « Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, etc. ⁵. » Heureux celui dont l'âme est si remplie de charité que par le court chemin des deux préceptes il accomplisse tout ce qui est ordonné dans la loi, heureux celui dont l'âme est si remplie de charité qu'il puisse dire en toute vérité : « Oui, j'en ai l'assurance, ni mort, ni vie, ni aucune créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté dans le Christ Jésus Notre Seigneur ⁶. »

16. La confession :

Tu demanderas à un homme spirituel du monastère de venir à des moments opportuns, dont vous conviendrez ensemble ; ce ne doit pas être n'importe quel moine, mais un homme religieux et discret, à qui tu puisses confesser humblement comme à un père les fautes dont tu auras conscience d'être coupable devant Dieu. Tu dois examiner, non seulement les négligences par action, ou les imprudences de paroles, mais aussi les péchés de pensée, et après les avoir notés sur une tablette de cire ou sur

1. Matth. 22, 40 2. Rom. 13, 10 3. Rom. 5, 5 4. Jac. 1, 17
5. I Cor. 13, 1 6. Rom. 8, 38-39

quae ab eo tibi iniungentur, devote exequi, et ut pro te oret humiliter deprecari, iuxta illud : « Confitemini alterutrum peccata vestra, et orate pro invicem ut salve-
 425 orationis, et praeterita peccata diluuntur, et futura caventur, et insidiae atque illusiones daemonum vacuan-
 tur. Scire quippe debes, religiosus et magni atque ardui
 430 habitus. Memento itaque quod beatus Iob ait ad Domi-
 num : « Verebar omnia opera mea, sciens quod non par-
 ceres deliquenti. » Confortare autem in Domino, et viri-
 liter age ; non enim tibi deerit, nec te sua promissione
 435 omnibus diebus usque ad consummationem saeculi. »
 Ipse autem qui te per gratiam suam vocavit, ita tibi et
 nobis auxilio orationum tuarum adiutis dignetur adesse,
 ut mutua nos in regno suo visione faciat sine fine gaudere.
 Amen.

2

EPISTOLA BERNARDI PORTARUM
AD MONIALES DE LUGDUNO

1 *Incipit epistola ad sanctimoniales confortatoria.*

1. Bernardus Portarum Prior vocatus, et qui cum eo sunt fratres, venerabilibus et in Christo carissimis soro-

424 post confessionem add. enim T || 426 post caventur add. et vacuantur T || 430 Itaque memento T || 432 autem : igitur T || 433 post deerit add. Christus T || 434 Christus om. T || 437 tuarum orationum T || 439 Amen : Explicit de conversatione reclusorum T

1 Tit. om. P Epistola consolatoria ad sanctimoniales Lugdunenses T

parchemin pour ne pas les oublier, tu les confesseras. Tu accompliras avec dévotion ce qui te sera prescrit par le confesseur, tu lui demanderas avec humilité de prier pour toi, selon cette parole : « Confessez vos péchés les uns aux autres et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris ¹. » La confession et la pénitence, unies au sacrifice intérieur de la prière, effacent les péchés passés, gardent des fautes à venir, déjouent des embûches et illusions des démons. Tu dois savoir que les religieux à l'idéal élevé et exigeant tiennent pour fautes graves certains péchés qui seraient considérés comme légers et véniels dans la vie du monde. Souviens-toi donc que le bienheureux Job dit au Seigneur : « La crainte s'empare de moi à la pensée de mes œuvres, car, je le sais, tu ne me tiendras pas pour innocent ². » Sois donc courageux dans le Seigneur et agis virilement ³. Le Christ ne te fera pas défaut, il ne manquera pas à sa promesse, lui qui dit : « Voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde ⁴. » Daigne celui qui t'a appelé par sa grâce ⁵ nous assister tous deux, avec l'appui de tes prières, et nous mener ensemble en son royaume où nous jouirons sans fin de sa vision. Amen.

2

LETTRE DE BERNARD DE PORTES
AUX MONIALES DE LYON

Lettre d'encouragement aux moniales.

1. Bernard, appelé prieur de Portes, et ses frères, aux sœurs vénérables et très chères dans le Christ, l'abbesse de

1. Jac. 5, 16 2. Job 9, 28 3. Jos. 1, 18 et I Cor. 16, 13
4. Matth. 28, 20 5. Gal. 1, 15

ribus Lugdunensi abbatissae et cunctis sanctimonialibus
5 sub eius regimine Christo servantibus, devotissimam in
Domino salutationem.

Gratias agimus Deo quia tandem vobis donare dignatus
est, ut sub regulari disciplina religiose et sancte viveretis.
De hoc gratiae Dei circa vos beneficio angeli gratulantur,
10 sancti laetantur, Ecclesia Christi gloriatur et exultat.
Iam ipse Christus coronam vobis praeparavit in caelis
quia, ipso donante, mundum et diabolum vicistis. Mundum
namque vicistis, quia quamvis adhuc in mundo sitis,
iam enim per Dei gratiam de mundo non estis. Apostolis
15 enim dicit Christus et cum apostolis vobis : « De mundo
non estis, sed ego elegi vos de mundo. » De mundo enim
sunt qui mundum diligunt, et secundum mundi concu-
piscencias vivunt. Diabolum vero vicistis, quia arma in
quibus confidebat abstulistis : fugiendo opportunitatem
20 peccandi, quam ille praeparat omnibus quos seducere
potest ; et laqueos quos vobis tendebat dirupistis. Non
autem vos, sed ille, cui gratias agendo dicitis : « Dirupisti
vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis. » Et de quo
25 iterum dicitis : « Abscondit me in tabernaculo suo, in die
malorum protexit me, in abscondito tabernaculi sui. »
Ipsa quoque gloriosissima Dei Genitrix Virgo Maria iam
pro vobis intercedit et gaudet vos in numero sanctarum
computari feminarum. Amodo Christi Ecclesia, quae de
vestra inordinata conversatione prius dehonestabatur,
30 vestris apud Deum orationibus adiuvabitur, et quantum
prius contristabatur de vestra irreligione, tantum gloria-
bitur atque laetabitur de vestra emendatione. Cum ergo
et angelis in caelo, et hominibus in terra gaudium sit de
vestra sancta conversatione, quantum vos debetis de
35 propria salute gaudere ? Quantas Deo gratias agere pro
vestra liberatione ? Devotissime namque dicere debetis

4 abbatissae Lugdunensi T || cunctis : aliis T || 15 enim : tamen
T || dicit : dixit T || 18 vero : autem T || 22 agendo : agentes T || 26
virgo om. PT || 28 Ecclesia Christi T || 34 sancta om. T

Lyon et toutes les moniales qui servent le Seigneur sous
son gouvernement : salut très dévoué dans le Seigneur.

Nous rendons grâces à Dieu, car il vous a donné de
vivre enfin saintement et religieusement sous la discipline
régulière. De ce bienfait de la grâce de Dieu à votre égard,
les anges se félicitent, les saints se réjouissent, l'Église
du Christ se glorifie et exulte. Déjà le Christ lui-même
a préparé pour vous une couronne au ciel, parce que,
grâce à lui, vous avez vaincu le monde et le démon. Vous
avez vaincu le monde, en effet, puisque, tout en vous y
trouvant encore, vous ne lui appartenez cependant déjà
plus, par la grâce de Dieu. Car le Christ dit aux Apôtres,
et à vous-mêmes avec eux : « Vous n'êtes pas du monde,
mais je vous ai choisis et retirés du monde¹. » Ceux-là
en effet sont du monde, qui l'aiment et vivent en accord
avec ses concupiscences. Mais vous avez vaincu le diable,
en lui arrachant les armes auxquelles il se confiait², en
fuyant l'occasion du péché, qu'il prépare pour tous ceux
qu'il veut séduire, et vous avez brisé les pièges qu'il vous
tendait. Mais ce n'est pas vous qui avez fait cela, c'est
celui que vous remerciez en disant : « Tu as rompu mes
liens, je t'offrirai un sacrifice de louange³. » Vous lui
dites aussi : « Il m'a caché sous sa tente, il m'a protégé
aux jours mauvais, il m'a dissimulé dans le secret de son
tabernacle⁴. » La Vierge Marie elle-même, la Mère très
glorieuse de Dieu, intercède pour vous et se réjouit de
vous compter au nombre des saintes femmes. Dès main-
tenant l'Église du Christ, que déshonorait auparavant
votre vie dérégulée, est secourue par vos prières auprès
de Dieu ; autant elle s'attristait de votre irreligion, autant
elle se glorifiera et se réjouira de votre conversion. Aussi
puisque'il y a de la joie dans le ciel parmi les anges et sur
la terre parmi les hommes pour la sainteté de votre vie,
combien devez-vous vous réjouir vous-mêmes de votre
propre salut ? Que d'actions de grâces vous devez adresser
à Dieu pour votre libération ! Oui, vous devez dire avec

1. Jn 15, 19 2. Lc 11, 22 3. Ps. 115, 16-17 4. Ps. 26, 5
Premiers Chartreux, II.

illud quod in psalmo canitur : « Confitebor tibi, Domine Deus meus, in toto corde meo, et glorificabo nomen tuum in aeternum. Quia misericordia tua magna est
40 super me, et eruisti animam meam ex inferno inferiori. »

2. Hoc autem scitote, multum expedire vobis, et salutare esse, ut bonum quod coepistis, cum hilaritate et gaudio faciatis. Sic enim bonum opus debere fieri docet Apostolus dicens : « Non ex tristitia aut ex necessitate ; hilarem
45 enim datorem diligit Deus. » Et in psalmo dicitur : « Servite Domino in laetitia. » Quod si forte aliqua ex vobis adhuc tristes sunt de hac sancta et Deo placita, quae eis facta est, violentia, vos quae prudentiores estis et meliores, debetis eas in Verbo Dei consolari, et intimare eis quod
50 Scriptura sancta dicit : « Sicut tineae vestimento, et vermibus ligno, ita tristitia nocet cordi. » Et quod Apostolus dicit : « Quae secundum Deum tristitia est, paenitentiam in salutem stabilem operatur, saeculi autem tristitia mortem operatur. » Debetis etiam pro eis orare, et eas ad orandum invitare, ut per gratiam Dei, necessitatem convertant in voluntatem. Et sicut beatus Hieronymus docet, faciant de necessitate virtutem. Hoc si pro eis vos, et illae pro se instanter oraverint, caritas Dei per Spiritum Sanctum diffundetur in cordibus earum, et tunc veraciter
55 dicent : « Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum. » Tristitia enim in corde facit angustias, ut bonum opus oneri et taedio sit. Caritas autem dilatat cor, ut bonum opus cum hilaritate et sine difficultate fiat.

3. Omnes autem communiter facite quod dicit Apostolus : « Mulier inupta et virgo cogitat quae sunt Domini,
65 ut sit sancta corpore ac spiritu. » Corpore sancta est quae

43 opus bonum T || 45 Et : Unde T || dicitur om. T || 48 et meliores estis PT || 50 Sancta Scriptura T || 51-52 Et quod Apostolus dicit : Dicit etiam Apostolus T || 53 autem : vero T || 57 si pro eis vos : vos si pro eis P pro eis si vos T || 62 sit et taedio T || 63 opus bonum T || 64 autem : quoque T

1. Ps. 85, 12-13 2. II Cor. 9, 7 3. Ps. 99, 2 4. Prov. 25, 20

la plus grande dévotion ces paroles du psaume : « Je te louerai, Seigneur mon Dieu, et je glorifierai ton nom à jamais, car ta miséricorde est grande à mon égard et tu as arraché mon âme du fond de l'abîme ¹. »

2. Sachez aussi qu'il sera très avantageux et salutaire pour vous d'accomplir gaiement et dans la joie le bien que vous avez entrepris. Car c'est ainsi que doivent être faites les œuvres bonnes, comme l'Apôtre l'enseigne, disant : « Non avec tristesse ou par nécessité, car Dieu aime celui qui donne avec joie ². » De là le psaume : « Servez le Seigneur dans la joie ³. » Et si peut-être quelques-unes d'entre vous s'attristent encore de cette sainte violence, si agréable à Dieu, qui leur est faite, vous, les plus sages et les meilleures, vous devez les consoler dans le Verbe de Dieu et leur rappeler ce que dit la Sainte Écriture : « La tristesse est nuisible au cœur de l'homme comme la mite dans le vêtement et le ver dans le bois ⁴. » Et ce que dit l'Apôtre : « La tristesse selon Dieu produit un repentir salutaire qu'on ne regrette pas, la tristesse du monde au contraire produit la mort ⁵. » Vous devez aussi prier pour elles et les engager à prier, afin que, par la grâce de Dieu, elles transforment la nécessité en volonté, et selon l'enseignement de saint Jérôme, elles fassent de nécessité vertu ⁶. Si vous formulez pour elles avec instance cette prière, et si elles la font elles-mêmes, l'amour de Dieu se répandra par l'Esprit-Saint dans leurs cœurs ⁷, et elles diront en toute vérité : « J'ai couru dans la voie de tes commandements, quand tu as dilaté mon cœur ⁸. » En effet la tristesse engendre l'angoisse dans le cœur et les œuvres bonnes sont alors à charge et ennui. Mais l'amour dilate le cœur et l'œuvre bonne s'accomplit avec joie et sans difficulté.

3. Toutes ensemble, faites ce que dit l'Apôtre : « La femme qui n'est pas mariée et la vierge pensent aux choses du Seigneur, pour être saintes de corps et d'esprit ⁹. »

5. II Cor. 7, 10 6. S. JÉRÔME, Ep. 54, 6 : PL 22, 552 (cf. Contra Ruf. III, 2 : PL 23, 458) 7. Rom. 5, 5 8. Ps. 118, 32 9. I Cor. 7, 34

habet corpus immaculatum. Spiritu sancta est, quae cogitando ea quae Domini sunt, servat cor ab immundis et illecebrosis cogitationibus mundum, unde scriptum est :

70 « Omni custodia serva cor tuum, quoniam ex ipso vita procedit. » Cor autem ita bene custoditur, si sanctis semper cogitationibus, quantum fieri potest, occupatum teneatur, iuxta quod legitur : « Cogitatio sancta servabit te. »

75 4. Hoc autem vigilanter et studiose facere debetis, modo per orationem, modo per sanctam meditationem, aliquando per manuum in silentio operationem, dicente Apostolo : « Qui non vult operari, non manducet. » Saepe vero per psalmodiam cordibus et vocibus consonantibus,
80 sicut idem Apostolus docet : « Cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino. » Quae licet omnia studiosissime faciatis, impossibile tamen est ut pravis omnino suggestionibus careatis. Tribus autem modis peccatum perpetratur : suggestionem quae fit a diabolo per cogitationem ; delectationem, quae fit per carnem, eodem diabolo inflammante concupiscentiam ; consensu, quae fit per animum. Sed nullum est periculum, nullum est omnino peccatum, si cogitationes, muscarum more, importune irruentes, instanter abigat animus, super custodiam sui vigilanter
90 excubias agens. Si autem mens dormitat, et passim quaslibet immundas et noxias cogitationes non solum ingredi, sed etiam moram in animo facere permittit, increpat nos per prophetam sermo divinus et dicit : « Usquequo morabuntur in te cogitationes noxiae ? » Si autem post pravam suggestionem per nimiam negligentiam delectatio
95 sive concupiscentia mota fuerit, tunc saltem expergiscatur animus, et per invocationem nominis Christi ignem

69 scriptum est : illud T || 93 sermo divinus per prophetam T || et dicit om. T

1. Prov. 4, 23 2. Prov. 2, 11 3. II Thess. 3, 10 4. Éphés.

Est sainte de corps, celle qui a un corps immaculé ; est sainte d'esprit celle qui, en pensant aux choses de Dieu, garde son cœur pur des souillures et des pensées séductrices, d'où cette parole : « Garde ton cœur avec un soin extrême, car c'est de lui que jaillissent les sources de la vie ¹. » Or le cœur est bien gardé quand il se tient toujours occupé de saintes pensées, autant que cela est possible, selon qu'il est écrit : « Une sainte pensée sera ta protection ². »

4. Or vous devez faire cela avec vigilance et application, tantôt par la prière, tantôt par la sainte méditation, quelquefois par le travail des mains en silence, car l'Apôtre dit : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus ³ » ; mais souvent par la psalmodie, unies entre vous de cœurs et de voix, comme l'enseigne le même Apôtre : « Chantant et psalmodiant dans vos cœurs pour le Seigneur ⁴. » Bien que vous vous appliquiez à tout cela avec le plus grand zèle, il vous est cependant impossible de demeurer tout à fait indemnes de suggestions mauvaises. Or le péché peut se commettre de trois manières : par suggestion, ce que le démon obtient au moyen des pensées ; par délectation, lorsque le démon enflamme la concupiscence dans la chair ; par consentement donné par l'esprit ⁵. Cependant il n'y a aucun péril, absolument aucun péché, si l'esprit, demeurant attentivement sur ses gardes, repousse courageusement les pensées qui l'assaillent importunes comme des mouches. Mais si l'esprit s'endort et permet indifféremment à toutes les pensées impures et nuisibles d'entrer et même de s'attarder dans l'âme, alors la parole divine du prophète nous accuse : « Jusques à quand demeureront en toi les pensées nuisibles ⁶ ? » Si après une suggestion mauvaise accueillie par une trop grande négligence, la délectation ou la concupiscence se trouve ébranlée, qu'à ce moment du moins l'esprit sorte de sa torpeur, calme par l'invocation du nom du Christ le feu allumé et chasse par

5, 19 5. S. GRÉGOIRE, Hom. XVI in Evangelio : PL 76, 1135
6. Jér. 4, 14

excitatum restringendo, hostes iam intra ianuam admissos, viriliter resistendo excludat, ne et ipse, quod absit, per peccati consensum captivus trahatur, vel etiam perimatur. Si vero post delectationem sequatur consensus, ut scilicet, quod caro concupiscit, animus decernat esse faciendum, iam omnino peccatum imputatur, etiamsi non subsequatur factum, quoniam rea tenetur, etiam sine opere malo, voluntas mala. Sicut enim bonam voluntatem reputat Deus homini ad iustitiam, etiamsi non habeat facultatem bene operandi, ita voluntatem malam reputat ad peccatum, quamvis non habeat opportunitatem peccandi.

110 5. Haec de cordis custodia breviter diximus, ut intelligatis qualiter, iuxta apostolicum quod supra commemoravimus testimonium, non tantum corporis, sed et mentis sanctimoniam sectari debeatis. Quam quanto studiosius sectatae fueritis, tanto magis Christo Domino, cui desponsatae estis, placebitis, et ab ipso audire merebimini illud quod in Cantico Canticorum legitur : « Ecce tu pulchra es amica mea, ecce tu pulchra. Oculi tui columbarum. » Bis dixit, pulchra : pulchra scilicet interius, pulchra exterius. Pulchra interius per cordis puritatem, pulchra exterius per vitae integritatem. Pulchra interius per bonam intentionem, pulchra exterius per bonam operationem. Pulchra interius per bonam voluntatem, pulchra exterius per sanctam conversationem. « Oculi, inquit, tui columbarum », quia more columbarum, quarum natura simplex est, et sine felle, nihil vident oculi tui quod animus male concupiscat.

6. Quando autem de hac vita exhibitis, liberatae ab aeternis cruciatibus impiorum, perfruemini aeterna felicitate iustorum, et videbitis Regem in decore suo, in quem desiderant Angeli prospicere. Audite Dominum in

98 restringendo || restringendo PT || 110 ante Haec de cordis add. De custodia mentis et corporis. T || 111-112 commemoravimus :

une résistance virile les ennemis déjà admis à l'intérieur, pour éviter d'être lui-même emmené captif ou de périr par le consentement au péché, ce qu'à Dieu ne plaise. Mais si le consentement a suivi la délectation, c'est-à-dire si l'esprit a décidé de faire ce que désire la chair, alors il y a absolument péché, même s'il n'a pas été consommé de fait : car la volonté mauvaise est tenue pour coupable, même sans l'œuvre mauvaise. En effet, comme Dieu tient pour juste dans un homme sa bonne volonté, même s'il n'a pas la possibilité de faire le bien, ainsi il lui compte comme péché sa volonté mauvaise, même s'il n'a pas l'opportunité d'accomplir son péché.

5. Nous avons parlé brièvement de la garde du cœur, pour vous faire comprendre comment vous devez aspirer à la sainteté du corps et de l'esprit, selon le texte de l'Apôtre rappelé plus haut. Plus vous embrasserez avec zèle cette sainteté, plus vous serez agréables au Christ Notre Seigneur, à qui vous êtes fiancées ; vous mériterez d'entendre de lui cette parole du Cantique des Cantiques : « Que tu es belle, ma bien-aimée, que tu es belle ; tes yeux sont comme des colombes ¹. » Deux fois il dit qu'elle est belle : c'est-à-dire belle à l'intérieur, belle à l'extérieur ; belle au dedans par la pureté du cœur, belle au dehors par l'intégrité de sa vie. Belle à l'intérieur par la bonne intention, belle à l'extérieur par les bonnes actions ; belle au dedans par la bonne volonté, belle au dehors par la sainteté de la vie. « Tes yeux, dit-il, sont des colombes », car, à la manière des colombes dont la nature est simple et sans amertume, tes yeux ne voient rien qui soit pour l'âme un objet de mauvaise concupiscence.

6. Quand vous sortirez de cette vie, libres des tourments sans fin réservés aux impies, vous jouerez de l'éternelle félicité des justes et vous verrez le Roi dans sa beauté ², cette beauté que désirent contempler les Anges ³.

diximus T || 116 legitur in Cantico Canticorum T || 122 ante Pulchra add. Item T || 124-125 simplex est et sine felle : simplex et sine felle est P

1. Cant. 1, 14 2. Is. 33, 17 3. I Pierre 1, 12

Evangelio dicentem : « Vigilate omni tempore orantes, ut mereamini fugere mala quae ventura sunt in novissimis diebus, et stare ante Filium hominis. » Et Apostolus dicit : « Non sunt condignae passionis huius temporis ad futuram
135 gloriam quae revelabitur in nobis. » Haec cogitate, haec assidua meditatione recolite : et nihil laboriosum, nihil onerosum aestimabitis, quo possitis ignis aeterni supplicia evadere, et beatitudinis aeternae praemia possidere.

Explicit.

3

EPISTOLA BERNARDI PORTARUM
DE CONTEMPTU MUNDI

1 *Incipit epistola II^a de contemptu mundi invitatoria.*

1. Bernardus, Portarum Prior, et filii eius, Ioannes de Montemedio et Stephanus de Chalmeto, reverendissimis et in Christo dilectissimis Aymoni de Varennis atque
5 Aymoni de Rohoria : « Quaerere Dominum dum inveniri potest. »

Ad quod curavimus, qua Domino donante potuimus invitatione, exhortari praesentes ; ad idipsum praesentibus notis cupimus invitare atque excitare absentes.

10 Qualescumque igitur summi patris familias servi, ipsius ad vos legatione fungentes, ad cenam et ad nuptias eius vos invitamus ; ipso iniungente adicientes, tauros et altilia eius esse occisa, atque omnia parata, et sine dilatione

133 dicit *om.* T || 138 possidere : obtinere PT || 139 *Explicit* : *Explicit de sanctimonialibus epistola P*

1 *Incipit* — invitatoria : Item alia ad contemptum mundi invitatoria P¹ In hac epistola invitatur quidam ad religionem T || 4 Varennis : Varennes T || 10 patris familias summi P || 11 *post* ad cenam *add.* eius T || eius *om.* T.

Écoutez le Seigneur disant dans l'Évangile : « Veillez et priez en tout temps, afin de mériter d'échapper aux maux qui doivent arriver dans les derniers jours, et de paraître avec assurance devant le Fils de l'homme¹. » Et l'Apôtre : « Les souffrances de cette vie ne peuvent être comparées à la gloire qui se révélera en nous². » Pensez à ces choses, repassez-les dans votre esprit en une méditation assidue, et vous estimerez que rien de ce qui peut éviter le supplice du feu pour toujours et permettre de posséder les récompenses de la béatitude éternelle n'est un labeur, rien n'est une charge.

Fin.

3

LETTRE DE BERNARD DE PORTES :
DE L'ÉLOIGNEMENT DU MONDE

Épître invitatoire : De l'éloignement du monde.

1. Bernard, Prieur de Portes, et ses fils, Jean de Montemedio et Étienne de Chalmet, aux très révérends et très aimés dans le Christ, Aymon de Varennes et Aymon de Rohoria :

« Chercher le Seigneur pendant qu'il peut être trouvé³. »

En votre présence, nous avons cherché à vous exhorter à cet idéal par une invitation à la mesure des possibilités que Dieu nous donnait. En votre absence, nous désirons vous y inviter et vous stimuler par la lettre que voici.

Serviteurs quelconques du souverain Père de famille, venant à vous en ambassadeurs de sa part⁴, nous vous invitons au banquet de ses noces⁵ ; et par son ordre nous ajoutons : « Les taureaux et les animaux gras ont été immolés, tout est prêt, vous devez venir aux noces sans

1. Lc 21, 36 2. Rom. 8, 18 3. Is. 55, 6 4. Éphés. 6, 20
5. Matth. 22, 3

veniendum ad nuptias. Obsecramus ergo : seponite occa-
 15 siones illas quibus quidam excusare solent, alius dicendo :
 « Uxorem duxi, et ideo non possum venire » ; alius autem :
 « Iuga boum emi quinque, et eo probare illa » ; alius vero :
 « Villam emi, et necesse habeo exire et videre illam. » Qui
 enim sic excusant, non se defendunt, sed patremfamilias,
 20 qui eos invitavit, offendunt. Sepositis igitur his et omni-
 bus excusationibus, accelerando venite. Dicente enim
 Angelo ad Ioannem Apostolum : « Beati qui ad cenam
 nuptiarum Agni vocati sunt. » Ne forte ipse, quod absit,
 merito indignatus, dicat : « Nuptiae quidem paratae sunt,
 25 sed qui invitati erant, non fuerunt digni. » Aut certe illud
 quod terribilius sonare videtur : « Amen dico vobis, quod
 nemo virorum illorum qui vocati sunt gustabit cenam
 meam. »

2. Cum Scriptura dicat : « Beatus qui loquitur in auri-
 30 bus audientis », id est intelligentis, scientes nos nequa-
 quam imperitis, sed eruditis auribus loqui, praemissarum
 sententiarum pondus atque gravitatem, verborum nos-
 trorum expositione extenuandam minime iudicamus.
 Quos praemissa invitatio trahit ut, contempta mundanae
 35 superbiae vanitate, Christi humilitatem sequantur ; quan-
 tumcumque divitiis, vel deliciis in mundana conversa-
 tione affluerint, gaudia non amittunt, sed mutant. Imo
 vero, exceptis aeternis bonis, quae nec oculus vidit, nec
 auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt quae prae-
 40 paravit Deus diligentibus se, incomparabiliter atque inef-
 fabiliter maiorem inveniunt in divino famulatu quam in
 saecularibus gaudiis potuerunt experiri, iucunditatem vel
 delectationem. Non enim sine iucunditate sunt, qui

14 post veniendum add. esse PT || 16 autem : vero T || 17 vero :
 autem T || 27 illorum virorum T || 29 dicat Scriptura T

1. Matth. 22, 4 2. Lc 14, 20 3. Lc 14, 19 4. Lc 14, 18

retard¹. » Nous vous en supplions, laissez de côté ces
 occasions dont certains ont coutume de se servir pour
 s'excuser. L'un dit : « Je viens de me marier, et je ne puis
 donc venir². » Un autre : « J'ai acheté cinq paires de
 bœufs et je vais les essayer³. » Un autre encore : « J'ai
 acheté une terre et il est nécessaire que j'aille la voir⁴. »
 Ceux qui s'excusent ainsi ne se défendent pas eux-mêmes,
 mais ils offensent le Père de famille qui les a invités.
 Laissez donc de côté ces excuses et toutes autres sem-
 blables, et hâtez-vous de venir. Car un ange a dit à
 l'apôtre Jean : « Bienheureux ceux qui sont appelés au
 banquet des noces de l'Agneau⁵. » Sinon peut-être — ce
 qu'à Dieu ne plaise — cet ange, à bon droit indigné, dira :
 « Les noces sont prêtes, mais ceux qui étaient invités
 n'en ont pas été dignes⁶. » Ou sans doute cette autre
 parole qui paraît résonner d'une façon plus terrible :
 « Je vous le dis en vérité : aucun de ces hommes qui
 avaient été invités ne goûtera de mon souper⁷. »

2. Puisque l'Écriture dit : « Bienheureux celui qui
 parle à des auditeurs attentifs⁸ », c'est-à-dire intelligents,
 sachant que, loin de nous adresser à des ignorants, nous
 parlons à des gens instruits, nous estimons qu'il ne faut
 pas affaiblir le poids et la gravité des textes précédents
 par notre propre exposé. Cette invitation attire ceux à
 qui elle s'adresse à mépriser la vanité de l'orgueil du
 monde et à suivre l'humilité du Christ. Quelle que soit
 la grandeur des richesses ou des délices dont les invités
 auront été comblés dans leur vie mondaine, ils ne perdent
 pas ces joies, ils les échangent pour d'autres. Bien plus,
 à l'exception des bien éternels que l'œil n'a pas vus, que
 l'oreille n'a pas entendus et au sujet desquels n'est pas
 monté au cœur de l'homme tout ce que Dieu a préparé
 pour ceux qui l'aiment⁹, ils trouvent dans le service divin
 une joie ou un plaisir incomparablement et ineffablement
 plus grands que tout ce dont ils ont pu faire l'expérience
 dans les joies du siècle. En effet, ils ne sont pas sans joie,

5. Apoc. 19, 9 6. Matth. 22, 8 7. Lc 14, 24 8. Sir. 25, 12
 9. I Cor. 2, 9 et Is. 64, 4

dicunt : « In via testimoniorum tuorum delectatus sum, sicut in omnibus divitiis. » Et : « Bonum mihi lex oris tui, super millia auri et argenti. » Et : « Iudicia Domini vera, iustificata in semetipsa : desiderabilia super aurum et lapidem pretiosum multum, et dulciora super mel et favum. » Et alia quae enumerare non sufficimus. Eos 50 quippe, qui pro caelestibus terrena, pro sempiternis peritura et immunda oblectamenta contempserunt, non sinit Spiritus Sanctus, qui haec testimonia in Scripturis digessit, expertes et inexpertos esse harum quae in divinis eloquiis significantur delectationum ; quae quantum 55 mentis quam ventris maiores sunt, quantum potiores spirituales quam carnales, inexperti audire possunt, intelligere autem vel nosse, omnino non possunt. Noverat autem Apostolus, qui dicebat : « Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostra. » 60 Non dixit, in prosperitate, sed in tribulatione ; nec in aliqua, sed in omni. Qui si diceret : gaudeo in tribulatione, magnum quid et rem mirandam dixisset. Si autem diceret : abundo gaudio in tribulatione, rem plus mirandam proposuisset. Dicendo vero : superabundo gaudio in omni 65 tribulatione nostra, excellentiam gaudii sui expressius significare non potuit. Qui ergo suos hic ita consolatur in omni tribulatione ipsorum, quantae eis consolationis gaudia paravit illic, ubi nulla poterit esse tribulatio ? Qui eos sic laetificat, et reficit in peregrinationis via, quomodo 70 laetificabit eos, et satiabit in aeternae mansionis patria ? Sed de his hactenus.

3. Quidam autem praemissam cenae dominicae nuptiarumque invitationem contemnent, et sanctorum gau-

49 quae — sufficimus : quae longum esset numerare T || 54-55 quantum mentis — sunt : quantum maiores sunt mentis quam ventris PT || 58 autem : etiam T || 72 praemissam : praemissae T

ceux qui disent : « J'ai ma joie dans le chemin de tes commandements plus qu'en toute richesse ¹. » Et : « La loi de tes lèvres est un bien pour moi, plus que des monceaux d'or et d'argent ². » Et : « Les jugements de Dieu sont vrais, justes par eux-mêmes, plus désirables que l'or, que quantités de pierres précieuses, plus doux que le miel, que le suc des rayons ³. » Et d'autres textes, que nous ne pourrions parvenir à énumérer. L'Esprit-Saint, qui a placé ces témoignages dans les Écritures, ne laisse pas dans l'indigence, ni dans l'inexpérience des joies exprimées par ces divines paroles ceux qui ont méprisé les choses de la terre pour celles du ciel, et les plaisirs périssables et impurs pour les éternels. Mais ceux qui n'ont pas fait l'expérience de ces joies, d'autant plus grandes qu'elles sont de l'âme plus que du corps, d'autant plus puissantes qu'elles sont spirituelles plus que charnelles, peuvent bien en entendre parler ; il leur est absolument impossible de les comprendre ou de les connaître. L'Apôtre les connaissait bien, lui qui disait : « Je suis rempli de consolation, je surabonde de joie au milieu de toutes mes tribulations ⁴. » Il n'a pas dit : dans la prospérité, mais dans la tribulation, ni dans une seule, mais en toutes. S'il disait : je me réjouis dans la tribulation, il aurait déjà dit quelque chose de grand et d'admirable. S'il disait : j'abonde de joie dans la tribulation, il aurait proposé une chose plus admirable encore. Mais en disant : « Je surabonde de joie dans toutes mes tribulations », il ne pouvait indiquer d'une manière plus expressive l'excellence de sa joie. Si donc Dieu console à ce point ici-bas les siens dans toutes leurs épreuves, quelles seront les joies qu'il aura préparées là où il ne pourra plus y avoir aucune tribulation ? S'il réjouit ainsi les siens et les nourrit sur la voie du pèlerinage, comment les réjouira-t-il et les rassasiera-t-il dans la patrie de l'éternelle demeure ? Mais en voilà assez sur ce sujet.

3. Cependant certains méprisent cette invitation au souper et aux noces du Seigneur ; ils ne croient pas aux

1. Ps. 118, 14 2. Ps. 118, 72 3. Ps. 18, 10-11 4. II Cor. 7, 4

75 dia, vel quae hic habent, vel quae in futuro eis promissa
 sunt, aut non credentes, aut negligentes, iuxta quod scrip-
 tum est : « Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad
 inferna descendunt. » Qui quia mala sua relinquere nolunt,
 si aliqua forte bona opera faciunt, non sunt accepta coram
 80 Deo ; quia sicut scriptum est, cum dederit illis Deus tem-
 pus paenitentiae, ipsi abutuntur eo in superbia, et peccata
 multiplicando, « thesaurizant sibi iram in die irae, et reve-
 lationis iusti iudicii Dei. » Tales quando non ipsi, sed Deus
 vult imponere finem malis eorum, et reddere quod merentur,
 id est circa obitus sui diem, si forte permittuntur
 85 peccata sua confiteri, iuxta quod dicit beatus Augustinus :
 Loquuntur, non confitentur, quia non acceptat Deus con-
 fessionem oris, ubi non est sincera paenitentia et sacrifi-
 cium contriti et humiliati cordis. Nec tantum paenitet eos
 peccasse, quantum dolent sibi peccandi licentiam ablatam
 90 esse. Neque possunt, nisi cum dolore, relinquere quae cum
 amore possederunt. Tunc quantumcumque pecuniam,
 quasi pro redemptione animae suae effundant, dura terri-
 bilisque est adversus eos illa a Spiritu Sancto per Salo-
 monem prolata sententia : « Non proderunt divitiae in die
 95 ultionis, iustitia autem liberabit a morte. » Diem ultionis
 dixit tempus quo iam ingruente aegritudine imminet
 necessitas mortis. Non proderunt autem, dixit, illis qui
 iustitiam non sunt operati.

4. Audite etiam quam terribiliter talibus contempto-
 100 ribus comminetur ipsa Sapientia, id est Filius Dei, apud
 eumdem Salomonem : « Quia, inquit, vocavi, et renuis-
 tis ; extendi manum meam, et non fuit qui aspiceret ;
 despexistis omne consilium meum, et increpationes meas
 neglexistis ; ego quoque in interitu vestro ridebo, et

88 cordis et humiliati T || 96-97 necessitas mortis imminet T ||
 99 etiam : quoque T || 100 Dei Filius T

joies des saints ici-bas ou à celles qui leur sont promises
 dans le siècle futur, ou bien ils les négligent ; selon ce
 qui est écrit : « Ils achèvent leurs jours tranquillement,
 ils descendent en un instant aux enfers ¹. » Comme ils
 n'ont pas voulu abandonner leurs œuvres mauvaises,
 ils ne sont pas agréables à Dieu, même s'ils ont fait peut-
 être quelques bonnes œuvres ; car, ainsi qu'il est écrit :
 lorsque Dieu leur donne un temps pour faire pénitence,
 ils en abusent par orgueil ² ; multipliant les péchés, « ils
 amassent sur leurs têtes un trésor de colère, pour le jour
 de la colère et de la proclamation du juste jugement de
 Dieu ³. » Quand Dieu veut mettre fin malgré eux à leurs
 méchancetés et leur donner ce qu'ils ont mérité, c'est-
 à-dire aux approches du jour de leur mort, s'il leur est
 laissé le loisir de se confesser, ils parlent, mais ils ne se
 confessent pas, comme l'a dit saint Augustin ; car Dieu
 n'accepte pas une confession du bout des lèvres, là où
 il n'y a pas une sincère pénitence et le sacrifice d'un
 cœur contrit et humilié ⁴. Et ils ont moins le repentir
 d'avoir péché que la douleur de se voir retranchée la
 possibilité de pécher. Ils ne peuvent abandonner sans
 douleur ce qu'ils possédaient avec affection. Alors, quel
 que soit l'argent qu'ils distribuent, comme pour racheter
 leur âme, l'Esprit-Saint prononce contre eux par la bouche
 du Sage une sentence dure et terrible : « Les richesses ne
 seront d'aucun profit au jour du jugement, mais la jus-
 tice délivrera de la mort ⁵. » Il a appelé jour du jugement
 le moment où, par l'aggravation de la maladie, la mort
 est nécessairement imminente. Les richesses ne profiteront
 pas, dit-il, à ceux qui n'ont pas accompli la justice.

4. Écoutez aussi comment la Sagesse elle-même,
 c'est-à-dire le Fils de Dieu, menace terriblement de tels
 contempteurs, par le même Salomon : « Puisque j'ai
 appelé et que vous avez refusé d'entendre, j'ai tendu la
 main et nul n'a regardé, vous avez méprisé tous mes
 avis, négligé mes réprimandes ; moi aussi, je rirai de

1. Job 21, 13 2. Job 24, 23 3. Rom. 2, 5 4. Ps. 50, 19
 — Référence à S. Augustin non identifiée 5. Prov. 11, 4

105 subsannabo, cum vobis, quod timebatis advenerit. »
 Et adiecit adhuc de talibus loquens : « Cum irruerit
 repentina calamitas, et interitus quasi tempestas in-
 gruerit, tunc invocabunt me et non exaudiam ; mane
 110 consurgent et non invenient me, eo quod exosam habue-
 rint disciplinam, et timorem Domini non susceperint,
 nec acquieverint consilio meo, et detraxerint universae
 correptioni meae. Comedent igitur fructus viae suae,
 suisque consiliis saturabuntur. » Addens quoque : « Aversio,
 inquit, parvulorum, interficiet eos, et prosperitas stul-
 115 torum perdet illos. » Quos significavit nomine parvulorum,
 eosdem exponendo expressit vocabulo stultorum. Nec
 de numero talium parvulorum excipiuntur, de quibus per
 Ieremiam dictum est : « Sapientes sunt ut faciant mala,
 bene autem facere nescierunt », dicente enim Apostolo :

120 « Sapientia huius mundi stultitia est apud Deum. »
 5. Nolite, ergo, obsecramus vos, nolite effici participes
 eorum. Illos namque solos Sacrae Scripturae de hac vita
 securus exire pronuntiant, qui aut nullis post baptismum
 commissis, aut certe per dignos paenitentiae fructus dele-
 125 tis criminibus, alia in exitu suo quae confiteantur peccata
 non habent, nisi illa de quibus dicit Apostolus Ioannes :
 « Si dixerimus quia peccatum non habemus, nos ipsos
 seducimus, et veritas in nobis non est. » Quod dicendo,
 nequaquam crimina aliqua, sed illa tantum quotidiana
 130 et levia voluit significare peccata, sine quibus, quantum-
 cumque sobrie et iuste et pie vivatur, haec vita non duci-
 tur. Omne autem crimen est peccatum, sed non omne
 peccatum est crimen. Peccata enim dicuntur ea etiam
 135 quae loquendo, aut cogitando, inania committimus ; qua-
 lia per quotidianam confessionem et Dominicam oratio-

113 Addens : Addidit T || 119 dicente enim Apostolo : licet Apos-
 tolus dicit T || 129 aliqua crimina T || 131 et pie om. T || 133-134
 quae etiam T

voire détresse et je me moquerai de vous, quand viendra
 l'épouvante ¹. » Et il a encore ajouté en parlant des
 mêmes : « Quand fondra tout à coup sur eux une calamité,
 et que le malheur se précipitera comme une tempête,
 alors ils m'appelleront, et je ne répondrai pas ; ils me
 chercheront et ne me trouveront pas, parce qu'ils ont
 haï toute discipline et qu'ils n'ont pas accepté la crainte
 du Seigneur ; ils n'ont pas voulu de mes conseils, ils ont
 dédaigné toutes mes réprimandes. C'est pourquoi ils
 mangeront du fruit de leurs voies, et ils se rassasieront
 de leurs propres conseils ². » Et il a ajouté aussi : « L'égaré-
 ment des simples les tuera, et la prospérité des insensés
 les perdra ³. » Il a désigné par le nom de simples ceux-là
 mêmes qu'il a visés en parlant des insensés. Il ne faut
 pas excepter du nombre de ces simples-là ceux dont il
 est dit par Jérémie : « Ils sont sages pour faire le mal,
 mais ils ne savent pas faire le bien ⁴. » Car l'Apôtre dit :
 « La sagesse de ce monde est folie aux yeux de Dieu ⁵. »

5. N'ayez donc rien de commun avec eux ⁶, nous vous
 en supplions. Car les Saintes Écritures déclarent que
 ceux-là seuls quitteront en sûreté cette vie qui, n'ayant
 commis aucun péché après le baptême, ou ayant effacé
 avec certitude leurs fautes par de dignes fruits de pénitence,
 n'ont pas d'autres péchés à confesser au moment
 de leur mort, sinon ceux dont l'apôtre Jean déclare :
 « Si nous disons que nous n'avons pas de péchés, nous
 nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est pas en
 nous ⁷. » En disant cela, il n'a pas voulu parler de crimes
 certains, mais seulement de ces fautes quotidiennes et
 légères sans lesquelles on ne peut traverser cette vie,
 quelque sobre, juste et pieuse que soit l'existence ⁸. Tout
 crime est un péché, mais tout péché n'est pas un crime ⁹.
 On entend par péchés les diverses choses vaines que
 nous commettons, même en paroles ou en pensées ; ils
 sont remis par la confession ordinaire et par la prière du

1. Prov. 1, 24-26 2. Prov. 1, 27-31 3. Prov. 1, 32 4.
 Jér. 4, 22 5. I Cor. 3, 19 6. Éphés. 5, 7 7. I Jn 1, 8 8.
 Tite 2, 12 9. S. AUGUSTIN, Enchiridion, 64, 17 : PL 40, 262 C

nem dimittuntur. Crimina vero nonnisi illa gravia dicuntur, quae a Deo separant hominem : videlicet quae vel per Decalogum prohibentur, vel de quibus Apostolus dicit : « Quoniam qui talia agunt, regnum Dei non consequentur. »

140 6. Perlecta et diligentissime perscrutata universa Novi ac Veteris Testamenti pagina, nusquam illis aliquam veniae securitatem, vel certitudinem promittit, qui carnis et sanguinis operibus dediti, ante tempora obitus mala sua non relinquunt. Tunc enim, sicut supra dictum
145 est, non ipsi, sed Deus ponit finem malis eorum. Quod autem in litteris sacris non invenitur, stultissime praedicatur, et infelicissime creditur. Potest Deus, de quibus ei placuerit, facere quod fecit de evangelico latrone. Sed unicum et singulare exemplum in doctrinam generalem
150 recipi non debet. Quod ergo incertum est, relinquatur, et quod certitudinis et securitatis plenum est, teneatur.

7. Currite ergo, currite ad misericordem, ne sentiatis postea Iudicem, currite donec dies est, ut non tenebrae vos comprehendant. Dicente enim Domino : « Venit nox,
155 quando nemo potest operari. » Qui dissimulat et negligit donec dicatur ei : « Stulte, hac nocte repetent animam tuam a te, quae autem parasti, cuius erunt ? » frustra tunc implorat iam ferientem, quem contempsit prius misericorditer vocantem. Qui nunc ineffabilem prorogat
160 misericordiam, ex tunc non novit nisi severam districtamque irrogare sententiam : « Exite, ait vox caelitus emissa, exite de Babylone, popule meus, et ne sitis participes delictorum eius. » Et propheta : « O Sion, fuge, quae habitas apud filiam Babylonis. » Ne ergo inter filios Baby-

140-141 Novi Testamenti ac Veteris P || 146 sacris litteris T || 147 post Potest add. autem T || 148 ante evangelico add. illo PT || 152 ergo : igitur T || 157 a : abs P || 159 Qui nunc : Qui enim nunc PT || 162-163 participes sitis PT

Pater. On appelle crimes seulement les fautes graves qui séparent l'homme de Dieu, à savoir ce qui est interdit par le Décalogue, ou bien les péchés dont l'Apôtre dit : « Ceux qui font de telles choses n'hériteront pas du Royaume de Dieu ¹. »

6. Après avoir lu et scruté avec le plus grand soin tout le Nouveau Testament, comme aussi l'Ancien, on ne trouve pas un texte qui promette quelque sécurité ou certitude de pardon à ceux qui sont adonnés aux œuvres de la chair et du sang et qui ne délaissent pas leurs péchés avant de mourir. Alors en effet, comme nous l'avons déjà dit, ce ne sont pas eux qui mettent fin à leurs méchancetés, c'est Dieu. Prêcher ou croire ce qui ne se trouve pas dans les Saintes Écritures est une très grande folie et un très grand malheur. Cependant Dieu peut faire de qui il lui plaît ce qu'il fit du bon larron dans l'Évangile. Mais on ne doit pas tenir pour une doctrine générale un exemple unique et extraordinaire. Il faut donc laisser de côté ce qui est incertain et tenir ce qui est plein de certitude et de sécurité.

7. Courez donc, courez vers le Dieu de miséricorde, pour ne pas sentir ensuite le Juge, « courez pendant qu'il fait jour, afin de n'être pas surpris par les ténèbres ². » Car le Seigneur a dit : « La nuit vient, où nul ne peut travailler ³. » Celui qui temporise et néglige jusqu'à ce qu'on lui dise : « Insensé, cette nuit, on te redemandera ton âme, et ce que tu auras amassé, qui l'aura ⁴ ? » Celui-là implore en vain la main de Dieu qui le frappe, après avoir méprisé Dieu quand celui-ci l'appelait avec miséricorde. Dieu en effet, qui prolonge maintenant son ineffable miséricorde, ne sait plus dès lors qu'imposer une sévère et rigoureuse condamnation : « Mon peuple, sortez, dit une voix qui vient du ciel, sortez de Babylone et ne participez pas à ses fautes ⁵. » Et le prophète : « O Sion, sauve-toi, toi qui habites chez la fille de Babylone ⁶. » Pour ne pas être trouvés parmi les fils de Babylone, et

1. Gal. 5, 21 2. Jn 12, 35 3. Jn 9, 4 4. Lc 12, 20 5. Apoc. 18, 4 6. Zach. 2, 7

165 lonis inveniamini, et involvat vos ruina eius, exite, fugite,
 accelerate, sequentes et totis visceribus pietatis amplec-
 tentes consilium Sapientiae quo dixit : « Fili, ne tardes
 converti ad Dominum, neque differas de die in diem,
 subito enim veniet ira eius, et in tempore vindictae dis-
 170 perdet te. »

8. Iuxta petitionem vestram, quotidie pro vobis apud
 Dominum intercedentes, nunc apud vosipsos pro vobis-
 ipsis intercedimus, certissime scientes obtinuisse nos
 apud Dominum effectum petitionis nostrae, si vos non
 175 fueritis magis quam ipse inexorabiles. Si agimus hic cau-
 sam negotii nostri, nolite credere, si autem vestri, nolite
 negligere. Quod si aliquis vestrum movetur ad faciendum
 quod per nos monet Christus, alio forte non moto ; eum
 qui nondum movetur obsecramus, et ei denuntiando co-
 180 ram Domino testificamur, et testificando denuntiamus,
 ut nequaquam praesumat revocare, vel retardare quem
 Dominus vocare dignatur ; sed potius oret ut et ipse trahi
 mereatur. « Nemo enim, ait, venit ad me nisi Pater, qui
 misit me, traxerit eum. » Audiatur dicentem Sapientiam :
 185 « Noli prohibere benefacere eum qui potest ; si potes, et
 ipse benefac. » Spiritus et sponsa dicunt : « Veni. » Et
 quisquam audet dicere : Noli ? Cui Christus non promisit
 diem crastinum, quisquam audet suspendere usque ad
 annum alterum ? Christus dicit : « Orate ne fiat fuga
 190 vestra hieme, vel sabbato. » Et quisquam dicit : Mecum
 poteris fugere anno secundo vel tertio. Cuius autem cor
 Christus movit, modis omnibus det operam ut qui non
 est motus moveatur, aut parum motus confirmetur. Alio-
 quin audiatur, non illum revocantem, sed Christum dicen-
 195 tem : « Si oculus tuus scandalizat te, erue eum, et proice
 abs te. Bonum tibi est cum uno oculo ad vitam intrare,

165 vos *om.* PT || 181 nequaquam : non T || 183 ait : sicut dicit
 veritas T || 184 *post* dicentem *add.* sibi PT || 189 *post* Christus *add.*
 enim T || 192 movit : monuit T || 196 intrare ad vitam P

être enveloppés dans sa ruine, sortez, fuyez, hâtez-vous,
 suivez et embrassez de toutes les forces de votre piété
 le conseil de la Sagesse qui dit : « Mon fils, ne tarde pas à
 te convertir au Seigneur, ne diffère pas de jour en jour,
 car sa colère viendra tout à coup, et au jour du châtement,
 tu seras anéanti ¹. »

8. Selon votre demande, nous prions chaque jour le
 Seigneur pour vous, et maintenant nous intercédons
 pour vous auprès de vous-mêmes, assurés d'être exaucés
 par Dieu, si vous n'êtes pas plus inexorables que lui. Si
 nous traitons ainsi notre propre cause, ne nous croyez
 pas ; mais s'il s'agit de la vôtre, ne soyez pas négligents.
 Il arrivera peut-être à l'un d'entre vous d'être entraîné
 à faire ce à quoi le Christ l'engage par notre intermédiaire,
 et l'autre non ; nous supplions celui qui n'est pas encore
 ébranlé, et nous le prenons à témoin en présence de Dieu,
 qu'il n'ait pas l'audace d'empêcher ou de retarder celui
 que Dieu daigne appeler, mais qu'il prie plutôt, afin de
 mériter lui aussi d'être attiré. Car, dit la vérité : « Nul ne
 vient à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire ². » Qu'il
 écoute la Sagesse lui disant : « N'empêche pas celui qui
 peut faire le bien de le faire ; et si tu le peux, fais-le toi-
 même ³. » L'Esprit et l'épouse disent : « Viens ⁴. » Et
 quelqu'un ose-t-il dire : « Ne va pas ? » Quelqu'un ose-t-il
 arrêter jusqu'à l'année prochaine celui à qui le Christ
 n'a pas promis le lendemain ⁵ ? Le Christ dit en effet :
 « Priez pour que votre fuite ne tombe pas en hiver ou un
 jour de sabbat ⁶. » Et qui donc dit : tu pourras fuir avec
 moi dans deux ou trois ans ? Mais, pour celui que le
 Christ a ébranlé, qu'il travaille de toutes ses forces à
 provoquer celui qui n'est pas encore ému ou à le fortifier
 s'il commence à l'être. Sinon, qu'il écoute, non pas celui-
 là cherchant à le retenir, mais le Christ disant : « Si ton
 œil te scandalise, arrache-le et jette-le loin de toi. Il est
 meilleur pour toi d'entrer borgne dans la vie que d'être

1. Sir. 5, 8-9 2. Jn 6, 44 3. Prov. 3, 27 4. Apoc. 22, 17
 5. Jac. 4, 13-14 6. Matth. 24, 20

quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis. » Idem de manu dixit, et de pede. Quidam, dum eos, quos Christus vocat, quasi consulendo revocant vel retardant, incaute quidem et simpliciter, sed tamen non innocenter agunt partes diaboli contra Christum.

9. Scimus plerosque qui, relictis omnibus, ad serviendum Deo se contulerunt, nonnullos et qui idipsum se in proximo facturos voverunt, hanc a Domino consolationem ardentissime expectare et desiderantissime flagitare, ut nostro et instruatur exemplo, et erudiantur eloquio, et fulciantur consilio. Obsecramus vos, si estis obliti vestri, miseremini illorum, necnon et multorum, quibus exemplo et imitatione vestra ianuam pietatis suae aperire paratus est Dominus. Alioquin vos videritis quam rationem de talento, quam hactenus in terra reconditum tenuistis, sitis redditori Domino, iamiam ecce venturo.

10. Haec quae non in doctis humanae sapientiae verbis, sed in doctrina Spiritus, prout ipse donare dignatus est, calamo percurrente exaravimus, faciat Dominus ita in cordibus vestris operari, ut in proximo et nos de effectu intentionis nostrae ei gratias agamus, et uterque vestrum sincera pietate coram ipso dicere mereatur : « Cogitavi vias meas, et converti pedes meos in testimonia tua. » Et : « Ab omni via mala prohibui pedes meos, ut custodiam verba tua. » Valete.

203 et : etiam T || 211 reconditum in terra T || 212 Domino redditori T || 214 donare ipse T || 217 gratias ei T

envoyé dans l'enfer de feu avec tes deux yeux ¹. » Et il dit la même chose de la main ou du pied ². Certains, en cherchant à arrêter ou retarder par leurs conseils ceux que le Christ appelle, font le jeu du diable contre le Christ, simplement et sans réfléchir, mais ils ne sont cependant pas innocents.

9. Nous en connaissons plusieurs qui ont tout quitté et se sont donnés au service de Dieu ; quelques-uns aussi engagés par vœu à faire prochainement la même chose, qui attendent du Seigneur avec la plus grande ardeur et désirent d'un grand désir cette consolation d'être instruits par notre exemple, enseignés par nos paroles et soutenus par nos conseils. Nous vous en supplions, si vous êtes oublieux de vous-mêmes, ayez du moins pitié de ceux-là et de beaucoup d'autres auxquels le Seigneur est prêt à ouvrir la porte de sa bonté à votre exemple et à votre imitation. Autrement, vous verrez quel compte vous aurez à rendre au Seigneur, qui va venir d'un instant à l'autre, pour le talent que vous avez tenu jusqu'à présent enfoui dans la terre ³.

10. Nous avons écrit ces choses au courant de la plume, non point avec de savantes paroles de sagesse humaine, mais dans l'enseignement de l'Esprit-Saint, selon que lui-même nous en a donné le moyen. Dieu veuille faire fructifier ces avis dans vos cœurs de telle sorte que nous puissions bientôt lui rendre grâces du succès de notre effort et que vous méritiez de dire tous deux devant lui avec une piété sincère : « J'ai réfléchi sur mes voies et je reviens à tes témoignages ⁴. » — « J'ai interdit à mes pas toute voie mauvaise, pour observer ta parole ⁵. » Adieu.

1. Matth. 18, 9 2. Matth. 18, 8 3. Matth. 25, 25-26 4. Ps. 118, 59 5. Ps. 118, 101

EPISTOLA IOANNIS PORTARUM
AD STEPHANUM FRATREM SUUM

Epistolae Domni Ioannis de Montemedio quae hic continentur :

¹ *Incipit epistola prima de contemptu mundi.*

1. Stephano dilectissimo in Christo, Ioannes frater ipsius carne ac spiritu : « In Christi visceribus inveniri, et ab auditione mala non timere ».

⁵ Quid fit, charissime et in Christo desiderantissime, ut cum omnes circumquaque populi Christianae religionis professores simus, mandatis Dominicis, tanta eorum qui intra Ecclesiam continentur multitudo, non solum obedientiam non deferre, faciendo imperata, verum etiam
¹⁰ obstinatis animis adversari, faciendo prohibita, inveniantur ? Qui utrique, tam qui imperata non faciunt, quam qui prohibita facere non metuunt, si qua sunt in nobis viscera misericordiae, si qua pietatis, assiduo lugendi
¹⁵ fletu, assiduo sunt plangendi dolore. Utrique enim, etsi non eandem forte poenam, eandem tamen, si in impaenitentia perdurant, incurrunt damnationem.

2. Adeo quippe repleta est terra iniquitate, et quod in novissimis diebus Dominus futurum praedixit : abundante iniquitate, refrigescere coepit caritas multorum,
²⁰ ut facilius invenias qui laudet peccatorem in desideriis animae suae, quam qui corripiat eum ab errore viae suae.

1. Phil. 1, 8 2. Ps. 111, 7 3. Phil. 2, 1 4. Matth. 24, 12

LETTRE DE JEAN DE PORTES
A SON FRÈRE ÉTIENNE

*Les Lettres de Jean de Montemedio qui se trouvent ici :
Commencement de la première lettre : De l'éloignement du monde.*

1. A Étienne, très aimé dans le Christ, Jean son frère selon la chair et selon l'esprit :

« Se trouver dans le cœur du Christ ¹, et ne pas craindre l'annonce de malheurs ². »

Comment se fait-il, mon très cher et très désiré dans le Christ, alors que nous professons la religion chrétienne avec tous les peuples qui nous entourent, comment se fait-il qu'il se trouve une telle multitude de fidèles dans l'Église pour ne pas obéir en exécutant les commandements, et même pour combattre avec obstination en faisant ce qui est défendu ? S'il est en nous un cœur miséricordieux ³, s'il est en nous quelque piété, nous devons pleurer sans trêve, pleurer avec une douleur continuelle sur les uns et les autres, aussi bien sur ceux qui n'exécutent pas les commandements que sur ceux qui ne craignent pas de faire ce qui est défendu. Car les uns et les autres, bien que peut-être ils n'encourent pas la même peine, risquent cependant la même damnation, s'ils demeurent dans l'impénitence.

2. La terre est à ce point remplie d'iniquité que, selon la prédiction du Seigneur pour les derniers jours, par suite de l'iniquité croissante, l'amour d'un grand nombre commence à se refroidir ⁴; on trouve plus facilement quelqu'un pour louer le pécheur des désirs de sa sensualité ⁵ que pour le ramener de son égarement ⁶. S'il

5. Jér. 2, 24 6. Jac. 5, 20

Quod si de otiosis sermonibus redditori sumus rationem in die iudicii, qui voluptatum et illicitorum huius mundi desideriorum sunt amatores magis quam Dei, quo ibunt a spiritu illius, et quo a facie eius fugient, qui quidem in humilitate iudicatus, venturus est cum potestate et maiestate iudicare sacculum per ignem? Quomodo poterunt habitare cum igne devorante et ardoribus sempiternis? Si neque ab oriente, neque ab occidente patet locus effugiendi iudicem Deum, quando vix iustus salvabitur, impii et peccatores, ubi parebunt? Terribilis est ergo nimis, et supra quam vel dici, vel excogitari potest formidabilis, etiam iustis, expectatio illa iudicii quo oportet nos omnes praesentari ante tribunal Christi. Horrendum quippe est incidere in manus Dei viventis.

3. Sed non haec cogitare, non haec volunt animadvertere, qui variis et illicitis huius vitae desideriis deservientes, quae de illo tremendo examine dicuntur, aut non credunt, aut contemnunt, vel etiam si credunt, diabolica tamen inspiratione levigante timorem, in contemptum et oblivionem ducunt, quae quantum fieri posset, etiam dormiendo, ante oculos mentis habere deberent. Quod si ea est causa levigandi timoris, quia scilicet dies illa iudicii longe esse videtur, vel illa novissima decessus sui dies, quae unicuique propinqua est, deberet unumquemque terrere, et sollicitum facere, et torporem et teporem mentium ad vigilandum excitare, in qua singulos pro meritis, quae nec augeri amplius, nec minui poterunt, necesse est invenire ea, quae vel bona in sempiternum non poterunt in deterius commutari, vel mala in melius converti.

4. Sunt autem nonnulli, imo infinita hominum multitudo, qui cum assiduis peccatis mala sua multiplicant, peccatores se esse quidem recognoscunt, sed tamen con-

nous faudra rendre compte au jour du jugement de toute parole vaine¹, où donc s'enfuiront loin de l'esprit et de la face de Dieu² ceux qui auront préféré au Christ les voluptés et les désirs illicites du monde³? Car Notre Seigneur a été jugé dans l'humiliation, mais il reviendra avec pouvoir et majesté⁴ juger ce monde par le feu⁵. Comment pourront-ils habiter avec le feu dévorant, au milieu des flammes éternelles⁶? S'il n'est possible de trouver ni au levant ni au couchant un lieu pour fuir le jugement de Dieu⁷, quand les justes seront difficilement sauvés, que deviendront les impies et les pécheurs⁸? L'attente du jugement⁹ pour lequel il faudra que nous nous présentions tous au tribunal du Christ¹⁰ est donc vraiment terrible⁹ et redoutable au-delà de ce qu'on peut dire ou penser, même pour les justes. C'est une chose effroyable que de tomber aux mains du Dieu vivant¹¹.

3. Mais ceux qui sont esclaves des désirs variés et illicites de cette vie ne veulent pas penser à ces choses ou y prendre garde; ils ne croient pas ce que l'on dit de ce jugement terrible ou ils le méprisent; ou bien, même s'ils y croient, l'inspiration du démon diminue en eux la crainte et ils en viennent au mépris et à l'oubli de ce qu'ils devraient garder devant les yeux de leur esprit autant que possible, jusque dans leur sommeil. Et si cet allègement de leur crainte a pour cause le fait que ce jour du jugement paraît être loin, ce dernier jour de la vie, qui est proche pour chacun, devrait inspirer de la crainte, rendre chacun attentif et exciter à la vigilance la tiédeur et la torpeur des esprits; car en ce jour, les mérites ne peuvent plus augmenter ni diminuer; chacun se trouvera avec un bien qui ne pourra plus être changé en mal ou avec un mal qui ne pourra être converti en bien.

4. Or quelques hommes, bien plus, une multitude infinie, multiplient leurs maux en péchant habituellement; certes, ils se reconnaissent pécheurs, mais ce-

1. Matth. 12, 36 2. Ps. 138, 7 3. II Tim. 3, 4 4. Lc 21, 27
5. II Pierre 3, 7 6. Is. 33, 14 7. Ps. 74, 7 8. I Pierre 4, 18
9. II Cor. 5, 10 10. Hébr. 10, 27 11. Hébr. 10, 31

55 verti dissimulant, exemplo scilicet illius evangelici latronis
 nimis inhaerendo, quadam praesumptione divinae miseri-
 cordiae, una novissima tempore obitus sui confessione
 deleri confidentes peccatorum suorum multitudinem,
 quam nec aestimatione comprehendere possunt. Horum
 60 multi, dum incaute de misericordia confidunt, verenda
 nimis et occulta, sed tamen iusta divini iudicii severitate
 damnationem incurrunt. Quam rem quidem ita se
 habere subiti casus mortis immaturae et corda multo-
 rum, sub indultae etiam confessionis tempore, impaeni-
 65 tentia, lacrymabilibus et miserabilibus modis nimis fre-
 quenter manifestant. Quam impaenitens autem cor multi
 illius ultimae confessionis tempore habeant, in illis maxime
 manifestatur, qui post illam qualemcumque confessionem
 de aegritudine qua de vita desperaverant convalescentes,
 70 ad consueta peccata redeunt, et deteriora quam prius ali-
 quando committunt. Si enim vere paenituissent, deflenda
 rursus atque dolenda committere caverent. Qui si illius
 invaliditudo tempore mortem obiissent, utrum ad regnum
 Christi perventuri essent, Deus viderit. Qui igitur ab hac
 75 vita ita egrediuntur, huiusmodi etiam confessione non
 carentes, sicut salus eorum dubia, ita damnatio incerta :
 sicut non est de eis desperandum, ita nec praesumendum.
 Quomodo enim finem invenient suppliciiis, qui finem
 nunquam imposuere peccatis ? Si enim amplius viverent,
 80 forte amplius et peccarent. Quare autem illius venera-
 bilis latronis confessio huic eorum confessioni non sit
 conferenda, alterius loci, alterius est temporis disserere.
 Haec autem non nostra opinione, sed sanctorum Patrum
 auctoritate proferimus. Terribilem vero de talibus pro-
 85 fert Apostolus sententiam : « An ignoras, inquit, o homo,
 quoniam benignitas Dei ad paenitentiam te adducit ? Tu

63 immaturae mortis P || 73 obiissent : subirent T || 76 post ita
 add. et T || 83 Haec autem : Et hoc T

pendant ils négligent de se convertir ; ils suivent trop
 exactement l'exemple de ce larron de l'évangile : pré-
 sumant de la divine miséricorde, ils comptent sur une
 dernière confession au moment de leur mort pour effacer
 la multitude de leurs péchés, si grande qu'on ne peut
 la supputer. Beaucoup de ceux-là, tandis qu'ils se confient
 imprudemment à la miséricorde, encourent cependant
 la damnation infligée par la sévérité redoutable et cachée,
 mais cependant juste, du jugement divin. Des exemples
 subits de morts prématurées et l'impénitence de beaucoup
 de cœurs, même au moment où la confession leur est
 possible, manifestent fréquemment, par cette impénitence
 et de bien des manières déplorables et lamentables, que
 les choses se passent effectivement ainsi. Que beaucoup
 de cœurs n'aient pas de repentir au temps de cette ultime
 confession, cela est surtout manifesté par le fait qu'après
 cette confession vaille que vaille, s'ils entrent en conva-
 lescence de cette maladie qui leur avait fait perdre l'espoir
 de vivre, ils reviennent à leurs péchés habituels et parfois
 en commettent de pires qu'auparavant. S'ils s'étaient vrai-
 ment repentis, ils se garderaient de commettre de nouveau
 des fautes aussi déplorables. S'ils étaient venus à mou-
 rir de cette maladie, seraient-ils parvenus au royaume
 du Christ ? Dieu le sait. Pour ceux donc qui quittent
 cette vie, même confessés, le salut est douteux, la dam-
 nation incertaine : on ne doit pas désespérer à leur sujet,
 mais on ne doit pas non plus trop présumer. Comment
 trouveront en effet la fin de leurs supplices ceux qui
 n'ont jamais mis de fin à leurs péchés ? S'ils vivaient
 plus longtemps, peut-être pécheraient-ils davantage.
 Mais ce n'est pas ici le lieu ni le moment d'expliquer
 pourquoi la confession du bon larron¹ n'est pas compa-
 rable à la leur. Nous n'exprimons pas tout cela de notre
 propre opinion, mais par l'autorité des saints Pères.
 L'Apôtre profère une sentence terrible au sujet de tels
 pécheurs : « Ignorest-tu, dit-il, ô homme, que la bonté
 de Dieu t'a poussé au repentir ? Mais par ton endurcisse-

1. Lc 23, 41

vero secundum duritiam tuam et cor impaenitens, thesaurizas tibi iram in die irae et revelationis iusti iudicii Dei. »

90 5. Sapientes igitur qui non acceperunt in vano animam suam, et qui illud operi suo posuere fundamentum, prae-
ter quod nemo potest aliud ponere, quod est Christus
Iesus, nunquam sub huiusmodi incertitudine salutem
95 et immobiliter inhaerentes, hoc modo vitam suam insti-
tuunt, hoc modo ad normam divinatorum mandatorum,
omnes non solum actiones, sed et cogitationes et locu-
tiones suas dirigunt, ut quanto certius, quanto securius
possunt, novissimam decessus sui horam, novissimam
100 quoque magni iudicii diem praestolentur, ut securi et sine
confusione loquantur inimicis suis in porta exitus sui,
et dicant : « Venit princeps mundi huius, et in me non
habet quidquam. » Hi cupientes cum Apostolo dissolvi
et esse cum Christo, non solum non formidant, verum
105 etiam summo cum desiderio novissimam tremendi exa-
minis diem expectant, scientes enim repositam sibi esse
coronam iustitiae, quam reddet illis Dominus in illa die,
et iam cessante voce, cordis desiderio frequenter ingemi-
nare non cessant : « Quando veniam et apparebo ante
110 faciem Dei ? » « Quando adimplebis me laetitia cum vultu
tuo ? » « Quando apparebo conspectui tuo, et satiabor
cum apparuerit gloria tua ? » « Quando inebriabor ab
ubertate domus tuae, et potabor torrente voluptatis
tuae ? »

115 6. Scio quidem te mirari, vel etiam forte conqueri de
prolixitate verborum. Sed attende quia res de qua ago
grandis et negotiosa est. Negotium enim de quo ago,
salus tua est. An tibi tantum negotium potest incumbere ?
Non te igitur pigeat legere, imo et relegere, quod mihi

94 derelinquunt : posuerunt T || 95 et om. T || 106 enim om. T ||
108 iam om. PT || 109 post non cessant add. dicentes PT || 117 enim :
siquidem T || 119 imo et relegere om. T

ment et l'impénitence de ton cœur, tu amasses contre
toi un trésor de colère, au jour de la colère et de la révé-
lation du juste jugement de Dieu ¹. »

5. Voilà pourquoi les hommes sages, qui n'ont pas
reçu leur âme en vain ² et qui ont donné à leurs actes
le fondement en dehors duquel nul ne peut poser d'autre
que celui qui s'y trouve, à savoir le Christ Jésus ³, ne
laissent jamais leur salut dans une telle incertitude. Ils
se tiennent en effet immobiles et très fermes à l'ancre
de leur espérance ⁴, et ils organisent leur vie, ils dirigent
toutes leurs actions, leurs pensées, leurs paroles, selon
les règles des commandements divins, de manière à at-
tendre l'heure de la mort et le dernier jour du grand
jugement avec le plus de certitude et de sécurité possibles,
afin de dire en toute sûreté et sans confusion à leurs
ennemis au moment de leur sortie de ce monde ⁵ : « Le
prince de ce monde vient, et il ne peut rien contre moi ⁶. »
Ceux-là, désirant comme l'Apôtre mourir pour être avec le
Christ ⁷, ne craignent pas le dernier jour du jugement ter-
rible ; bien au contraire même, ils l'attendent avec le plus
grand désir, sachant en effet que leur est préparée la cou-
ronne de justice que le Seigneur leur donnera en ce jour ⁸.
La parole leur manque, ils ne cessent de soupirer fréquem-
ment de tout le désir de leur cœur : « Quand viendrai-je
et irai-je voir la face de Dieu ⁹ ? » « Quand me rempliras-
tu de joie devant ton visage ¹⁰ ? » « Quand paraîtrai-je
en ta présence et serai-je rassasié par l'apparition de ta
gloire ¹¹ ? » « Quand m'enivrerai-je de l'abondance de ta
maison, et quand boirai-je au torrent de tes délices ¹² ? »

6. Je sais que tu t'étonnes. Et peut-être te plains-tu
de la longueur de mon discours ? Mais fais attention que
la chose dont je traite est grande et difficile. Car cette
affaire est celle de ton salut. Est-ce qu'un tel travail ne
peut être tien ? Ne répugne donc pas à lire et même à
relire ce que je n'ai pas hésité à écrire : car j'estime que

1. Rom. 2, 4-5 2. Ps. 23, 4 3. I Cor. 3, 11 4. Hébr. 6, 18-
19 5. Ps. 126, 5 6. Jn 14, 30 7. Phil. 1, 23 8. II Tim. 4, 8
9. Ps. 41, 3 10. Ps. 15, 11 11. Ps. 16, 15 12. Ps. 35, 9

120 quidem scribere non fuit pigrum : tibi autem arbitratus
sum esse utile. Haec enim tibi scribere, ea me causa com-
pult, ea mihi ratio persuasit, quia scilicet omnium, si
fieri posset, hominum, maxime vero salutem fidelium
125 hanc quo possum affectu et desiderio apud Deum flagi-
tare. Hanc in orationibus meis a Deo postulare non cesso.
Raro pro me, sine tui memoria, ad Deum deprecationem
facio. Inspirante gratia Dei, visum est mihi non satis
esse orationibus insistere, nisi et tentare animum tuum
130 verbo exhortationis, prout Dominus dare dignaretur,
excitare.

7. Petita igitur a Domno Priore licentia et data, quod
Dominus inspirare dignabatur, aggressus sum. Adsit igi-
tur vivificans Spiritus Sanctus, et pectus tuum flatu sancti
135 desiderii, sua inspiratione potius quam mea exhortatione
afflare dignetur. Ecce igitur, favente Deo, inspirante Spi-
ritu Sancto, in nomine Domini nostri Iesu Christi, exhor-
tans exhortor te, non mea voce, non mea auctoritate, sed
Domini. « Vade, inquit, vende omnia quae habes, et da
140 pauperibus, et habebis thesaurum in caelo, » et nudus
« sequere me ». « Nisi enim quis abrenuntiaverit omnibus
quae possidet, non potest meus esse discipulus. » Durumne
tibi videtur, aut difficile quod iussit ?

8. Animadvertite, mi dilectissime, circa hoc Dominicum
145 mandatum, quantum ipse auctor mandati praemons-
trare dignabitur, haec quinque. Primum non esse diffi-
cile ; deinde quis sit qui iubet ; postea causam mandati ;
quarto loco rationem ipsius ; quinto, quid ipse fecit pro
te, qui iubet. Quae eodem ordine, ipso adiuvante, con-
150 sideremus.

9. Primum, si difficile videtur et laboriosum, cogita

125 hanc : eam T || 129 tentare : tentarem PT || 136-137 favente
— Sancto : Deo inspirante, favente Spiritu Sancto T || 137 nostri
om. PT

c'est utile pour toi. Le motif qui m'a poussé à t'écrire
ces choses, la raison qui m'en a persuadé, c'est que, dé-
sirent le salut de tous les hommes et en particulier des
fidèles, je ne puis rester sans souci de ton salut, et je le
réclame instamment du Seigneur avec toute l'affection
et tout le désir possibles. Je ne cesse de le demander à
Dieu dans mes prières. Il m'arrive rarement de faire
une prière pour moi sans me souvenir de toi. Sous l'ins-
piration de la grâce de Dieu, il m'a semblé que ce n'était
pas encore assez de m'adonner à ces prières, si je ne
tentais aussi de stimuler ton esprit par un mot d'ex-
hortation dans la mesure où Dieu me donnerait de pou-
voir le faire.

7. J'ai donc demandé la permission à Dom Prieur et
il me l'a donnée, et j'ai entrepris la tâche que Dieu avait
voulu m'inspirer. Que l'Esprit-Saint vivifiant veuille
bien être présent et qu'il daigne répandre dans ton cœur
le souffle d'un saint désir plutôt par son inspiration que
par mon exhortation. Voici donc : avec le secours de
Dieu, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, au nom de
notre Seigneur Jésus-Christ, je t'exhorte instamment,
non de ma propre autorité, mais par celle du Seigneur :
« Va, dit-il, vends tout ce que tu possèdes et donne-le
aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel, » et dans
cette nudité, « suis-moi ¹. » « Car si quelqu'un ne renonce
pas à tout ce qu'il possède, il ne peut être mon disciple ². »
Que ce commandement ne te semble pas dur ou difficile.

8. Fais attention, mon bien-aimé, que l'auteur de ce
commandement divin daignera nous enseigner cinq
choses à son sujet : en premier lieu, il n'est pas difficile ;
ensuite, qui est celui qui ordonne ; puis la cause de ce
commandement ; quatrième, sa raison d'être ; cin-
quièmement ce qu'a fait pour toi celui qui a donné ce
commandement. Nous allons considérer ces différents
points dans le même ordre.

9. Tout d'abord, s'il te semble difficile et laborieux,

1. Matth. 19, 21 — S. Jérôme, Ep. 125, 20 : PL 22,1085 B
2. Lc 14, 33

quia labor brevis, praemium grande, opus paucorum di-
 eorum, merces sempiterna et requies sine fine. Si pensas
 laborem, pensa et mercedem. Non est timendus labor,
 155 quem tanta praemia commendant. Sed difficultatem aut
 nullam aut modicam esse, via iam trita a multis et quo-
 tidiana conversorum exempla declarant. Quod si etiam
 cetera desint, ad ostendendum non esse difficile, illius
 sufficit testimonium, cui non credere, a salute resili-
 160 est. « Iugum, inquit, meum suave est, et onus meum
 leve. » Cuius sententiae virtutem et veritatem haud facile,
 nisi experti intelligere possunt. An forte iubet te relin-
 quere, quod non sis accepturus ? « Habebis, inquit, the-
 saurum in caelo », ubi fures non timentur et depositum
 165 fideliter custoditur. Putasne accipies simplum ? « Centu-
 plum, inquit, accipietis, et vitam aeternam possidebitis. »
 An vero iubet te relinquere quod semper eras habiturus ?
 « Nudus egressus es de utero matris tuae, nudus rever-
 teris illuc. » Et Apostolus : « Nihil intulimus, inquit, in
 170 hunc mundum, haud dubium quia nec auferre aliquid
 possumus. » Quis igitur, haec sciens et intelligens, dubitat
 relinquere, immo commutare pro aeternis bonis, bona
 quae non solum non possunt esse aeterna, sed nec
 diuturna ?
 175 10. O spes, o amor, o fructus temporalium inanis,
 atque utinam inanis tantum, non etiam perniciosus !
 « Cum enim dives factus fuerit homo, et cum multiplicata
 fuerit gloria domus eius, cum interierit, non sumet omnia,
 neque descendet cum eo gloria eius. » Quo vero descendet ?
 180 Ubi in aeternum non videbit lumen. Relinquet autem
 alienis divitias suas et inanis quidem erit arca, sed ina-

156 *post via add. enim T || post trita add. est T || 157 ante decla-*
rant : add. hoc T || 165 accipies : accipietis P || 167 relinquere :
dimittere PT || 168 ante nudus add. non, nam T || 168-169 illuc rever-
teris T || 170-171 haud — possumus : et caetera T

réfléchis que le labeur est bref, la récompense très grande :
 c'est une œuvre de peu de jours, pour une récompense
 éternelle et un repos sans fin. Si tu penses au labeur, tu
 dois aussi penser à son salaire. Il n'y a pas à craindre un
 travail qui se recommande par de tels fruits. Mais en
 vérité, la difficulté est nulle ou bien petite. Le chemin,
 déjà suivi par beaucoup, et les exemples quotidiens de
 ceux qui se sont donnés à Dieu en sont la preuve. Et si
 même d'autres témoignages manquaient pour montrer
 que ce n'est pas difficile, il suffirait de la parole de celui
 envers qui manquer de foi est s'éloigner du salut : « Mon
 joug, dit-il, est doux, et mon fardeau léger ¹. » On ne
 peut comprendre aisément la force et la vérité de cette
 phrase quand on n'en a pas fait l'expérience. Peut-être
 te commande-t-il de laisser quelque chose que tu ne
 retrouveras plus ? « Tu auras, dit-il, un trésor dans le
 ciel ² », là où les voleurs ne sont plus à craindre et où les
 dépôts sont fidèlement gardés ³. Et crois-tu ne recevoir
 qu'un simple échange ? « Tu recevras, a-t-il dit, le cen-
 tuple et tu posséderas la vie éternelle ⁴. » Et te commande-
 t-il de quitter ce que tu pouvais garder toujours ? « Tu
 es sorti nu du sein de ta mère, et nu tu y retourneras ⁵. »
 Et l'Apôtre : « Nous n'avons rien apporté en ce monde,
 dit-il, et sans aucun doute, nous n'en pouvons rien em-
 porter ⁶. » Qui donc, sachant et comprenant cela, hésite
 à quitter, ou plutôt à échanger pour les biens éternels,
 des trésors qui, non seulement ne sont pas éternels, mais
 n'ont même aucune durée ?

10. O espoir, ô amour, ô vain fruit des choses tempo-
 relles ; plaise à Dieu qu'il ne soit que vain et non point
 aussi perniciosus ! « Quand l'homme s'enrichit et quand
 s'accroît la gloire de sa maison, à sa mort il n'en peut
 rien emporter et sa gloire ne descend pas avec lui ⁷. » Et
 où descend-il ? Là où il ne verra plus jamais la lumière ⁸.
 Il laissera ses richesses à des étrangers ⁹. Son coffre sera

1. Matth. 11, 30 2. Matth. 19, 21 3. Matth. 6, 20 4.
 Matth. 19, 29 5. Job 1, 21 6. I Tim. 6, 7 7. Ps. 48, 17-18
 8. Ps. 48, 20 9. Ps. 48, 11

nior conscientia. Sed multi, inquis, post factum paenitent. Quidam etiam retro respicientes, propositum derelinquunt. An ignoras quarumdam palearum tantam esse levitatem, ut nec areae ventilationem expectent, sed
185 facili impulsu levissimi etiam venti recedant? Nonne abeuntibus paleis, remanent grana in horreum recon-
denda? Quare plus proficit apostasia paucorum receden-
tium ad desperationem, quam multorum exempla perse-
190 verantium ad propositi confirmationem? Numquid prop-
ter scelus unius Iudae, Christi Apostoli sunt in crimine?

11. Sed quis sit qui illud mandatum abrenuntiandi propriis facultatibus tradidit, aut cuius auctoritatis sit qui hoc iubet videamus. Omnipotens hoc iubet; Deus tuus,
195 Creator tuus hoc iubet, qui ossibus et nervis compegit te, et in pulverem reducet te, et de mane usque ad vesperam finiet te. Ille cuius auctoritati parendum esset, si nulla, etiam parendo, sequeretur utilitas. Vide enim animata,
200 tam sensibilia quam insensibilia, vide ipsam molem ele-
mentorum, et quidquid in eis et ex eis factum est: « Omnia inquit propheta, servient ei. » Vae miseris, vae peccatoribus nobis! Universa irrationalis creatura nec in modico voluntati et imperio creatoris sui renititur, nos vero qui
205 ad imaginem et similitudinem eius facti sumus, quibus aeterna ipsius beatitudine perfrui concessum est, non solum non obedimus, sed etiam — quod nequissimum et supra quam dici potest impiissimum est — reluctari et adversari ei non cessamus, et iuxta prophetam: « Eum labiis honoramus, cor autem nostrum longe est ab eo. » Et iuxta
210 Apostolum: « Confitemur nos nosse Deum, factis autem

183 Quidam etiam retro: Et quidam post factum retro P || 186 levissimi etiam venti: venti levissimi T || 189 exempla multorum PT || 194 hoc iubet om. T || 198 ante animata add. omnia PT || 209-210 Et iuxta Apostolum: Et iterum T

1. Job 10, 11 2. Job 10, 9 3. Is. 38, 12 4. Ps. 118, 91

vide, et plus vide encore sa conscience. Mais beaucoup, me diras-tu, font pénitence après leurs fautes, et quelques-uns, regardant en arrière, abandonnent leur vocation. Ignorent-tu que certaines pailles sont si légères qu'elles n'attendent même pas pour s'envoler le souffle de l'aire de battage, mais s'élèvent sous la faible impulsion d'un vent même très léger? Et lorsque la paille est écartée, le grain ne demeure-t-il pas pour être engrangé dans les greniers? Pourquoi l'apostasie de quelques-uns qui se retirent a-t-elle plus d'effet pour en décourager d'autres que l'exemple de la persévérance du grand nombre n'en produit pour confirmer dans la vocation? La prévarication du seul Judas a-t-elle entraîné tous les apôtres du Christ dans le crime?

11. Mais voyons maintenant qui a donné ce commandement de renoncer à toutes les richesses personnelles, et quelle est son autorité. Le Tout-Puissant l'ordonne; ton Dieu, ton Créateur l'ordonne, lui qui t'a tissé en os et en nerfs¹ et qui te ramènera à la poussière², et d'un matin à un soir te conduira à ta fin³. Il faudrait obéir à son autorité, même si aucune utilité ne découlait de cet acte d'obéissance. Considère en effet tous les êtres animés, aussi bien les sensibles que les insensibles, considère la masse même des éléments et tout ce qui est fait avec eux: « Toute chose, dit le prophète, est à son service⁴. » Malheur à nous, pauvres pécheurs! Aucune des créatures sans raison ne se refuse si peu que ce soit à la volonté et au commandement de son Créateur, et nous qui avons été faits à son image et à sa ressemblance, nous à qui il a été concédé de jouir de sa béatitude éternelle, non seulement nous n'obéissons pas, mais nous ne cessons de lui résister et de le combattre, ce qui est méchant et impie au-delà de ce qu'on peut dire. Selon le prophète, « nous l'honorons des lèvres, mais notre cœur est loin de lui⁵. » Et selon l'Apôtre: « Nous faisons profession de connaître Dieu, mais nous le renions par nos actes⁶. »

5. Is. 29, 13 6. Tite 1, 16

negamus.» Sed quid? Iuxta eundem Apostolum, ille fidelis est, negare seipsum non potest. Impios vero et peccatores gehenna suscipiet.

12. Dixi paulo ante ut tertio et quarto loco, causam
215 et rationem mandati considerarem. Causam vero eius considerare facile est : causa ipsius vita aeterna est. Neque enim quidquam praecipit nobis Dominus, qui honorum nostrorum non eget, propter se, sed propter nos ; non ut bene sit sibi, sed ut bene sit nobis.

220 Rationem igitur paulo attentius consideremus. Iubemur abrenunciare omnibus mundanis, quod quidem sola, sicut paulo ante dictum est, auctoritate iubentis, si multa etiam esset difficultas et labor, si nulla esset spes et causa praemii, si nulla ratio persuaderet, si etiam quiddam
225 quasi irrationabile iubere videretur, omni studio tamen et diligentia implere deberemus. Ratio vero quare hoc iussit magna est et vehemens, et immensae necessitatis pondus tarditatis nostrae impingens. Ut enim rationem mandati huius ostenderet, clamat Apostolus Iacobus
230 dicens : « Adulteri, an ignoratis quia amicitia huius mundi inimica est Deo ? Quisquis enim voluerit amicus esse saeculi huius, inimicus Dei constituitur. » Primum quippe mandatum legis, et maximum, est dilectio Dei. Quia igitur iuxta Iacobi sententiam, non possumus diligere Deum
235 simul et mundum, ad Deum autem, nisi iuxta praeceptum legis diligendo ipsum, pervenire non possumus, vehementissima et evidentissima nos ratio compellit, relictis omnibus, Christum sequi, ut sic eum diligendo, ad ipsum perveniamus. Adulteri, inquit, in sacro quippe baptis-
240 mate, caelesti et vero sponso Christo animam tuam des-

211 eundem om. T || 216 causa ipsius vita est aeterna P Nam ipsius causa vita est aeterna T || 220-221 Iubemur — mundanis : omnibus mundanis iubemur abrenunciare T || 226 quare : cur T || 228 tarditatis : tarditati PT || 229 huius mandati P || 230 mundi huius P || 231 Deo : Dei T || 231-232 saeculi — constituitur : huius saeculi inimicus constituetur Dei T || 236 ipsum diligendo T || 236-

Mais quoi ? Selon le même Apôtre, ce Dieu est fidèle, il ne peut se renier lui-même ¹. Et l'enfer recevra les impies et les pécheurs.

12. J'ai dit un peu plus haut que nous examinerions en troisième et quatrième lieu la cause et la raison de ce commandement. Or il est facile d'en considérer la cause : cette cause, c'est la vie éternelle. Dieu qui n'a pas besoin de nos biens ne nous commande pas quelque chose pour lui, mais pour nous, non pour en tirer quelque bien qui lui soit utile, mais pour qu'il en résulte du bien pour nous.

Considérons donc avec un peu plus d'attention cette raison. Nous recevons l'ordre de renoncer à toutes les choses de ce monde, ce que nous devons accomplir avec un zèle parfait et avec diligence, sur la seule autorité de celui qui en fait le commandement, comme nous l'avons dit tout à l'heure, même s'il y avait beaucoup de difficulté et de labeur, même s'il n'y avait aucun espoir et motif de récompense, si aucune raison n'y poussait, même s'il semblait ordonner quelque chose qui paraîtrait déraisonnable. Or la raison pour laquelle il a fait ce commandement est grande, pressante, et elle reproche le poids de notre paresse avec une immense obligation. Car, pour montrer cette raison, l'apôtre saint Jacques s'écrie : « Adultères, ignorez-vous que l'amitié de ce monde est ennemie de Dieu ? Car quiconque veut être ami de ce siècle se rend ennemi de Dieu ². » L'amour de Dieu est certes le premier et le plus grand commandement de la loi ³. Comme, selon cette sentence de saint Jacques, nous ne pouvons aimer en même temps Dieu et le monde, nous ne pouvons donc parvenir à Dieu sans l'aimer, conformément au précepte de la loi. La raison la plus pressante et la plus évidente nous oblige à tout quitter pour suivre le Christ, afin que l'aimant ainsi, nous parvenions jusqu'à lui. « Adultères », dit-il, et en effet, au saint baptême, ton âme a épousé le Christ comme un véritable

237 vehementissima — ratio : evidentissima et vehementissima ratio nos T || 239 quippe : namque T

1. II Tim. 2, 13 2. Jac. 4, 4 3. Matth. 22, 36-38

ponsasti; ibi diabolo et omnibus operibus et omnibus pompis eius abrenuntiasti. Quid est autem abrenuntiare diabolo, nisi abrenuntiare mundo? Quae sunt vero opera et pompae diaboli, nisi opera et pompae huius mundi?

245 Princeps quippe huius mundi, testante Domino, diabolus est. « Nunc, inquit, princeps mundi huius eicietur foras. » Et quidam ait : « Innexis mundo, pars est cum principe mundi. »

13. Si omnino igitur aliud quam Christum diligis, si mundum, cui in baptismo abrenuntiasti, sequeris et amplecteris, animam tuam adulterii ream facis, et non hominis, sed Dei, quod gravissimum est, adulter esse convinceris. Quid ergo aliud moneo, vel quid a te aliud, nisi quod in baptismo vovisti, exigit Christus? « Inimicus, inquit, Dei constituitur. » Tu ergo vis esse amicus mundi, ut inimicus Dei constitueris?

14. Eadem quoque, quae circa Dei dilectionem ostensa est, circa dilectionem proximi considerare rationem, quam facile est. Quanta enim odia, irae, rixae, contentiones, simultates inter proximos propter temporales possessiones contrahantur, adeo ut rara sit etiam concordia fratrum, non ratione monstrandum, sed quotidiano hominum usu inspiciendum est. Quantum autem ad habendum geminae caritatis affectum, temporalia bona impediunt, abrenuntiatio eorum proficiat, soli experti sunt qui, relictis omnibus, ad diligendum Deum et proximum se contulerunt. Si igitur, iuxta Dominicam sententiam, « in his duobus mandatis — id est dilectione Dei et proximi — pendet universa lex et prophetarum », et iuxta Apostolum, « plenitudo legis est dilectio », cum divitiae simul et caritas haberi vix aut nullo modo possint, amari

241 omnibus² om. T || 242 Quid est autem : Sed quid est T || 244 diaboli et pompae T || mundi huius PT || 247 Et quidam : Quidam etiam T || 249 si igitur omnino T || 251 ream adulterii T || 257 dilectionem Dei T || 264 affectum : effectum T || 271 et caritas simul B

et céleste époux ; et à ce moment, tu as renoncé au démon, à toutes ses œuvres et à ses séductions. Mais qu'est-ce donc, renoncer au démon, si ce n'est renoncer au monde ? Que sont les œuvres et les séductions du diable, sinon les œuvres et les séductions de ce monde ? Au témoignage du Seigneur, le démon est certainement le prince de ce monde : « Maintenant dit-il, le prince de ce monde est chassé dehors ¹. » Et quelqu'un a dit : « Ceux qui sont attachés au monde ont part avec le prince de ce monde ². »

13. Si donc tu aimes entièrement quelque chose en dehors du Christ, si tu suis le monde auquel tu as renoncé par le baptême, et si tu t'attaches à lui, ton âme se rend coupable d'adultère, non point à l'égard de l'homme, mais à l'égard de Dieu, ce qui est très grave. Qu'est-ce que je t'enseigne, sinon ce que tu as voué au baptême, et qu'est-ce que le Christ exige de toi, en dehors de cela ? « Il se rend ennemi de Dieu, dit l'Apôtre ³. » Veux-tu donc être ami du monde pour devenir ennemi de Dieu ?

14. Il est bien facile de considérer aussi par rapport à l'amour du prochain la cause qui vient d'être exposée relativement à l'amour de Dieu. Point n'est besoin, en effet, de prouver par raisonnement combien les haines, les colères, les rixes, les disputes, les inimitiés entre proches prennent naissance à cause de possessions temporelles, au point que la concorde est rare, même entre frères : il suffit de le constater par l'observation quotidienne des hommes. Or autant les biens temporels empêchent d'avoir le désir du double amour, autant le renoncement à ces biens le favorise. Seuls en ont fait l'expérience ceux qui, ayant renoncé à tout, se sont consacrés à aimer Dieu et le prochain. Si donc, selon la parole du Seigneur, « toute la loi et les prophètes se rattachent à ces deux commandements ⁴ », l'amour de Dieu et celui du prochain, et selon l'Apôtre, « la plénitude de la loi est l'amour ⁵ », puisqu'on peut à peine ou même point du tout posséder en même temps les richesses et

1. Jn 12, 31 2. PROSPER, Epigr. 101, 13 : PL 51, 530 A 3. Jac. 4, 4 4. Matth. 22, 40 5. Rom. 13, 10

autem divitiae et caritas simul nullatenus possint, quis sapiens, quis haec intelligens cunctatur vel modicum omnia relinquendo Deum diligere, diligendo quaerere, 275 quaerendo invenire, cum invento sine fine regnare ?

Undique igitur circumscripta, undique circumventa est tergiversatio nostra. Auctoritas iubentis premit, difficultas nulla impedit, causa persuadet, ratio convincit, postremo vero ineffabilis necessitas praemiorum atque poenarum ineffabiliter cogit, arctat, impellit. Aut enim obedi- 280 entes praemia obtinebimus, quae « oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascenderunt quae prae- paravit Deus diligentibus se. » Aut inobedientes supplicia sempiterna luemus, ad quae quicumque lapsu irremeabili 285 cadent, nulla eos in aeternis cruciatibus positos manebit ulterius consolatio, nulla omnino spes remedii, nulla vel ad modicum indulgebitur respiratio.

15. Haec igitur, mi dilectissime, cogita ; haec ante oculos cordis tui incessanter habeto. Si non invitant praemia, 290 terreant vel supplicia ; si non trahit amor, impellat te ille omnium maximus tremendi iudicii et aeternorum cruciatuum timor. « Initium enim sapientiae timor Domini. » De timore namque pervenies ad amorem. Quod si quo forte modo, ut solet, ille aeterni iudicii in animo tuo levigatur timor, in mente habe illum exitus tui diem, quem, sicut incertum habes, ita propinquum esse certum habes ; in quo pro meritis vel bona vel mala, sicut supra dictum est, invenies quae in sempiternum non mutabuntur. Sicut laeta est spes bonorum, ita terribilis est incertitudo malorum. 300 Nisi hic caves lapsum, postquam illic decideris, frustra suffragia amicorum flagitabis, frustra divinam

276 circumscripta : circumspecta T || 277 ante premit add. nos T || 280 arctat : artat BP arctat et T || 281 oculus non : nec oculus PT || 288 post igitur add. age PT || 292 Initium enim : Nam initium T || 298 post Sicut add. enim T

1. I Cor. 2, 9 et Is. 64, 4 2. Prov. 1, 7

la charité, et qu'on ne peut en aucune manière aimer les richesses et avoir la charité, qui donc, comprenant et goûtant ces choses, hésite si peu que ce soit à tout quitter pour aimer le Seigneur, pour le chercher dans l'amour, pour le trouver dans cette recherche et pour régner sans fin avec lui, après l'avoir trouvé ?

Notre doute est examiné et investi de tous côtés. L'autorité de celui qui ordonne nous presse, aucune difficulté ne nous empêche, le motif nous persuade, la raison nous convainc, et enfin l'inexprimable nécessité des récompenses et des peines nous oblige, nous réduit, nous pousse, d'une manière ineffable. Ou nous obtiendrons par notre obéissance les récompenses que « l'œil n'a pas vues, que l'oreille n'a pas entendues et qui ne sont pas montées au cœur de l'homme : tout ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment ¹. » Ou nous expierons notre désobéissance dans les supplices éternels au milieu desquels ceux qui y tombent par une chute irrémédiable n'ont plus désormais aucune consolation dans leurs souffrances sans fin, aucun espoir de remède, car il ne leur sera accordé aucun répit, si peu que ce soit.

15. Réfléchis donc à cela, mon bien-aimé ; garde sans cesse ces choses devant les yeux de ton cœur. Si les récompenses ne suffisent pas à t'inviter, que les supplices t'inspirent de la crainte. Si l'amour ne t'attire pas, que cette crainte qui est la plus grande de toutes, celle du jugement terrible et des souffrances éternelles t'y pousse. Car « la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse ². » Et par la crainte, tu parviendras à l'amour. Si cette crainte du jugement éternel s'affaiblit dans ton esprit de quelque manière, comme cela arrive ordinairement, garde du moins à ta mémoire le jour de ta mort : il est incertain, mais sa proximité est certaine ; en ce jour, comme je l'ai déjà dit, tu te trouveras avoir mérité des biens ou des maux qui éternellement ne changeront plus. Comme l'espérance des biens est heureuse, l'incertitude des maux est terrible. Si tu ne veilles à écarter les chutes ici-bas, tu demanderas vainement les suffrages de tes amis, quand tu sera tombé là-bas et tu imploreras

misericordiam implorabis. Non tibi amici, non fratres illic poterunt opem ferre, non omnes sancti, non angelorum chori, audacter dico, non ipse Deus inde te poterit
305 eripere. Iustus enim est : iniustos et impaenitentes salvare non potest. Non illic invenies remedia, quae non quaesieris prius in vita.

16. Si igitur peccatorem te esse recognoscis, imo quia revera peccator es — « non est enim sine peccato, nec
310 infans cuius est diei unius vita super terram » — quia, inquam, peccator es, aut hic aut illic, sed illic infructuose paenitebis : in inferno quippe nulla est redemptio. Numquid enim Christus iterum pro eis qui descendunt ad inferna patietur ? Resurgens a mortuis, iam non moritur.
315 Vide igitur, et omni studio et vigilantia animadvertite quanta tibi necessitas incumbit, ut sive pro levibus, sive pro gravibus commissis, dignos paenitentiae fructus facias. Sed quid dixi ? Levibus ? Utinam leve aestimaret Dominus aliquod peccatum ! Quomodo leve est putandum aliquod peccatum, cum Christus pro peccatis nostris mortuus sit ? Tam gravis, tam grandis, tam difficilis res est peccatum, ut non potuerint peccata deleri, nisi Filius Dei pro omnibus gustaret mortem. Et leve audet homo existimare aliquod peccatum ? Levitia quidem et venialia
320 sunt omnia peccata in eis qui dignos paenitentiae fructus faciunt ; in impaenitentibus autem omnia, et quae levitia videntur, gravia et damnatione plena sunt.

17. Quomodo autem digniores paenitentiae fructus facere potes, quam ut, iuxta Domini praeceptum et ipsius
330 voluntatem, omnia relinquendo, et nudus nudum Christum sequendo, non solum voluntatem, sed et locum et opportunitatem peccandi fugias, et Deo corde et corpore vaces ? Dura, inquis, sors, si soli salvantur qui mundo

312 in inferno quippe : nam in inferno T || 322 post peccata add. mundi PT || 322-323 Dei Filius T || 324 existimare : aestimare T

en vain la divine miséricorde. Ni tes amis, ni tes frères ne pourront t'y porter secours, et ni tous les saints, ni le chœur des anges, ni Dieu lui-même — j'ose l'affirmer — ne pourront t'arracher de là. Car Dieu est juste : il ne peut sauver les injustes et les impénitents. Tu ne trouveras là aucun des remèdes dont tu auras d'abord négligé l'emploi en cette vie.

16. Si donc tu reconnais être un pécheur, bien plus, puisque tu es de fait un pécheur — car nul n'est sans péché, pas même l'enfant d'un jour sur terre¹ — puisque, dis-je, tu es pécheur, il te faut faire pénitence ici ou là ; mais là-bas, ce sera inutile, car en enfer, sans aucun doute, il ne peut y avoir de rédemption. Le Christ en effet peut-il souffrir de nouveau pour ceux qui descendent aux enfers ? Le Christ, une fois ressuscité des morts, ne meurt plus². Considère donc et prends conscience avec soin et vigilance de la grande nécessité qui t'incombe de faire de dignes fruits de pénitences pour tes fautes, légères ou graves. Mais qu'ai-je dit : des fautes légères ? Dieu veuille estimer que l'un ou l'autre de nos péchés ne soit que léger ! Comment pouvons-nous croire qu'un péché soit léger, quand le Christ est mort pour nos péchés ? Le péché est une chose si grave, si grande, si dangereuse, que les fautes du monde n'auraient pu être effacées si le Fils de Dieu n'était mort pour tous. Et un homme oserait estimer légère une faute ? A vrai dire, tous les péchés sont légers et véniels chez ceux qui font de dignes fruits de pénitence³ ; mais chez ceux qui ne font point pénitence, tous les péchés, même ceux qui paraissent légers, sont graves et pleins de damnation.

17. Comment, selon le commandement et la volonté du Seigneur, pourrais-tu faire de plus dignes fruits de pénitence qu'en abandonnant tout pour suivre nu le Christ nu⁴, en quittant, non seulement la volonté, mais aussi le lieu et l'occasion du péché, en vaquant à Dieu, de cœur et de corps ? Le sort de l'homme est dur, dis-tu,

1. Job 14, 4 (Vetus latina) 2. Rom. 6, 9 3. Lc 3, 8 4. S. JÉRÔME, Ep. 125, 20 : PL 22, 1085 B

abrenuntiant. Dissimulantis est haec vox, non Deum
 335 timentis. Qui hoc dicit, non cum eis qui in agone certant
 coronari contendit, sed solo agonis nomine victus fatiscit.
 Noli, mi charissime et desiderantissime, noli animadver-
 tere quid alii faciant, sed vide et attentius considera quid
 ipse facere debeas. Quae stultitia, imo quae insania est,
 340 si caeci in foveam cadant, videntem quoque cadere velle ?
 Si quos vesania agit in ignem desiliant, prudentem
 quoque et scientem velle pariter desilire ? Ut si cuncti
 damnentur, damnationem non cavere, neque formidare ?
 Quare non audis : « Angusta est via quae ducit ad vitam,
 345 et pauci sunt qui inveniunt eam ? » Quare non audis :
 « Pusillus est grex, cui complacuit Patri dare haeredita-
 tem ? » Quare non audis : « Multi vocati, pauci vero
 electi ? »

18. Ego, mi dilectissime, non possum aliud, nisi monere
 350 te. Si enim ad quod salubriter moneo, et utinam te pos-
 sem et salubriter compellere, crede mihi, vix bidui dila-
 tionem tibi concederem ! Haec quidem et mihi ad per-
 suadendum et tibi ad consentiendum sufficere posse vide-
 rentur.

19. Sed restat adhuc quod quinto loco superius inspi-
 355 ciendum dixi, quid scilicet Dei Filius pro te fecerit, quan-
 tum ipse oculos cordis illuminare dignabitur, conside-
 rare ; ut videamus utrum forte aliquid maius iusserit te
 facere pro se, quam ipse prior fecerit pro te. Primum
 360 igitur attende eum hominem factum, adeo pauperem
 et egenum ut non haberet ubi caput reclinaret. Post haec
 animadverte, et attentius quasi in quodam theatro mentis
 tuae considera : fame, siti, lassitudine laborantem ; oppro-

338 *post vide add.* et aliud attente T || 346 Patri : Domino T ||
 347 *vero om.* PT || 350-351 *utinam* — compellere : *utinam salubriter*
te possem et salubriter compellere PT || 356 *scilicet quid* T || 359
fecerit prior PT

1. Matth. 7, 14 2. Lc 12, 32 3. Matth. 20, 16 4. Matth.
 8, 20

si seuls sont sauvés ceux qui renoncent au monde. Voilà
 une parole de négligence, ce n'est pas la voix de quelqu'un
 qui craint Dieu. Celui qui la prononce ne fait pas d'efforts
 pour être couronné avec ceux qui combattent dans
 l'arène, mais il s'évanouit vaincu au seul mot de l'arène.
 Mon bien-aimé, mon frère très désiré, ne t'occupe pas
 de ce que font les autres, mais vois, et considère avec
 plus d'attention ce que toi-même tu dois faire. Quelle
 sottise, plus encore quelle folie si, au moment où les
 aveugles tombent dans une fosse, celui qui voit veut y
 tomber aussi ? Si au moment où ceux qu'agite le délire
 tombent dans le feu, le sage qui est averti veut également
 y tomber ? De telle sorte que, si tous étaient damnés,
 on ne se garderait pas de la damnation ou on ne la
 craindrait pas ? Pourquoi n'écoutes-tu pas cette parole :
 « La voie qui conduit à la vie est étroite, et il en
 est peu qui la trouvent¹. » Pourquoi n'écoutes-tu pas
 cette parole selon laquelle le troupeau à qui il a plu
 au Père de donner l'héritage est petit² ? Pourquoi
 n'entends-tu pas : « Beaucoup sont appelés, mais peu
 sont élus³ ? ».

18. Quant à moi, mon bien-aimé, je ne puis rien faire
 d'autre que de t'avertir. Si en effet, je pouvais t'obliger
 avec efficacité à cette tâche à laquelle je t'exhorte déjà
 utilement — et plaise à Dieu qu'il en soit ainsi —
 crois-moi, je te concéderais à peine un délai de deux
 jours ! Mais certes, il semble que tout ce discours puisse
 suffire, de ma part pour persuader, et de la tienne pour
 consentir.

19. Mais il reste encore à examiner ce que j'ai dit plus
 haut en cinquième lieu, à savoir : considérer ce que le
 Fils de Dieu a fait pour toi, dans la mesure où il daignera
 illuminer les yeux de ton cœur, afin de voir s'il t'a or-
 donné de faire pour lui quelque chose de plus grand que
 ce que lui-même a tout d'abord fait pour toi. Considère-
 le donc d'abord fait homme pauvre et dépouillé au point
 de n'avoir où reposer sa tête⁴. Regarde-le ensuite et
 avec plus d'attention dans une représentation de ton
 esprit, considère-le travaillant dans la faim, la soif et

briis, contumeliis, blasphemis simul affectum; ipsum
 365 quoque proditorem usque ad mensam, in ipsa vero pro-
 ditione usque ad osculum pertulisse; demum vero vincu-
 tum, sputis linitum, alapis excussum, flagellis caesum;
 falsos testes nequissimos accusatores, iniquum iudicem
 sustinentem, spinis coronatum, crucem sibi portantem,
 370 cum latronibus deputatum, nudum in cruce pendentem,
 ibi ludibrium populi habitum, aceto potatum, postremo
 mortuum. Haec omnia, inquam, circa ipsum, quanto dili-
 gentius potes, considera, quasi sub oculis posita. Quae
 quidem omnia perferendo, et mysterium redemptionis
 375 implebat, et viam tibi imitationis monstrabat. Sed quid
 est hoc? Quid, inquam, est Deum haec pati?

20. Attende, animadverte attentius. Quid igitur est ho-
 minem Deum fieri? Vide quid sit Deus. Vide quid sit homo.
 Quid est Deum hominem fieri? Quid est illum omnia illa
 380 pati, qui omnia visibilia et invisibilia regit et condidit?
 Quid est illum crucifigi, qui crucifixores suos non solum a
 scelere prohibere, verum etiam solo nutu poterat omnes
 quasi culicem unum contere? Quae tanta humilitas,
 quae tanta patientia vel excogitari alias potest? Quae
 385 vero bonitas? Quae clementia, ut Deus haec pro homine,
 Creator pro creatura patiat? Ad hoc meditandum, ad
 hoc mirandum, cuiusquam animus tepet, cuiusquam mens
 torpore languida marcet? Hic mihi quisquam aliquod
 ipsius praeceptum durum vel difficile audet nominare?

390 21. Quid enim retribuemus Domino pro omnibus quae
 retribuit nobis? Si invenis aliquid quod facias pro ipso
 maius quam ipse fecit pro te, consilium laudo. Nam hoc
 utique debes Creatori et Redemptori tuo. Quis enim ser-
 vus gratus est domino suo si non faciat plus pro domino
 395 quam dominus pro servo? Si vero tale quid nec in prae-

364 simul: conviciis PT || 366 vero: autem T || 368 ante iniquum
 add. et T || 373 quasi sub oculos posita considera PT || 377-378
 Deum hominem PT || 378 vide¹ — homo om. T || 388 Hic: Hoc T

la fatigue, chargé tout à la fois d'opprobres, d'affronts,
 de blasphèmes; il a supporté le traître jusqu'à sa table
 et jusqu'au baiser au cœur même de la trahison; il a été
 pour finir lié, souillé de crachats, frappé de coups et de
 verges; supportant des faux témoins, les pires accusa-
 teurs, un juge inique; portant sa croix, assimilé à des
 voleurs; suspendu dépouillé à la croix, et là devenu pour
 le peuple un objet de moquerie; abreuvé de vinaigre,
 mort enfin. Considère, dis-je, avec la meilleure attention
 possible, tout ce qui lui est arrivé, comme si cela se pas-
 sait sous tes yeux. Or, en supportant tout cela, il ac-
 complissait le mystère de la Rédemption et il te montrait
 une voie à imiter. Mais qu'est-ce donc que cela? Qu'est-ce,
 dis-je, la souffrance de telles choses de la part de Dieu?

20. Réfléchis, médite plus attentivement. Qu'est-ce
 donc, un Dieu fait homme? Vois qui est Dieu. Vois qui
 est l'homme. Qu'est-ce pour Dieu de se faire homme?
 Qu'est-ce de sa part d'avoir souffert toutes ces choses,
 lui qui a créé et gouverne tout le monde visible et in-
 visible? Qu'est-ce pour lui d'être crucifié, alors qu'il
 pouvait d'un seul geste empêcher ses bourreaux de
 commettre leur crime et même les écraser tous comme
 des insectes? Est-il possible d'imaginer une si grande
 humilité, une si grande patience? Quelle bonté, quelle
 clémence: Dieu souffrant cela pour l'homme, le Créateur
 pour la créature. A méditer cela, à admirer cela, l'esprit
 peut-il s'attêdir, l'esprit peut-il s'engourdir dans une
 torpeur languissante? Quelqu'un ose-t-il me dire main-
 tenant qu'un commandement de la part de Dieu est
 dur ou difficile?

21. « Que rendrons-nous au Seigneur pour tout le
 bien qu'il nous a fait¹? ». Si tu peux trouver quelque
 chose de plus grand à faire pour lui qu'il n'a fait pour toi,
 j'approuve ce projet. Car il est certain que tu le dois à
 ton Créateur et Rédempteur. Le serviteur est-il recon-
 naissant envers son maître s'il ne fait plus pour ce dernier
 que celui-ci pour lui? Mais si tu ne peux trouver dans

1. Ps. 115, 12

Premiers Chartreux, II.

ceptis eius invenire, nec apud te excogitare potes, par saltem pro pari debes reddere Creatori tuo. Quod si nec hoc invenire potes, vel ad illud faciendum quod ego moneo et ipse iubet, noli ulterius dissimulare. Quod quidem ei debes, ex eo quod christiana, sicut supra dictum est, professione censeris, si etiam in innocentia quam in sacro baptisate acceperas, perseverasses. Quod si peccator es, imple mandatum, cuius faciendi debitor es, et quaere quid facias pro satisfactione peccatorum.

405 22. Si vero pro utrisque nihil maius, nihil tibi efficacius suppetit, fac voluntatem Domini, implendo mandatum, et reputabitur tibi pro satisfactione peccatorum. Si inexpertus te commonerem, rectius forte calculationem difficultatis opponere posses. Nunc vero, qui hoc moneo, cum expertus, et difficultatis timorem removerim et, ut minus sapiens loquor, exemplum monstraverim, ut vel sequaris, qui praecessisse debueras, nullus tibi apud me calculationis, nullus apud Deum excusationis, nullus omnino relinquatur dissimulationis locum.

415 23. An ignoras quia ex facto meo pendet iudicium tuum ? Quod si adhuc dissimulare contendis, certus sum quia pro praesenti exhortatione accedet mihi aliquid praemii a Domino, tibi autem augebitur peccatum pro contemptu. Et quid dicam ? Lassescit manus, et non fatiscit affectus ; languescit dextera, et non tepescit, imo fervescit et ignescit charitas.

425 24. Adhuc ergo ad mysterium redemptionis, unde superius agebatur, revertamur, et videamus quid tibi ille quae praedicta sunt patiando Dominus contulerit, si forte tua quoque ignescat caritas vel moveatur affectus. Adsit ergo ille qui linguas infantium facit disertas, et

398 *post illud add.* exiguum PT || 405-407 Si vero — peccatorum om. B || 420 *ante affectus add.* vel T

1. II Cor. 11, 23 2. Sag. 10, 21

ses commandements quelque chose de cette sorte, ni l'imaginer dans ton esprit, tu dois au moins rendre à ton Créateur l'équivalent de ce qu'il t'a donné. Et si tu ne peux même pas trouver cela, ne tarde pas davantage à faire cette entreprise à laquelle je t'exhorte et que lui-même ordonne. Et cela certes, tu le lui dois, du fait que tu es estimé appartenir à la profession chrétienne, comme je l'ai dit plus haut, pourvu que tu persévères dans l'innocence reçue au saint baptême. Et si tu es pécheur, exécute le commandement dont tu es le débiteur et cherche ce que tu peux faire comme satisfaction pour tes péchés.

22. Si enfin tu ne trouves rien de plus grand et de plus efficace pour l'un et l'autre objet, accomplis la volonté du Seigneur en exécutant ses commandements, et cela te sera compté au titre de satisfaction pour les péchés. Si je t'exhortais en homme sans expérience, tu pourrais peut-être m'opposer plus justement la prévision de difficultés. Mais maintenant, moi qui t'avertis, j'ai écarté en pleine connaissance de cause la crainte des difficultés, et — s'il m'est permis de dire une folie¹ — j'ai donné l'exemple, afin que tu me suives, toi qui aurais dû me précéder ; il ne te reste plus aucun calcul à faire valoir auprès de moi, aucune excuse auprès de Dieu, absolument aucun prétexte à subterfuge.

23. Ignores-tu donc qu'à mon ouvrage ton sort est suspendu ? Si tu t'efforces encore de biaiser, je suis certain de recevoir quelque récompense du Seigneur pour la présente exhortation, mais le péché sera augmenté pour toi en raison de ton mépris. Et que dirai-je ? Ma main se lasse sans que faiblisse mon désir ; ma droite s'affaiblit, et ma charité, loin de s'attédir, se fait plus fervente et s'enflamme.

24. Revenons donc encore au mystère de la Rédemption dont j'ai parlé tout à l'heure, et voyons ce que le Seigneur t'a donné en souffrant tout ce qui a été rappelé, car ton amour s'enflammera peut-être, ou ton affection sera émue. Daigne m'assister celui qui rend éloquentes les langues des enfants² ; qu'il me donne de dire ce qui

quae sibi placita sunt dicere donet. Adsit, inquam, Spiritus Sanctus, et eo igne inflammet viscera animae tuae pariter et meae, quem Dominus Iesus venit mittere in terram, et voluit vehementer ardere.

430 25. Primum igitur, o homo, sine Deo eras in mundo, Deum et Creatorem tuum ignorans ; in praesenti vita ad labores et pericula nascebaris, de praesenti vero miseria ad cruciatu sempiternos irremediabiliter ruebas, et, quod
435 miserabilius est, hunc ipsum perditionis tuae modum ignorabas, unde et teipsum nesciebas. Qui enim neque finem, neque principium tuum noveras, quomodo teipsum sciebas ? Venit itaque miseratus ab alto, venit ad te
440 Filii Dei, et lumen verum tibi in regione umbrae mortis habitanti illucescens ignorantiae tuae tenebras repulit, Deum et Creatorem tuum ostendendo et statum tuum, scilicet unde esses et quomodo esses, tibi manifestando. Qui eras filius perditionis, qui eras vas irae et contumeliae, inter vasa honoris et misericordiae posuit, non solum
445 ab aeterna damnatione eripiendo, sed ad vitam aeternam mirabiliter reparando. Paradisum perdideras, caelum recepisti. Qui eras particeps daemoniorum, factus es concivis et socius angelorum.

450 26. Sed quid dicam ? Plus adhuc dicam : de servo adoptatus es in filium. Quid dixi ? Ita, inquam. Qui enim eras servus, non Dei, cui servire regnare est, sed servus peccati, servus daemoniorum, adoptatus es in filium. Sed cuius filium ? Audacter dico, confidenter dico, laetanter dico : in filium Dei. « Quotquot, inquit, receperunt eum, dedit
455 eis potestatem filios Dei fieri. » Vis rem apertius desi-

441 ante ostendendo add. tibi PT || 454 Quotquot, inquit : Inquit enim, quotquot T

1. Lc 12, 49 2. Éphés. 2, 12 3. Réminiscence du « Nosce teipsum » : cf. P. COURCELLE, « Connais-toi toi-même », p. 272-273 (parle des Chartreux, mais non de ce passage) 4. Cf. VIRGILE,

lui platt. Daigne m'assister, dis-je, l'Esprit-Saint ; qu'il enflamme l'intime de ton âme et de la mienne de ce feu que le Seigneur Jésus est venu apporter sur la terre et dont il a voulu ardemment qu'il brûle ¹.

25. Tout d'abord donc, ô homme, tu étais sans Dieu dans le monde ², ignorant ton Dieu et Créateur ; tu étais né dans la vie présente pour les labeurs et les périls ; tu te précipitais sans remède de la misère actuelle vers les supplices éternels ; et, ce qui est plus malheureux encore, tu ignorais cette condition de ta perte ; par suite, tu ne te connaissais pas toi-même ³. Comment, en effet, te connaîtrais-tu toi-même, si tu ignores ton origine et ton but ? C'est pourquoi du ciel Dieu a eu pitié ⁴, le Fils de Dieu est venu à toi et il a chassé les ténèbres de ton ignorance, en t'éclairant de la vraie lumière dans la région des ombres de la mort ⁵ où tu demeurais. Il s'est montré à toi comme ton Dieu et ton Créateur ; il t'a manifesté ta condition ; à savoir, d'où tu venais et comment tu vivais. De toi qui étais fils de perdition, vase de colère et de haine, il a fait un vase d'honneur et de miséricorde ⁶ en t'arrachant à l'éternelle damnation, et en te faisant revivre de façon merveilleuse pour la vie éternelle. Tu avais perdu le paradis, tu as reçu le ciel. Tu avais part avec les démons, tu es devenu concitoyen et compagnon des anges.

26. Mais que dire ? Je dirai plus encore : de serviteur, tu as été adopté comme fils. Qu'ai-je dit ? Oui, c'est bien ainsi. Car toi qui étais serviteur, non pas de Dieu, dont le service est une royauté ⁷, mais serviteur du péché ⁸, serviteur des démons, tu as été adopté au titre de fils. Mais fils de qui ? Je le dis avec audace, je le dis avec confiance, je le dis avec joie : fils de Dieu. Il a dit en effet : « Tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné de pouvoir devenir fils de Dieu ⁹. » Veux-tu que je t'explique cela plus clairement encore ? Je le déclare de nouveau

Énéide, 5, 727 5. Lc 1, 78-79 6. Rom. 9, 21-23 7. Post-communion de la Messe votive pour la paix 8. Jn 8, 34 9. Jn 1, 12

gnari ? Iterum fiducialiter dico et exultanter : Filius Dei Filius hominis factus est, ut tu filius Dei efficereris. « Narrabo, inquit, nomen tuum fratribus meis. » Et : « Ite, nuntiate fratribus meis. » Si autem filius, et haeres, haeres
460 quidem Dei, cohaeres autem Christi. Et quid adhuc dicam ?

27. Naturam tuam Filius Dei coaeternus, coomnipotens et consubstantialis Patri, sibi in unam Personam unitam, supra omnes caelos, supra omnem principatum et potestatem, usque ad consessum Patris, usque ad dexteram maiestatis exaltavit. Natura cui dictum fuerat : « Terra es et in terram ibis », ad tantam gloriam, ad tantum honorem, non dico ad aequalitatem angelorum, sed supra omnem sublimata est celsitudinem archangelorum, ut audierit : « Sede a dextris meis. » Sed ad quid ? Ut
465 ipse solus sit ibi ? Non. Imo ut tu sis ibi cum eo. « Ut ubi, inquit, ego sum, et illi sint mecum. » Et : « Volo, Pater, ut ubi ego sum, illic sit et minister meus. »

28. Sed quid est hoc ? Aperi oculos, cordis, inquam, oculos aperi, excita fidem, accende caritatem ; ignescat
475 desiderium, fluant lacrymae pietatis et humilitatis, lacrymae pii desiderii. Quid igitur est hoc ? Quid, inquam, est hominem fieri filium Dei ? Quid est filium hominis, imo filium perditionis, fieri fratrem et cohaerem Filii Dei, ad possidendam haereditatem Patris ? Quae est ista dignitas, quae naturae nostrae collata est, ut sedeat ad dexteram Altissimi ? Quae est ista excellentia, ut homo supra omnem naturam angelicam, usque ad dexteram maiestatis sit sublimatus, qui usque ad infima inferni sub tyrannide daemoniorum premebatur ? Quae vero tanta
485 pietas, quae tanta clementia divinae bonitatis, ut non

456 et exultanter dico PT || 457 factus est Filius hominis PT || 469 ante ut¹ add. ita T || 470 ut tu : ut et tu T || 472 illic : ibi T || 473 cordis, inquam : cordis, cordis inquam T

1. S. AUGUSTIN, De Civitate Dei XXI, 15 : PL 41, 729 B
2. Ps. 21, 23 3. Matth. 28, 10 4. Rom. 8, 17 5. Ephés.

avec confiance et exultation : le Fils de Dieu s'est fait fils de l'homme pour que tu sois constitué fils de Dieu ¹. « J'annoncerai, a-t-il dit, ton nom à mes frères ² », et : « Allez, annoncez à mes frères ³. » Mais si tu es fils, tu es donc héritier, héritier de Dieu, cohéritier du Christ ⁴. Et que dirai-je encore ?

27. Le Fils de Dieu, coéternel, consubstantiel au Père et Tout-Puissant avec lui, a exalté ta nature au-dessus des cieus, au-dessus des princes et des puissances ⁵, jusqu'à siéger à la droite de la majesté du Père, en l'unissant à lui en une seule Personne. Cette nature à laquelle il avait été dit : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière ⁶ », a été élevée à une telle gloire, à un tel honneur — je ne dis pas seulement à l'égalité avec les anges, mais au-dessus de toute l'élévation des archanges — qu'elle a entendu cette parole : « Assieds-toi à ma droite ⁷. » Mais pourquoi cela ? Pour que le Christ soit là tout seul ? Non. Bien plus : pour que tu sois là avec lui. « Pour que là où je suis, a-t-il dit, ils soient eux aussi avec moi ⁸. » Et : « Père, je veux que là où je suis, soit aussi mon serviteur ⁹. »

28. Mais qu'est-ce que cela ? Ouvre les yeux de ton cœur, ouvre les yeux, dis-je, excite ta foi, enflamme ta charité, fais brûler ton désir, laisse couler les larmes de la piété et de l'humilité, les larmes d'un pieux désir. Qu'est-ce donc que cela ? Qu'est-ce donc, dis-je, pour un homme, de devenir fils de Dieu ? Qu'est-ce : un fils d'homme, bien plus un fils de perdition, devenu frère et cohéritier du Fils de Dieu, pour posséder l'héritage du Père ? Quelle est cette dignité, conférée à notre nature, et qui lui donne de s'asseoir à la droite du Très-Haut ? Quelle est cette excellence : l'homme exalté au-dessus de toute nature angélique jusqu'à la droite de la Majesté divine, lui qui était écrasé au plus profond de l'enfer sous la tyrannie des démons ? Et quelle grande bienveillance, quelle grande clémence de la divine bonté,

1, 20-21 6. Gen. 3, 19 7. Ps. 109, 1 8. Jn 17, 24 9. Jn 12, 26

solum dignitas quam in primo parente perdideramus, restituatur nobis, sed insuper dona et beneficia magnificentius et cumulatus crescant? Ubi pietas, ubi devotio, ubi laudes, ubi gratiarum actio, ubi est laetitiae et exultationis iubilatio?

29. O mysterium ab aeterno dispositum, a saeculis et generationibus promissum, et signis et aenigmatibus mirabiliter praesignatum, in fine saeculorum mirabiliter adimpletum! Cum enim omnipotens Pater per unigenitum Verbum visibilia et invisibilia cuncta creaverit, mihi quidem prae universis quae mirabiliter condidit, in opere redemptionis nostrae maxime mirabilis apparet. An alii itidem sentiant, haud scio; mihi vero pium est et dulce ita sentire. O gaudium quo laetantur caeli, et exultat terra! O mysterium cuius virtutem etiam senserunt inferna! « Iubilare Domino omnis terra, cantate et exultate et psallite. »

30. Recognosce, o homo, ad quantam dignitatem, ad quanta gaudia vocaris! In contemplatione reparationis tuae crescat fidei tuae fervor invictus; et oblita transeuntium bonorum, ad caelestia se attollat spei tuae indubitata expectatio; assidua tantorum beneficiorum meditatione, more rotatae rhedae fervescat desiderium, ignescat caritas, quae caelestia tantum bona norit amare, et adulterinos visibilium appetitus prudenter declinare. Mirare vero, praedica, et lauda incessanter bonitatem divinam. Quas enim laudes, quas gratiarum actiones digne referes Creatori tuo? Quid retribuies Domino pro omnibus quae retribuit tibi? Quid vero dignum poteris facere, ut tantis beneficiis dignus habearis? « Non sunt quippe condignae passionibus huius temporis ad futuram gloriam quae revelabitur in nobis. »

qui ne s'est pas contentée de nous restituer la dignité perdue dans nos premiers parents, mais l'a augmentée en outre avec magnificence et plénitude par d'autres dons et d'autres bienfaits? Où est la piété, la dévotion? Où sont les louanges et l'action de grâces? Où la jubilation de la joie et de l'exultation?

29. O mystère préparé de toute éternité, promis aux siècles et aux générations, merveilleusement préfiguré par des signes et des symboles, et accompli plus admirablement encore à la fin des siècles! Car si le Père Tout-Puissant a créé toutes les choses visibles et invisibles par son Fils unique le Verbe, il me semble à moi qu'au-dessus de tout l'univers si admirablement formé par lui, il a été beaucoup plus admirable encore dans l'œuvre de notre Rédemption. Je ne sais si d'autres pensent ainsi: il est bon et doux pour moi de le penser. O joie qui réjouit les cieux et la terre¹! O mystère dont les enfers eux-mêmes ont éprouvé la force! « Éclatez en cris de joie dans le Seigneur, toute la terre, chantez, exultez, psalmodiez². »

30. Reconnaiss, ô homme, à quelle dignité³, à quelles joies tu es appelé! Que la ferveur victorieuse de ta foi augmente à contempler cette œuvre de réparation; que l'attente pleine de certitude de ton espérance, oublieuse des biens passagers, s'élève vers les biens célestes; que ton désir s'échauffe comme le char qui roule, à la méditation assidue de si grands bienfaits; que ta charité brûle, elle qui aura su n'aimer que les biens du ciel, et s'éloigner avec prudence de la convoitise adultère des choses visibles. Admire, proclame, loue sans trêve la divine bonté. Comment en effet pourras-tu reporter vers ton Créateur des louanges et des actions de grâces dignes de ces bienfaits? Que rendras-tu au Seigneur pour tout ce dont il t'a comblé⁴? Et que pourras-tu faire de proportionné pour devenir digne de si grands dons? Car « les souffrances du temps présent ne sont pas à comparer à la gloire qui doit se révéler en nous⁵. »

1. Ps. 95, 11 2. Ps. 97, 4 3. S. LÉON, Sermo 1, 3 : PL 54, 192 C 4. Ps. 115, 12 5. Rom. 8, 18

31. Quid dicam, o mi carissime et desiderantissime, si ad tantam salutem, ad tanta gaudia, quanto certius, quanto securius potes, festinare non contendis? Quid dicam si socius angelorum non timet, imo contendit fieri socius daemoniorum? Si haeres caeli, imo haeres Dei et cohaeres Christi, vult remanere in terra? Si filius Dei vult servire mundo? Quid dicam si naturam humanitatis tuae, quam debueras in sanctificatione et honore custodisse propter honorem et reverentiam illius hominis qui sedet ad dexteram Dei, vis adhuc mundo et eius actibus vel illicitis desideriis implicare? Quomodo vero effugies, si tantam neglexeris salutem? Si qui vias vitae et veritatis non audierunt sine fine damnantur, quam damnationis sententiam suscipient, qui audiunt et intelligunt, et negligunt?

32. Age ergo, mi dilectissime, veni, et ad tanta, ad tam ineffabilia gaudia, omni studio omnique devotione pariter tendamus, pariter Deo praestante perveniamus. Ego te moneo in Christo, qui de propectu tuo in temporalibus bonis, magis, nisi fallor, teipso gaudere solebam. Nunc vero arbitror omnia ut stercora, ut Christum lucrifacias. Age, veni : angeli te invitant, quibus gaudium est super uno peccatore paenitentiam agente, qui si eos de paenitentia tua gaudere feceris, procul dubio suorum gaudiorum te participem facient. Tu non relinques vana gaudia mundi, ut angelorum gaudiis inseraris? Age, veni : Christus te vocat. Quid? Imo et apparet vultui Dei pro te, et interpellat pro te; non enim vult pretium sanguinis sui irritum esse in te. Tu facies tibi irritam effusionem Sanguinis Christi? Obsecro te, imo et obtestor, pro ipso et per ipsum, ut non auferas ei quod emit in te. Animam suam, sanguinem suum dedit pro anima tua. Non vides quanto pretio aestimatus es? Quid facies homini; si

527 actibus eius T || 533 ad² : et T || 546 post Tu add. autem T

1. Phil. 3, 8 2. Lc 15, 10 3. Hébr. 9, 24

31. Que dirai-je, mon bien-aimé, mon désiré, si tu ne t'efforces pas de te hâter aussi certainement et aussi sûrement que tu le peux vers un si grand salut, vers de telles joies? Que dirai-je si le compagnon des anges ne craint pas de devenir le compagnon des démons, et même tâche d'y parvenir? Que dirai-je, si l'héritier du ciel, l'héritier de Dieu, le cohéritier du Christ, veut demeurer terrestre? Si le fils de Dieu veut servir le monde? Que dirai-je, si tu veux encore plonger dans le monde, dans ses œuvres et ses désirs illicites, ta nature d'homme que tu devais garder dans la sainteté et la droiture, pour l'honneur et la révérence de cet homme qui est assis à la droite de Dieu? Mais comment pourras-tu échapper, si tu négliges un tel salut? Et si ceux qui n'ont pas voulu suivre les voies de la vie et de la vérité sont damnés pour toujours, quelle sentence de damnation recevront ceux qui écoutent, comprennent et négligent?

32. Eh bien! allons! mon bien-aimé, viens, et nous nous dirigerons ensemble avec toute l'application et la dévotion possibles vers de si grandes et ineffables joies, puis, ensemble, avec la grâce de Dieu, nous y parviendrons. C'est moi qui t'exhorte dans le Christ, moi qui, si je ne me trompe, avais l'habitude de me réjouir plus que toi de ton avancement dans les biens temporels. Mais maintenant, je regarde tout comme de l'ordure, afin de te faire gagner le Christ¹. Allons! viens, les anges t'invitent, eux qui sont remplis de joie pour un pécheur faisant pénitence² : si tu leur donnes de se réjouir de ta pénitence, ils te feront sans nul doute participer à leurs joies. Ne délaisserais-tu pas les vaines joies du monde pour entrer dans celles des anges? Allons! viens, le Christ t'appelle. Qu'est-ce à dire? Plus encore : il se présente pour toi devant la face de Dieu et intercède en ta faveur³, car il ne veut pas que le prix de son Sang soit sans effet en toi. Rendras-tu vaine en toi cette effusion du Sang du Christ? Je te supplie, je t'adjure, pour lui et par lui, ne lui enlève pas ce qu'il a racheté en toi. Il a donné son âme et son Sang pour ton âme. Ne vois-tu pas à quel prix tu as été estimé? Comment agiras-

Christo auferis ius suum ? « Ecce, inquit, sto ad ostium et pulso : si aperuerit mihi, intrabo ad illum et cenabo cum illo. » Curre, carissime, curre, festina aperire Christo pulsanti. Gustabis, crede mihi, et videbis quam suavis est
555 Dominus.

33. Quod si me monentem et devotas preces et pias lacrymas pro salute tua ad Deum fundentem, si angelos invitantes et opem tibi ferre paratos, si Christum vocantem et apud Patrem pro te interpellantem, et pretium sanguinis sui tibi, si neglexeris, imputantem, contemnis, apostolico utor verbo : « Mundus ego sum a sanguine tuo. » Sanguis tuus super caput tuum. Testis enim mihi est Deus, quomodo cupiens te in visceribus Christi Iesu, et precibus et lacrymis hoc a Deo postulaverim, et prae-
560 senti exhortatione non sine labore flagitaverim.

34. Sed non dubito, imo et certus sum te facturum quod hortor, imo ad quod tanta undique necessitatum multitudo te impellit. Spiritus enim Domini qui mihi hoc scribenti adfuit — non enim sum mihi conscius de corde
570 meo haec protulisse — Sanctus, inquam, Spiritus, et scribenti fiduciam praestitit, fiduciam quoque praestitit lacrymis et scribendo et orando profusus, se tibi pariter adfuturum. Quidquid igitur inspirante eodem Spiritu Sancto facere disposueris, etsi plura moneam, hoc primum moneo,
575 ut non praeferas consilium hominum consilio divino. Cave, inquam, consilium hominum : labia enim iniqua sunt et lingua dolosa. Quod si omnino cavere non poteris, iaculare contra sagittas potentis et carbones desolatorios. Deinde moneo ut non quae leviora sunt et minus certa ad
580 salutem, facere proponas. Absit pusillanimitas a forti.

552 *post si add.* quis P || 558 *ferre tibi T* || 563 *Iesu Christi PT* || 577 *ante cavere add.* forte PT

1. Apoc. 3, 20 2. Ps. 33, 9 3. Act. 20, 26 4. Phil. 1, 8
5. Ps. 119, 2 6. Ps. 119, 4

tu envers les hommes, si tu arraches au Christ son droit ? « Voici, dit-il, que je me tiens à la porte et je frappe ; si quelqu'un m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui ¹. » Cours, mon bien-aimé, cours, hâte-toi d'ouvrir au Christ qui frappe. Crois-moi, tu goûteras et tu verras combien le Seigneur est bon ².

33. Si tu me méprises quand je t'exhorte et quand je répands devant le Seigneur de ferventes prières et de pieuses larmes pour ton salut ; si tu méprises les anges qui t'invitent et sont prêts à te porter secours ; si tu méprises et négliges le Christ qui t'appelle, qui intercède pour toi devant le Père, qui t'applique le prix de son Sang, alors je reprends une parole de l'Apôtre : « Je suis pur de ton sang ³. » Que ton sang retombe sur ta tête. Car Dieu m'est témoin que je t'aime tendrement dans le cœur du Christ Jésus ⁴, que j'aurai demandé cela à Dieu avec des prières et des larmes, et que je l'aurai instamment sollicité de toi non sans labeur par la présente exhortation.

34. Mais je ne doute pas, et même je suis certain que tu vas exécuter ce à quoi je t'exhorte, ce à quoi te pousse plus encore de toutes parts une multitude d'obligations. Car l'Esprit du Seigneur qui m'a assisté pendant que j'écrivais ces choses — j'ai conscience de ne pas les avoir dites de mon propre fond — l'Esprit-Saint, dis-je, m'a donné l'assurance pour écrire, et par les larmes qui me sont venues en écrivant et en priant, il m'assure aussi la certitude qu'il t'assisterait comme moi. Bien que je t'aie adressé de nombreuses exhortations, je ne retiens en première ligne que celle-ci : quoi que tu décides de faire sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, ne préfère pas le conseil des hommes au conseil de Dieu. Garde-toi, dis-je, de l'opinion des hommes : car leurs lèvres sont méchantes et leurs opinions trompeuses ⁵. Que si tu ne peux t'en préserver tout à fait, élance-toi contre les flèches du guerrier et contre l'incendie dévastateur ⁶. Je t'exhorte en second lieu : ne prends pas pour but des choses trop mesquines et peu propres à ton salut. A Dieu ne plaise qu'un homme fort reste pusillanime : « Jette

« Iacta cogitatum tuum in Domino, et ipse te enutriet », et salvum faciet « a pusillanimitate spiritus. » Ne credas minimum nocere pusillanimitatem, a qua tantus propheta se gloriabatur salvum a Domino factum.

585 35. Tempus breve est, salus sempiterna. Iugum Domini suave est. Experto crede. In mente habe passiones Domini. Quid etiam ipse feceris, et quid facere debueris animadvertente : quantitatem enim mandati quidam advertentes, scelerumque suorum magnitudinis oblitum, non quid fecerint, sed quid iubeantur attendunt. Dumque ad levem sarcinam et iugum Domini suave trepidant, in sordibus suis remanentes, damnationis sibi cumulum augere non metuunt. In quibus illud verissime impletur, quod per prophetam dictum est : « Illic trepidaverunt timore ubi non erat timor. » Et illud : « Ut qui in sordibus est, sordescat adhuc. » Vide etiam quantam tranquillitatem bonae conscientiae afferat certiori et viciniori ad salutem via incedere, et quasi quodam portu salutis quiescentem novissimam horam fiducialiter expectare. Vide, inquam, 590 quantam fiduciam habeat apud Deum conscientia bona : sic scilicet vivere ut, secundum apostolicam sententiam, in his quae agimus, « cor nostrum non reprehendat nos. »

36. Tutum igitur pete portum. Merito imperitiae arguitur nauta qui, cum posset tutoris portus sinus intrare, 605 tempestuoso littori se credere non formidat. Quid prodest enavigasse pelagus si ad littus metuas idem naufragium ? Quid prodest evasisse pelagi procellas, si importuna crepido naufragi littoris puppim illidat ? Haec igitur circumspice, et ut fidelis animae tuae consiliarius diligenter advertente, et pusillanimis, si forte illud es — sed 610 absit hoc a te — esse desistes.

583 pusillanimitatem minimum nocere T || 591-592 suis sordibus T || 595-596 sordescat : insordescat P || 606 post pelagus add. evasisse procellas T || 607 Quid — procellas, si om. T || 611 desistes : desistas T

1. Ps. 54, 23 2. Ps. 54, 9 3. Matth. 11, 30 4. Matth. 11, 30

tes projets dans le Seigneur et il te reconfortera ¹ » ; et il te sauvera « de la pusillanimité de ton esprit ² ». Ne crois pas que la pusillanimité soit peu nuisible, puisqu'un si grand prophète s'est réjoui d'en être délivré par le Seigneur.

35. Le temps est bref, le salut éternel. Le joug du Seigneur est léger ³. Crois à mon expérience. Garde dans ton esprit le souvenir des souffrances du Christ. Réfléchis aussi à ce que tu as fait et à ce que tu devrais faire ; car certains, prenant conscience de la grandeur du commandement et oublieux de l'importance de leurs fautes, font attention à ce qui leur est ordonné plus qu'à leurs actes passés. Et pendant qu'ils tremblent à la perspective du léger fardeau et du joug suave du Seigneur ⁴, ils demeurent dans leurs iniquités et ne craignent pas d'augmenter le poids de leur damnation. En eux s'accomplit en toute vérité ce verset du prophète : « Ils ont été saisis d'effroi sans cause d'effroi ⁵. » Et cette parole : « Celui qui est souillé se souillera encore ⁶. » Considère aussi quelle tranquillité apporte à une bonne conscience la marche dans une voie sûre et proche du salut, l'attente confiante de la dernière heure dans le repos d'un port abrité. Vois, dis-je, quelle assurance possède auprès de Dieu la bonne conscience, à savoir : de vivre, selon la sentence de l'apôtre, de telle sorte qu'en tout ce que nous faisons, « notre cœur n'ait pas de reproches à nous faire ⁷. »

36. Gagne donc un port si sûr. On taxe à bon droit d'incapacité le pilote qui ne craint pas de se confier à un rivage battu par la tempête, quand il pourrait entrer dans le repos plus sûr d'un port. Que sert d'avoir navigué en haute mer, si tu dois craindre au rivage le même naufrage ? A quoi bon avoir échappé aux tempêtes, si une plage inopportune brise à la côte la poupe du vaisseau naufragé ? Examine donc toutes ces choses ; sois attentif comme un fidèle conseiller de ton âme, et tu cesseras d'être pusillanime, si tu l'étais ; mais à Dieu ne plaise qu'il y ait en toi cette faiblesse.

5. Ps. 13, 5 6. Apoc. 22, 11 7. I Jn 3, 21

37. Tertium quoque moneo, ut orationi creberrime et vehementer insistas. Ibi, si fiducialiter, non timide, si viriliter, non fecte, vis agere, consiliarium habebis Spiritum Sanctum : « Spiritus enim Sanctus disciplinae effugiet fictum. » Ibi quidquid benignissimi et clementissimi flatus eius aura suaserit, divino consilio roboratus, incunctanter et sine omni dilatione aggredere.

38. Est enim hoc quartum quod volo te commoneri, ut dilationes fugias. Multi, dum dilationes quaerunt, in laqueum inciderunt. Semper enim nocuit differre paratis. « Dimitte, ait Dominus, mortuos sepelire mortuos suos », tu autem sequere me. Ille enim cui hoc dixit, dilationes quaerebat. Corvina vox est, cras, cras, beatus Augustinus dicit. Corvus, inquit, emissus de arca, non est reversus, columba vero reversa est, quia non amat Dominus dilationem in voce corvina, sed confessionem in gemitu columbino.

39. Haec igitur, age, o dilectissime, omni vigilantia circumspice. Haec enim incircumspecta, quantos iam initia bonae voluntatis habentes, vel a sancto proposito deflexerint, vel ad minus idonea declinare fecerint — nescio etiam an in damnationem impulerint — reminiscimur, audimus, videmus et dolemus. Ut vero rem ad effectum perduxeris, vide quos fructus beatæ vitæ statim carpere incipies. Primum omnis pagina sacri eloquii, quam modo propter morum et vitæ dissimilitudinem, velut quemdam invicibilem adversarium reniti tibi sentis et reluctari, ita tibi conveniet, ita vitæ tuæ consonabit, ut cantando psalmos non tibi prophetiam, non verba ab alio dictata pangere videaris, sed quasi propria devotissimæ orationis verba coram Deo fundere. Ut vero morale erit quod

626 reversa : regressa P || 629 post age add. haec T

1. Sag. 1, 5 2. Matth. 8, 22 3. S. AUGUSTIN, Enarratio in Psalmos 102, 8 : PL 37, 1330

37. Je t'exhorte en troisième lieu à t'appliquer souvent et avec énergie à la prière. Et là, si tu as confiance, ne sois pas timide ; car si tu veux agir virilement, sans feinte, le Saint-Esprit se fera ton conseiller. « L'Esprit-Saint éducateur fuit en effet la duplicité¹. » Là, fortifié par le conseil divin, entreprends sans hésiter et sans aucun délai tout ce que te suggérera de meilleur et de plus favorable le souffle de cet Esprit.

38. Voici la quatrième chose dont je veux t'avertir : écarte tous les ajournements. Beaucoup, en cherchant des sursis, sont tombés dans des pièges. Il a toujours été nuisible de différer des décisions prêtes à l'exécution. « Laisse, dit le Seigneur, les morts ensevelir leurs morts. Mais toi, suis-moi². » Celui à qui il disait cela cherchait en effet des délais. C'est le cri du corbeau : « cras, cras » (demain, demain), dit saint Augustin. Le corbeau, dit-il, envoyé hors de l'arche, n'est pas revenu, mais la colombe est rentrée, car le Seigneur n'aime pas le retard exprimé par la voix du corbeau, il préfère la reconnaissance dans le gémissement de la colombe³.

39. Toutes ces choses, allons ! mon bien-aimé, examine-les donc, scrute-les en toute vigilance. Car nous avons ce souvenir : nous entendons, nous voyons et nous regrettons de voir combien d'hommes, ayant déjà un commencement de bonne volonté, se sont écartés de leur sainte vocation ou détournés vers des choses moins bonnes ; je ne sais même s'ils ne se sont pas portés vers la damnation. Mais pour mener l'entreprise à son terme, vois quels fruits de vie bienheureuse tu commenceras aussitôt à cueillir. D'abord toute page de la Sainte Écriture que tu ressens à présent en opposition et en lutte contre toi comme un adversaire invincible, à cause de la dissemblance de tes mœurs et de ta vie, te conviendra à ce point et sera en telle résonance avec ta vie qu'en chantant les psaumes, il ne te semblera pas redire une prophétie ou des paroles proférées par un autre, mais tu croiras répandre devant Dieu comme tes propres paroles dans une prière très fervente. Et pour tirer la leçon de ce que tu diras, tu feras correspondre entre ta

dicetur, velut quandam vocis et vitae harmoniam tibi
dulcissimam, Deo autem gratissimam, resonabis. Quibus
645 epulis, quibus musicorum instrumentis, quibus gaudiis,
vel cui humanae vitae delectationi est ista iucunditas
conferenda ?

40. Adverte aliud, non minori iucunditate et delecta-
tione plenum, imo omnibus thesauris, omnibus divitiis,
650 omnibus omnino quae iucunda vel delectabilia in vita
humana ducuntur, praefendum. Beatissimi Patres
Ambrosius, Augustinus, Hieronymus, Gregorius atque
alii quorum quisque in tabernaculo Dei offert quod potest,
certatim tibi legis aenigmata resolvent, prophetarum
655 oracula exponent, et quamdam ineffabili gaudio plenam
Novi et Veteris Testamenti convenientiam tibi mon-
strare contendunt. Ille tibi retributiones impiorum decla-
rabit, ille gaudia aeternae vitae monstrabit, ille te in con-
templatione rapiet, ille tibi lacrymas pie compunctionis
660 excutiet, ille te ad humilitatem, ille ad patientiam, ille ad
castitatem, hic ad modestiam, ille ad benignitatem, hic ad
mansuetudinem, ille ad fidem, iste ad spem, omnes vero te
informabunt ad caritatem ; nec ante cessabunt, donec ita
consummatus inveniaris, Spiritu Sancto ubique operante,
665 ubique dispensante, ut occurras in virum perfectum, in
mensuram aetatis plenitudinis Christi. Haec gaudia et
huiusmodi dispensat Christus militibus suis interim, dum
differt aeterna. Hanc mensam eis interim apponit, donec
epulentur et exultent in conspectu Dei et delectentur in
670 laetitia. Iis interim gaudiis eos consolatur, imo haec gau-
dia superabundanti foenore compensata multiplicat, pro
gaudiis vitae praesentis quae reliquerunt, donec centu-
plum accipiant et vitam aeternam possideant.

41. Pauca quidem sunt, quae tibi dicere possum, utpote

646 vitae humanae PT || 648 aliud : et aliud T || 658-659 contem-
platione : contemplationem PT || 668 apponit : apposuit PT || 670
Iis : His P

parole et ta vie comme une sorte d'harmonie, très douce
pour toi et très agréable à Dieu. A quels banquets des
hommes, à quels instruments de musique, à quelles joies,
à quelles satisfactions de la vie humaine peut être com-
parée une telle douceur ?

40. Remarque une autre chose, non moins agréable,
non moins pleine de joie, bien plus, absolument préférable
même à tous les trésors, à toutes les richesses et à tout
ce qui est réputé doux et délectable dans la vie des
hommes : les saints Pères, Ambroise, Augustin, Jérôme,
Grégoire et les autres, dont chacun offre son talent dans
le temple de Dieu, résoudre à l'envi pour toi les énigmes
de la loi, expliqueront les oracles des prophètes, travail-
leront à te montrer l'accord, plein d'une joie ineffable,
du Nouveau Testament avec l'Ancien. L'un te fera
connaître les châtements des impies, un autre te montrera
les joies de la vie éternelle ; tel te ravira dans la contem-
plation, tel autre fera jaillir les larmes d'une pieuse
componction ; celui-là te formera à l'humilité, celui-là
à la patience, à la chasteté, à la modestie, à la bonté, à
la mansuétude, à la foi, à l'espérance ; mais tous te for-
meront à la charité ; et ils ne cesseront pas jusqu'à ce
que tu sois à ce point consommé dans cette charité, sous
l'action du Saint-Esprit distribuant partout ses dons,
que tu parviennes à être un homme parfait, dans la force
de l'âge qui réalise la plénitude du Christ ¹. Telles sont
les joies, avec d'autres semblables, que donne le Christ
à ceux qui combattent pour lui, en attendant les joies
éternelles. Provisoirement, il place devant eux cette
nourriture, jusqu'au jour où ils jubileront et exulteront
en présence de Dieu et se délecteront dans la joie ². Pro-
visoirement, il les console avec ces joies, bien plus, il
multiplie de telles joies, compensant avec un bénéfice
surabondant les jouissances de la vie présente délaissées
par eux, jusqu'à ce qu'ils reçoivent le centuple et pos-
sèdent la vie éternelle ³.

41. Certes, il ne m'est possible de dire que peu de

1. Éphés. 4, 13 2. Ps. 67, 4 3. Matth. 19, 29

675 miles adhuc rudis ad nova bella ; sed tu pensa magna de
 minimis, plurima de paucis. Ab iis gaudiis te tamdiu
 abfuisse gemes, et dices : « Heu mihi, quia incolatus meus
 prolongatus est, et cetera. » Ad labores te vocari credebas,
 ad gaudia te invito. Veni ergo, ne differas, et mecum
 680 horum gaudiorum fructus, et pariter spei aeternorum
 carpe libamina. Haec gaudia nec somniare possunt qui
 saecularibus causis et negotiis, et variis vitae voluptatibus
 et curis inserviunt. Amisso enim sensu, stupidi corde, et
 quasi febricitantes sunt. Licet suavia, licet dulcia fercula
 685 et pocula offeras febricitanti, non sapiunt ei, quia sensum
 non habet. Multitudinem quippe dulcedinis suae abscondit
 Dominus timentibus se. Illis scilicet abscondit ab
 aliis, ut illi sentiant, non alii.

42. Rogo autem ut non prolixitatem verborum sed
 690 caritatem, imo ut ex copia verborum penses multitudinem
 caritatis. Nunquam enim mihi satis dixisse, nunquam
 satis fecisse videbor, donec voluntatem Christi et deside-
 rium meum impleveris. Vale. Educat te Dominus de lacu
 miseriae et de luto faecis, et statuatur supra petram pedes
 695 tuos, et dirigere dignetur gressus tuos. Eripiat animam
 tuam de morte, oculos tuos a lacrymis, pedes tuos a lapsu.

675 adhuc ad nova bella rudis T || 688 alii non PT || 696 post a
 lapsu add. amen T add. Amen. Explicit epistola de contemptu
 mundi P

choses, car je ne suis qu'un soldat encore novice devant
 des guerres nouvelles, mais toi, pense de grandes choses
 à partir de ces petites indications, pense beaucoup à
 partir de ce peu. Regrette d'avoir été si longtemps
 étranger à de telles joies, et dis : « Malheur à moi, parce
 que j'ai habité si longtemps parmi les hommes, etc. ¹ »
 Tu croyais avoir été appelé aux travaux, je t'invite aux
 joies. Viens donc, ne tarde plus, et cueille avec moi les
 fruits de ces joies avec l'espérance des félicités éternelles.
 Ceux qui se donnent au service des affaires du siècle,
 aux convoitises et aux soucis divers de la vie, ne peuvent
 pas même imaginer de tels contentements. Ils ont perdu
 le sens, leur cœur est étourdi, ils ressemblent à des hommes
 pris de la fièvre. Si suaves, si doux que soient les aliments
 et les boissons offerts au fièvreux, il ne peut en jouir, car
 il n'a plus de goût. Le Seigneur a réservé l'abondance
 de ses douceurs pour ceux qui l'aiment ², il les a cachées
 aux autres ; les premiers peuvent les ressentir, mais pas
 les seconds.

42. Je te demande enfin de ne pas regarder l'abondance
 de mes paroles, mais mon affection ; davantage, de
 mesurer la grandeur de mon affection à la longueur de
 ma lettre. Car il ne me semblera jamais avoir assez dit,
 ni assez fait, tant que tu n'auras pas accompli la volonté
 du Christ et mon désir. Adieu. Que le Seigneur te fasse
 sortir de l'abîme de misère et de la vase du bourbier ³,
 qu'il place tes pieds sur le roc, et qu'il daigne diriger
 tes pas. Qu'il garde ton âme de la mort, tes yeux des
 larmes et tes pieds du faux-pas ⁴.

1. Ps. 119, 5 2. Ps. 30, 20 3. Ps. 39, 3 4. Ps. 114, 8

EPISTOLA IOANNIS
AD LATOLDUM DE MODO ORANDI

1 *Incipit epistola de modo orandi.*

1. Latoldo fratri carissimo, frater Ioannes, salutem.

Nuper cum de modo orandi quaerenti tibi, quod Domino dante mihi visum est respondiissem, summopere postu-
5 lasti, ut scripto tibi digererem tres petitiones, in quibus summam orationum quas pro nobis singuli facimus, dixeram constare debere. Et quia ad excitandum devotionis affectum, hoc plurimum valere dixeram, si non semper eorumdem usum verborum sequamur, sed prout affectus
10 dictaverit, verba variantes, vel ex ipsis orationibus, quibus utitur Ecclesia, vel ex verbis sacrarum Scripturarum, petitiones nostras informemus, hoc quoque devotissime petisti, ut aliqua tibi in hunc modum conscriberem, quibus commonitus hanc orandi formam sequi valeres. Post-
15 posita igitur excusatione, ne potius caritati defuisse, quam iuste excusasse viderer, pro viribus quas Dominus dare dignabitur, desiderio tuo satisfacere curabo. Malo enim ut me imperitia mea accuset, quam de corde tuo hoc quod iubet caritas accuset.

20 2. Igitur quantum parvitati meae dedit Dominus intelligere, tria debemus pro nobis singuli in oratione petere. Primum veniam delictorum. Deinde agnitionem et operationem divinae voluntatis. Tertio salutem aeternam, quae

1 Incipit epistola de modo orandi : In hac epistola insruit quidam monachus socium suum de modo orandi et quid petere debeat T || 11 utitur Ecclesia : utimur in Ecclesia T || 18 post quam add. quae T || 19 quod om. PT || 20 ante Igitur add. Hic proponit tria esse postulanda T || 21 singuli pro nobis PT

LETTRE DE JEAN A LATOLD :
DE LA MANIÈRE DE PRIER

Commencement de la lettre sur la manière de prier.

1. Frère Jean à Latold, son frère très cher : salut.

Il y a quelque temps, comme je répondais, Dieu aidant, ce qui me semblait à propos à une question de ta part sur la manière de prier, tu m'as sollicité instamment de t'exposer par écrit les trois demandes dans lesquelles je faisais consister le résumé de toutes les prières que chacun doit faire pour soi-même. Et comme je disais qu'il était très utile pour exciter la dévotion de ne pas user toujours des mêmes mots, mais de varier les paroles selon la disposition du moment et de formuler nos demandes, soit à partir des prières dont se sert l'Église, soit à partir des textes de la Sainte Écriture, tu m'as demandé aussi avec beaucoup de dévotion de t'écrire quelque chose de cette manière de faire : cet enseignement te permettrait de suivre une telle forme de prière. Laisant donc de côté toute excuse, pour ne pas paraître plutôt manquer à la charité que fournir une excuse valable, je vais essayer de satisfaire à ton désir, dans la mesure des forces que Dieu daignera me départir. Car je préfère sentir mon ignorance se faire elle-même mon accusatrice, plutôt que de me voir accuser par cela même que du fond de ton cœur m'ordonne la charité.

2. Donc, dans la mesure où Dieu a donné à ma petitesse de le comprendre, chacun de nous doit demander trois choses pour lui-même dans sa prière : tout d'abord le pardon de ses péchés ; puis la connaissance et l'accomplissement de la volonté divine ; en troisième lieu le salut

est in Christo. In iis autem petendis, modo prolixius, modo
 25 compendiosius est immorandum, prout se habet vel tem-
 poris opportunitas, vel devotionis affectus. Plus vero quo
 affectu et desiderio, quam quibus verbis ista petenda
 sint curare debemus. Deus enim non necesse habet ut nos
 ei necessitatem vel voluntatem nostram verbis quasi mani-
 30 festemus, qui, sicut legitur, scit quibus opus sit nobis
 antequam petamus eum; sed nos ineffabiliter indigemus,
 ut eius beneficia ardenti desiderio flagitemus. Hoc autem
 tanto efficacius possumus quantum gratia Spiritus Sancti
 adiuvare dignatur infirmitatem nostram. Dicente enim
 35 Apostolo: « Quid oremus sicut oportet nescimus, sed ipse
 Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus. »
 Postulat autem, dixit, id est, postulare facit vel postu-
 landi praestat affectum.

3. Sed ad tres supra positas petitiones revertamur. Pri-
 40 mum ergo petenda est indulgentia peccatorum, non eorum
 tantum quorum nobis consci sumus, id est, in quibus nos
 deliquisse cognovimus, sed et eorum in quibus ignoranter
 lapsi sumus. Si enim culpa quas ignoranter commisimus
 timendae non essent, non diceretur in psalmo: « Ignor-
 45 rantias meas ne memineris. » Et Apostolus cum dixisset:
 « Nihil mihi conscius sum », continuo addidit: « sed non
 in hoc iustificatus sum »: videlicet in multis per ignoran-
 tiam delinquere potuisse significans. Iuxta quod et alius
 apostolus dicit: « In multis enim offendimus omnes. »

50 4. In secunda vero petitione duo propterea postulanda
 esse dixi, id est, non solum operationem, sed et cognitio-
 nem divinae voluntatis, quia facile errat quis in eo quod
 non intelligit, et potest decipi specie recti, ut scilicet

34 enim: namque T || 35 nescimus sicut oportet T || 48 ante
 delinquere add. deliquisse vel T || 49 dicit: dixit T || 50-51 esse dixi
 postulanda T || 53 scilicet om. T

1. Matth. 6, 8 2. Rom. 8, 26 3. Ps. 24, 7 4. I Cor. 4, 4

éternel qui est dans le Christ. Nous devons répéter ces
 trois demandes, tantôt plus longuement, tantôt plus
 brièvement, selon l'opportunité du moment ou notre
 dévotion, et nous devons porter à la volonté et au désir
 qui animent ces prières plus d'attention qu'aux paroles
 avec lesquelles nous les formulons. Car Dieu n'a pas
 besoin que nous lui manifestions en paroles nos nécessités
 ou notre volonté: il connaît nos besoins avant que nous
 les lui exprimions¹, dit l'Écriture. Mais nous, nous avons
 une inexprimable nécessité de solliciter instamment ses
 bienfaits avec un ardent désir. Or nous pouvons faire
 cela d'autant plus efficacement que la grâce du Saint-
 Esprit daigne venir en aide à notre faiblesse, car l'Apôtre
 a dit: « Nous ne savons que demander pour prier comme
 il faut; mais l'Esprit-Saint lui-même demande pour
 nous en des gémissements ineffables². » Il demande,
 dit-il, c'est-à-dire il fait demander ou il en donne la
 volonté.

3. Mais revenons aux trois demandes que nous avons
 indiquées. Il faut demander en premier lieu le pardon
 des péchés, non point seulement des fautes dont nous
 sommes conscients, c'est-à-dire dans lesquelles nous
 savons avoir péché, mais aussi de celles dans lesquelles
 nous sommes tombés par ignorance. Car, s'il ne fallait
 pas craindre même les fautes commises par ignorance,
 le psaume ne dirait pas: « Oublie mes fautes ignorées³. »
 Et quand l'Apôtre déclarait: « Je ne me sens coupable
 de rien », il ajoutait aussitôt: « Mais je ne suis pas pour
 autant déclaré juste⁴. » Il signifiait par là qu'il avait pu
 pécher en beaucoup de choses par ignorance. Dans le
 même sens, un autre apôtre dit: « Nous avons tous
 commis des fautes en bien des choses⁵. »

4. Dans la seconde demande, j'ai dit qu'il fallait sol-
 liciter deux choses, à savoir non seulement d'accomplir,
 mais aussi de connaître la divine volonté: car on tombe
 facilement dans l'erreur pour n'avoir pas compris, et
 on peut être trompé sous l'apparence d'un bien, de

5. Jac. 3, 2

videatur ei quod bonum est, malum, et quod malum est, bonum. Dicit autem propheta : « Vae his qui dicunt malum bonum, et bonum malum. » Quod ne nos incurramus, iubemur in Evangelio cum columbae simplicitate prudentiam serpentis habere ; quam qui non habent, luget eos propheta dicens : « Ephraïm factus est quasi columba seducta, non habens cor. » Quia quidem, volentes columbae simplicitatem sectari, eo quod cor, id est, intelligentiam veritatis non habent, seducuntur et errant. Quas tenebras erroris et ignorantiae ne nos incurramus, omni instantia et studio orandum est, ut illum sincerissima et perseverantissima imitatione sequi mereamur qui dicit : « Qui sequitur me non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitae. »

5. Operatio vero divinae voluntatis in illis duobus consistit, quae breviter expressa sunt, ubi dictum est : « Declina a malo et fac bonum. » Quae duo quam generaliter comprehendant quidquid ubique in Scripturis praecipitur, facile quilibet animadvertit.

6. Tertio, sicut dixi, petenda est vita aeterna, ut simplici oculo, id est, sincera intentione, Deum quaeramus, et in omnibus quae agimus, neque ad appetitum laudis humanae, quod est hypocrisis, neque ad quodlibet aliud, nisi tantum ad Deum habendum, nostra detorqueatur intentio. « In simplicitate, inquit, cordis, quaerite illum. » Et : « Ne accesseris ad Deum duplici corde. »

7. Haec autem tria, sive quatuor, quam multipliciter et varie in Scripturis, et maxime in psalmis petantur, facile potest advertere, qui diligentem auditum divinis eloquiis novit adhibere. Ex quibus iuxta petitionem tuam aliqua ponam, ut ex his prout tibi Spiritus Sanctus inspirare dignabitur, et verba in oratione variare discas,

55 Dicit autem : Unde T || 59 quasi : sicut T || 66 habebit : habet T || 76 detorqueatur : flectatur T || 79 ante Haec add. De illis quae inveniuntur in psalmis. T || 81 advertere : animadvertere P

telle sorte que ce qui est bon paraît mauvais et vice versa. En effet, dit le prophète : « Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal ¹. » Pour que cela ne nous arrive pas, l'Évangile nous ordonne d'avoir avec la simplicité de la colombe la prudence du serpent ². Le prophète pleure sur ceux qui n'ont point cette prudence, disant : « Ephraïm est devenu comme une colombe, séduite facilement, sans intelligence ³. » En effet certains, voulant suivre la simplicité de la colombe, sont séduits et se trompent, car ils n'ont pas l'intelligence de la vérité. Pour ne pas risquer de tomber dans les ténèbres de l'erreur et de l'ignorance, il nous faut prier instamment et avec grand zèle, afin de mériter de suivre de la manière la plus vraie et persévérante celui qui dit : « Quiconque me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie ⁴. »

5. Quant à l'accomplissement de la volonté divine, il consiste en deux choses qui sont brièvement exposées dans cette parole : « Évite le mal et fais le bien ⁵. » Chacun peut aisément remarquer que ces deux termes embrassent en général tout ce qui est prescrit par les Saintes Écritures.

6. En troisième lieu, j'ai dit qu'il faut demander la vie éternelle, afin de chercher Dieu d'un œil simple, c'est-à-dire avec sincérité. Et dans toutes nos actions, ne laissons pas détourner notre intention vers le désir de la louange humaine — ce qu'on nomme hypocrisie — ni vers quoi que ce soit d'autre, hormis le seul but de posséder Dieu. « Cherchez-le dans la simplicité du cœur ⁶ », est-il dit. Et : « Ne t'approche pas de lui avec un cœur double ⁷. »

7. Quiconque sait prêter une oreille attentive aux paroles divines peut facilement remarquer que ces trois choses — ou ces quatre — sont demandées de multiples et diverses manières dans les Écritures, et surtout dans les psaumes. Suivant ton désir, je vais en donner quelques exemples ; tu apprendras par là, selon l'inspiration de l'Esprit-Saint, soit à varier tes paroles dans la prière,

1. Is. 5, 20 2. Matth. 10, 16 3. Os. 7, 11 4. Jn 8, 12
5. Ps. 36, 27 6. Sag. 1, 1 7. Sir. 1, 36

85 quod ad excitandam devotionem valere dixi, et petitiones tuas informare queas.

8. Ad petendam igitur veniam delictorum, ista valent, quae in psalmis posita sunt : « Ab occultis meis munda me, Domine. » Et : « Delicta iuventutis meae et ignorantias
90 meas ne memineris. » Et : « Propter nomen tuum, Domine, propitiaberis peccato meo, multum est enim. » Et : « Vide humilitatem meam et laborem meum, et dimitte universa delicta mea. » Et : « Ne memineris iniquitatum nostrarum
95 antiquarum, sed propitius esto peccatis nostris propter nomen tuum. » Et : « Ne intres in iudicium cum servo tuo, quia non iustificabitur in conspectu tuo omnis vivens. » Et : « Averte faciem tuam a peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele », et cetera quae in eodem psalmo atque in aliis posita sunt. Item alibi : « Ne reminiscaris,
100 Domine, delicta mea, vel parentum meorum, neque vindictam sumas de peccatis meis. »

9. Ad petendam vero intelligentiam veritatis, his uti possumus, quae de multis pauca commemoro : « Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte. » Et : « Quo-
105 niam tu illuminas lucernam meam, Domine Deus meus, illumina tenebras meas. » Item : « Vias tuas, Domine, demonstra mihi, et semitas tuas doce me. » Item : « Notam fac mihi viam in qua ambulem. » Et : « Doce me facere voluntatem tuam. » Item : « Doce me iustificationes tuas. »
110 Et : « Da mihi intellectum ut discam mandata tua », et cetera. Qui vero dicit : « Utinam dirigantur viae meae ad custodiendas iustificationes tuas », et « Deduc me in semita mandatorum tuorum », et « Gressus meos dirige secundum

86 queas informare T || 87 ante Ad add. De illis quae valent ad petendam veniam. T || 90-91 propitiaberis, Domine T || 95 Ne : Non T || 96 post tuo add. Domine T || 97 omnes om. B || 98 psalmo om. T || 99 post aliis add. psalmis T || 102 ante Ad add. Quibus utendum sit ad petendam intelligentiam. T || 107 doce : edoce T || Item : Et T || 109 Item : Et T

ce qui est très utile pour exciter la dévotion, comme je l'ai dit, soit à donner forme à tes suppliques.

8. Textes qui sont propres à demander le pardon :

Les textes suivants des psaumes sont propres à demander le pardon de nos fautes : « Purifie-moi, Seigneur, de mes fautes secrètes ^{1.} » — « Ne te souviens pas des péchés de ma jeunesse et de mes infidélités ^{2.} » — « A cause de ton nom, Seigneur, pardonne mon péché, car il est grand ^{3.} » « Vois ma douleur et ma peine, et fais disparaître toutes mes iniquités ^{4.} » — « Ne garde plus souvenir de nos péchés d'autrefois, mais pardonne-nous nos fautes, pour l'honneur de ton nom ^{5.} » — « N'entre pas en jugement avec ton serviteur, car nul vivant n'est juste en ta présence ^{6.} » — « Détourne ton visage de mes péchés, et efface toutes mes iniquités ^{7.} » Et bien d'autres textes qui se trouvent dans ce même psaume et dans d'autres. De même ailleurs : « Seigneur, ne te souviens pas de mes fautes ni de celles de mes pères, et ne me punis pas pour mes péchés ^{8.} ».

9. Pour demander l'intelligence de la vérité, nous pouvons utiliser les textes suivants, que je cite en petit nombre, parmi bien d'autres : « Fais voir la lumière à mes yeux, pour que je ne m'endorme jamais dans la mort ^{9.} » — « C'est toi, Seigneur, qui fais resplendir ma lumière ; mon Dieu, illumine mes ténèbres ^{10.} » — « Seigneur, fais-moi connaître tes voies, enseigne-moi tes sentiers ^{11.} » — « Montre-moi quel chemin je dois suivre ^{12.} » — « Apprends-moi à faire ta volonté ^{13.} » — « Instruis-moi de tes volontés ^{14.} » — « Donne-moi l'intelligence pour apprendre tes commandements ^{15.} » — Ce psaume dit aussi : « Puissent mes pas se diriger dans l'accomplissement de tes lois ^{16.} » — « Conduis-moi dans le chemin de tes commandements ^{17.} » — « Affermis mes pas dans l'accomplissement de tes préceptes ^{18.} » — Et bien

1. Ps. 18, 13 2. Ps. 24, 7 3. Ps. 24, 11 4. Ps. 24, 18
5. Ps. 78, 8-9 6. Ps. 142, 2 7. Ps. 50, 11 8. Tob. 3, 3
9. Ps. 12, 4 10. Ps. 17, 29 11. Ps. 24, 4 12. Ps. 142, 8
13. Ps. 142, 10 14. Ps. 118, 26 15. Ps. 118, 73 16. Ps. 118, 5
17. Ps. 118, 35 18. Ps. 118, 133

eloquium tuum », et cetera quae in hoc praecipue psalmo,
 115 qui prae ceteris moralis est, atque in aliis psalmis in hunc
 modum posita, intelligi quidem possunt, sed numerari vix
 possunt ; qui ergo haec et huiusmodi dicit, quid nisi volun-
 tatem Dei facere quaerit ?

10. Qui autem pio gemitu dicit : « Heu mihi ! quia inco-
 120 latus meus prolongatus est », et « Non confundas me ab
 expectatione mea », et « Quando veniam et apparebo ante
 faciem Dei », et cetera huiusmodi, utique visionem Dei et
 vitae aeternae promissa desiderat.

11. Haec autem quae quomodo sigillatim in Scripturis
 125 petantur ostendimus, potest quilibet una simul oratione
 petere, ita dicendo :

Oratio ad Patrem :

Domine, Sancte Pater, qui vivificas mortuos et vocas
 ea quae non sunt tanquam ea quae sunt, peccatorem me
 130 servum tuum, quem de morte peccatorum meorum ad
 tuam misericordiam vocare dignatus es, ab omnibus rea-
 tibus et peccatis meis misericorditer absolve : et data
 mihi intelligentia qua videam et caritate qua serviam
 tibi et servis tuis, fac me ita semper in tuo famulatu ad
 135 meliora proficere, ut in regno tuo coeptum opus miseri-
 cordiae tuae in me perficias. Per...

Item aliter :

Domine, Sancte Pater, qui quod perierat requiris, et
 quod abiectum erat reducis, et quod pingue et forte cus-
 140 todis, custodi circa me opera misericordiae tuae, quem
 errantem requirere et ad oves tuas reducere dignatus es,
 et concessa mihi plena venia omnium delictorum meorum,

d'autres textes de ce genre se trouvent, surtout dans ce
 psaume qui a spécialement un sens moral, mais aussi
 dans d'autres ; on peut les comprendre, mais on peut à
 peine les énumérer. Celui qui prononce ces paroles et
 d'autres semblables, que cherche-t-il, sinon de faire la
 volonté de Dieu ?

10. Et celui qui dit avec une pieuse douleur : « Mal-
 heureux que je suis, car le temps de mon habitation sur
 terre se prolonge ¹ », « Ne me trompe pas dans mon es-
 pérance ² », « Quand irai-je voir la face de Dieu ³ », et
 d'autres textes analogues, désire certainement la vision
 de Dieu et les promesses de la vie éternelle.

11. Mais toutes ces choses dont nous avons montré
 comment on les demande séparément dans les Saintes
 Écritures, chacun peut aussi les demander toutes en-
 semble dans la prière en disant par exemple :

Prière au Père :

Seigneur, Père saint, qui rends la vie aux morts et
 qui appelles à toi ce qui n'est pas comme ce qui est ⁴,
 pardonne-moi avec miséricorde tous mes manquements
 et tous mes péchés ; je suis un pécheur, ton serviteur,
 que tu as daigné appeler vers ta bonté ; donne-moi l'in-
 telligence pour voir, l'amour pour te servir, toi et tes
 serviteurs ; fais-moi toujours progresser dans ton service,
 afin d'achever un jour en moi dans ton royaume l'œuvre
 de miséricorde que tu as commencée. Par Notre Seigneur...

De même autrement :

Seigneur, Père saint, qui recherches ce qui périssait,
 qui ramènes à toi ce qui était rejeté et qui conserves ce qui
 est bon et fort ⁵, continue à mon égard les œuvres de ta
 miséricorde, car tu m'as cherché dans mon erreur et tu as
 daigné me ramener parmi tes brebis ; concède-moi le par-
 don complet de tous mes péchés ; donne-moi de connaître

1. Ps. 119, 5 2. Ps. 118, 116 3. Ps. 41, 3 4. Rom. 4, 17
 5. Éz. 34, 16

da mihi ita intelligere, et cum debita perseverantia facere
voluntatem tuam, ut misericordia sempiterna miserearis
145 mei. Per...

Item aliter :

Domine, Sancte Pater, qui non vis mortem pecca-
torum, nec delectaris in perditionibus nostris, dele ut
nubem iniquitates meas et quasi nebulam peccata mea,
150 et in agnitione et operatione voluntatis tuae, fac me ita
cum sincera humilitate perseverantem habere profectum,
ut salvum me facias in regno tuo caelesti. Per...

Oratio ad Filium :

Domine Iesu Christe, qui venisti quaerere et salvum
155 facere quod perierat, iustifica me peccatorem servum
tuum, quem vocasti, et dans mihi intelligentiam et obser-
vantiam mandatorum tuorum, ubi abundavit peccatum,
ita fac gratiam superabundare, ut redemptionis et resur-
rectionis tuae cum electis tuis me facias veraciter esse
160 participem. Qui vivis...

Item :

Domine Iesu Christe, qui es lux vera, quae illuminas
omnem hominem venientem in hunc mundum, aufer
tenebras peccatorum meorum, et da mihi illuminatos ocu-
165 los cordis, ad agnoscendum te et ad intelligendam et
faciendam voluntatem tuam, nec me dimittas in perpetuum
a te separari. Qui vivis...

— — — — —
12. Oratio ad Spiritum Sanctum :

Spiritus Sancte Deus, qui me mundo carnaliter natum,
170 in sacro fonte spiritali nativitate regenerasti, da mihi ple-

146 Item aliter : Item alia oratio T || 153 oratio om. PT || 165
agnoscendum : cognoscendum T || 168 Oratio ad Spiritum Sanctum :
Ad Spiritum Sanctum P Item alia oratio T

et d'accomplir ta volonté avec persévérance, afin d'ob-
tenir ta miséricorde éternelle. Par Notre Seigneur...

De même autrement :

Seigneur, Père saint, qui ne veux pas la mort des
pêcheurs et ne prends pas plaisir à notre perte ¹, dissipe
mes péchés comme un nuage ², et fais-moi progresser
continuellement dans la connaissance et l'accomplisse-
ment de ta volonté avec une sincère humilité, afin de
parvenir un jour au salut dans ton royaume céleste.
Par Notre Seigneur...

Prière au Fils :

Seigneur Jésus, qui es venu chercher et sauver ce qui
périssait ³, justifie-moi, pécheur ton serviteur, que tu
as appelé, et en me donnant de connaître et d'observer
tes commandements, fais surabonder la grâce où avait
abondé le péché ⁴, pour que tu me fasses vraiment par-
ticiper à ta rédemption et à ta résurrection avec tes élus,
toi qui vis...

Autre prière :

Seigneur Jésus-Christ, qui es la vraie lumière éclairant
tout homme qui vient en ce monde ⁵, enlève les ténèbres
de mes péchés ⁶, et donne à mon cœur des yeux de lu-
mière ⁷ pour te connaître, pour savoir quelle est ta vo-
lonté et pour l'accomplir ; et ne permets pas que je sois
à jamais séparé de toi, qui vis...

— — — — —
[Mais l'auteur ajouta plus tard, à la demande d'un corres-
pondant, les trois prières suivantes, comme il s'en explique
au début de la lettre n° 6. Voir : Introduction, p. 41.]

12. Prière à l'Esprit-Saint :

Esprit-Saint qui es Dieu, qui m'as régénéré au saint
baptême par une naissance spirituelle après ma naissance

1. Tob. 3, 22 2. Is. 44, 22 3. Lc 19, 10 4. Rom. 5, 20
5. Jn 1, 9 6. Sir. 11, 16 7. Ephés. 11, 8

nam omnium quae quoquo modo postea contraxi peccatorum indulgentiam, et fac me in iustificationibus tuis ita perseverantissime et intelligentia et actione proficere, ut ad sortem et societatem electorum tuorum merear in aeternum veraciter pertinere. Qui cum Patre et Filio habes unam divinitatem et eiusdem maiestatis ac potestatis indivisam unitatem per omnia saecula saeculorum. Amen.

Item :

Spiritus Sancte, qui es et donum Dei et Deus, Deus apud te, donum apud nos, fac, quaeso, per inhabitationis tuae gratiam, mentem huius pauperuli servi tui, et veritatis intelligentia lucere, et caritatis igne fervere, ut ab omnibus peccatorum meorum maculis, beneficio gratiae tuae elementer emundatus, merear in corpore cuius caput est Christus, et hic bene et in aeternum vivere ; cum quo et cum Patre est tibi gloria et honor individuus in saecula saeculorum. Amen.

Ad Sanctam Trinitatem :

Sancta Trinitas unus Deus, qui omnes quos in patria beatificas, prius in via adoptionis Spiritu signatos vivificas et sanctificas, da mihi servulo tuo pignus haereditatis nostrae eundem Spiritum Sanctum, ut ipso caritatem quae operiat multitudinem peccatorum meorum in corde meo diffundente, et in omni intellectu, sermone et opere bono me confirmante, mecumque in aeternum manente, cum eis qui habitant in domo tua te merear laudare in saecula saeculorum. Amen.

Cum itaque in hunc modum plura dici possint, nos haec posuisse sufficiat.

13. Quidam autem pro imploranda venia delictorum, morosius et studiosius orant ; et peccatorum suorum

178 Item : Alia oratio ad Filium T || 184-185 in corpore merear cuius caput Christus est T || 185 ante vivere add. beate T || 188 Ad : Oratio ad T || 200 ante Quidam add. De oratione morosa. T || 201 et¹ : ac PT

corporelle en ce monde, donne-moi le pardon complet de tous les péchés que j'ai commis depuis lors, de quelque manière que ce soit ; fais-moi progresser avec la plus grande persévérance dans la fidélité à tes lois, en connaissance et en œuvres, afin que je mérite d'appartenir vraiment dans l'éternité à la société de tes élus, toi qui es un seul Dieu avec le Père et le Fils, en une indivisible unité de majesté et de puissance dans tous les siècles des siècles. Amen.

De même :

Esprit-Saint, qui es en même temps don de Dieu et Dieu toi-même : Dieu en toi, don pour nous, fais, je t'en prie, par la grâce de ton inhabitation, que l'esprit de ton humble serviteur soit illuminé par l'intelligence de la vérité et brûle du feu de l'amour, afin que, purifié avec bonté de toutes les taches de mes péchés par le bienfait de ta grâce, je mérite de vivre ici-bas dans le corps dont le Christ est la tête et d'avoir la vie éternelle. Gloire et honneur soient avec toi, avec le Christ et le Père, dans les siècles des siècles. Amen.

A la Sainte Trinité :

Sainte Trinité, Dieu unique, qui béatifies dans la patrie tous ceux que tu as d'abord vivifiés et sanctifiés en les marquant du sceau de l'Esprit-Saint dans la voie de l'adoption, donne à ton serviteur ce gage de notre héritage, le même Esprit-Saint, afin qu'il diffuse dans mon cœur l'amour qui couvrira la multitude de mes péchés ; et afin qu'il me confirme dans l'intelligence, la parole et les bonnes œuvres, qu'il demeure en moi pour toujours, pour que je mérite de te louer dans les siècles des siècles avec ceux qui habitent dans ta maison. Amen.

On peut aussi de la même manière dire plusieurs autres prières. Il suffira que nous ayons indiqué celles-ci.

[Après comme avant cette addition, la lettre continuait ainsi] :

13. Mais certains, pour demander pardon de leurs fautes, prient avec plus de tristesse et d'application.

magnitudinem vel multitudinem attentius considerantes, non tam verbis quam gemitu et lacrymis, cordis contriti et humiliati sacrificium Deo offerunt, non tamen eodem
 205 fervore pro ceteris quae supra posita sunt orare valentes. Hoc autem incipientibus, id est, nuper conversis, solet contingere, qualibus dicit apostolus Iacobus : « Miseri estote, et lugete, et plorate, risus vester in luctum convertatur, et gaudium in maerorem. »

210 14. Alii vero, cum iam in via Dei, et intelligentia et operatione proficere coeperint, mirantur se nullas aut raras pro peccatis habere lacrymas, sed tentationibus pulsantibus et infirmitate praepediente, ut minus possint implere quod intelligunt, contra easdem et tentationes
 215 et infirmitatem suam, attentius atque ferventius orant, ut per auxilium gratiae Dei, et tentationum conflictus superetur, et intelligentia magis et magis illuminetur, et infirmitas roboretur. De talibus scriptum est : « Beati qui esuriunt et sitiunt iustitiam, quoniam ipsi saturabuntur. »

220 15. Aliqui autem iam superatis tentationibus, ad implenda quae intelligunt efficacius per gratiam Dei conualescentes, ardentis magno aestu desiderii ad aeterna suspirant, atque incolatum suum diutius prolongari ingemiscentes, dissolvi cupiunt et esse cum Christo. Horum
 225 vox est : « Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, et cetera », et « Quam dilecta tabernacula tua, Domine virtutum, et cetera. » Hi sunt ergo tres gradus, incipientium, proficientium, perfectorum.

16. Invenimus autem in Scripturis et alios modos
 230 orandi, quibus etsi ea quae supra posita sunt nequaquam distincte petantur, omnia tamen quae ad salutem expediunt, compendiosa oratione peti intelliguntur, ut est

210 *ante* Alii *add.* De lacrymis perfectorum. T || 217 *et*¹ : ac PT ||
 220 *ante* Aliqui : *add.* De his qui cupiunt esse cum Christo. T || 221
 Dei gratiam PT || 222 magno aestu ardentis PT || 229 *ante* Invenimus *add.* Item alius modus orandi. T

Considérant plus attentivement la grandeur et le nombre de leurs péchés, ils offrent à Dieu le sacrifice d'un cœur contrit et humilié¹, non pas tant en paroles qu'en gémissements et en larmes ; ils ne peuvent demander avec la même ferveur les autres biens spirituels ci-dessus énumérés. C'est habituellement le fait des commençants, c'est-à-dire des convertis récents, dont parle l'apôtre saint Jacques : « Voyez votre misère, prenez le deuil et pleurez. Que votre rire se change en deuil et votre joie en tristesse². »

14. Cependant d'autres, quand ils ont déjà commencé à faire des progrès dans la voie de Dieu, dans la connaissance et dans les bonnes actions, s'étonnent de n'avoir pas de larmes pour leurs péchés ou d'en avoir fort peu ; poussés par les tentations et empêchés par leur faiblesse d'accomplir tout ce dont ils ont eu l'intelligence, ils prient avec plus d'attention et de ferveur contre ces tentations et cette faiblesse, afin de vaincre par le secours de la grâce de Dieu ce conflit des tentations, d'avoir leur intelligence de plus en plus éclairée et de fortifier leur faiblesse. Il est écrit à leur sujet : « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés³. »

15. Mais quelques-uns, ayant déjà surmonté les tentations, plus efficacement fortifiés par la grâce de Dieu pour l'accomplissement de ce qu'ils ont compris, aspirent aux choses éternelles avec la flamme d'un ardent désir ; regrettant la prolongation de leur vie sur cette terre⁴, ils souhaitent mourir pour être avec le Christ⁵. Voici leurs paroles : « Comme le cerf désire l'eau des sources, etc.⁶ » — « Que tes demeures sont aimables, Dieu des armées, etc.⁷ » Tels sont les trois degrés, des commençants, des progressants, des parfaits.

16. Nous trouvons dans l'Écriture d'autres manières de prier. Bien qu'elles ne demandent pas spécialement ce qui vient d'être dit, elles supplient cependant, par une prière bien adaptée, pour tout ce qui est utile au

1. Ps. 50, 19 2. Jac. 4, 9 3. Matth. 5, 6 4. Ps. 119, 5
 5. Phil. 1, 23 6. Ps. 41, 2 7. Ps. 83, 2

illud : « Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodum speravimus in te. » Et : « Miserere mei secundum eloquium tuum. » Et : « Fac cum servo tuo secundum misericordiam tuam. » Et : « Miserere mei secundum iudicium diligentium nomen tuum. »

17. Iuxta hunc ergo modum possumus pro aliis quibuslibet orantes ita dicere : « Fac eos, Domine, ita in iustitia apparere conspectui tuo, ut satiari mereantur cum apparuerit gloria tua. » Vel ita : « Fac eos, Domine, participes omnium timentium te et custodientium mandata tua. » Vel ita : « Fac cum eis, Domine, secundum misericordiam tuam, sicut tu potens es superabundanter facere quam nos petere, aut intelligere. » Vel ita : « Da eis, Domine, regnum et iustitiam tuam. » Vel ita : « Ea abundantia pietatis tuae, qua et merita supplicum excedis et vota, fac eos ita in beneplacito tuo ambulare, ut placeant tibi in regione vivorum. » Vel ita : « Dirige eos in semita recta, ita ut mereantur videre bona Domini in terra viventium. » Vel ita : « Institue eos, Domine, in ea soliditate dilectionis tuae, ut neque mors, neque vita, neque creatura, neque tentatio aliqua possit eos separare a te et a caritate tua. » Vel ita : « Da eis, Domine, ut et te toto corde perquirant, et quae tibi placita sunt tota dilectione perficiant. » Vel ita : « Dirige eos, Domine, secundum beneplacitum voluntatis tuae, in viam salutis aeternae. » Aliter : « Fac eos, Domine, dignos promissionibus vitae quae nunc est, et aeternae. » Aliter : « Fac eos sic transire per bona temporalia, ut non amittant aeterna » ; quod magis videtur pro his esse orandum, qui in saeculari

248-249 tibi placeant T || 249 ita : sic T || 258 Aliter : Vel sic T

1. Ps. 32, 22 2. Ps. 118, 58 3. Ps. 118, 124 4. Ps. 118, 132
 5. Ps. 16, 15 6. Ps. 118, 63 7. Ps. 118, 124 8. Éphés. 3, 20
 9. Matth. 6, 33 10. Oraison du XII^e Dimanche après la Trinité au rit cartusien (XI^e après la Pentecôte au rit romain) 11. Ps. 114, 9
 12. Ps. 26, 41 13. Ps. 26, 43 14. Oraison du II^e Di-

salut. Celle-ci par exemple : « Que ta miséricorde se répande sur nous, Seigneur, car nous avons espéré en toi ¹. » — « Aie pitié de moi, selon ta promesse ². » — « Agis avec ton serviteur selon ta miséricorde ³. » — « Aie pitié de moi, comme il est juste à l'égard de ceux qui t'aiment ⁴. »

17. Nous pouvons prier ainsi pour tous les autres, en nous exprimant de cette manière : « Seigneur, rends-les justes en ta présence, afin qu'ils méritent d'être rassasiés quand apparaîtra ta gloire ⁵. » Ou bien : « Seigneur, associe-les à tous ceux qui te craignent et qui gardent tes préceptes ⁶. » Ou bien : « Seigneur, agis avec eux selon ta miséricorde ⁷, car tu es assez puissant pour faire bien au-delà de ce que nous pouvons demander ou concevoir ⁸. » Ou : « Donne-leur, Seigneur, ton royaume et sa justice ⁹. » Ou : « Seigneur, à cause de la grandeur de ta bonté, qui dépasse les mérites et les désirs de ceux qui te supplient ¹⁰, accorde-leur de marcher selon ton bon plaisir, afin qu'ils te soient agréables dans le royaume des vivants ¹¹. » Ou : « Dirige-les dans un chemin de droiture ¹², afin qu'ils méritent de voir les biens du Seigneur dans la terre des vivants ¹³. » Ou : « Seigneur, daigne les établir dans une telle force de ton amour ¹⁴ que ni la mort, ni la vie, ni aucune créature, ni aucune tentation ne puisse les séparer de toi et de ton amour ¹⁵. » Ou : « Donne-leur, Seigneur, de te chercher de tout leur cœur ¹⁶ et d'accomplir tes désirs avec un parfait amour ¹⁷. » Ou bien ainsi : « Dirige-les, Seigneur, dans la voie du salut éternel ¹⁸, selon le bon plaisir de ta volonté. » Autrement : « Rends-les dignes, Seigneur, des promesses de la vie présente et de la vie éternelle ¹⁹. » Ou autrement : « Fais-les passer au milieu des biens temporels de telle sorte qu'ils ne perdent pas les biens éternels ²⁰ » — cette prière semble mieux s'appliquer à ceux qui se trouvent dans la vie séculière. Et

manche après la Trinité au rit cartusien (II^e après la Pentecôte au rit romain) 15. Rom. 8, 38-39 16. Oraison super populum du Samedi de la III^e semaine de Carême 17. Oraison « pro devotis amicis » 18. Sir. 36, 19 19. I Tim. 4, 8 20. Oraison du IV^e Dimanche après la Trinité au rit cartusien (III^e après la Pentecôte au rit romain)

degunt conversatione. Atque illud : « Fac eos, Domine, ita misericordes, ut misericordiam consequantur. »

18. Pro iis vero qui perfectiora sectantur, ut ita fiant
 265 pauperes spiritu quatenus regnum caelorum possideant ;
 sic mites, ut terram viventium possidere mereantur ; sic
 lugentes, ut consolationem mereantur aeternam ; sic esu-
 rientes et sitientes iustitiam, ut satietatem repromissam
 obtineant ; sic misericordes, ut misericordiam consequan-
 270 tur ; sic mundicordes, ut Deum videre, sic pacifici, ut
 filii Dei esse mereantur. Sic de virtute in virtutem ambu-
 lando proficiant, ut ad videndum Deum deorum in Sion
 perveniant.

19. Orandum est autem pro universis Ecclesiae recto-
 275 ribus, quatenus sic agant curam suscepti regiminis, ut
 suam et subditorum salutem operari mereantur. Pro
 quibuslibet vel in nostro proposito, vel in qualibet sancta
 conversatione degentibus, ut vocatione qua vocati sunt
 digne ambulare mereantur. Pro universis Ecclesiae gra-
 280 dibus, ut in eis Deus famulos suos et merito et numero
 augere dignetur, atque ut secundum divitias gratiae suae,
 bene ambulantes in eis ad meliora promoveat, errantes
 vero ad viam veritatis reducat. Pro his qui in qualibet,
 vel spiritali, vel corporali tribulatione positi sunt, ut
 285 omnes sibi in necessitatibus suis misericordiam Domini
 adesse sentiant. Vel ita : ut secundum divitias gratiae
 suae Dominus universa eis adversantia propitiatus exclu-
 dat, et omnia profutura concedat. Pro his qui in haereses
 vel schismata lapsi sunt, ut ad viam veritatis reducantur.
 290 Pro infidelibus, ut ad fidem salubriter convertantur. Pro
 fidelibus defunctis, ut ad sortem et societatem electorum
 perducantur.

264 iis : his PT || 269 sic misericordes — consequantur om. T ||
 274 ante Orandum add. Quod sit orandum pro praelatis Ecclesiae.
 T || 280 et numero et merito T || 282 in eis ambulantes T || 283
 post Pro his add. vero T

ceci : « Seigneur, rends-les si miséricordieux qu'ils obtiennent miséricorde ¹. »

18. Il faut prier pour ceux qui s'adonnent à la perfection : qu'ils deviennent pauvres d'esprit, pour posséder le royaume des cieux, doux pour recevoir la terre en héritage, affligés pour mériter d'être consolés éternellement, affamés et assoiffés de justice pour obtenir d'être rassasiés selon la promesse, miséricordieux pour obtenir miséricorde, enfin purs de cœur pour voir Dieu et artisans de paix pour mériter d'être fils de Dieu ². Qu'ils progressent ainsi, marchant de vertu en vertu, afin de parvenir à la vision de Dieu en Sion ³.

19. Il faut prier pour tous les pasteurs de l'Église, afin qu'ils prennent soin de la charge qu'ils ont reçue, de manière à faire leur salut et celui de leurs sujets. Pour ceux qui vivent dans notre Ordre ou dans toute autre vocation sainte, afin qu'ils mènent une vie digne de la vocation à laquelle ils ont été appelés ⁴. Pour tous les Ordres de l'Église, afin que Dieu daigne faire croître ses serviteurs en mérite et en nombre ⁵ et que, selon les richesses de sa grâce ⁶, il fasse progresser ceux qui déjà se conduisent bien dans ces charges ; qu'il ramène aussi les égarés dans le chemin de la vérité. Pour ceux qui sont dans la tribulation spirituelle ou corporelle, afin que tous sentent la présence de la miséricorde divine venant à eux dans leurs besoins, ou afin que le Seigneur, selon les richesses de sa grâce, ait la bonté de chasser tout ce qui leur est contraire ⁷ et de leur concéder un avenir meilleur ⁸. Pour tous ceux qui sont tombés dans l'hérésie ou le schisme afin qu'ils reviennent dans la voie de la vérité. Pour les infidèles afin qu'ils se convertissent à la foi. Pour les défunts afin qu'ils soient admis au sort des élus et à leur société.

1. Matth. 5, 7 2. Matth. 5, 3-9 3. Ps. 83, 8 4. Éphés. 4, 1 5. Oraison de None pour la fête du mardi ordinaire 6. Éphés. 1, 7 7. Oraison du XX^e Dimanche après la Trinité au rit cartusien (XIX^e après la Pentecôte au rit romain) 8. Oraison du VIII^e Dimanche après la Trinité au rit cartusien (VII^e après la Pentecôte au rit romain)

20. Sicut autem pro adipiscendis beneficiis divinis est oratio fundenda, ita pro adeptis est gratiarum actio
 295 facienda : de qua operosius scriberem, nisi quae supra posita sunt nimiam etiam prolixitatem habere viderentur.

Haec quae tibi quoquo modo manu accelerante exaravi, quantum tibi profutura sunt nesciens, hoc certe scio, et te certissime scire volo, me quantum Dominus
 300 dedit, desiderio tuo satisfacere curasse. Quae si tibi utilia esse cognoscere potero, laboris mei compensationem apud Christum tuis orationibus me recepturum sperabo ; qui per Apostolum suum iubet ut « per caritatem serviamus invicem. » Fratres omnes per te nomine meo salutari desidero, non omnes simul, sed nominibus suis singulos ; quorum orationibus et tuis adjuvari quantum indigeam, nec praesens satis indicare potui, nec absens intimare sufficio.

Explicit.

6

EPISTOLA IOANNIS
 AD HUGONEM DE GRATIARUM ACTIONE

1 *Incipit epistola de gratiarum actione :*

1. Dilectissimo fratri Hugoni, frater Ioannes, salutem.
 Scripsi aliquando epistolam de modo orandi ad fratrem Latoldum, cum hoc ille devotissime a me flagitasset ; ubi
 5 cum iuxta formam orandi de qua agebam tres ad Patrem, et duas ad Filium orationes exempli gratia posuissem, quando venit epistola illa in manus tuas, instantissime

293-294 oratio est T 296 habere prolixitatem T || 297 post Haec add. autem T || 308 post Explicit add. de modo orandi P

1 Incipit — actione : Item alia de gratiarum actione P Epistola de modo orandi T || 2 post Dilectissimo add. suo T || 4 a me devotissime P

20. Et de même qu'il faut prier pour recevoir les bienfaits divins, de même on doit faire des actions de grâces pour les faveurs reçues. Je m'étendrais plus longuement sur ce dernier point, si ce que j'ai écrit ne semblait déjà bien trop long.

Je ne sais dans quelle mesure te sera profitable ce que j'ai tracé ainsi d'une main rapide ; mais du moins je sais avec certitude et je veux que tu saches plus sûrement encore que j'ai voulu prendre soin de répondre à ton désir dans la mesure où Dieu me donnait de le faire. Et si j'apprends que ces choses te sont utiles, j'espérerai recevoir grâce à tes prières récompense de mon labeur auprès du Christ qui nous ordonne par son Apôtre de nous rendre service les uns aux autres avec charité¹. Je désire te voir saluer de ma part tous les frères, non point tous ensemble, mais chacun nommément ; je n'ai pu te dire suffisamment quand nous nous sommes rencontrés, et je ne puis t'exprimer de loin à quel point j'ai besoin d'être aidé par leurs prières et par les tiennes.

Fin.

6

LETTRE DE JEAN A HUGUES
 SUR L'ACTION DE GRÂCES

Commencement de la lettre sur l'action de grâces.

1. Frère Jean à son frère très aimé, Hugues, salut.
 J'ai écrit autrefois une lettre sur la manière de prier au frère Latold, qui me l'avait demandée avec la plus grande dévotion. J'y avais noté à titre d'exemple trois prières adressées au Père et deux au Fils, selon la forme de prière dont je traitais alors. Cette lettre est venue entre tes mains et tu m'as demandé très instamment

1. Gal. 5, 13

postulasti ut aliquas etiam orationes adiceres ad personam Spiritus Sancti specialiter pertinentes. Quamvis ergo Pater, et Filius et Spiritus Sanctus, sicut sunt inseparabiles, ita etiam inseparabiliter operentur, et quidquid dat Pater vel Filius, det quoque Spiritus Sanctus, acquiescens tamen petitioni tuae, praemissis orationibus subieci duas ad Spiritum Sanctum, et tertiam ad Sanctam Trinitatem.

2. Postea vero cum animadvertisses in calce eiusdem epistolae gratiarum agendarum me ita mentionem fecisse, ut si locus vel tempus permitteret, plura inde dicere possem ; rursus instanter et omnino importune petisti ut de hac re, hoc est, de gratiarum actione aliquid tibi operosius scriberem. Ad hoc itaque quod petis, ego quidem me insufficientem invenio, sed tuis orationibus fultus, ab illo a quo est omne datum optimum et omne donum perfectum sufficientiam spero.

3. Quod ergo in fine illius epistolae dixi, hoc in huius principiis repeto, quia videlicet sicut pro impetrandis beneficiis divinis preces fundimus, ita pro adeptis gratiarum agendarum debitores sumus. Si homo quilibet alteri homini a quo beneficia accepit ingratus existat, quis non hoc malum iudicet et iniquum ? Si ergo malum est ingratum esse homini, quanto magis Deo ? Quomodo autem, nisi gratias agendo, nos beneficiis eius ingratos non esse ostendimus ? Ingratos fuisse illos arguit Scriptura, de quibus dicit : « Et obliti sunt benefactorum eius et mirabilium eius quae ostendit eis. » Dominus quoque in Evangelio, cum decem leprosos mundasset, et unus tantum gratias ageret, reliquos novem ingratos extitisse conquestus est, dicens : « Nonne decem mundati sunt, et novem

20 hoc : id T || 21-22 insufficientem me T || 24 post spero add. Repetitio praedictarum T

d'ajouter encore quelques prières concernant plus spécialement la personne du Saint-Esprit. Bien que le Père, le Fils et l'Esprit-Saint soient inséparables et agissent en commun, le Saint-Esprit donnant aussi tout ce que donnent le Père et le Fils, j'ai cependant acquiescé à ton désir et j'ai ajouté aux précédentes prières deux autres adressées au Saint-Esprit et une à la Sainte Trinité.

2. Mais d'autre part, tu avais remarqué à la fin de ma lettre la mention que j'avais faite de l'action de grâces, déclarant que je pourrais en dire davantage sur ce sujet si le temps ou la place me le permettait. Et de nouveau tu m'as demandé avec instance et même importunément de t'écrire au sujet de l'action de grâces quelque chose de plus élaboré. Je me trouve bien insuffisant pour répondre à ta demande, mais soutenu par tes prières, j'espère en recevoir la capacité de celui à qui nous devons tout don excellent et toute donation parfaite¹.

[Ici, Jean de Montemedio avait inséré toute la lettre à Latold sur la manière de prier, en y faisant entrer les trois petites prières qu'il y avait ajoutées. Voir Lettre n° 5.]

3. Je répète donc au début de cette lettre ce que je disais à la fin de la précédente : comme nous répandons des prières pour implorer les bienfaits de Dieu, de même nous devons des actions de grâces pour les dons reçus. Si un homme se montre ingrat envers un autre de qui il a reçu des bienfaits, qui ne jugera que cela est mal et inique ? Si donc il est mauvais d'être ingrat envers un homme, combien plus à l'égard de Dieu ? Et comment montrons-nous que nous ne sommes pas ingrats pour ses bienfaits, si nous ne lui rendons grâces ? L'Écriture reproche leur ingratitude à ceux dont elle dit : « Ils ont oublié ses bienfaits et les merveilles qu'il leur a donné de voir². » Le Seigneur aussi dans l'Évangile, après avoir guéri les dix lépreux, dont un seul remerciait, s'est plaint vivement de l'ingratitude des neuf autres, disant : « N'en ai-je pas guéri dix ? Et les neuf autres, où sont-ils ? Il

1. Jac. 1, 17 2. Ps. 77, 11

ubi sunt ? Non est inventus qui rediret et daret gloriam
40 Deo, et cetera. »

4. Animadvertat autem discretus Scripturarum Sanctarum lector, sive auditor, quod quando laudare Deum, vel benedicere, vel magnificare, vel exaltare, vel glorificare aut cantare ei, aut exultare, aut iubilare, aut gratias
45 agere iubemur, sive monemur, res pene eadem diversis verbis significatur. Verbi gratia : « Benedicite gentes Deum nostrum », et « Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen eius in idipsum », et : « Cantate et psallite ei », et : « Venite exultemus Domino, iubilemus Deo salu-
50 tari nostro, et cetera. » Confessio quoque in Scripturis saepe laudem significat, ut ibi : « Confitebor tibi, Domine Deus meus, in toto corde meo. » Nam quasi exponendo quid dixerit, subdit : « et glorificabo nomen tuum in aeternum. » Et Dominus in Evangelio : « Confiteor tibi, Pater,
55 Domine caeli et terrae. » Non enim peccata confitebatur, qui peccatum non fecit, sed Patri gratias agebat.

5. Solent homines amicorum vel dominorum suorum beneficia ad memoriam revocare, ut ex quantitate beneficiorum perpendant quantum eis debeant rependere vel
60 amorem, vel obsequium. Et nos ergo non solum ad mentem revocare, sed studiosissime excogitare et exquirere debemus, quae et quanta nobis beneficia et dona divinitus collata sunt, et devotissime auctori eorum laudes debitas et gratiarum actiones referre. Nam dona caelestia reco-
65 lendo, amorem Dei in cordibus nostris excitamus. Gratias vero pro illis agendo, et ea quae accepimus nobis conservari, et quae nondum accepimus nobis augeri promeremur. Unde Dominus in Evangelio : « Habenti, inquit, dabitur, et abundabit ; ei autem qui non habet,

41 autem : igitur T || 41-42 Scripturarum discretus Sanctarum P Sanctarum Scripturarum discretus T || 48 exaltemus : exaltate T || 54-55 Domine, Pater P || 56 peccatum : peccata T || 58 revocare : reducere T || 65 nostris cordibus T || 68 post Dominus add. ait T || 69 inquit om. T

ne s'est donc trouvé que cet étranger pour avoir rendu gloire à Dieu¹ ? »

4. Un sage lecteur de l'Écriture doit faire une remarque : quand l'ordre ou l'avertissement nous y est donné de louer Dieu, ou de le bénir, de le magnifier, de l'exalter, de le glorifier, de le chanter, ou bien d'exulter, de jubiler, ou de rendre grâces, ces divers mots signifient presque tous la même chose. Par exemple : « Peuples, bénissez notre Dieu². » — « Magnifiez le Seigneur avec moi et exaltons ensemble son nom³. » — « Chantez-le et jouez pour lui⁴. » — « Venez, réjouissons-nous pour le Seigneur, jubilons pour Dieu notre Sauveur⁵. » Le mot « confession » signifie souvent aussi la louange dans les Saintes Écritures, comme dans ce texte : « Je te confesserai, Seigneur, mon Dieu, de tout mon cœur », car le psalmiste ajoute comme explication de ce qu'il vient de dire : « Et je glorifierai ton nom à jamais⁶. » Et le Seigneur dans l'Évangile : « Je te confesse, Père, Seigneur du ciel et de la terre⁷. » Car il ne confessait point ses péchés, lui qui n'en a jamais commis, mais il rendait grâces à son Père.

5. Les hommes ont coutume de se souvenir des bienfaits de leurs amis ou de leurs maîtres, afin d'apprécier par la quantité de ces bienfaits l'amour et le service qu'ils doivent témoigner en retour. Nous ne devons donc pas seulement rappeler à notre esprit, mais aussi rechercher et méditer avec le plus grand soin le nombre et la grandeur des bienfaits et des dons divins qui nous ont été conférés ; et il nous faut rendre avec la plus grande dévotion à leur auteur les louanges et les actions de grâces qui lui sont dues. Car en nous remémorant les dons célestes, nous excitons l'amour de Dieu dans nos cœurs. Et en rendant grâces pour eux, nous méritons de garder ce que nous avons déjà reçu et de voir augmenter pour nous ce qui ne nous a pas encore été donné. C'est pourquoi le Seigneur a dit dans l'Évangile : « A tout homme qui a, on donnera et il sera dans l'abondance ; mais à celui qui

1. Lc 17, 17-18 2. Ps. 65, 8 3. Ps. 33, 4 4. Ps. 104, 2 5. Ps. 94, 1 6. Ps. 85, 12 7. Lc 10, 21

70 et quod videtur habere, auferetur ab eo.» Ille enim Dei
 veraciter dona habere dicendus est, qui pia gratiarum
 actione eis ad id ad quod data sunt, hoc est, ad quaeren-
 dum Deum utitur, et meretur gratiam pro gratia. Qui
 vero ad aliud quaerendum illis abutitur, utpote ingratus,
 75 his etiam quae accepit privari meretur.

6. Dona autem Dei quaedam communiter bonis et
 malis, quaedam vero specialia sunt electorum. Nam
 exteriores divitiae auri et argenti, et ceterorum, sanitas
 etiam corporis et membrorum valetudo, ingenium quoque
 80 et memoria, et litterarum scientia, et cetera huiusmodi,
 reprobis pariter dantur et electis. Fidem vero quae per
 dilectionem operatur, pietatem, caritatem, timorem sanc-
 tum et cetera verarum dona virtutum, solis electis dari
 manifestum est. Audiamus quemdam in psalmo divina
 85 circa se beneficia cum exultatione recolentem : « Expec-
 tans, inquit, expectavi Dominum, et intendit mihi : et
 exaudivit preces meas et eduxit me de lacu miseriae et de
 luto faecis. » Hucusque ostendit de quo profundo malo-
 rum per gratiam Dei sit liberatus. Duobus vero sequen-
 90 tibus versibus confirmationem, et directionem et innova-
 tionem suam describit, dicens : « Et statuit supra petram
 pedes meos, et reliqua... » Ubi, etsi nihil positum sit quod
 benedictionem vel gratiarum actionem significet, pia
 tamen divinarum beneficiorum recordatio, pro gratiarum
 95 actione habetur. In alio quoque psalmo, glorificat Deum,
 dicendo : « Quis Deus praeter Dominum, aut quis Deus
 praeter Deum nostrum ? » Et quasi quaereremus : Quid
 tibi fecit ? Quare eum ita magnificas et laudas ? enumerat
 multas gratiae divinae circa se operationes, subdendo :
 100 « Deus qui praecinxit me virtute, et posuit immaculatam

70-71 dona Dei veraciter PT || 74 illis : eis PT || 76 post com-
 muniter add. dantur PT || 89 liberatus sit PT || 99 subdendo : et
 subdit T

n'a pas, on enlèvera même ce qu'il paraît avoir¹. » On
 doit dire en effet que celui-là possède vraiment les dons
 de Dieu, qui en use avec une pieuse action de grâces pour
 le but en vue duquel ils lui ont été donnés, c'est-à-dire pour
 chercher Dieu, et il mérite grâce pour grâce. Mais celui
 qui en abuse pour la poursuite d'une autre fin mérite à
 cause de son ingratitude d'être privé même de ce qu'il
 avait reçu.

6. Certains dons de Dieu sont accordés aussi bien aux
 mauvais qu'aux bons, d'autres sont spéciaux pour les
 élus. En effet, les richesses extérieures en or, argent ou
 autres choses, la santé du corps et des membres, l'intel-
 ligence, la mémoire, la science des lettres et les autres
 choses de ce genre sont également données aux réprouvés
 et aux élus. Mais il est manifeste que la foi qui opère par
 l'amour², la piété, la charité, la sainte révérence et les
 autres dons des vraies vertus ne sont accordés qu'aux
 élus. Écoutons donc le psalmiste rappelant avec joie les
 bienfaits divins à son égard dans un psaume : « J'ai
 espéré le Seigneur, dit-il, d'un grand espoir, et il m'a
 regardé ; il a exaucé mes prières et il m'a tiré de l'abîme
 de misère et de la fange du bourbier³. » Jusque là, le
 psalmiste montre de quelle profondeur de maux la grâce
 de Dieu l'a libéré. Puis il décrit dans les deux versets
 suivants comment il fut consolidé, dirigé, renouvelé,
 disant : « Il a placé mes pieds sur le roc..., il a mis dans
 ma bouche un chant nouveau : louange à notre Dieu⁴. »
 Bien qu'il n'y ait rien qui signifie la bénédiction ou l'action
 de grâces dans ce texte, cependant le pieux souvenir des
 bienfaits divins équivaut à l'action de grâces. Dans un
 autre psaume, il glorifie Dieu, disant : « Qui donc est
 Dieu, en dehors du Seigneur, ou qui est Dieu en dehors
 de notre Dieu⁵ ? » Et comme si nous demandions : Qu'a-t-
 il fait pour toi ? Pourquoi le magnifier et le louer ainsi ?
 Il énumère un grand nombre d'opérations de la grâce
 divine à son égard et ajoute : « C'est Dieu qui m'a ceint

1. Lc 19, 26 2. Gal. 5, 6 3. Ps. 39, 3 4. Ps. 39, 3-4 5.
 Ps. 17, 32

viam meam », et cetera usque illuc : « non sunt infirmata vestigia mea. » Apostolus quoque : « Gratias, inquit, ago ei qui me confortavit, qui fidelem me existimavit, ponens in ministerio. » Subdendo vero : « Qui prius fui blasphemus, et persecutor et contumeliosus », tanto maiorem circa se gratiam Dei ostendit, quanto indignior erat, qui eam accipere mereretur. Gratias quoque agit, ubi dicit : « Benedictus Deus, et Pater Domini nostri Iesu Christi, Pater misericordiarum, et cetera. »

7. Hoc autem inter affectum orantis distat, atque laudantis, quod oratio contritionem habet et gemitum, maxime quando peccata deflentur, aut quando inter tentationes atque tribulationes divinum auxilium imploratur. Qui vero laudat et gratias agit, gaudio et laetitia spirituali perfunditur. Unde illis, qui pro peccatis vehementer conteruntur, expedire videtur, ut post maiorem pro peccatis habitum, se ad gratiarum actionem convertant, ut animum pro peccatis maerentem gratiarum actio consoletur, ne forte abundantiori tristitia absorbeatur qui eiusmodi est ; neque mens pro peccatis afflicta, de perceptis beneficiis gratias referendo, ad spem veniae recreetur. Aliis autem a gratiarum actione incipienda videtur oratio, ut mens orantis spirituali iucunditate perfusa, et fiducia repleta, ex quadam animi pinguedine totam sequentem effundat orationem.

8. Non solum autem in prosperis, sed etiam inter flagella debemus gratias agere Patri, qui flagellat omnem filium quem recipit, sicut in persona iusti scriptum est : « Benedicam Dominum in omni tempore, semper laus eius in ore meo. » Qui enim omni tempore benedicit, non solum in prosperis, sed et in adversis gratias agit. Nam et mali inter prospera laudant Deum, sicut scriptum est :

102 quoque : autem T || 103 post ponens *add.* me PT || 110 ante Hoc autem *add.* Differentia inter orantem et laudantem. T || 122 autem : quoque T || 126 ante Non solum *add.* Semper debemus gratias agere. T || 130 ante omni *add.* in T

de force et a rendu ma voie irréprochable », et le reste, jusqu'à « mes pas n'ont point fléchi ^{1.} » L'Apôtre, de son côté : « Je rends grâces, dit-il, à celui qui m'a donné la force, qui m'a jugé assez fidèle pour m'appeler à son service ^{2.} » Et lorsqu'il ajoute : « Moi, naguère un blasphémateur, un persécuteur, un insulteur ^{3.} », il montre que la grâce de Dieu a été d'autant plus grande à son égard qu'il était indigne de mériter de la recevoir. Il rend grâces aussi là où il dit : « Béni soit Dieu le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes, etc. ^{4.} »

7. Or il y a cette différence d'attitude intérieure entre celui qui prie et celui qui loue : la prière garde quelque contrition ou une sorte d'imploration, surtout quand on regrette les péchés ou quand on appelle le secours divin au milieu des tentations et des tribulations. Mais celui qui loue et rend grâces est pénétré de joie spirituelle. Aussi paraît-il convenable à ceux qui sont fortement contrits pour leur péchés de se tourner vers l'action de grâces après la tristesse, afin que cette action de grâces console leur esprit attristé de ses péchés et qu'ils ne risquent pas d'être absorbés par un chagrin trop grand ; de la sorte l'esprit affligé renaît à l'espoir du pardon en rendant grâces pour les bienfaits reçus. D'autres estiment qu'il faut commencer la prière par l'action de grâces : alors l'esprit de celui qui prie, tout pénétré de joie spirituelle et rempli de confiance, anime toute sa prière de cette abondance.

8. Non point seulement dans les événements favorables, mais au milieu des épreuves, nous devons rendre grâces au Père, qui corrige tout fils qu'il agréé ^{5.} ; car il est écrit dans la personne du juste : « Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sera toujours dans ma bouche. ^{6.} » Car celui qui bénit en tout temps ne remercie pas seulement dans les circonstances favorables, mais aussi dans l'adversité. Les méchants même louent Dieu quand tout

1. Ps. 17, 33-37 2. I Tim. 1, 12 3. I Tim. 1, 13 4. II Cor. 1, 3 5. Hébr. 12, 6 6. Ps. 33, 2

« Confitebitur tibi, cum benefeceris ei. » In adversis autem murmurare solent et blasphemare.

135 9. Qui autem in gratiarum actione studiosus atque devotus est, ante omnia debet illud omnium divinarum beneficiorum maximum atque excellentissimum recollere, et quanta potest devotione et pietate pro eo gratias agere, quo per sacrosanctum mysterium incarnationis et passionis Christi, a morte aeterna redempti et ad vitam aeternam sumus reparati. In Christo namque ipsa salus ad aegrotos, ipsa misericordia ad miseros, ipsa sapientia ad fatuos, ipsa vita ad mortuos, ipsa via ad errantes, ipsa veritas ad mendaces, ipse Redemptor ad captivos, ipse
140 Deus ad homines venit. Illa maiestas divinae sapientiae, quae coaeterna et consubstantialis et coomnipotens Patri et Spiritui Sancto, portat omnia verbo virtutis suae, et attingens a fine usque ad finem fortiter, disponit omnia suaviter, tanta miseratione tantaque abundantia pietatis
150 suae nostrae miseriae voluit subvenire, ut non solum usque ad susceptionem nostrae naturae, sed etiam usque ad contumelias et mortem crucis pro nostra redemptione et salute se inclinare dignaretur. Altissimus Patris altissimi Unigenitus, sicut non habuit quo ultra se humiliando descenderet, quam ut in homine quem sibi in unam
155 personam univit, quasi reus et damnaticius morte moretur turpissima.

10. Sic nostra natura non habuit quo ultra posset sublimari, quam ut in Christo sedens ad dexteram Patris,
160 habeat nomen quod est super omne nomen, et flectatur ei omne genu, caelestium, terrestrium et inferorum. Spem autem nobis fidissimam dedit, nos, si ei fideliter adhaeserimus, quo ipse praecessit esse secuturos. « Pater, inquit,

135 *ante* Qui *add.* De eodem. T || 135-136 studiosus atque devotus est : studiosus est et devotus T || 136-137 beneficiorum divinarum T || 156-157 turpissima moreretur T

va bien pour eux, selon cette parole : « On te loue quand tu as donné un bienfait ¹ », mais ils ont coutume de murmurer et de blasphémer dans l'adversité.

9. Or celui qui s'applique avec dévotion à l'action de grâces doit avant tout repasser dans son esprit le plus grand et le plus excellent de tous les bienfaits divins et rendre grâces avec la plus grande ferveur et piété pour ce don du très saint mystère de l'Incarnation et de la Passion du Christ, par lequel nous sommes rachetés de la mort éternelle et restaurés pour la vie éternelle. Dans le Christ en effet est venu le salut lui-même pour les malades, la miséricorde pour les malheureux, la sagesse pour les insensés, la vie pour les morts, la voie pour ceux qui erraient, la vérité ² pour ceux qui trompaient, le Rédempteur pour les captifs, Dieu lui-même parmi les hommes. Cette majesté de la divine sagesse qui, coéternelle, consubstantielle au Père et à l'Esprit-Saint, et toute puissante avec eux, soutient tout par sa parole ³, déploie sa force d'un bout à l'autre du monde et régit avec douceur ⁴ tout l'univers, cette majesté a voulu subvenir à notre misère avec une telle miséricorde et une telle abondance de bonté qu'elle a daigné s'abaisser, non seulement jusqu'à assumer notre nature, mais encore jusqu'aux injures et à la mort sur la croix ⁵ pour notre rédemption et notre salut. Le Très-Haut, Fils unique du Père Très-Haut, n'a pu descendre davantage dans l'humilité qu'en mourant, comme coupable et condamné à la mort la plus honteuse ⁶, dans la nature humaine qu'il avait unie à sa personne.

10. De même notre nature n'a pu être élevée davantage dans la gloire qu'en recevant dans le Christ assis à la droite du Père un nom qui est au-dessus de tout nom et devant lequel tout genou fléchit dans le ciel, sur terre et dans les enfers ⁷. Et il nous a donné la plus ferme espérance ⁸, si nous nous unissons à lui pour le suivre là où il nous a précédés. « Père, dit-il, ceux que tu m'as

1. Ps. 48, 19 2. Jn. 14, 6 3. Hébr. 1, 3 4. Sag. 8, 1 5. Phil. 2, 8 6. Sag. 2, 20 7. Phil. 2, 9-10 8. Hébr. 3, 14

165 quos dedisti mihi, volo ut ubi ego sum, et illi sint mecum, ut videant claritatem quam dedisti mihi. » Quis tantam gratiam digne cogitare, quis sufficiat dignas pro ea laudes et gratias referre ?

11. Sed etsi non valemus dignas laudes persolvere, non tamen debemus a gratiarum actione cessare, donec ipso
170 ducente, illuc perveniamus, ubi hoc sine fine faciamus, sicut scriptum est : « Beati qui habitant in domo tua Domine ; in saecula saeculorum laudabunt te. » Nunc enim tempus orandi pariter, et laudandi ; tunc erit tantummodo laudandi. Tunc quippe, sicut miseriae beatitudo,
175 ita orationi succedet laudatio. Impletis namque omnibus promissionibus Dei, nihil supererit petendum, sicut ipse dicit : « In illo die me non rogabitis quidquam. »

12. Quem, quanto amplius diligimus, tanto studiosius
180 canonicis, hoc est prophetis et apostolicis, necnon et aliis Scripturis intendere debemus et vigilantissime auscultare, quid de illo nobis insinuent, vel quid ipse nobis in eis loquatur. Quis audiens illum dicentem per prophetam : « De manu mortis liberabo eos, de morte redimam eos ; ero mors tua, o mors, morsus tuus ero inferne », non erumpat in hanc vocem iucunditatis et laudis, ut dicat : Gratias,
185 Domine, tantae pietati, quam nostrae redemptioni impendere dignatus est, et preces ut eiusdem redemptionis et salutis aeternae quae est in te, nos facias in aeternum veraciter esse participes ? Quis audiens Apostolum dicentem : « Fidelis sermo quia Iesus Christus venit in hunc mundum peccatores salvos facere », non effundat laudem pariter et precem, et dicat : Tibi, Domine, laus, tibi gratiarum actio, qui tanta miseratione vitam peccatorum,

166 pro ea dignas PT || 190 Christus Iesus PT

1. Jn 17, 24 2. Ps. 83, 5 3. Jn 16, 23 4. Os. 13, 14 5. I Tim. 1, 15

donnés, je veux que là où je suis, ils soient aussi avec moi, afin qu'ils voient la gloire que tu m'as donnée ¹. » Qui peut se représenter comme il convient une si grande grâce, qui peut suffire à rendre pour elle comme il convient des louanges et des actions de grâces ?

11. Mais même si nous ne pouvons nous acquitter dans la mesure souhaitable de notre devoir de louange, nous ne devons cependant pas interrompre nos actions de grâces, jusqu'au jour où nous parviendrons sous la conduite du Christ là où nous nous y livrerons sans fin, comme il est écrit : « Bienheureux ceux qui demeurent dans ta maison, Seigneur ; ils te loueront dans les siècles des siècles ². » C'est maintenant le temps de la prière et de la louange ; alors ce ne sera plus que le temps de la louange. Alors cette louange succédera à la prière comme la béatitude à la misère. En effet, quand toutes les promesses de Dieu auront été accomplies, il ne restera plus rien à demander, comme il l'a dit lui-même : « En ce jour, vous ne me demanderez plus rien ³. »

12. Plus nous aimons le Christ, plus nous devons nous adonner avec application à l'étude des Écritures canoniques, c'est-à-dire prophétiques et apostoliques, ainsi qu'aux autres écrits, et écouter avec grand soin ce qu'elles nous révèlent à son sujet ou ce que lui-même nous dit par elles. Qui donc, en l'entendant dire par le prophète cette parole : « Je les délivrerai de la puissance de la mort, je les rachèterai de la mort ; je serai ton anéantissement, ô mort ; je serai ton fléau, enfer ⁴ », qui donc n'éclaterait en paroles de joie et de louange, et ne s'écrierait : Grâces à toi, Seigneur, pour tant de bonté, grâces à toi pour avoir daigné dépenser une telle bonté à notre rachat ; je t'en prie, fais-nous vraiment participer dans l'éternité à cette rédemption et au salut éternel qui est en toi. Qui donc en entendant l'Apôtre dire : « Cette parole est vraie : le Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs ⁵ », qui donc ne se répandrait en louange et en prière et ne dirait : A toi, Seigneur, la louange, à toi l'action de grâces, toi qui recherches avec tant de miséricorde la vie des pécheurs et non pas leur

non mortem inquiris. Placeat tibi, Domine, ut iustificare
195 nos a peccatis et salute aeterna salvos nos facere digneris.

13. Audientes ergo eloquia Christi, quibus beneficia
eius vel referuntur, vel promittuntur, debemus, sicut
Apostolus docet : « Abundare in illo in gratiarum actione. »
Sed animus amantis et desiderantis, praemissa gratiarum
200 actione, debet etiam precem subdere, ut promissionibus
eius dignus efficiatur. Qui enim audiendo eloquia divina,
ad orandum vel amandum vel laudandum Deum inflam-
matur, veraciter potest dicere quod in Cantico Canticorum
scriptum est : « Anima mea liquefacta est, ut dilectus
205 locutus est. » Liquefacta est, hoc est, in lacrymas amoris
résoluta est. Scio ego prudentem quemdam et religiosum
virum dixisse : Spiritum Christi non habet, qui audiendo
verba Christi non ardet. Sed qui hoc dixit videtur mihi
hoc quod in se sentiebat aestimasse de ceteris, quod est
210 proprium hominum maxime plurimorum.

14. Ego autem sciens multos etiam bonos et iustos vel
nullam habere vel raram gratiam lacrymarum, ad talium
consolationem dico. Quidam diligunt Christum ardenti
caritatis affectu, quidam autem non sentiunt quidem
215 magnum affectum dilectionis eius, sed ostendunt eam in
operibus suis. De iis ipse dicit : « Qui habet mandata mea
et servat ea, ille est qui diligit me. » Et iterum : « Si quis
diligit me, sermonem meum servabit. » Et beatus Grego-
rius : « Probatio, inquit, dilectionis, exhibitio est operis. »
220 In persona autem illorum qui Christum ardenti affectu
diligunt, dictum est : « Quemadmodum desiderat cervus
ad fontes aquarum, et cetera. » Deinde dico quia tanto
quisque melior est et sanctior, quanto ad amandum et
quaerendum Deum devotior est atque ferventior.

196 Christi *om.* T || 202 vel laudandum vel amandum PT || 209-
210 proprium est PT || 213 *post* Quidam *add.* enim T || 214 autem
om. T || 215-216 in operibus suis : in operis effectu T || 216 iis : his
PT || 217 ille : hic T || 218 Et beatus : Unde T || 220 autem : quoque T

mort. Qu'il te plaise, Seigneur, de nous justifier de nos
péchés et de nous sauver pour l'éternité.

13. Lorsque nous entendons des paroles qui rapportent
ses bienfaits ou qui les promettent, nous devons donc,
selon l'enseignement de l'Apôtre « déborder d'actions
de grâces en lui ¹. » Mais l'esprit de celui qui aime et qui
désire doit aussi, après l'action de grâces, ajouter une
prière pour devenir digne des promesses du Christ. Car
celui qui, en entendant les paroles divines, s'enflamme
pour la prière, l'amour ou la louange de Dieu, peut dire
en toute vérité ce qui est écrit dans le Cantique des
Cantiques : « Mon âme s'est sentie liquéfiée quand mon
bien-aimé a parlé ². » Liquéfiée, c'est-à-dire : elle a fondu
en larmes d'amour. Je sais qu'un homme religieux et
sage a dit : « Celui-là n'a pas l'esprit du Christ, qui ne
s'enflamme pas en entendant les paroles du Christ ³. »
Mais il me semble que l'auteur de cette parole a attribué
aux autres ce qu'il ressentait en lui-même, comme le
font beaucoup de personnes.

14. Pour moi, sachant qu'un grand nombre d'hommes,
même bons et justes, n'éprouvent pas — ou rarement —
la grâce des larmes, je déclare pour leur consolation :
certains aiment le Christ avec un sentiment ardent
d'amour ; d'autres n'éprouvent pas ce grand sentiment
de charité, mais ils en donnent le témoignage par leurs
actes ; le Christ lui-même dit à leur sujet : « Celui qui a
mes commandements et qui les garde, voilà celui qui
m'aime ⁴. » Et encore : « Si quelqu'un m'aime, il gardera
ma parole ⁵. » Et saint Grégoire : « La preuve de l'amour,
dit-il, c'est de le montrer dans les œuvres ⁶. » Au nom
de tous ceux qui aiment le Christ d'un ardent amour, il
a été dit : « Comme le cerf aspire à l'eau des fontaines,
ainsi mon âme vous désire, Seigneur ⁷. » Enfin, je le dé-
clare : autant quelqu'un est meilleur et plus saint, autant
il est plus dévot et fervent pour aimer et chercher Dieu.

1. Col. 2, 7 2. Cant. 5, 6 3. Citation non identifiée 4.
Jn 14, 21 5. Jn 14, 23 6. S. GRÉGOIRE, Hom. 30 in Evan-
gelio : PL 76, 1220 7. Ps. 41, 2

225 15. Sicut autem orationes aliquando Patri, aliquando
 Filio, aliquando offerimus Spiritui Sancto, sed frequen-
 tiori usu offeruntur Patri, per Filium, in Spiritu Sancto,
 ita et de gratiarum actione faciendum est, dicente Apos-
 230 tolo : « Gratias agentes Deo et Patri per ipsum », hoc est,
 per Christum. Quantum autem ego experiri potui utrum-
 que negotium, orandi scilicet et gratias agendi, melius
 agit quisque suis, hoc est, de intimo corde prolatis, quam
 aliorum verbis. Nam neque in oratione, neque in gratia-
 235 rum actione, quaeritur verborum ornatus, sed mentis
 affectus. Cui autem sua verba non suppetunt, utatur
 psalmis, et aliis quibus potest modis oret, et gratias agat.
 16. Feci sicut potui quod petisti. Violentus es. Uti-
 nam hac violentia regnum caelorum diripere merearis !
 Fructum autem laboris mei a Domino tuis orationibus
 240 expectabo.

Explicit.

7

EPISTOLA IOANNIS PORTARUM
 AD BERARDUM DE CUSTODIA CORDIS

1 *Incipit epistola de custodia cordis.*

1. Dilectissimo fratri Berardo, frater Ioannes, salutem.
 Petitionis tuae votum et promissionis meae debitum
 praesenti schedula persolvo. Nam cum tibi et fratribus
 5 qui tecum ad nos venerant, de custodia cordis exhorta-
 tionem fecissem, et quomodo anima vel caro rationi

225 Sicut autem : Nam sicut T || 229 et om. T || 230 autem ego :
 vero T || 237 Feci — petisti : Feci siquidem quod potui sicut petisti
 T || 241 *post Explicit add.* de gratiarum actione P

1 Incipit — cordis : Item alia de custodia cordis P || 6-7 obtem-
 perare debeat rationi T

15. Comme nous adressons nos prières quelquefois
 au Père, quelquefois au Fils, quelquefois au Saint-Esprit,
 mais plus habituellement au Père par le Fils dans l'Es-
 prit Saint, nous devons faire de même quand il s'agit
 de l'action de grâces, selon la parole de l'Apôtre : « Ren-
 dant grâces à Dieu le Père par lui ¹ », c'est-à-dire par le
 Christ. Or dans la mesure où j'ai pu faire l'expérience de
 ces deux devoirs — la prière et l'action de grâces — je
 pense que chacun les remplit mieux en se servant des
 propres élans de l'intime de son cœur qu'en utilisant les
 paroles des autres. Car on ne recherche pas dans la prière
 et l'action de grâces l'élégance des paroles, mais la dis-
 position de l'esprit. Mais pour celui à qui ne suffisent
 pas ses propres paroles, qu'il se serve des psaumes, et
 qu'il prie alors et rende grâces par les autres moyens à
 sa disposition.

16. J'ai fait selon mon possible ce que tu m'avais
 demandé. Tu es un violent. Plaise à Dieu que tu mérites
 de ravir le royaume des cieux ² par cette violence ³.
 J'attendrai du Seigneur le fruit de mon labeur grâce à
 tes prières.

Fin.

7

LETTRE DE JEAN DE PORTES A BÉRARD :
 DE LA GARDE DU CŒUR

Commencement de la lettre sur la garde du coeur.

1. Frère Jean au très aimé frère Bérard, salut.
 Je réponds par la présente lettre au souhait de ta
 demande et je m'acquitte de la dette de ma promesse.
 Comme je t'avais fait, ainsi qu'aux frères qui étaient
 venus nous voir avec toi, une exhortation sur la garde

1. Col. 3, 17 2. Is. 64, 1 3. Matth. 11, 12

obtemperare debeat, ostendissem, obnixe rogasti ut ea quae verbis expresseram, scripto tibi digererem.

2. Animadvertite igitur duo esse, ex quibus homo constat, animam scilicet et corpus. Sed rursus anima, non quidem dividitur, sed distinguitur in duo, id est in animam et spiritum. Est enim quaedam vis animae inferior, quae vivificat et vegetat corpus, et carnis sensibus favens, per carnales delicias immoderate defluere gestit, quae in

15 Scripturis anima nuncupatur, eo quod animet, id est, vivificet corpus. Quibusdam autem placuit ut eam sensualitatem appellarent. Secundum hanc non distamus a pecoribus, quia et pecora animam habent, quae movet et vivificat corpus, et appetit conducibilia, et noxia fugit.

20 Est autem quaedam vis animae ipsius superior, quae spiritus vel ratio dicitur, per quam distamus a pecoribus, secundum quam scilicet ad imaginem Dei facti sumus, quia per hanc inter bonum et malum, et inter Creatorem creaturamque discernimus.

3. Haec tria, id est, spiritum qui intelligit, animam quae vivificat, corpus quod vivificatur, ita uno loco distinguit Apostolus, dicens : « Integer spiritus vester, et anima, et corpus, sine querela, in adventu Domini nostri Iesu Christi servetur. »

30 4. Principale itaque nostrum spiritus est, qui et mens, et ratio, et animus dicitur ; nec est aliquid ab ipsa anima diversum, sed quiddam ipsius animae quod debet praesidere. Inferius autem nostrum est ipsa vita corporis, id est anima, quae etiam, quia carnalia appetit, caro nominatur. Unde Apostolus ait : « Mente servio legi Dei, carne autem legi peccati. » Et iterum : « Caro concupiscit adversus spiritum, et spiritus adversus carnem. » Caro enim

11 in duo distinguitur T || 12 enim : autem T || 20 ipsius animae PT || 35 ait om. T || legi : lege B || 37 enim : vero T

du cœur, et que j'avais montré comment l'âme sensitive ou la chair doivent obéir à la raison, tu m'as instamment demandé de t'exposer par écrit ce que j'avais dit de vive voix.

2. Note donc que l'homme se compose de deux parties, l'âme et le corps. Mais de plus on peut distinguer dans l'âme deux éléments — sans la diviser certes — l'âme sensitive et l'esprit. Il existe en effet une certaine force inférieure de l'âme, qui anime et fait vivre le corps et qui se manifeste exagérément par les sens quand elle se prête trop aux délices de la chair ; dans les Saintes Écritures, elle est appelée *anima*, car c'est elle qui anime, c'est-à-dire vivifie le corps. Certains veulent l'appeler : sensualité. Sous ce rapport, nous sommes semblables aux animaux, car ceux-ci ont une âme sensitive qui fait mouvoir et vivifie leur corps, qui désire les choses profitables et s'écarte des objets nuisibles.

Mais il y a une certaine force supérieure de l'âme même, que l'on peut appeler esprit ou raison, par laquelle nous nous distinguons des animaux ; par elle, nous sommes faits à l'image de Dieu, car par elle nous savons distinguer entre le bien et le mal, le Créateur et la créature.

3. L'Apôtre fait quelque part la distinction de ces trois données, à savoir : l'esprit qui a l'intelligence, l'âme qui vivifie, le corps qui est vivifié, disant : « Que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme, le corps, soit gardé sans tache pour la venue de Notre Seigneur Jésus-Christ ¹. »

4. Ce qui est principal en nous, c'est donc l'esprit, qui est appelé *mens*, *ratio*, *animus*, et il n'est pas quelque chose d'autre que l'âme elle-même, mais quelque chose de cette âme qui doit gouverner. Mais ce qui est inférieur en nous, c'est la vie même du corps, c'est-à-dire l'âme sensitive — *anima* — qui est appelée aussi chair — *caro* — parce qu'elle convoite les choses de la chair. D'où l'Apôtre : « Par la raison, je sers la loi de Dieu, et par la chair, la loi du péché ². » Et encore : « Les convoitises de la chair vont à l'encontre de celles de l'esprit, et celles de

1. I Thess. 5, 23 2. Rom. 7, 25

nihil sine anima concupiscit. Ultimum vero nostrum est corpus, quod est visibile.

40 5. Saepe autem ita loquuntur Scripturae, ut hac distinctione non observata, et solo nomine animae, et solo nomine spiritus, simul utrumque significetur. Dominus enim dicendo in Evangelio : « Animam meam pono pro ovibus meis », uno nomine animae, hoc totum quod est
45 anima et spiritus significavit. Dicendo quod : « In manus tuas commendo spiritum meum », non spiritum ab anima distinguere voluit, sed uno spiritus nomine utrumque expressit.

6. Igitur quando vivit homo secundum corpus, carnalis
50 vel animalis vocatur. Carnalis, quia carnalia sectatur ; animalis autem quia fertur dissoluta licentia animae suae, quam non regit spiritus, quia nec ipse subdit se regendum Deo. Haec est vita hominis inordinata et perditioni obnoxia.

55 7. Qui autem spiritu animam regit, et per animam corpus quoque coercet intra metas naturalis ordinis, quod non potest facere, nisi Deum habeat et ipse rectorem, vocatur spiritalis. Haec est ergo vita ordinata, ut spiritus hominis seipsum Deo subiciat, id est, paratum ad Dei
60 voluntatem faciendam exhibeat, et tunc munere divino habebit et ipse carnem animamque subiectam, id est, rationi obtemperantem.

8. Primus homo, quamdiu praeceptum obedientiae in paradiso servavit, spiritalis fuit. Postquam vero peccavit,
65 dimissus de paradiso, in eo remansit ut animalis esset. Et ideo animalem hominem prius agimus, qui de illo, per peccatum, nascimur, donec per gratiam Dei spiritalia efficiamur. Unde dicit Apostolus : « Non prius quod spiritalis est, sed quod animale ; deinde quod spiritale. »

39 post quod est add. etiam P || 40 autem : vero T || 42 utrumque simul T || 44 hoc : illud T || 45 significavit : designavit T || 51 autem : vero T || licentia dissoluta P || 58 ergo : itaque T || 59 post paratum add. se P || 65 esset animalis T || 66 hominem animale T

l'esprit à l'encontre de la chair ¹. » La chair, en effet, ne convoite rien sans l'âme ; ce qui est donc dernier en nous, c'est le corps, la partie visible.

5. Cependant les Écritures parlent souvent sans observer cette distinction et appellent du seul nom de *anima* ou du seul nom de *spiritus* l'une et l'autre données. Car lorsque le Seigneur a dit dans l'Évangile : « Je donne mon âme pour mes brebis ² », il a désigné du seul nom de *anima* ce tout qui est à la fois l'âme et l'esprit. Lorsqu'il dit : « Je remets mon esprit entre tes mains ³ », il n'a pas voulu distinguer l'esprit de l'âme, mais il a exprimé l'un et l'autre par le seul mot d'esprit.

6. Quand l'homme vit selon les convoitises du corps, il est donc appelé charnel et animal : charnel parce qu'il suit les choses de la chair ; animal, car il est conduit par la licence dissolue de l'âme sensitive qui n'est pas régie par l'esprit, parce que celui-ci à son tour ne se soumet pas au gouvernement de Dieu. Et c'est là un état désordonné de l'homme sujet à la perdition.

7. Mais celui qui gouverne son âme par l'esprit et maintient son corps par l'âme dans les limites de l'ordre naturel — ce qu'il ne peut faire s'il n'a lui-même Dieu pour conducteur — est appelé spirituel. C'est donc une vie ordonnée : que l'esprit de l'homme se soumette lui-même à Dieu, c'est-à-dire se montre prêt à faire la volonté divine, et alors, par le don de Dieu, il verra la chair et l'âme sensitive soumises à lui, c'est-à-dire obéissant à la raison.

8. Or le premier homme a été spirituel aussi longtemps qu'il a gardé au paradis le commandement de l'obéissance. Mais après le péché, chassé du paradis, il est demeuré animal. Et c'est pourquoi chacun de nous, naissant de lui par le péché, commence tout d'abord par se comporter en homme animal, jusqu'à ce que la grâce de Dieu le fasse spirituel. D'où l'Apôtre : « Ce n'est pas le spirituel qui a été fait en premier, mais l'animal ; le spirituel a

1. Gal. 5, 17 2. Jn 10, 15 3. Lc 23, 46

70 Etiam nunc in unoquoque homine nihil aliud agitur cum
ad peccatum dilabitur, quam tunc actum est in paradiso
in illis tribus : serpente, muliere et viro. Nam primo fit a
serpente suggestio, sive per cogitationem, sive per sensus
75 corporis, vel videndo, vel tangendo, vel audiendo, vel
gustando, vel olfaciendo. Quae suggestio, cum facta fuerit,
si concupiscentia non moveatur ad peccandum, excludi-
tur serpentis astutia. Si autem mota fuerit, quasi iam
mulieri persuasum erit. Sed aliquando ratio etiam com-
motam cupiditatem viriliter refrenat atque compescit.
80 Quod cum fit, non labitur homo in peccatum, sed cum
aliqua luctatione coronatur. Si autem ratio consentiat, et
quod libido commoverit faciendum esse decernat, ab
omni beata vita tanquam de paradiso expellitur homo.
Iam enim peccatum imputatur, etiamsi non subsequatur
85 factum, quoniam rea tenetur in consensu conscientia.

9. Iis ergo tribus modis perpetratur peccatum : sug-
gestionem, quae fit per diabolum ; concupiscentia sive delecta-
tione, quae fit per carnem et animam ; consensu, qui
fit per spiritum. Scit namque perversitatis ille persuasor,
90 rationem ad peccati consensum deduci non posse, nisi
prius delectatio, sive concupiscentia mota fuerit in ea
parte animae, quae debet obtemperare rationi, tanquam
regenti viro. Et ideo miris modis non cessat suggerere per
cogitationem quidquid potest et, nisi repulsus fuerit, post
95 suggestionem carnis concupiscentiam inflammare, ut post-
modum captivum animum ad peccati consensum valeat
pertrahere. Novit autem cui inspiret tumorem superbiae,
cui suggerat appetitum inanis gloriae, cui virus propinet
invidiae, quem ad libidinem inflammet, quem ad iracun-
100 diam irretit, quem aliorum vitiorum atque aliorum peste

86 Iis : His P || 93 viro regenti T || 97 ante cui add. ille T || 100
vitiorum om. PT || post aliorum add. vitiorum PT

paru ensuite¹.» Maintenant encore, dans tout homme
qui vient à pécher, il ne se passe rien d'autre que ce qui
eut lieu jadis au paradis dans ces trois acteurs : le serpent,
la femme et l'homme. Car il y a tout d'abord une sug-
gestion du serpent, soit en pensée, soit par les sens du
corps, la vue, le tact, l'ouïe, le goût, l'odorat. Quand
cette suggestion s'est produite, si la concupiscentie n'est
pas ébranlée jusqu'au péché, la ruse du serpent est éloi-
gnée. Mais si la convoitise est mise en mouvement, il en
est comme de la femme qui déjà commence à consentir.
Parfois cependant, la raison réfrène énergiquement et
contient le désir déjà ému. S'il en est ainsi, l'homme ne
tombe pas dans le péché, il est récompensé pour sa lutte.
Mais si la raison consent et décide de faire ce que la viva-
cité du désir a excité, l'homme est chassé de la vie bien-
heureuse comme du paradis. Car le péché est déjà imputé,
même si l'acte n'a pas suivi : la conscience est alors tenue
pour coupable à cause de son consentement.

9. Le péché s'accomplit donc par ces trois voies : la
suggestion, qui est le fait du démon ; la concupiscentie
ou la délectation, qui est le fait de la chair et de l'âme
sensitive ; le consentement, qui est le fait de l'esprit.
Celui qui incite à la perversité sait bien que la raison ne
peut être amenée à consentir au péché si tout d'abord
la délectation ou le désir n'ont pas été ébranlés dans
cette partie de l'âme qui doit obéir à la raison, comme
la femme à la conduite de l'homme. Voilà pourquoi il ne
cesse de suggérer tout ce qu'il peut à la pensée par les
moyens les plus habiles et, s'il n'est pas repoussé, il ne
cesse d'enflammer la concupiscentie de la chair, après la
suggestion, de manière à pouvoir ensuite entraîner la
raison captive à consentir au péché. Or il sait à qui il
peut inspirer l'orgueil, à qui suggérer le désir de la vaine
gloire, à qui offrir le poison de la jalousie ; chez tel il
enflamme les désirs charnels, chez tel autre il excite la
colère ; il contamine chacun par la peste de l'un ou l'autre

1. I Cor. 15, 46

Premiers Chartreux, II.

contaminet, prout deprehendere potest diversorum affectiones, variorum vitiorum fomitem recipere. Ipse itaque, sicut de eo scriptum est, « calcaneo », id est lapsui nostro, « insidiatur ». Nos autem debemus caput eius, id est
105 initium pravæ suggestionis conterere, exertum semper tenentes gladium spiritus, et aliam de qua nos Apostolus instruit armaturam.

10. « Omni, ait Scriptura, custodia serva cor tuum, quoniam ex ipso vita procedit. » Cor autem nullo modo
110 melius custoditur, quam ut sanctis cogitationibus semper, quantum per gratiam Dei fieri potest, occupatum teneatur, quemadmodum legitur : « Cogitatio sancta servabit te. » Quod si etiam studiosissime facimus, nunc per orationem, nunc per lectionem, nunc per psalmodiam, nunc
115 per sanctam meditationem, impossibile tamen est ut pravis omnino suggestionibus careamus. Sed nullum est periculum, nullum est omnino peccatum, si eas improbe irruentes instantissime abigat spiritus, sive ratio vigilantissime semper excubias agens et contra illecebreros ac
120 noxios cogitatus orationis clypeum, et sanctarum cogitationum munimenta opponens. Si autem ratio dormitat, et passim quaslibet immundas et noxias cogitationes, non solum ingredi, sed etiam moram facere in animo permittit, increpat nos per prophetam sermo divinus, et
125 dicit : « Usquequo morabuntur in te cogitationes noxiae ? »

11. Si autem post pravam suggestionem, per nimiam negligentiam, etiam concupiscentia mota fuerit, tunc saltem debet animus evigilare, et ignem excitatum extinguens, hostes iam intra ianuam admissos, fortiter resis-

105 semper : super B || 108 Omni, ait : Dicit enim T || 109-110 melius modo P || 110 sanctis cogitationibus semper : sanctis semper cogitationibus P semper sanctis cogitationibus T || 111 quantum om. B || 112 quemadmodum legitur : sicut T || 113 etiam om. T || 113-114 nunc per lectionem, nunc per orationem PT || 114 nunc² : aliquando T || nunc³ : quandoque T || 116 suggestionibus : cogita-

vice, dans la mesure où il peut surprendre les tendances individuelles et s'emparer du foyer de ces divers péchés. Comme l'Écriture l'indique au sujet du démon, il nous vise au talon¹, c'est-à-dire il dresse des embûches pour notre chute. Mais nous devons lui briser la tête, c'est-à-dire écraser le début de toute suggestion mauvaise, en tenant toujours prêts le glaive de l'esprit et l'armure dont nous a munis l'Apôtre².

10. « Garde ton cœur avec un soin extrême, dit l'Écriture, car c'est de lui que jaillissent les sources de la vie³. » Or le cœur n'est jamais mieux gardé que s'il se trouve toujours occupé de saintes pensées, dans la mesure où cela est possible avec la grâce de Dieu, comme il est écrit : « Une sainte pensée sera ta protection⁴. » Et si nous en agissons ainsi avec le plus de zèle possible, tantôt par la prière, tantôt par la lecture, tantôt par la psalmodie, tantôt par une sainte méditation, il nous est cependant impossible de demeurer tout à fait indemnes de suggestions mauvaises. Mais il n'y a aucun péril, absolument aucun péché, si l'esprit ou la raison, demeurant en sentinelle avec vigilance pour sa propre garde et opposant le bouclier de la prière et le rempart des saintes pensées aux images séductrices et nuisibles, repousse courageusement celles-ci dans leur assaut importun. Mais si la raison s'endort et permet indifféremment à toutes les pensées impures et nuisibles d'entrer et même de s'attarder dans l'âme, alors la parole divine du prophète nous accuse et dit : « Jusques à quand demeureront en toi les pensées nuisibles⁵ ? »

11. Si après une suggestion mauvaise, accueillie par une trop grande négligence, la concupiscentie même a été ébranlée, qu'à ce moment du moins l'esprit s'éveille et, éteignant le feu allumé, chasse par une résistance virile les ennemis déjà admis à l'intérieur, afin de ne pas périr

tionibus T || 120 post cogitatus add. nostros T || 121 autem : vero T || 123 in animo facere PT || 128-129 extinguens ignem excitatum T

1. Gen. 3, 15 2. Éphés. 6, 11 3. Prov. 4, 23 4. Prov. 2, 11 5. Jér. 4, 14

130 tendo, excludere, ne et ipse, quod absit, peccato consentiens perimatur.

Haec tibi breviter scripsi, petitioni tuae, sicut potui, satisfacere curans; quae, si tibi grata esse didicero, mercedem tuis orationibus compensabo.

135 *Explicit.*

8

EPISTOLA IOANNIS
AD BERNARDUM NEPOTEM
DE PERSEVERANTIA

1 *Incipit epistola de perseverantia secunda.*

1. Frater Ioannes, domus Portarum qualiscumque monachus, Bernardo dilectissimo secundum spiritum filio, et secundum carnem nepoti:

5 « Debitam in divino famulatu perseverantiam et profectum. »

Audivi quod a proposito ad quod te Christi gratia vocaverat, vis recedere et ad alium ordinem migrare. Persuasio haec non est ex eo qui vocavit te, sed serpens, qui
10 seduxit Evam astutia sua, te quoque vult seducere, et ab angusta via quae ducit ad vitam, per quam ambulare coeperas, te cupit ad latam et spatiosam viam, quae ducit ad perditionem, reducere.

Audi ergo Christum dicentem: « Contendite intrare per
15 angustam portam, quia multi, dico vobis, quaerent intrare, et non poterunt. » Non ait tantum: intrate, sed: intrare contendite, quia profecto magna contentione et pugna,

135 *post Explicit add.* de custodia cordis P

1 *Incipit — secunda*: Item alia de perseverantia P Epistola fratris Ioannis prioris Portarum T || 3 Bernardo: Barnardo P || 8

lui-même par consentement au péché, ce qu'à Dieu ne plaise.

Je t'ai écrit brièvement ces choses, essayant de satisfaire comme je le pouvais à ta demande; si j'apprends que cette lettre t'a été agréable, j'en serai récompensé par tes prières.

Fin.

8

LETTRE DE JEAN A SON NEVEU BERNARD
SUR LA PERSÉVÉRANCE

Commencement de la lettre sur la persévérance.

1. Frère Jean, moine quelconque de la maison de Portes, à son fils très aimé selon l'esprit et neveu selon la chair, Bernard:

« Persévérer comme il se doit et progresser dans le service divin. »

J'ai entendu dire que tu veux quitter la vocation à laquelle la grâce du Christ t'avait appelé et passer à un autre genre de vie. Ce dessein ne vient pas de celui qui t'a appelé, mais le serpent qui a séduit Ève¹ par sa ruse veut aussi t'égarer: il désire te détourner de la voie étroite qui mène à la vie et par laquelle tu avais commencé à marcher, pour te ramener vers une voie large et spacieuse, celle de la perdition.

Écoute donc le Christ qui dit: « Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car beaucoup, je vous le dis, chercheront à entrer et n'y parviendront pas². » Il ne dit

migrare ordinem P || 8-9 Haec persuasio T || 11-12 coeperas ambulare T || 14 *post ergo add.* potius PT || Intrare contendite T

1. Gen. 3, 1-6 2. Lc 13, 24

magno conamine et conflictu opus est, contra infirmitatem et mentis et corporis, contra innumerabiles quae
 20 occurrunt difficultates et impedimenta, contra iacula linguarum et contumeliam et detractones obloquentium, contra carnales et terrenas cupiditates, contra innumeras tentationes et dolos, atque insidias invisibilis inimici. Sicut enim quidam ait : Novit exul caeli, quid agatur in
 25 caelo ; et invidens nobis beatitudinem quam ipse perdidit, non cessat innumeris tentamentorum modis, per se et per satellites suos elaborare, ut sicut parentes nostros de paradiso seducendo eiecit, ita aliquos bene viventium illaqueando de paradiso illo excludat.

30 2. De quo dicit Christus in Canticis : « Hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus. » Paradisus namque hortus interpretatur. Hortus ergo Christi est sancta electorum in praesenti Ecclesia conversatio. Conclusus, hoc est, divina protectione munitus. In hoc horto
 35 germinant lilia castitatis, hyssopus humilitatis, rosae patientiae, abietes contemplationis ; fragrat etiam myrrha abstinentiae vel sobrietatis, et thus orationis, ceteraque virtutum odora, quae diversis aromatum, vel aromaticarum arborum sive herbarum vocabulis in Scrip-
 40 turis significantur.

3. In hoc horto, servi Dei, quanto magis proficere merentur, tanto suavius et efficacius carpunt illos fructus Spiritus, quos enumerat Apostolus, dicens : « Fructus autem Spiritus est, caritas, gaudium, pax, patientia, longanimitas, benignitas, fides, modestia, continentia, castitas. » Horum fructuum adeo amant dulcedinem, ut
 45 etiamsi nulla sequeretur futurae vitae beatitudo, magnam, imo multiplici foenore abundantem, se iam accepisse a

20 ante difficultates add. infirmitates et T || 24 ait quidam T || 26 tentamentorum innumeris T || 34 protectione divina PT || 38 odora : ornamenta T

pas seulement « entrez », mais « efforcez-vous d'entrer », car une grande lutte et un combat, un grand effort et une bataille sont certes nécessaires contre la faiblesse de l'esprit et celle du corps, contre les innombrables difficultés et les obstacles qui se présentent, contre les traits de la langue, les injures, les détactions des contradicteurs, contre les convoitises charnelles et terrestres, contre les tentations sans nombre, les ruses et les embûches de l'invisible ennemi. En effet, comme l'a dit quelqu'un : « Celui qui a été exilé du ciel sait bien ce qu'on fait dans le ciel¹ » ; il nous envie la béatitude qu'il a perdue ; il ne cesse de travailler, par lui-même et par ses satellites, par les pièges de toutes sortes de tentations, à exclure de ce paradis quelques-uns de ceux dont la vie est bonne, comme il a jadis fait exiler nos premiers parents en les séduisant.

2. Le Christ dit du paradis dans le Cantique des Cantiques : « Il est un jardin bien clos, ma sœur, mon épouse, il est un jardin bien clos². » Le mot paradis, en effet, signifie : jardin. La sainte vie des élus dans l'Église présente est donc le jardin du Christ. Un jardin fermé, c'est-à-dire protégé par la protection divine. Dans ce jardin croissent les lis de la chasteté, l'hysope de l'humilité, les roses de la patience, les sapins de la contemplation ; la myrrhe de l'abstinence et de la sobriété y répand également son odeur, ainsi que l'encens de la prière, et les autres parfums des vertus, qui sont indiquées dans les Saintes Écritures par les divers noms d'aromates ou d'arbres et de plantes odoriférants.

3. Plus les serviteurs de Dieu font de progrès par leurs mérites dans ce jardin, plus ils peuvent cueillir avec suavité et efficacité les fruits de l'Esprit énumérés par l'Apôtre : « La charité, la joie, la paix, la patience, la longanimité, la bonté, la foi, la modestie, la continence, la chasteté³. » Ils aiment à tel point la douceur de ces fruits que, même si nulle béatitude n'en découlait pour eux dans la vie future, ils reconnaîtraient avoir déjà reçu

1. Citation non identifiée 2. Cant. 4, 12 3. Gal. 5, 22

Deo recompensationem faterentur, pro divitiis et voluptatibus et mundi gaudiis quibus abrenuntiaverunt.

4. Nam profecto magna portio et quaedam imitatio futurae beatitudinis est, nulla inflari superbia, nulla invidia morderi, liberum esse a servitute peccati; nulla ambitione, nulla avaritia, nullis aliis cupiditatibus raptari; 55 prosperis non extolli; nullis adversitatibus frangi, nulli nocere, omnibus velle prodesse; laedenti vel quamlibet iniuriam inferenti, non solum laesionem vel iniuriam non referre, sed insuper bonum pro malo reddere, omnibus affectum caritatis impendere; Scripturarum sanctarum 60 epulis pasci; Spiritus Sancti consolationibus perfrui; exitum de hac vita non timere, sed etiam, ex testimonio bonae conscientiae, cum desiderio expectare. Haec et alia huiusmodi propterea appellat Apostolus fructus Spiritus, quia nemo nisi per gratiam Spiritus Sancti talis esse 65 potest. Quem quanto abundantius quisque recipit, tanto facilius et efficacius haec et alia quae Scripturae Sanctae docent, implere meretur.

5. Diabolus ergo duobus praecipue tentamentorum modis insurgit adversus eos quos de paradiso praesentis 70 Ecclesiae eicere, hoc est, de sancta conversatione ad reprobam vitam trahere conatur. Sicut enim beatus Augustinus dicit: Aut terret ut frangat, aut blanditur ut decipiat. Terret scilicet per adversa, suadens intolerabilia esse et importabilia ea quae molesta et dura atque laboriosa 75 occurrunt, ut desperatione fracti et dissoluti, a proposito sancto resiliant. Blanditur vero per prospera, ad carnales voluptates, et ea quae in mundo appetibilia videntur, invitando.

6. Tu ergo animadvertite quae circa te sunt, et cave ne a 80 serpente seducaris. Pater namque, qui, quos diligit corri-

52 superbia inflari PT || 61 post vita add. non solum PT || 63 propterea: idem T || 70-71 vitam reprobam T || 71-72 Sicut — dicit: Nam sicut dicit beatus Augustinus T || 73-74 et importabilia esse PT

de Dieu une grande récompense, bien plus un échange à intérêts multiples, en comparaison des richesses, des voluptés et des joies du monde, auxquelles ils ont renoncé.

4. En effet, c'est déjà sans doute une grande part et une certaine imitation de la béatitude future de n'être enflé d'aucun orgueil, de n'être mordu par aucune jalousie, de demeurer libre de la servitude du péché; de n'être entraîné par aucune ambition, aucune avarice, aucune autre cupidité; de ne pas s'élever dans la prospérité; de ne pas se laisser briser dans l'adversité; de ne nuire à personne et de vouloir être utile à tous; non seulement de ne pas rendre blessure ou injure à celui qui a blessé ou injurié, mais aussi de rendre le bien pour le mal; de donner à tous une affection de charité; de se nourrir de l'aliment des Saintes Écritures; de jouir des consolations du Saint-Esprit; enfin, de ne pas craindre la sortie de cette vie, mais même de la désirer sur le témoignage d'une bonne conscience. C'est pourquoi l'Apôtre appelle tous ces biens et d'autres analogues des fruits de l'Esprit, car nul ne peut être tel sans la grâce de l'Esprit-Saint. Plus on reçoit en abondance cet esprit, plus on mérite d'accomplir avec aisance et succès ces enseignements et les autres de la Sainte Écriture.

5. Le démon se dresse donc surtout par deux genres de tentations contre ceux qu'il s'efforce de chasser du paradis de l'Église présente, c'est-à-dire d'un saint genre de vie, pour les entraîner vers une existence réprouvée. Car, selon le mot de saint Augustin: ou il inspire la terreur pour briser, ou il caresse pour tromper¹. Il épouvante par des obstacles, tâchant de persuader, quand une chose pénible, dure et laborieuse se présente, qu'elle est intolérable et insupportable: brisés et affaiblis par le désespoir, ils abandonneront leur sainte vocation. D'un autre côté, il caresse par des attraits, en invitant aux voluptés de la chair et à ce qui paraît désirable dans le monde.

6. Pour toi, fais donc attention à ce qui te concerne et garde-toi de te laisser séduire par le serpent. Car le Père,

1. S. AUGUSTIN, Sermo 32: PL 38, 200

pit, et flagellat omnem filium quem recipit, te per corporalem quam sustines molestiam, flagellare coepit. Si igitur durum tibi videtur, quia flagellat, incomparabiliter amplius tibi dulce esse debet, quia recipit, et gratias
 85 agere debes, si tanquam filius flagellari mereris. Si hoc feceris, haec duo tibi operatur flagellum Patris : quia scilicet et praeterita peccata purgantur, et futura caventur. Praeterita purgantur, quia scriptum est : « Remittet — haud dubium quin Deus — in tribulationis tempore
 90 peccata. » Futura caventur, quia item scriptum est : « Priusquam humiliarer — id est antequam per flagellum affligerer — ego deliqui. » Nam et in hoc loco et ubi dictum est : « Humiliatus sum usquequaque », id est valde, et : « Vide humilitatem meam et eripe me », et : « Vide
 95 humilitatem meam et laborem meum, et dimitte universa delicta mea », et in plerisque aliis locis, humilitas non est nomen virtutis, sed afflictionis. Iustus ergo in cuius persona totus ille psalmus scriptus est, dicendo : « Priusquam humiliarer, ego deliqui », hoc significavit quod propterea
 100 flagellatus est ne peccaret. Flagellatus vero desiit peccare ; unde subdit : « Propterea eloquium tuum custodivi. » Audi ergo non serpentem, sed Apostolum dicentem : « In disciplina perseverate », id est in flagello perseverantiam nolite perdere. Et adiecit : « Tanquam filiis vobis offert se Deus.
 105 Si autem, inquit, extra disciplinam estis — id est si flagellari renuistis — ergo adulteri et non filii estis. »

7. Si vero serpenti, coacervatione tentationum tibi desperationem facere conanti, credere malueris, eris cibus eius, sicut scriptum est : « Serpenti pulvis panis eius. »
 110 Pulvis enim sunt, id est, pulveri comparati illi de quibus

82 coepit flagellare T || 85 mereris flagellari T || 86 operatur tibi T || 89 tempore tribulationis PT || 97-98 persona cuius T || 107 Si vero : Quod si T || 109 eius¹ : illius T

1. Hébr. 12, 6 2. Sir. 2, 13 3. Ps. 118, 67 4. Ps. 118, 107

qui corrige ceux qu'il aime et châtie tout fils qu'il agrée¹, a commencé à t'éprouver par ce désagrément corporel que tu as à supporter. S'il te semble dur d'être éprouvé par lui, combien cela doit-il être incomparablement plus doux pour toi, puisqu'il t'a pour agréable : tu dois rendre grâces de mériter d'être éprouvé comme un fils. En agissant ainsi, le châtement du Père aura pour toi deux conséquences : il te purifiera pour les péchés passés, il t'en préservera pour l'avenir. Les péchés passés seront purifiés, car sans aucun doute, comme cela est écrit : « Dieu remettra les péchés au temps de la tribulation². » Les péchés seront évités à l'avenir, car il est écrit aussi : « Avant d'être humilié — c'est-à-dire d'être humilié par l'épreuve —, j'ai péché³. » Car en ce passage et en celui où il est écrit : « J'ai été humilié en toute occasion⁴ », c'est-à-dire beaucoup, et : « Vois mon humilité et délivre-moi⁵ », et : « Vois mon humilité et ma peine et efface toutes mes fautes⁶ », et dans plusieurs autres textes, l'humilité n'est pas entendue au sens de la vertu, mais comme synonyme d'affliction. Par conséquent le juste, au nom duquel tout ce psaume est écrit, veut dire qu'il est châtié pour ne plus pécher, quand il dit : « Avant d'être humilié, j'ai péché⁷. » Mais, éprouvé, il cesse de pécher ; aussi ajoute-t-il : « A cause de cela, j'ai gardé tes commandements⁸. » Écoute donc, non le serpent, mais l'Apôtre disant : « Sous la correction, gardez la persévérance⁹ », c'est-à-dire, dans l'épreuve, ne perdez pas la persévérance. Et il ajoutait : « Dieu s'offre à vous comme à des fils¹⁰. » « Si vous êtes exempts de cette correction — c'est-à-dire si vous refusez d'être corrigés —, vous êtes des bâtards et non des fils¹¹. »

7. Si tu préfères croire au serpent qui s'efforce de te faire désespérer en accumulant les tentations, il te dévorera, selon ce qui est écrit : « Le serpent se nourrira de poussière¹². » Ils sont en effet poussière, c'est-à-dire comparables à la poussière, ceux dont il est écrit : « Rien

5. Ps. 118, 153 6. Ps. 24, 18 7. Ps. 118, 67 8. Ps. 118, 67
 9. Hébr. 12, 7 10. Hébr. 12, 7 11. Hébr. 12, 8 12. Gen. 3, 14 et Is. 65, 25

dictum est : Non sic impii, non sic, sed tanquam pulvis quem proicit ventus, id est tentatio, a facie terrae, hoc est, a stabilitate Ecclesiae ; id est, qui tentationibus non resistunt, sicut pulvis vento resistere non valet. Si
115 serpenti credideris, inter inimicos Dei reputaberis, de quibus scriptum est : « Inimici Domini mentiti sunt ei, et erit tempus eorum in saecula. »

8. Si enim quod in die professionis tuae spondidisti irritum feceris, voti atque mendacii coram Deo et homi-
120 nibus reus eris. Non solum autem tibi nocebis, sed etiam multis efficieris petra scandali, et multo pluribus nocebis scandalo, quam potuisti prodesse exemplo. Non ergo tantum de tua apostasia, sed de illorum pernicie iudicaberis. Dicit enim Dominus : « Vae homini per quem scandalum
125 venit. »

9. Iob scatens vermibus et percussus ulcere pessimo a planta pedis usque ad verticem, dicebat : « Iustificationem meam quam coepi tenere non deseram. » Et uxore suggestente blasphemiam : « Si bona, inquit, suscepimus de
130 manu Domini, mala quare non sustineamus ? » Apostolus Paulus : « In fame et siti et ieiuniis multis, in frigore et nuditate, in carceribus et plagis, et mortibus frequenter. » In periculis et tribulationibus et persecutionibus innumeris, Christo serviens non deficiebat, sed dicebat : « Gloriamur in tribulationibus, scientes quod tribulatio patientiam operatur, patientia autem probationem, probatio vero spem, et cetera. » Et alibi : « Placeo, inquit, mihi in infirmitatibus, in contumeliis, in necessitatibus, in persecutionibus, in angustiis pro Christo. » Et quare in his

112 ventus, id est tentatio, a facie terrae : Pulvis et tentatio T || 114 post pulvis add. id est impii T || 116 scriptum : dictum T || 122 Non ergo : Igitur non T || 128 Et uxore : Uxore quoque illius T || 130 ante Apostolus add. Dicit enim T || 131 Paulus om. T || et² : in T || 136 patientia autem : et patientia T

de tel pour les impies, rien de tel ; mais ils sont comme la poussière que le vent, c'est-à-dire la tentation, emporte de sur la terre ¹, c'est-à-dire de la stabilité de l'Église. Cela veut donc dire : ceux qui ne résistent pas aux tentations sont comme la poussière qui ne peut résister au vent. Si tu crois au serpent, tu seras compté parmi les ennemis de Dieu, au sujet desquels il est écrit : « Les ennemis de Dieu lui ont menti et leur sort sera fixé pour toujours ². »

8. Si en effet tu rends vaines les promesses du jour de ta profession, tu porteras la responsabilité d'avoir manqué à ton vœu et d'avoir menti devant Dieu et devant les hommes. Tu ne nuiras pas seulement à toi-même ainsi, mais tu deviendras pour beaucoup une pierre de scandale et tu seras nuisible à bien plus d'hommes par ce scandale que tu as pu en édifier par ton exemple. Tu ne seras donc pas jugé seulement pour ton apostasie, mais pour le mal fait à tous ceux-là. Le Seigneur a dit en effet : « Malheur à l'homme par qui vient le scandale ³. »

9. Job, fourmillant de vermine et couvert de plaies terribles des pieds à la tête ⁴, disait : « Je n'abandonnerai pas la justice que j'ai commencé à garder ⁵. » Et sa femme lui suggérant de blasphémer, « Si nous avons reçu, dit-il, des biens de la main du Seigneur, pourquoi n'en supporterions-nous pas des maux ⁶ ? » L'Apôtre Paul a dit : « Dans la faim et dans la soif, dans les jeûnes nombreux, dans le froid et la nudité ⁷, dans les prisons, les blessures et les fréquents dangers de mort ⁸. » Au milieu des périls, des tribulations et d'innombrables persécutions, il ne cessait pas de servir le Christ et disait : « Nous nous glorifions dans les tribulations, sachant que la tribulation produit la patience, la patience une vertu éprouvée, et la vertu éprouvée l'espérance, etc. ⁹. » Et ailleurs : « Je me complais dans les faiblesses, les injures, les nécessités, les angoisses pour le Christ ¹⁰. » Et il indique en un autre

1. Ps. 1, 4 2. Ps. 80, 16 3. Matth. 18, 7 4. Job 2, 7 5. Job 27, 6 6. Job 2, 10 7. II Cor. 11, 27 8. II Cor. 11, 23 9. Rom. 5, 3-4 10. II Cor. 12, 10

140 omnibus non deficeret, causam alibi reddit : « Omnia, inquiens, possum in eo qui me confortat. » Nec solum eum confortabat, sed et : « consolatur, inquit, nos in omni tribulatione nostra. »

10. Tu vero, corporali, quamvis tolerabili molestia cor-
 145 rectus, animo defecisti ; et quia spem et fiduciam quam debes habere in Deo de omnibus quae circa te sunt vel futura sunt, perdidisti, dissolutus es, et coepit minui corporis et animi tui fortitudo, sicut Scriptura sancta loquitur dicens : « Si desperaveris lassus in die angustiae, minuetur fortitudo tua. » Nam, si non desperasses, veraciter diceres : « In Domino sperans non infirmabor. » Resipisce ergo, et time quod scriptum est : « Vae dissolutis corde, qui non credunt Deo ; ideo non protegentur ab ipso. » Itemque illud : « Vae his qui perdiderunt sustinentiam. »
 155 Resipisce, inquam, et super hoc, quia suggestionibus inimici assensum praebuisti, paenitentiam age, et crede Christo dicenti : « Omniaabilia sunt credenti », et : « quidquid orantes petitis, credite quia accipietis et fiet vobis. » Pete ab eo mecum instanter et devote, ut det tibi
 160 in suo famulatu perseverantiam, et semper ad meliora profectum.

11. Et in corporali aegritudine, ita faciat tecum, secundum suae gratiae clementissimam dispositionem, sicut ipse novit expedire tibi et salutare esse. Et haec orando,
 165 crede quia vel sanabit vel sublevabit ; vel citata morte, finiet eam. Nam fortasse hoc novit Satan, te scilicet citius moriturum : et propterea ita importunus est, ut tibi perseverantiae bonum tollat. Novimus enim de domo

140 causam alibi reddit : reddit causam alibi dicens T || 141 inquiens om. T || 142 nos, inquit T || 142-143 omni tribulatione nostra : nostra omnimoda tribulatione T || 144-145 correctus : correptus PT || 148-149 sicut — dicens : sicut dicit Sacra Scriptura T || 150 tua fortitudo T || 151-152 Resipisce ergo : Igitur resipisce T || 154 Itemque : Et T || 156 crede : credens B || 159 post Pete add. igitur T || 164 tibi expedire T || 167 et propterea ita : propterea et ideo T

endroit la cause qui lui permet de ne pas défaillir au milieu de tout cela : « Je puis tout en celui qui me fortifie ¹. » Ce n'est pas à lui seul que Dieu donnait la force, mais « Il nous console, dit-il, dans toutes nos tribulations ². »

10. Quant à toi, saisi d'une infirmité corporelle, tu as perdu courage, bien qu'elle soit tolérable. Tu te trouves paralysé, parce que tu as perdu l'espérance et la confiance que tu dois avoir en Dieu pour tout ce qui te concerne dans le présent et dans l'avenir, et la force de ton corps et de ton esprit commence à diminuer, selon le mot de la Sainte Écriture : « Si tu te désespères par lassitude au jour de l'angoisse, ta force diminuera ³. » Car si tu ne te laissais pas désespérer, tu dirais en toute vérité : « En espérant dans le Seigneur, je ne m'affaiblirai pas ⁴. » Ressais-toi donc et crains ce qui est écrit : « Malheur aux cœurs nonchalants qui ne croient pas en Dieu : ils ne seront pas protégés par lui ⁵. » Et ceci : « Malheur à ceux qui ont perdu l'endurance ⁶. » Ressais-toi, dis-je, fais pénitence d'avoir donné consentement aux suggestions de l'ennemi, et crois au Christ qui dit : « Tout est possible à celui qui a la foi ⁷ », et : « Tout ce que vous demanderez dans la prière, croyez que vous le recevrez, et il en sera ainsi pour vous ⁸. » Avec moi, demande-lui donc instamment et avec ferveur de te donner la persévérance à son service et toujours un progrès vers le mieux.

11. Pour la maladie du corps, qu'il en use à ton égard comme il sait te convenir et être salutaire pour toi, selon la disposition très clémentine de sa grâce. Et en priant pour cela, crois qu'il te guérira ou te soulagera, ou qu'il mettra un terme à cette infirmité par une mort prochaine. En effet, Satan n'ignore peut-être pas que tu dois bientôt mourir, et là se trouve la cause d'une telle importunité de sa part, pour te priver du bien de la persévérance. Car nous en connaissons quelques-uns qui sont sortis, de

1. Phil. 4, 13 2. II Cor. 1, 4 3. Prov. 24, 10 4. Ps. 25, 1
 5. Sir. 2, 15 6. Sir. 2, 16 7. Mc 9, 22 8. Mc 11, 24

in qua tu es, et de Cartusiensi et nostra et aliis huius pro-
170 positi domibus plures exisse, quorum nonnulli post pau-
cos dies, aliqui post paucos menses obierunt.

12. Audi itaque Scripturam dicentem : « Crede Deo et
recuperabit te. » Et iterum : « Bonus Dominus, et confortans
175 in die tribulationis, et sciens sperantes in se. »
Itemque : « Spera in Domino, et ipse faciet. » Non dixit
quid faciet, ut intelligeremus eum omnia facturum, quae
sperantibus in se necessaria atque salutaria erunt. Haec
ergo et alia huiusmodi meditando, confortare in Domino
et viriliter age.

180 13. Si non potes ieiunare quantum alii, ieiuna quantum
potes, certissime sciens, quia non potest in aliqua virtute
esse perfectus, cui gulae vitium dominatur. Nam ut consueta
ieiunia omnino dimittas, crede mihi, non expedit adolescentiae
185 tuae. Noli ergo temporalem et momentaneam
sanitatem praeponere aeternae animae salutis, dicente enim
Apostolo : « Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum
vitiis et concupiscentiis. » Dicit etiam Dominus : « Qui non
accipit crucem suam et sequitur me, non est me dignus. » Et
de sananda ergo vel leviganda
190 corporis aegritudine, et de ieiuniis et de omnibus omnino
quae ad iustificationes Domini pertinent, « spera in eo et ipse
faciet ».

14. Ipse enim, sicut legitur apud Isaiam, « dat lasso
virtutem et his qui non sunt, fortitudinem et robur multi-
195 plicat, et cetera. » Audiens quoque Scripturam sanctam
dicentem : « Qui mollis et dissolutus est in opere suo, frater
est sua opera dissipantis. » Noli esse inutilis et remissus

169 et nostra : et de nostra T || 170 domibus *om.* T || 171 *post*
aliqui *add.* vero T || 172 itaque : igitur T || 175 Itemque : Et illud T ||
176 *post* faciet *add.* sed hoc ita T || 178 alia huiusmodi : similia T ||
185 *ante* sanitatem *add.* corporis T || salutis aeternae animae T ||
186 dicente enim Apostolo : nam Apostolus dicit T || 187 Dicit
etiam : Et T || 189 Et *om.* T || 193 apud Isaiam : in Isaiâ T || 195-
196 Audiens — dicentem : Audiens igitur quid dicit Scriptura T

la maison où tu te trouves, de la maison de Chartreuse
ou de la nôtre, et d'autres maisons encore de notre Ordre,
dont plusieurs sont morts après peu de jours, d'autres
au bout de peu de mois.

12. Écoute donc l'Écriture disant : « Mets en Dieu ta
confiance et il te viendra en aide ¹. » Et aussi : « Le Sei-
gneur est bon, il donne des forces au jour de la tribulation,
et il connaît ceux qui espèrent en lui ². » Et ceci : « Espère
en lui, et il agira lui-même ³. » L'Écriture ne dit pas ce
qu'il fera, afin de nous faire comprendre qu'il fera tout
ce qui est nécessaire et salutaire à ceux qui espèrent en
lui. Médite donc ces enseignements et d'autres semblables,
reprennds des forces dans le Seigneur et agis virilement ⁴.

13. Si tu ne peux jeûner autant que les autres, jeûne
dans la mesure du possible, sachant avec certitude que
nul ne peut être parfait dans quelque vertu s'il se laisse
dominer par le vice de la gourmandise. Car, quant à
abandonner entièrement tous les jeûnes accoutumés,
crois-moi, cela ne convient pas à ton adolescence. Ne
fais donc point passer la santé temporelle et transitoire
avant le salut éternel de l'âme. Car l'Apôtre dit : « Ceux
qui appartiennent au Christ ont crucifié leur chair avec
les vices et la concupiscence ⁵. » Et Notre Seigneur :
« Celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est
pas mon disciple ⁶. » Donc, pour la guérison ou l'allègement
de cette infirmité corporelle, pour les jeûnes, et pour
absolument tout ce qui dépend de la disposition de
Dieu, « espère en lui et il agira lui-même ⁷ ».

14. Car, ainsi qu'on peut le lire en Isaïe, « Il donne
lui-même la force à celui qui est fatigué, et il multiplie
lui-même le courage et l'énergie de ceux qui en sont
dépourvus ⁸. » Écoute aussi ce que dit l'Écriture : « Celui
qui est mou et paresseux à son ouvrage devient le frère
du destructeur de ses œuvres ⁹. » Ne sois pas inutile et

1. Sir. 2, 6 2. Nah. 1, 7 3. Ps. 36, 5 4. Jos. 1, 18 5.
Gal. 5, 24 6. Matth. 10, 38 7. Ps. 36, 5 8. Is. 40, 29 9.
Prov. 18, 9

in operibus tuis, sed spiritualia, quanto studiosius et devotius poteris, corporalia vero suo tempore impigre et quanto
200 utilius et melius valebis, invocato semper auxilio divino, prosequere. Haec meditare, in his esto, ne forte, quod absit, si immundus spiritus vacantem te invenerit, assumptis septem aliis spiritibus nequioribus, revertatur in domum de qua exierat, et fiant novissima tua
205 deteriora prioribus.

15. Instantissime autem et devotissime pete a Domino, ut in caritate radicari et fundari merearis. Quod cum obtineris, tunc, sicut scriptum est, « curres et non laborabis, ambulabis et non deficies. » Si credis videre bona Domini
210 in terra viventium, fac quod sequitur : « Expecta Dominum, viriliter age, et cetera. » Si sic egeris, mox principali Spiritu confirmatus, Deo gratias agendo exultabis, et inimicis tuis insultabis, dicens : « Qui tribulant me inimici mei, ipsi infirmati sunt et ceciderunt. » Et iterum : « Confusi sunt, quia speravi. » Deo autem gratias agendo, dices :
215 « Benedicite gentes Deum nostrum, et cetera », usque : « et non dedit in commotionem pedes meos. » Adde et reliqua quae sequuntur usque illuc : « Reddam tibi vota mea quae distinxerunt labia mea. » Vale et ora pro me.
220 Saluta mihi Domnum Priorem et Domnum R. et reliquos omnes nominibus suis.

Explicit epistola de perseverantia.

198 tuis operibus T || 199 vero : in BP || 204 de qua : unde T || 211-212 spiritu principali PT || 220 et Domnum R. om. T || 220-221 reliquos omnes : alios T || 222 Explicit epistola de perseverantia om. T

lâche dans tes exercices, mais en invoquant toujours le secours divin, poursuis les tâches spirituelles avec le plus d'application et de dévotion que tu pourras, et les tâches corporelles en leur temps, sans paresse, de la manière la plus utile et la meilleure possible. Médite sur ces conseils ; mets-les en pratique ¹, de crainte — à Dieu ne plaise — que si l'esprit impur te trouve paresseux, il ne revienne avec sept autres esprits plus mauvais dans la maison dont il était sorti, et ton dernier état serait pire que le premier ².

15. Puis demande à Dieu de la façon la plus instante et avec une grande dévotion de mériter d'être enraciné et fondé dans la charité ³. Quand tu l'auras obtenu, alors, selon l'Écriture, « tu courras sans lassitude, tu marcheras sans faiblesse ⁴. » Si tu crois à la possibilité de voir la bonté de Dieu sur la terre des vivants ⁵, fais ce qui suit : « Espère dans le Seigneur et sois courageux, etc. ⁶. » En agissant ainsi, tu seras bientôt fortifié par l'Esprit premier ⁷, tu exulteras en Dieu dans l'action de grâces, tu défieras tes ennemis, disant : « Les ennemis qui me poursuivent ont chancelé et sont tombés ⁸. » « Ils sont confondus à cause de mon espérance ⁹. » Tu diras dans ton action de grâces : « Peuples, bénissez notre Dieu, etc. » jusqu'à « il a préservé mon chemin d'un faux-pas ¹⁰. » Tu ajouteras tout ce qui suit jusqu'à ces mots : « J'acquitterai envers toi les vœux que mes lèvres ont prononcés ¹¹. » Adieu. Prie pour moi. Salue de ma part Dom Prieur et Dom R... et chacun en particulier.

Fin de la lettre sur la persévérance.

1. I Tim. 4, 15 2. Matth. 12, 43-45 3. Éphés. 3, 17 4. Is. 40, 31 5. Ps. 26, 13 6. Ps. 26, 14 7. Ps. 50, 14 8. Ps. 26, 2 9. Job 6, 20 10. Ps. 65, 8-9 11. Ps. 65, 13-14

EPISTOLA STEPHANI DE CHALMETO
AD NOVICIOS SANCTI SULPICII

1 *Incipit epistola de perseverantia prima.*

1. Dilectissimis in Christo fratribus Bonoamico et sociis eius apud Sanctum Sulpicium in annua examinatione positus, Stephanus de Chalmeto :

5 « Spiritu principali confirmari. »

Quidam amici nostri rogaverunt me (supra id quod sum fortasse me existimantes) ut ad confirmandos, sive confortandos vos, quam possem operam impenderem. Unde ego volens, non tam subvenire vestrae necessitati quam
10 non deesse caritati, cum Domnum Priorem consulissem, visum est ei ut haec schedula meo nomine ad vos dirigeretur. Igitur non ego tanquam emeritae militiae veteranus, tyrones instruo, sed quasi miles adhuc ad nova bella rudis, quae ad meam aequae sicut ad vestram vel confir-
15 mationem vel exhortationem valeant, profero.

2. Debemus ergo, tam ego quam vos, divinae circa nos opera misericordiae sollicita pietate considerare. Primum quidem quod non conclusit nos in manibus inimici, sicut merueramus, ut, iuxta quod scriptum est, qui in sordibus
20 eramus adhuc sordesceremus ; sed contra merita nostra, non solum misericorditer, verum etiam potenter, eduxit nos de lacu miseriae et de luto faecis ubi iacebamus.

3. Deinde quod tantam nobis sobrie et iuste et pie vivendi opportunitatem concessit, praeviente nos gra-

1 Incipit — prima : Item alia de perseverantia P Epistola ad novicios de perseverantia ordinis T || 9 necessitati vestrae T || 14 aequae sicut ad vestram : sicut ad vestram vel aequae T || 17 misericordiae opera T

LETTRE D'ÉTIENNE DE CHALMET
AUX NOVICES DE SAINT-SULPICE

Commencement de la lettre sur la persévérance.

1. A ses frères bien-aimés dans le Christ, Bonami et ses compagnons, actuellement dans leur année de probation à Saint-Sulpice, Étienne de Chalmet :

« Être affermis par l'Esprit-Saint¹. »

Certains de nos amis m'ont demandé — m'estimant peut-être supérieur à ce que je suis en réalité — de contribuer à vous affermir et à vous fortifier, dans la mesure de mes moyens. Par suite, désireux, non pas tant de subvenir à vos besoins que de ne pas manquer à la charité, j'ai consulté Dom Prieur ; il lui a paru bon que je vous adresse personnellement cette lettre. J'instruis donc des novices, non point comme le vétéran d'une campagne terminée, mais comme un soldat encore inexpérimenté pour les guerres nouvelles, et je vais dire des choses qui sont aussi valables pour mon propre encouragement ou mon exhortation que pour les vôtres.

2. Nous devons, aussi bien moi que vous, considérer avec une piété attentive les œuvres de la divine miséricorde à notre égard. Et d'abord Dieu ne nous a pas livrés aux mains de l'ennemi², comme nous le méritions ; selon ce qui est écrit, déjà souillés, nous nous serions souillés plus encore³. Mais à l'encontre de ce qui nous était dû, il nous a fait sortir avec miséricorde et plus encore avec énergie du bourbier de fange⁴ où nous gisions.

3. Ensuite, il nous a donné une occasion excellente de vivre avec sagesse, justice et piété⁵. Sa grâce, en

1. Ps. 50, 14 2. Ps. 30, 9 3. Apoc. 22, 11 4. Ps. 39, 3
5. Tite 2, 12

25 tia sua, ut non faciliora et leviora quaeque pusillimitatis spiritu eligeremus, sed eam potissimum serviendi Domino viam constanter aggredieremur, quae quanto arctior, tanto ad salutem certior, quanto magis ardua, tanto securior et ad perveniendum compendiosior.

30 4. Pro quibus omnibus debitam quotidie gratiarum actionem ei qui nos vocavit exhibentes audiamus Apostolum dicentem : « Hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. » In vacuum gratiam Dei recipit quisquis prout ab eo praeparationem sive opportunitatem accepit, 35 gratiae Dei non cooperatur. In vacuum gratiam Dei recipit, qui missa manu ad aratrum retro respicit, quales, dicente Domino, non sunt apti Dei regno, « habentes, iuxta Apostolum, damnationem, quoniam primam fidem irritae fecerunt. » Cum magno pondere et tremenda divinae vocis denuntiatione dictum est : « Mementote uxoris Loth. » — « Noli retro respicere, ait angelus ad Loth, nec steteris in omni circa regione. sed in monte salvum te fac. »

5. Qui vocante nos divina gratia montem conscen- 45 dimus, id est arduum atque supremum virtutis atque iustitiae iter arripuimus — « Iustitia enim, inquit, tua sicut montes Dei » — non debemus ad campestria regionis descendere, hoc est ad faciliora quaelibet et minus laboriosa declinare, ne forte involvant nos incendia Sodomorum, 50 aut ne sicut Abel a Cain, ita nos a diabolo trucidemur. In campo quippe Abel occisus est. Campus autem est lata via quae ducit ad mortem. Licet ergo mors Abel pretiosa fuerit in conspectu Domini, non incongrue tamen eorum exitium intelligitur significare, qui nihil arduum vel labo-

32 Hortamur : Hortamus B || 35 cooperatur : operatur T || post In vacuum add. etiam T || 37 regno Dei PT || 42 omni circa regione : omni loco circa regionem T || 46 enim om. T || 51 post lata add. et spaciola T || 52 post mortem add. et perditionem T

1. II Cor. 6, 1 2. Lc 9, 62 3. Lc 9, 62 4. I Tim. 5, 12

effet, nous a prévenus, en sorte que nous ne choisissons point, lâchement, les choses les plus faciles et les moins pesantes, mais que nous nous engageons courageusement dans cette voie du service divin, d'autant plus certaine pour le salut qu'elle est plus étroite, d'autant plus sûre et plus courte qu'elle est plus ardue.

4. Pour tout cela, présentons chaque jour les actions de grâces que nous devons à celui qui nous a appelés : écoutons l'Apôtre qui dit : « Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu ¹. » Quiconque ne coopère pas à une préparation ou une occasion données par Dieu reçoit en vain cette grâce. Celui qui, après avoir mis la main à la charrue, regarde en arrière ² reçoit aussi en vain la grâce de Dieu : de tels sujets, dit le Seigneur, ne sont pas aptes au royaume de Dieu ³. « Ils sont condamnés, selon l'Apôtre, parce qu'ils ont rejeté leur première fidélité ⁴. » C'est avec un grand poids et dans une terrible déclaration de la voix divine que fut prononcée cette parole : « Souvenez-vous de la femme de Loth ⁵. » « Ne regarde pas en arrière, dit l'Ange à Loth, ne t'arrête nulle part dans cette région, mais sauve-toi dans la montagne ⁶. »

5. Nous qui, sur l'appel de la grâce divine, avons gravi la montagne, c'est-à-dire avons suivi un chemin ardu et très élevé de vertu et de justice — ta justice, dit le psalmiste, est comme les montagnes de Dieu ⁷ — nous ne devons pas descendre dans la plaine, c'est-à-dire nous écarter vers des tâches plus faciles et moins laborieuses, de crainte d'être englobés dans l'incendie de Sodome ⁸, ou massacrés par le démon, comme Abel le fut par Caïn ⁹. C'est dans la plaine, en effet, qu'Abel fut tué. La plaine, c'est la voie large qui conduit à la mort ¹⁰. Bien que la mort d'Abel ait été précieuse devant le Seigneur ¹¹, il n'est pas hors de propos d'admettre qu'elle signifie la mort de ceux qui, n'entreprenant rien d'austère et de

5. Lc 17, 32 6. Gen. 19, 17 — Cette image avait été utilisée par Bernard : voir : Introduction, p. 11 7. Ps. 35, 7 8. Gen. 19, 24 9. Gen. 4, 8 10. Matth. 7, 13 11. Ps. 115, 15

55 riosum aggredientes, in campo, hoc est lata mundi via, a diabolo perimuntur.

6. Ait Dominus ad Moysen : « Non coques haedum in lacte matris suae. » Nomine haedi significantur peccatores. Haedi quippe ad sinistram in iudicio stabunt et in lege
60 hircus pro peccato iubetur offerri. Lac vero matris est facilius Ecclesiae doctrina, secundum quam merito permittuntur vivere, qui nulla gravia delicta commiserunt. Nos ergo, quanto minus abstinuimus ab illicitis, tanto
65 pertinentia, ut dignos paenitentiae fructus faciendo, veniam a Domino et misericordiam consequamur.

7. Igitur, iuxta apostolicam exhortationem, videamus « ne forte sit in aliquo nostrum cor malum incredulitatis, discedendi a Deo vivo et vero ; sed adhortemur nosmetipsos per singulos dies, ut non obduretur quis ex nobis fallacia peccati. » Si non capiant nos blandimenta, quae suggerit tentator ut seducat, si non terreant nos ea quae
70 difficilia et intolerabilia esse proponit ut frangat, adiuvante Domino qui refugium factus est nobis, facile omnes
75 tentationum laqueos superabimus. In ipso enim sperantes, non infirmabimur, nec delinquent omnes qui sperant in eo.

8. Fidelis namque est, qui non patietur nos tentari supra id quod possumus, dicente itaque Apostolo : « Patientia vobis necessaria est, ut voluntatem Dei
80 facientes, reportetis promissiones. » — « Per patientiam curramus propositum nobis certamen », recogitantes quantam pro nobis, et patientiam et obedientiam usque ad contumelias et mortem crucis, exhibuerit Christus, ut

55 lata : in lata T || 57 post Ait add. ergo T || 58 post Nomine add. igitur T || 63 tanto : tanta B || 68 malum cor T || 80 post patientiam add. igitur T

1. Deut. 14, 21 2. Matth. 25, 33 3. Lévit. 23, 19 4. Hébr. 3, 12-13 5. Ps. 89, 1 6. Ps. 25, 1 7. Ps. 33, 23

laborieux, sont tués par le démon dans la plaine, c'est-à-dire dans les larges chemins du monde.

6. Le Seigneur dit à Moïse : « Tu ne feras pas cuire un chevreau dans le lait de sa mère ¹. » Le chevreau signifie les pécheurs. En effet, les chevreaux seront placés à gauche au jour du jugement ², et dans la loi, il est prescrit d'offrir un bouc pour le péché ³. Le lait est la doctrine de l'Église la plus facile à accomplir, selon laquelle peuvent mériter la vie éternelle ceux qui n'ont commis aucune faute grave. Pour nous, donc, dans la mesure où nous n'avons pas su nous abstenir autrefois des choses défendues, d'autant, avec plus de raison, il était juste que nous renoncions aux choses licites, ce lait de l'Église, et que faisant de dignes fruits de pénitence, nous cherchions à obtenir pardon et miséricorde du Seigneur.

7. Prenons donc garde, selon l'exhortation de l'Apôtre, « qu'il ne se trouve parmi nous un cœur assez mauvais et incrédule pour s'éloigner du Dieu vivant, mais au contraire exhortons-nous mutuellement chaque jour, pour que nul d'entre nous ne s'endurisse par la séduction du péché ⁴ ». Si nous ne nous laissons pas prendre aux plaisirs que suggère le tentateur pour nous séduire, si nous ne nous laissons pas effrayer par ce qu'il présente comme difficile et intolérable pour nous briser, nous vaincrons facilement tous les pièges des tentations, avec l'aide de Dieu qui a été pour nous un refuge ⁵. Car ceux qui espèrent en lui ne s'affaibliront point ⁶ et aucun d'entre eux ne tombera ⁷.

8. Dieu, en effet, est fidèle, qui ne permettra pas que nous soyons tentés au-delà de notre pouvoir ⁸. C'est pourquoi l'Apôtre a dit : « La persévérance est nécessaire, afin qu'en accomplissant la volonté de Dieu, vous obteniez ce qui vous est promis ⁹. » « Courons donc avec persévérance dans la carrière qui nous est ouverte ¹⁰ », nous rappelant quelle patience et quelle obéissance le Christ a montrées pour nous, jusqu'aux outrages et à la mort sur la croix ¹¹, afin que nos âmes ne se laissent

8. I Cor. 10, 13 9. Hébr. 10, 36 10. Hébr. 12, 1 11. Phil. 2, 8

non fatigemur, animis nostris deficientes. Non enim dictum est, qui coeperit, sed : « Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. »

9. Cum autem ipsa infirmitatis nostrae experientia doceamur quam vera sit illa Domini sententia qua dicit : « Sine me nihil potestis facere » ; cum misericordia eius
90 praevenit nos, certum est quia ipse non subtrahet nobis auxilium gratiae suae, nisi ipsi priores subtraxerimus nos. Unde in persona ipsius Domini dicit Apostolus : « Iustus autem meus ex fide vivit. Quod si subtraxerit se, non placebit animae meae. » Mox vero ex sua et electorum
95 voce subiungens Apostolus : « Nos autem, inquit, fratres, non sumus subtractionis filii, in perditionem, sed fidei, in acquisitionem animae. » Quibus verbis satis terribiliter insinuavit qui sunt filii subtractionis, eos esse etiam filios perditionis.

100 10. Nisi cum debita perseverantia digne ambulaverimus vocatione qua vocati sumus, dicente Apostolo Petro : « Melius erat nobis non cognovisse viam iustitiae, quam post cognitionem retrorsum converti. » Dicente quoque Salomone : « Sicut canis qui revertitur ad vomitum suum, sic imprudens, qui iterat stultitiam suam. »
105 Atque iterum : « Vir qui erraverit a via doctrinae, in coetu gigantum commorabitur. » Ubi nomine gigantum superbi, atque a Deo alieni, vel daemones, vel homines significantur.

110 11. Quia vero quidam, cum ad nostrum vel ad vestrum propositum venerint, solent vel de nostro ad vestrum, vel de vestro ad nostrum suspirare, ne et nobis huiusmodi suggestionibus tentator illudat, audiamus Apostolum dicentem : « Unusquisque in qua vocatione vocatus est,
115 in ea permaneat. » Et Salomon dicit : « Sicut avis transmi-

95 autem om. T || 100 post Nisi add. autem T || 103-104 Dicente quoque Salomone : Unde etiam Salomon T || 105 suum om. T || 107 Ubi : Hic vero T || 110 ad¹ om. P || 112 post ne add. vero T || 115 Et Salomon dicit : Unde Salomon T

point abattre par le découragement ¹. Car il n'a pas été écrit : celui qui aura commencé, mais : « celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé ². »

9. Or nous apprenons par l'expérience même de notre faiblesse combien est vraie cette sentence du Seigneur qui dit : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire ³. » Puisque sa miséricorde nous a prévenus ⁴, il est certain qu'il ne nous retranchera pas le secours de sa grâce, si nous ne nous sommes pas tout d'abord soustraits à lui. C'est pourquoi l'Apôtre dit, parlant au nom du Seigneur lui-même : « Mon juste vivra par la foi, mais s'il se retire, mon âme ne mettra plus sa complaisance en lui ⁵. » Et tout de suite l'Apôtre ajoute, de sa part et au nom des élus : « Pour nous, mes frères, nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour leur perte, mais de ceux qui gardent la foi pour sauver leur âme ⁶. » Par ces paroles, il a montré de façon vraiment terrible que les fils qui ne persévèrent pas sont aussi des fils de perdition.

10. Si nous ne marchons pas comme il faut, avec la persévérance voulue, dans la vocation à laquelle nous avons été appelés ⁷, l'apôtre Pierre nous dit : « Il eût mieux valu pour nous ne pas avoir connu la voie de la justice que de nous en détourner après l'avoir connue ⁸. » Et Salomon aussi : « Comme le chien retourne à son vomissement, ainsi l'insensé qui renouvelle sa folie ⁹. » Et encore : « L'homme qui s'égaré loin du sentier de la sagesse demeurera dans l'assemblée des géants ¹⁰. » Le mot de géant signifie ici les orgueilleux, démons ou hommes, qui sont étrangers à Dieu.

11. Mais puisque certains, entrés dans notre Ordre ou dans le vôtre, ont coutume de soupirer, soit du nôtre vers le vôtre, soit du vôtre vers le nôtre, pour que le tentateur ne nous trompe pas par des suggestions de ce genre, écoutons l'Apôtre qui dit : « Que chacun demeure dans la vocation à laquelle il a été appelé ¹¹. » Et Salomon :

1. Hébr. 12, 3 2. Matth. 10, 22 3. Jn 15, 5 4. Ps. 58, 11
5. Hébr. 10, 38 6. Hébr. 10, 39 7. Éphés. 4, 1 8. II Pierre 2, 21 9. Prov. 26, 11 10. Prov. 21, 16 11. I Cor. 7, 20

grans de nido suo, ita et vir qui relinquit locum suum.»
Et iterum : « Si spiritus potestatem habentis ascenderit
super te, locum tuum ne dimiseris. »

120 12. Quoniam autem abundante iniquitate refrigescet
caritas multorum, et quidam a serpente seducti, et a ves-
tro et a nostro proposito resilientes, plus nocent scandalo
quam profuerant exemplo, non formidantes illam domi-
nicæ denuntiationis tremendam terribilemque senten-
tiam qua dictum est : « Vae homini per quem scandalum
125 venit », cavere valde debemus ne plus perturbet nos pau-
corum retro abeuntium levitas et inconstantia quam
confirmet multorum perseverantium gravitas atque constan-
tia. Imo vero, sicut debet nos roborare bonorum per-
severantia, ut perseveranter atque viriliter stemus, ita
130 debet nos cautos et sollicitos reddere perversorum apos-
tasia, ne cadamus, et, iuxta Domini vocem in Evangelio,
« fiant novissima nostra deteriora prioribus. »

135 13. De cetero, Scripturis Sanctis legendis, audiendis, me-
ditandis, aure fidelissima debemus intendere, et quidquid
in eis invenerimus, de destruenda per humilitatem super-
bia, de superanda per mansuetudinis et patientiæ lenita-
tem iracundia vel impatientia, de fuganda per fervorem
spiritus torporis et teporis negligentia, de repellendo per
benignitatis gratiam livore invidiæ, de calcando per tes-
140 timonium conscientiæ appetitu inanis gloriæ, de ora-
tionis instantia, de iugi cordis et oris custodia, de appre-
hendendis quatuor virtutibus, prudentia, temperantia,
fortitudine, iustitia, de observanda in incessu, in silentio,
in colloquio, in omni statu et actu, gravitate atque modes-
145 tia, de vitando per sinceræ obedienciæ subiectionem ino-
bedientiæ malo, de apprehendendo debite cum pio pro-
fectu perseverantiæ bono, postremo de ea quæ est omnis

124 dictum est : dicitur T || 131 et om. P

1. Prov. 27, 8 2. Eccl. 10, 4 3. Matth. 24, 12 4. Matth.
18, 7 5. Matth. 12, 45

« Comme l'oiseau qui a quitté son nid, ainsi l'homme qui
a délaissé le lieu où il se trouvait ¹. » Et encore : « Si
l'esprit du puissant se déchaîne contre toi, ne quitte pas
ta place ². »

12. Car, lorsque l'iniquité abonde, l'amour se refroidit
chez le grand nombre ³, et quelques-uns, séduits par le
serpent, quittant votre Ordre ou le nôtre, font plus de
mal par ce scandale qu'ils ne faisaient de bien par leur
bon exemple ; ils ne craignent pas cette sentence ef-
frayante, terrible, prononcée par le Seigneur : « Malheur
à l'homme par qui le scandale arrive ⁴. » Nous devons
soigneusement veiller à ne pas être plus troublés par la
légèreté et l'inconstance du petit nombre de ceux qui
retournent en arrière que fortifiés par le sérieux et la
fermeté du plus grand nombre qui persévère. Bien plus,
comme la persévérance des bons doit nous rendre plus
forts pour tenir avec persévérance et énergie, de même
l'apostasie des mauvais doit nous rendre prudents et
attentifs pour ne pas tomber : selon la parole du Seigneur
dans l'Évangile : « Notre dernier état serait pire que le
premier ⁵. »

13. Quant au reste, nous devons nous appliquer avec
la plus grande fidélité à lire, écouter, méditer la Sainte
Écriture, et tout ce que nous y trouvons doit paraître
dans notre vie et nos manières d'agir en de continuel
progrès devant Dieu : la destruction de l'orgueil par
l'humilité, la victoire sur la colère et l'impatience par
la bonté de la douceur et de la patience, la mise en fuite de
la négligence due à la torpeur et à la tiédeur de l'esprit
par la ferveur, le rejet de la jalousie envieuse par le charme
de la bonté, le mépris du désir de la vaine gloire par le
témoignage de la conscience, l'application à la prière, la
garde continue de la langue et des lèvres, l'acquisition des
quatre vertus de prudence, tempérance, force et justice,
le maintien de la gravité et de la modestie dans la dé-
marche, le silence, la conversation, dans nos actes en
toutes circonstances, la fuite du mal de la désobéissance
par la soumission d'une sincère obéissance, l'acquisition
du bien de la persévérance avec un bon progrès, enfin la

consummationis finis et legis plenitudo caritate, debet
 quotidianis coram Deo profectibus et incrementis, in
 150 conversatione et moribus nostris apparere.

Valete. Vestris et totius conventus sancti orationibus,
 per interventionem vestram, me commendo.

Explicit.

151 sancti conventus PT || 153 post Explicit *add.* de perse-
 verantia P

charité qui est la plénitude de la loi ¹ et le terme de toute
 perfection.

Adieu. Je me recommande à vos prières et par vous
 à celles de toute votre sainte communauté.

Fin.

1. Rom. 13, 10

I. — INDEX
DES RÉFÉRENCES SCRIPTURAIRES

Cet Index renvoie au numéro de chaque Lettre, suivi du numéro du paragraphe.

Genèse		2, 7	8, 9
3, 1-6	8, 1	2, 10	8, 9
3, 14	8, 7	6, 20	8, 15
3, 15	7, 9	9, 28	1, 16
3, 19	4, 27	10, 9	4, 11
4, 8	9, 5	10, 11	4, 11
19, 17	9, 4	14, 4 (Vetus Latina)	4, 16
19, 24	9, 5	21, 13	3, 3
		24, 23	3, 3
		27, 6	8, 9
Lévitique			
23, 19	9, 6	Psaumes	
Deutéronome		1, 4	8, 7
14, 21	9, 6	12, 4	5, 9
Josué		13, 5	4, 35
1, 17	1, 16	15, 11	1, 14; 4, 5
1, 18	8, 12	16, 15	1, 14; 4, 5; 5, 17
		17, 29	5, 9
		17, 32	6, 6
		17, 33-37	6, 6
		18, 10-11	3, 2
Tobie		18, 13	5, 8
3, 3	5, 8	21, 23	4, 26
3, 22	5, 11	23, 4	4, 5
I Maccabées		24, 4	5, 9
2, 64	1, 1	24, 7	5, 3
		24, 11	5, 8
		24, 18	5, 8; 8, 6
		25, 1	8, 10; 9, 7
		26, 2	8, 15
Job		26, 5	2, 1
1, 21	4, 9	26, 11	5, 17

26, 13	5, 17 ; 8, 15	85, 12	6, 4
26, 14	8, 15	85, 12-13	2, 1
30, 9	9, 2	89, 1	9, 7
30, 20	4, 41	94, 1	6, 4
32, 22	5, 16	95, 11	4, 29
33, 2	6, 8	97, 4	4, 29
33, 4	6, 4	99, 2	2, 2
33, 9	4, 32	104, 2	6, 4
33, 23	9, 7	109, 1	4, 27
35, 7	9, 5	111, 7	4, 1
35, 9	4, 5	114, 8	4, 42
36, 5	8, 12 ; 8, 13	114, 9	5, 17
36, 27	5, 5	115, 12	4, 21 ; 4, 30
38, 2	1, 2	115, 15	9, 5
38, 3	1, 2	115, 16-17	2, 1
39, 3	4, 42 ; 6, 6 ; 9, 2	118, 5	5, 9
39, 3-4	6, 6	118, 14	1, 15 ; 3, 2
39, 16	1, 14	118, 26	5, 9
39, 18	1, 14	118, 32	1, 15 ; 2, 2
41, 2	5, 15 ; 6, 14	118, 35	5, 9
41, 3	4, 5 ; 5, 10	118, 58	5, 18
46, 8	1, 9	118, 59	3, 10
48, 11	4, 10	118, 63	5, 17
48, 17-18	4, 10	118, 67	3, 6
48, 19	6, 8	118, 72	3, 2
48, 20	4, 10	118, 73	5, 9
50, 11	5, 8	118, 91	4, 11
50, 14	8, 15 ; 9, 1	118, 101	3, 10
50, 19	3, 3 ; 5, 13	118, 107	3, 6
54, 9	4, 34	118, 116	5, 10
54, 23	4, 34	118, 124	5, 16 ; 5, 17
58, 11	9, 9	118, 132	5, 16
65, 8	6, 4	118, 133	5, 9
65, 8-9	8, 15	118, 153	3, 6
65, 13-14	8, 15	119, 2	4, 34
67, 4	4, 40	119, 4	4, 34
72, 17	1, 11	119, 5	4, 41 ; 5, 10 ; 5, 15
74, 7	4, 2	126, 5	4, 5
77, 11	6, 3	137, 1	1, 9
78, 8-9	5, 8	138, 7	4, 2
80, 16	8, 7	139, 12	1, 2
83, 2	5, 15	142, 2	5, 8
83, 5	6, 11	142, 8	5, 9
83, 8	5, 18	142, 10	5, 9

Proverbes		25, 12	3, 2
1, 7	4, 15	33, 29	1, 3
1, 24-26	3, 4	36, 19	5, 17
1, 27-31	3, 4	Isaïe	
1, 32	3, 4	3, 12	1, 14
2, 11	2, 3 ; 7, 10	5, 20	5, 4
3, 27	3, 8	29, 13	4, 11
4, 23	1, 8 ; 1, 10 ; 2, 3 ;	33, 14	4, 2
	7, 10	33, 17	2, 6
10, 19	1, 2	38, 12	4, 11
11, 4	3, 3	40, 29	8, 14
18, 9	8, 14	40, 31	8, 15
18, 21	1, 2	44, 22	5, 11
21, 16	9, 10	52, 5	1, 14
24, 10	8, 10	55, 6	3, 1
25, 20	2, 2	64, 1	6, 16
26, 11	9, 10	64, 4	3, 2 ; 4, 14
27, 8	9, 11	65, 25	8, 7
Ecclesiaste		Jérémie	
10, 4	9, 11	2, 24	4, 2
Cantique des Cantiques		4, 14	2, 4 ; 7, 10
1, 14	2, 5	4, 22	3, 4
4, 12	8, 2	Ézéchiel	
5, 6	6, 13	34, 16	5, 11
Sagesse		Daniel	
1, 1	5, 6	13, 42	1, 5
1, 5	4, 37	Osée	
2, 20	6, 9	7, 11	5, 4
8, 1	6, 9	13, 14	6, 12
10, 21	4, 24	Nahum	
Siracide		1, 7	8, 12
1, 36	5, 6	Zacharie	
2, 6	8, 12	2, 7	3, 7
2, 13	8, 6		
2, 15	8, 10		
2, 16	8, 10		
5, 8-9	3, 7		
11, 16	5, 11		

Matthieu

5, 3-9 5, 18
 5, 6 5, 14
 5, 7 5, 17
 5, 44-45 1, 12
 6, 1 1, 14
 6, 5 1, 14
 6, 6 1, 8
 6, 8 5, 2
 6, 20 4, 9
 6, 33 5, 17
 7, 8 1, 15
 7, 13 9, 5
 7, 14 4, 17
 8, 20 4, 19
 8, 22 4, 38
 8, 26 1, 14
 10, 16 5, 4
 10, 22 9, 8
 10, 38 8, 13
 11, 12 6, 16
 11, 29 1, 15
 11, 30 4, 35
 12, 36 1, 2; 4, 2
 12, 43-45 8, 14; 9, 12
 13, 7 8, 8; 9, 12
 13, 8 3, 8
 13, 9 3, 8
 19, 21 4, 7; 4, 9
 19, 29 4, 9
 20, 16 4, 17
 22, 3 3, 1
 22, 4 3, 1
 22, 8 3, 1
 22, 36-38 4, 12
 22, 40 1, 15; 4, 14
 24, 12 4, 2; 9, 12
 24, 20 3, 8
 25, 25-26 3, 9
 25, 33 9, 6
 28, 10 4, 26
 28, 20 1, 16

Marc

9, 22 8, 10
 11, 24 8, 10

Luc

1, 78-79 4, 25
 3, 8 4, 16
 9, 62 9, 4 (bis)
 10, 21 6, 4
 11, 22 2, 1
 12, 20 3, 7
 12, 32 4, 17
 12, 49 4, 24
 13, 24 8, 1
 14, 19 3, 1
 14, 20 3, 1
 14, 24 3, 1
 15, 10 4, 32
 17, 17-18 6, 3
 17, 32 9, 4
 19, 10 5, 11
 19, 26 6, 5
 21, 27 4, 2
 21, 34 1, 6
 21, 36 2, 6
 23, 41 4, 4
 23, 46 7, 5

Jean

1, 9 5, 11
 1, 12 4, 26
 6, 44 3, 8
 8, 12 5, 4
 8, 34 4, 26
 9, 4 3, 7
 10, 15 7, 5
 12, 26 4, 27
 12, 31 4, 12
 12, 35 3, 7
 14, 6 6, 9
 14, 21 6, 14
 14, 23 6, 14

14, 30 4, 5
 15, 5 1, 14; 9, 9
 15, 19 2, 1
 16, 23 6, 11
 17, 24 4, 27; 6, 10

Actes

20, 26 4, 33
 20, 35 1, 4

Romains

2, 4-5 4, 4
 2, 5 3, 3
 2, 24 1, 14
 4, 17 5, 11
 5, 3-4 8, 9
 5, 5 1, 15; 2, 2
 5, 20 5, 11
 6, 9 4, 16
 7, 25 7, 4
 8, 17 4, 26
 8, 18 2, 6; 4, 30
 8, 26 5, 2
 8, 38-39 1, 15; 5, 17
 9, 21-23 4, 25
 13, 10 1, 15; 4, 14; 9, 13
 13, 14 1, 6

I Corinthiens

2, 9 3, 2; 4, 14
 3, 11 4, 5
 3, 19 3, 4
 4, 4 5, 3
 4, 7 1, 14
 7, 20 9, 11
 7, 34 2, 3
 8, 1 1, 11
 9, 27 1, 6
 10, 13 1, 13; 9, 8
 13, 1 1, 15
 14, 15 1, 9
 14, 40 1, 3

15, 46 7, 8
 16, 13 1, 16

II Corinthiens

1, 3 6, 6
 1, 4 8, 9
 5, 10 4, 2
 6, 1 9, 4
 7, 4 3, 2
 7, 10 2, 2
 9, 7 2, 2
 11, 23 4, 21; 8, 9
 11, 27 8, 9
 12, 10 8, 9

Galates

1, 15 1, 16
 5, 6 6, 6
 5, 13 5, 20
 5, 17 7, 4
 5, 21 3, 6
 5, 22 8, 3
 5, 24 1, 6; 8, 13

Éphésiens

1, 7 5, 19
 1, 18 5, 11
 1, 20-21 4, 27
 2, 12 4, 25
 3, 17 8, 15
 3, 20 5, 17
 4, 1 5, 19; 9, 10
 4, 13 4, 40
 4, 28 1, 4
 5, 7 3, 5
 5, 19 1, 9; 2, 4
 6, 11 7, 9
 6, 16 1, 13
 6, 20 3, 1

Philippiens

1, 8 4, 1; 4, 33

1, 23	4, 5 ; 5, 13
2, 1	4, 1
2, 8	6, 9 ; 9, 8
2, 9-10	6, 10
3, 8	4, 32
4, 6	1, 3
4, 13	8, 9
Colossiens	
2, 7	6, 13
3, 17	6, 15
I Thessaloniens	
5, 23	7, 3
II Thessaloniens	
3, 10	1, 3 ; 2, 4
I Timothée	
1, 12	6, 6
1, 13	6, 6
1, 15	6, 12
4, 8	1, 3 ; 5, 17
4, 15	8, 14
5, 12	9, 4
6, 7	4, 9
II Timothée	
2, 13	4, 11
3, 4	4, 2
4, 8	4, 5
Tite	
1, 16	4, 11
2, 12	1, 5 ; 3, 5 ; 9, 3
Hébreux	
1, 3	6, 9
3, 12-13	9, 7
3, 14	6, 10

6, 18-19	4, 5
9, 24	4, 32
10, 27	4, 2
10, 31	4, 2
10, 36	9, 8
10, 38	9, 9
10, 39	9, 9
12, 1	9, 8
12, 3	9, 8
12, 6	1, 12 ; 6, 8 ; 8, 6
12, 7	8, 6 (bis)
12, 8	8, 6

Jacques

1, 17	1, 15 ; 6, 2
3, 2	5, 3
4, 4	4, 12 ; 4, 13
4, 9	5, 13
4, 13-14	3, 8
5, 16	1, 16
5, 20	4, 2

I Pierre

1, 12	2, 6
4, 18	4, 2
5, 5	1, 15

II Pierre

2, 21	9, 10
3, 7	4, 2

I Jean

1, 8	3, 5
3, 21	4, 35

Apocalypse

3, 20	4, 32
18, 4	3, 7
19, 9	3, 1
22, 11	4, 35 ; 9, 2
22, 17	3, 8

II. — INDEX DES RÉFÉRENCES NON BIBLIQUES DU TEXTE

Cet Index renvoie au numéro de chaque Lettre, suivi du numéro du paragraphe.

AUGUSTIN (S.) : 1, 14 ; 3, 3 ; 3, 5 ; 4, 26 ; 4, 38 ; 8, 5

Consuetudines Cartusiae : 1, 3 ; 1, 5 ; 1, 11

COURCELLE (P.), « Connais-toi toi-même » : 4, 25

GRÉGOIRE (S.) : 2, 4 ; 6, 14

JÉRÔME (S.) : 2, 2 (bis) ; 4, 7 ; 4, 17

LÉON (S.) : 4, 30

Liturgie (Oraisons liturgiques) : 4, 26 ; 5, 17 (5 fois) ; 5, 19 (3 fois)

PROSPER D'AQUITAINE (S.) : 4, 12

VIRGILE : 4, 25

Inconnu : Auteurs ou citations non identifiés : 3, 3 ; 6, 13 ; 8, 1

III. — INDEX DES PRINCIPAUX NOMS PROPRES

Cet Index renvoie aux pages de l'Introduction.

- AELRED DE RIEVAULX 27
 AMBRONAY 7, 9, 10
 AYMON DE ROHORIA 35
 AYMON DE VARENNES 35
 BARNARD, archevêque de Vienne 7
 BAVOZ (M^{me} de) 33, 34
 BENOÎT (Règle de saint) 26, 30
 BERNARD (saint) 11, 36 *aa. pp. 120*
 BERNARD, Fondateur et premier Prieur de Portes :
 renseignements biographiques 7, 10, 18, 21
 les deux Bernard 19
 BERNARD DE PORTIS biographie 22
 mentions 17, 18, 19, 20
 les deux Bernard 19
 BRUNO (saint) 13, 36
 BUGEY 7, 9
 CASSIEN (Jean) 30,
 CHIFFLET (Pierre-François) 11, 14, 15, 16, 20, 41
 DUBOIS (Dom Jacques) 9, 24
 ÉTIENNE DE CHALMET renseignements biographiques 23, 37
 analyse de sa lettre 46
 le texte : Lettre n° 9
 GRIMLAIC 27
 GUIGUES, 5^e Prieur de Chartreuse 29, 31, 36, 47
 HUGUES DE GRENOBLE (Saint) 10
 INNOCENT II 20
 ISMION, abbé d'Ambronay 11
 JEAN CLIMAQUE 30
 JEAN DE MONTEMEDIO renseignements biographiques 23
 sa lettre à son frère : analyse 37 ; texte : Lettre n° 4
 sa lettre sur la manière de prier : analyse 38 ; texte : Lettre n° 5
 sa lettre sur l'action de grâces : analyse 40 ; texte : Lettre n° 6
 sa lettre sur la garde du cœur : analyse 42 ; texte : Lettre n° 7
 sa lettre sur la persévérance : analyse 44 ; texte : Lettre n° 8

- MARMOUTIER 30
 MEYRIAT (Chartreuse de) 10, 24, 38, 40
 PACÔME (saint) 30
 PAVY (Mgr) 25
 PICARD (Jean) 10, 13, 19, 22, 48
 PIERRE LE VÉNÉRABLE 26
 PORTES (Chartreuse de) 7, 9, 11, 13
 PRADINES (Abbaye) 34
 RAYNAUD (reclus) renseignements sur lui 24
 analyse de la lettre à lui adressée 25
 le texte : Lettre n° 1
 SAINT-PIERRE-DE-LYON (Abbaye) renseignements historiques 33
 analyse de la lettre 34
 le texte : Lettre n° 2
 SAINT-RAMBERT (Abbaye) renseignements historiques 9, 24
 SAINT-SULPICE (Abbaye) renseignements historiques 7, 47

IV. — INDEX ANALYTIQUE

Cet Index renvoie, soit aux pages de l'Introduction, par la lettre p. suivie du numéro de la page, soit au texte français de l'édition, par le numéro de la Lettre suivi du numéro du paragraphe.

- Abstinences** : Dans la vie du reclus p. 28 ; 1, 6.
Action de grâces : Thème d'une lettre de Jean p. 41. Le texte de cette lettre n° 6. Expressions diverses de l'action de grâces 6, 4. Divers motifs 6, 5-10. Action de grâces et joie spirituelle 6, 7. Actions de grâces pour la vocation 9, 3-5.
Amour : Achèvement de la vie spirituelle du reclus p. 23. Prière pour le règne de l'amour p. 23. La charité deviendra la vie du reclus 1, 15. L'amour dilate le cœur dans la joie 2, 2. Suivre l'appel du Christ dans l'amour 4, 14. La crainte est un chemin de l'amour 4, 15. Être enraciné dans la charité 4, 28 ; 9, 13.
Ascèse : Voir : ABSTINENCES, JEÛNES, COMBAT SPIRITUEL.
Attache : Aux attraits du monde 3, 3.
Charité fraternelle : Les deux commandements de l'amour 1, 15. Aider le prochain à chercher Dieu 2, 2. Prier pour les autres 5, 17s.
Christ : Le désir d'être avec le Christ p. 37. L'appel du Christ est pressant 4, 12. Suivre le Christ p. 37-38. Action de grâces pour les mystères du Christ p. 42. Considérer le Christ et ses mystères 4, 19 s. Prières au Fils 5, 11.
Cœur : Le sens biblique du « cœur » p. 43. Pureté de cœur et garde du cœur de la moniale consacrée p. 34.
 Voir aussi : PURETÉ DU CŒUR, GARDE DU CŒUR.
Combat spirituel : Familier aux perspectives des auteurs des lettres p. 31 ; p. 44 ; 1, 13 ; 2, 4 ; 8, 1.
Contemplation : Elle est la fin de la vie du reclus, le terme de la fidélité du moine p. 32 ; 1, 15. Beauté du roi, pour le contemplatif 2, 6. Désir de l'âme donnée 4, 7 ; 5, 15.
Démon : Les suggestions de l'ennemi 7, 9 ; 8, 5-6 ; 9, 7. Lutte contre les suggestions du démon p. 31 ; 1, 13.
 Voir aussi : COMBAT SPIRITUEL.
Désir de Dieu : 4, 5-7 ; 5, 9 ; 5, 15 ; 6, 14.
Discretion : Voir : ÉQUILIBRE.
Écriture sainte : Devient nôtre dans l'Office divin p. 29. Lire

- inlassablement les Livres saints p. 30 ; 6, 12 ; 9, 13. Se servir des textes de l'Écriture p. 39.
- Épreuves** : Voir : COMBAT SPIRITUEL.
- Équilibre** : Dans les exercices du reclus p. 26 ; p. 28 ; 1, 4 ; 1, 3.
- Esprit** : L'antique division : esprit, âme et corps p. 42 ; 7, 2-5. Sur le consentement de l'esprit au péché 7, 8-9.
- Esprit-Saint** : Il est notre guide p. 39. Il enseigne à prier 1, 8 ; 5, 7. Attirer la grâce de l'Esprit p. 29. Prières à l'Esprit-Saint 5, 12. Les fruits de l'Esprit 8, 3.
- Exercices spirituels** : Pour le reclus 1, 3.
Voir aussi : OFFICE, MÉDITATION.
- Garde du cœur** : Analyse de la lettre sur la garde du cœur p. 42-44. Le développement du texte 7, 10. Recommandée aux moniales 2, 2-5.
Voir aussi : CŒUR, PURETÉ DU CŒUR.
- Humilité** : Son exercice dans la vie du reclus p. 32 ; 1, 14.
- Jeûnes** : Pour le reclus p. 28 ; 1, 6. Fidélité au jeûne 8, 13.
- Joie** : La charité source de joie p. 32. La joie pénètre toute la lettre aux moniales de Lyon p. 34 ; 2, 1-2. La joie devant la face de Dieu 1, 15. Joie dans le service divin 3, 2 ; 4, 31-32 ; 4, 40 ; Action de grâces et joie spirituelle 6, 7.
- Jugement** : Nécessité d'un jugement sage chez le reclus p. 26.
- Liberté** : Liberté du cœur pour Dieu, but de la vie du reclus p. 32.
Voir aussi : PURETÉ DU CŒUR.
- Louange** : 6, 4 ; 6, 7 et ss. ; et voir : ACTION DE GRÂCES.
- Méditation** : Soins à y apporter 1, 10 ; 2, 4. Méditation sur le Christ 4, 19 et ss.
- Monde** : Mépris, fuite ou éloignement du monde au XIII^e siècle p. 35. La tentation de l'attrait du monde p. 46.
- Nature humaine** : Âme, esprit et corps p. 42 ; 7, 2-5. Élévation de notre nature par Dieu 4, 27-30 ; 6, 10.
- Office divin** : Du reclus 1, 7. Union des cœurs et des voix dans la psalmodie 2, 4.
- Oraison** : Voir : MÉDITATION, CONTEMPLATION.
- Patience** : La patience dans la vie érémitique p. 31 ; 1, 12.
- Père** : Prières au Père 5, 11. Rendre grâces au Père 6, 3.
- Persévérance** : Analyse de la lettre de Jean sur ce sujet p. 45. Le sexte : Lettre n^o 8. La persévérance dans la lettre d'Étienne aux novices de Saint-Sulpice p. 48 ; 9, 1 ; 9, 5. La tentation de changer d'Ordre p. 48 ; 9, 11.
- Prière** : Application à la vie de prière 1, 8 ; 2, 4 ; 4, 37. Sur la prière de demande : Lettre n^o 5. Prière universelle 5, 17-19. La forme de prière de l'action de grâces 6, 4.
Voir aussi : LOUANGE, MÉDITATION, CONTEMPLATION.

- Psalmodie** : Comment psalmodier 1, 9.
Voir aussi : OFFICE.
- Pureté du cœur** : Chez les moniales vouées à Dieu 2, 5.
Voir aussi : CŒUR, GARDE DU CŒUR.
- Salut** : Le salut personnel pour une meilleure ouverture aux autres p. 39.
- Silence** : Dans la vie du reclus p. 26 ; 1, 2.
- Sobriété** : Sobriété spirituelle, garde du cœur p. 44.
- Travail** : Nécessité du travail spirituel ou corporel 1, 3.
Sans préoccupation 1, 3. Usage du salaire du travail pour le reclus p. 28 ; 1, 4.
- Trinité** : Prière à la Trinité 5, 12. Notre prière aux Personnes de la Trinité 6, 15.
- Vêtements** : Du reclus 1, 5.
- Virginité consacrée** : Consécration des moniales 2, 3.
- Vocation** : Grandeur et beauté de la vocation p. 46. Exigence de réponse à l'appel 3, 1 ; 3, 4 ; 3, 8. Insistance de l'appel 4, 6-7. Répondre sans délais 4, 38. Action de grâces pour la vocation 9, 2.
Voir aussi : PERSÉVÉRANCE.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

I. La Chartreuse de Portes.....	7
II. Les Lettres des moines de Portes.....	11
III. Les manuscrits.....	12
IV. L'édition du Père Pierre-François Chifflet.....	14
V. Après Chifflet.....	16
VI. Notre édition.....	16
VII. Les auteurs.....	17
VIII. Les destinataires. Brève analyse des lettres..	24
1° : Bernard au reclus Raynaud.....	24
2° : Bernard aux moniales de Lyon.....	33
3° : De l'éloignement du monde aux deux Aymon.....	35
4° : Jean à son frère Étienne.....	37
5° : Jean à Latold sur la manière de prier...	38
6° : Jean à Hugues sur l'action de grâces...	40
7° : Jean à Bérard : De la garde du cœur...	42
8° : Jean à son neveu Bernard, sur la persé- vérance.....	44
9° : Étienne aux novices de Saint-Sulpice...	46

ÉDITION

1. Bernard au reclus Raynaud.....	51
2. Bernard aux moniales de Lyon.....	79
3. Bernard, Jean et Étienne : De l'éloignement du monde.....	89
4. Jean à son frère Étienne.....	105
5. Jean à Latold : De la manière de prier.....	151
6. Jean à Hugues : Sur l'action de grâces.....	171
7. Jean à Bérard : De la garde du cœur.....	187
8. Jean à son neveu Bernard : Sur la persévérance...	197
9. Étienne aux novices de Saint-Sulpice.....	213

INDEX

I. — Index des références scripturaires.....	225
II. — Index des références non bibliques du texte....	231
III. — Index des principaux noms propres.....	233
IV. — Index analytique.....	235